Edition de 5H.

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

Edition de 5H.

50e ANNEE—No 167 — EDITION QUOTIDIENNE — QUEBEC, VENDREDI 17 JUILLET 1931 — CIRCULATION EN JUIN 52,860 — PRIX : DEUX CENTINS

Faits divers de partout

LE ZEPPELIN

Friedrichshafen, 17 — Le lieutenant de vaisseau Edward S. Smith et M. Lincoln Ellsworth, sont arrivés à Friedrichshafen en vue de la croisière polaire du "Graf Zeppelin". Le dirigeable allemand fera de courts vols d'essai à partir de mercredi prochain avant de partir pour le Pôle.

INCENDIE D'UNE CATHEDRALE

Sofia, Bulgarie, 17. — La cathédrale catholique à Plovdv a été pour ainsi dire détruite par un incendie. Les dégâts sont estimés à 2 millions de dollars. La cathédrale contient la tombe de la princesse Marie-Louise, mère du roi Boris. Cette tombe est restée intacte.

ACCIDENT MORTEL

Grenoble, 17. — Un avion transportant des passagers s'est écrasé sur le flanc de la montagne de la croix haute située au sud de Grenoble. Deux jeunes femmes employées comme mannequins par une maison de couture de Paris ont été tuées ainsi que le pilote de l'appareil. Deux autres mannequins ont été grièvement blessées.

TROUBLES DANS L'INDE

Srinigar, Cachemire, 17 — De nouveaux troubles ont éclaté à Srinigar, faisant suite à l'émeute de lundi dernier, provoquée par les Mahométans devant la prison de la ville en vue de délivrer un de leurs coreligionnaires inculpé de sédition. Il y a eu un tué et deux blessés. On signale également des troubles dans d'autres villes et les Hindous et les Mahométans ont demandé protection au gouvernement.

Le nombre de tués dans l'émeute de lundi s'élève à 16 et celui des blessés à 65.

SUR LE TRAMWAY

Albany, 17. — La cour d'appel vient de décider que l'Interborough Rapid Transit Co. doit respecter son contrat d'une durée de 85 ans prévoyant le tarif de cinq cents pour les lignes des chemins de fer élevés et souterrains.

Ceci met fin aux procès qui ont empêché l'unification des moyens de transport à New-York. On ne pense pas que l'affaire puisse être soumise à des juridictions en dehors de l'Etat.

LE DO-X

Rio de Janeiro, 17.—L'hydravion 'Do-X" fera à la fin de la semaine prochaine un voyage d'agrément de Rio de Janeiro à New-York, après une inspection générale en cale sèche exigée par son récent vol transatlantique.

Il sera commandé par M. Paul Bemer, un de ses constructeurs, et un Américain, M. Clarence Schildhauer sera un des trois pilotes. Le capitaine Friedrich Christiansen qui avait commandé l'hydravion lors de sa traversée de l'Atlantique, s'est embarqué dimanche pour l'Allemagne.

Il y aura seulement 40 passagers à bord et le voyage prendra deux jours de plus que par la compagnie 'Pan-American Airways".

INCIDENT DE FRONTIERE

Paris, 17. — Dernièrement, MM. Alphonse Georges, 40 ans, et Eugène Furst, 41 ans, demeurant tous deux à La Wanzenau, étaient en train de pêcher sur une barque dans le Rhin.

L'embarcation ayant été poussée par les eaux vers la rive droite du Rhin, ils se trouvaient à 40 mètres du bord allemand, lorsque soudain un douanier allemand tira trois coups de revolver sur les deux pêcheurs français.

M. Georges fut atteint en pleine poitrine et eut le poumon droit perforé. M. Furst ayant réussi à ramener la barque sur la rive française, M. Georges fut transporté à l'hôpital de Strasbourg où il décéda peu après.

La gendarmerie de Schiltigheim ainsi que la police spéciale de Strasbourg ont ouvert une enquête sur cet incident.

SOMMAIRE

Deuxième page
Feuilleton
Dans nos paroisses
Troisième page
Nouvelles de Québec
Quatrième page
Editorial
Cinquième page
Nouvelles diverses
Sixième page
Nouvelles maritimes
Dans nos théâtres
Septième page
Nouvelles de Lévis
Huitième page
La vie sociale
Neuvième page
Chez les ouvriers
Dixième page
Les experts du plan Young en conférence
Onzième page
R.-B. Bennett recule devant l'opinion publique
Douzième page
Nouvelles diverses
Treizième page
Nouvelles des centres ruraux
Quatorzième et 15e pages
Radio
Seizième page
Finance
Dix-septième page
Page féminine quotidienne
Dix-huitième et 19e pages
Sport
Vingtième et 21e pages
Petites annonces classées
Vingt-unième page
Naissances et décès
Vingt-deuxième page
Nouvelles générales

JUGEMENT DE GIROUX AU PALAIS

Résumé des notes du juge Fitzpatrick qui a trouvé Giroux coupable de parjure et l'a condamné aujourd'hui à dix-huit mois de prison — Une grave offense commise par le condamné.

En condamnant, aujourd'hui, Emile Giroux, de Beauport, à dix-huit mois de prison, après que ce dernier eut été trouvé coupable de parjure, M. le juge Arthur Fitzpatrick, de la cour des Sessions de la Paix, dit: "Vu la gravité de l'accusation portée contre l'inculpé, j'ai étudié cette cause, avec un soin particulier. Devant la justice, pauvres comme riches, gens d'une position sociale élevée et gens d'une position sociale plus humble, tous doivent être traités également. J'ai mis de côté la position sociale des parties, en cette cause. J'ai suivi, avec le plus grand soin, les débats, lors de l'audition. J'ai écouté les témoignages attentivement et aussi j'ai observé les témoins."

Le juge rappelle qu'il incombait à la Couronne d'établir qu'Emile Giroux a fait des déclarations fausses et qu'il avait, ce faisant le dessin de tromper la Justice. Le principal de la preuve de la Couronne consista dans le témoignage de M. le Major Braun Langelier. Il ressort de son témoignage, corroboré par les témoingages de M. le capitaine Lavoie et de M. le notaire Alleyn, que M. le major Braun Langelier passa la majeure partie de la semaine du 25 juillet 1930, à sa résidence d'été au Portage. Il a été rouvé par des représentants de la Cie de Téléphone de la région de la Rivière-du-Loup que le major Braun Langelier n'était pas, à Québec, le 25 juillet 1930, pour où Emile Giroux affirma être allé livrer impunément des liqueurs alcooliques au Club de Réforme de Québec, sous les regards de M. le Major Braun Langelier. Dans son témoignage le Major Langelier, a déclaré énergiquement qu'il n'a jamais été membre du Club de Réforme de Québec et qu'il n'a pas mis les pieds au Club de Réforme de Québec dans la semaine du 25 juillet 1930, ou semaine qui précéda les élections fédérales. Entre le mardi et le vendredi de cette semaine-là, c'est-à-dire dans le laps de temps où Giroux affirme avoir fait sa livraison de boisson sous les yeux du Major Langelier, au Club de Réforme, de Québec, le major Langelier,—c'est ce qui ressort des témoignages de Langelier et du Capitaine Lavoie, deux témoins dont rien, au do sier, n'affecte la véracité ou l'honnêteté—n'était pas à Québec.

La Couronne a essayé, en outre, de prouver qu'Emile Giroux se rendit coupable de suroordination de témoins. Elle a assigné, dans ce but, des témoins, parmi lesquels Thibault et Viel qui eurent déjà maille à partir avec la Justice et Hains, apparemment désireux de reprendre sa place à la Commissions des Liqueurs.

Mais il y a un témoignage qui mérite d'être considéré sérieusement: celui de Mme Hains,. Mme Hains est venue déclarer, sous serment devant cette Cour, qu'elle a entendu Emile Giroux, demander à son mari de l'aider à se venger du Major Braum Langelier.

M. le juge Fitzpatrick rappelle qu'Emile Giroux, a son procès, a répété les mêmes accusations contre le Major Langelier. "Il faut", dit le juge, "considérer ce témoignage d'Emile Giroux, dans son entier. C'est un témoignage qui fait preuve d'animus contre le parti libéral et ses organisateurs".

M. le juge Fitzpatrick analyse minutieusement le témoignage de Giroux et celui de Pichette, un témoin de la défense. Il y trouve maintes contradictions, que ce soit Giroux qui se contredise lui-même ou Giroux qui est contredit par Pichette.

Entr'autres, choses,Giroux affirma n'avoir jamais eu rien à faire avec Pichette et il est prouvé que Giroux a donné à Pichette plus de $200. pour le commerce de contrebande.

A un endroit, Giroux affirme que son commerce de boissons alcooliques ne s'exerçait qu'en haute mer et, à un autre endroit, le même Giroux, interrogé sur la manière dont lui et ses associés disposaient de cette boisson, dit-il "On la vendait, n'importe où, à tous ceux qui en avaient besoin". A un endroit, Giroux déclare: "Azarie Piuze était mon seul associé". un autre endroit, Giroux parle de ses autres associés.

Giroux affirme qu'au Club de Reforme de Québec, c'est le gardien de ce club, M. Boisvert, qui ouvrit la porte à lui, Giroux, et à Pichette. Là-dessus, Pichette, sous serment, dit qu'en pénétrant au Club de Réforme de Québec, lui et Giroux, ils ne virent qu'un seul homme, le major Langelier.

"Giroux et Pichette", dit le juge, "sont les deux témoins les plus importants de la Défense".

"Tout le témoignage de Giroux", dit encore M. le juge Fitzpatrick, "suinte la mauvaise foi. C'est une attaque contre le parti libéral et l'administration de la Commission des Liqueurs de Québec. Ce témoignage d'Emile Giroux est rempli de contradictions et de réticences. Est-il raisonnable alors de croire que le major Braun Langelier a fait ce dont Giroux l'accuse. Quant au témoignage de Pichette, c'est un témoignage qui n'a pas le poids de celui de M. le capitaine Lavoie, un homme au-dessus de tout soupçon.

Le juge mentionne aussi les témoignages de membres du Club de Réforme de Québec, M. l'avocat Ovide Myrand, C.R., M. Laliberté, du gardien de ce club, M. Boisvert, qui allèrent ou qui furent, tous les jours et tous les soirs, au Club de Réforme de Québec où ils préparaient des listes dans la semaine du 25 juillet 1930, et qui n'y ont jamais vu Emile Giroux.

"Il n'y a pas d'autre conclusion pour moi", termine le juge, "que celle de la culpabilité de Giroux".

Emile Giroux est donc condamné à dix-huit mois de prison.

Au civil, M. le major Langelier, qui réclame de Giroux des dommages, au montant de $10,000 est représenté par Me Fernand Choquette, C.R.

La Cour d'Appel a rendu un jugement favorable au major Langelier, mais la cause est portée à la Cour Suprême.

Au Criminel, dans le procès Giroux, au terme duquel M. le juge Fitzpatrick a rendu son jugement d'aujourd'hui, la Couronne était représentée par Me Valmore Bienvenue, C.R.

PREMIER BAL PRIVE A LA COUR DE LONDRES DEPUIS DIX-NEUF ANS

Londres, 17.—(A. P.)—Le premier bal privé qu'on ait vu au palais de Buckingham depuis 19 ans, avec la présence du roi et de la reine, eut lieu hier soir. Leurs Majestés furent le centre d'une masse de danseurs dans la salle des bals d'état cramoisie, blanche et or, où évoluaient les belles dames gantées de chevreau blanc et les messieurs en tenue de cour avec la culotte courte. Le roi portait l'uniforme de colonel du régiment des Black Watch et la reine une robe de chiffon couleur ivoire, sertie de perles et de diamants. Tous deux donnèrent le signal du bal en menant le cotillon.

LA RECOLTE DU BLE DE LA SAISON

Les provinces de l'Ouest sont encore indécises au sujet du plan à adopter pour l'écoulement de la récolte de blé — Les Premiers Ministres de ces provinces en communications avec M. Bennett.

Régina, 17.—(P. C.)—Indécis quant au plan formel à adopter pour l'écoulement de la récolte de blé dans l'Ouest durant la campagne 1931-32, les trois premiers ministres de la Prairie attendaient aujourd'hui le mot d'Ottawa qui résoudrait peut-être la question. Après avoir siégé toute la journée hier les trois premiers firent télégraphiquement à M. Bennett certaines contre-propositions touchant sa proposition de créer une "trading corporation" interprovinciale pour louer les élévateurs des wheat pools provinciaux afin d'écouler la récolte de cette année. Aujourd'hui ils attendaient sa réponse.

On est sans détails sur les contre propositions faites. On sait que la proposition Bennett, faite en réponse aux trois premiers ministres qui demandaient la création d'une commission fédérale des grains, était que John-I. Farland, gérant général de l'agence centrale des ventes du pool, devint gérant de la "Trading Corp'n" proposée.

Calgary, 17.—(P. C.)—Le principe de la vente en coopération a été approuvé dans une résolution votée ici hier soir par les délégués à la réunion spéciale du Wheat Pool albertain. Aux termes de cette résolution le malheur a éprouvé les opérations coopératives ces mois derniers, mais le principe de celles-ci reste absolument sain. Les délégués ont déploré tout ce qui se faisait pour revenir au système en vigueur avant la création des grandes coopératives du grain.

LA SITUATION EST TENDUE A VERA CRUZ

Mexico, 17 —(A.P.)—Les journaux reçoivent d'Orrizaba, Vera Cruz, la nouvelle que des parents ont retiré leurs enfants des écoles publiques pour protester contre les conférences ordonnées dans les écoles par le ministère de l'Instruction publique de Vera Cruz. On prétendait expliquer et justifier dans ces conférences la récente loi antireligieuse promulguée dans cet état.

L'abbé Rafael Soto, prêtre de Jalapa, capitale de l'état, a télégraphié hier à la seconde cour de district de Vera Cruz (ville), de dandant l'émission d'un bref d'injonction motivé, disait-il, par une menace d'enlèvement. Des individus suspects rôdaient autour de sa maison, et il craignait pour sa liberté et sa vie.

Le tribunal lui répondit en émettant télégraphiquement une injonction temporaire contre l'"appréhension" et en requérant la police de mettre cette injonction en vigueur. Depuis plusieurs semaines la situation est tendue à Vera Cruz entre catholiques et partisans de la nouvelle loi.

AU CAMP DE BISLEY

Camp de Bisley, Angl., 17. — (Par T.-T. Champion, de la C. P.)— De faibles marges ont empêché les Canadiens de se placer au premier rang dans les principaux concours du tournoi impérial de tir jusqu'à présent, mais l'excellence constante de leur tir n'en vaudra pas moins de fort bons résultats pour eux.

La chose n'est pas encore officiellement annoncée, mais le sergent J.-H. Regan, de Victoria, C.-B., et le lieut. Desmond Burke, d'Ottawa, paraissent sûrs de se classer premier et second dans le "Grand Aggregate", le principal des concours "combinés" de Bisley. Une victoire canadienne dans ce concours ferait d'autant mieux dans le paysage que le trophée qui récompense le vainqueur fut offert par la Canada Rifle Ass'n en 1877.

UN MOYEN DE RENVOYER DES ADVERSAIRES

M. Onésime Gagnon, propose d'amender la loi de la Commission du Service Civil de façon à enlever à celle-ci toute juridiction sur le service extérieur fédéral — En même temps, il veut que les courriers ruraux soient considérés comme fonctionnaires.

Ottawa, 17 (Par Georges Léveillé) Evidemment, la Commission du Service Civil empêche les conservateurs d'en agir à leur guise avec les employés civils.

Malgré les guillotinades en grand, pratiquées depuis qu'ils sont au pouvoir, les conservateurs n'ont pu satisfaire tous ceux qui veulent émarger au budget.

C'est pour cela, sans doute, que M. Onésime Gagnon, député de Dorchester, vient de donner avis qu'il présentera lundi un projet de loi pour modifier la loi du service civil. D'après la nouvelle loi tout le service extérieur serait enlevé à la juridiction de la commission. C'est-à-dire que tous les employés qui travaillent pour le gouvernement, en dehors d'Ottawa, ne dépendraient plus que du ministre et des députés.

De plus, chaque fois qu'il s'agirait d'une promotion, la commission devrait consulter le ministre intéressé et, s'il y avait désaccord, la question serait référée au conseil des ministres. Toutes les positions de techniciens et de professionnels dépendraient uniquement du ministre. De même, toutes les questions de renvoi dépendraient exclusivement du titulaire du ministère duquel relève l'employé.

Il y a aussi un autre projet de M. Gagnon pour amender la loi des postes. D'après la loi actuelle, celui qui a un contrat de courrier rural n'est pas considéré comme fonctionnaire civil. Il ne tombe donc pas sous la coupe du ministre ou du député s'il se rend coupable de ce que l'on a convenu d'appeler partisannerie politique et qui consiste tout simplement à ne pas partager les opinions des dieux de l'heure. De même, celui qui contracte pour le courrier rural deviendrait fonctionnaire public et serait à la merci du député s'il s'occupait de politique.

Le gouvernement vient de faire inscrire une résolution au feuilleton de la chambre pour autoriser un prêt de $10,000,000 à la commission du port de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, dont tous les édifices publics ont été rasées par l'incendie il y a quelqu s jours.

EXPOSITION DE NOS ARTS DOMESTIQUES

L'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, présidera cette exposition qui aura lieu au Manoir Richelieu, à La Malbaie, le 27 juillet — La Canada Steamship Lines coopère avec le Ministère de l'Agriculture.

L'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, a bien voulu accepter de présider, le 27 courant, à la Malbaie l'ouverture de l'exposition vente des Arts domestiques au Manoir Richelieu.

M. Bériau, directeur de l'Ecole des Arts Domestiques, en nous annonçant cette nouvelle ce matin, a déclaré que la Canada Steamship Lines, qui coopère avec le ministère de l'Agriculture dans l'organisation de cette exposition des meilleurs travaux des élèves de l'école des Arts domestiques, se prépare à faire une grandiose démonstration.

La puissante compagnie, en plus d'annoncer l'exposition dans toutes les principales revues du Canada et des Etats-Unis, a publié aussi des annonces dans tous les journaux du Canada.

Des coupes sont été données par l'honorable M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province par l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, et par O.-A. Bérisu, en sa qualité de président de l'Association des chimistes professionnels. Ces coupes seront attribuées aux meilleurs travaux exposés au Manoir.

L'ouverture de l'exposition aura lieu à 2 heures et les membres des cercles des fermières sont invitées à visiter l'exposition.

UN SUCCES



Les deux aviateurs hongrois, capitaine Georges Endrés et Alexander Magyar qui viennent d'accomplir une envolée de Havre de Grace en Hongrie. Ils ont manqué de quatorze milles seulement le but de leur voyage aérien, Budapest, capitale de la Hongrie.

LES BANDITS ONT RECOURS A LA SCIENCE

Quatre jeunes bandits qui tremblaient en commettant un vol à main armée protégèrent leur fuite à travers New-York à l'aide de bombes qui produisirent une opaque fumée — Ils réussirent à s'enfuir.

New-York, 17 (Spécial) — Quatre jeunes bandits, fuyant la scène d'un coup de main auquel ils venaient de participer ont protégé leur fuite en laissant s'échapper de leur auto un nuage de fumée opaque.

Les bandits entrèrent dans le garage et dans les bureaux de l'Interboro News Company à Jamaica Plains et ils ordonnèrent aux employés de se placer le long du mur et de lever les mains. Pendant que trois des bandits tenaient les employés en respect sous la menace de leurs revolvers, le quatrième râfla tout l'argent qu'il put trouver, soit une somme de $1600. Les jeunes bandits tremblaient visiblement, ont dit les employés après le départ de quatre hommes. Celui qui ramassait l'argent tremblait tellement que ses dents s'entrechoquaient et qu'il dût mettre un mouchoir dans sa bouche pour arrêter le bruit que cela faisait. Quand l'argent fut ramassé, les quatre bandits coururent à un sedan qui se trouvait à la porte et prirent la fuite. Vincent McCullough, un mécanicien du garage sauta alors dans son auto et partit à la poursuite des bandits. Il se rapprochait sensiblement de l'auto en fuite quant tout à coup un nuage très dense de fumée bleue s'échappa de l'auto. Cette fumée provenait d'un tuyau qui sortait de la caroserie mais la fumée ne venait pas du tuyau d'échappement des gaz du moteur. La fumée emplit bientôt la rue, empêchant toute poursuite et McCullough abandonna la chasse aux bandits.

C'est la première fois dans l'histoire du crime que les bandits se servent de cette fumée pour protéger leur fuite. La police a commencé une enquête.

MILLIERS DE TRUITES

Lowell, Mass., 17 — La police de Dracut recherche un pêcheur qui n'est pas satisfait d'une pêche ordinaire, mais qui doit prendre 10,000 truites avant de croire qu'il fit un bon travail pour une nuit. Malheureusement pour ce pêcheur, il pratique son art, à l'étang d'élevage des poissons du Lowell Sportsmen's Club et le gouvernement fédéral, qui protège ces étangs, s'efforce aussi de le trouver.

Le chef Carville de Dracut visita cet endroit à 3 heures hier matin. Les lumières étaient mises et les 30,000 truites se divertissaient dans leurs trois étangs d'élevage. Plus tard hier matin, les autorités du Club avertirent le chef Carville que quelqu'un avait brisé toutes les lumières et avait volé un tiers des truites qui s'y trouvaient.

On croit que les poissons furent emportés dans des grands bidons. Un vol de la sorte, selon la police et les directeurs du club, aurait certainement été prémidité. On s'attend à une enquête du gouvernement fédéral.

GRANGE INCENDIE

Une grange de Ste-Foy, dont on n'a pu encore retracer le propriétaire, a été complètement détruite par un incendie hier soir. Un pauvre hère est allé se livrer lui-même à la justice et a raconté comment il avait lui-même accidentellement mis le feu. C'est en voulant allumer sa pipe, dit-il, qu'il se brûla les doigts et échappa l'allumette enflammée dans le foin sec. Le feu se propagea avec une vitesse effroyable et, quelques instants plus tard, il ne restait plus rien de la grange. On croit que la police ne fera pas de "misère" à ce vagabond, qui semble de bonne foi et est par avance très miséreux...

AL. ZAMORA PRESIDENT EN ESPAGNE

Il semble bien que le chef du gouvernement provisoire Espagnol va devenir président de la république pour cinq ans — Les troubles continuent dans la nouvelle république — Les Cortès organisent leurs comités au Parlement.

Madrid, 17. (Spécial) — Niceto Alcala Zamora semble maintenant assuré d'obtenir la présidence de la république pour cinq ans. Après un dîner donné par les membres du gouvernement en l'honneur de sénor Basteiro, président des Cortès, le ministre des finances Prieto a annoncé qu'il espérait que sénor Zamora sera élu président de la république espagnole. Il est entendu que la question de la présidence fut discutée et que le président provisoire a reçu l'appui des membres du gouvernement, qui sont les chefs des différents partis qui composent actuellement les Cortès.

En attendant, les troubles continuent en Espagne. Des ouvriers chômeurs, affamés, ont fait brûler un édifice dans la ville de Cama, près de Séville. Senor Prieto a annoncé que des secours immédiats seront donnés à 150,000 sans-travail sous forme de travaux publics. Le ministre des finances a aussi annoncé que le gouvernement allait entreprendre immédiatement la tâche de stabiliser le peseta. Ce sera le premier problème soumis aux Cortès.

Les Cortès, composés en grande partie de novices en politique, a commencé l'organisation des comités et l'étude des créances. Il y a eu beaucoup de confusion lors des premières séances. Les chefs de partis, incertains des députés, ont passé leur temps à faire le tour de la Chambre pour essayer de raccoler des partisans. Salvador de Madariaga, ambassadeur à Washington, qui a été élu l'un des quatre vice-présidents de la Chambre, a déclaré, hier, qu'il partirait pour l'Espagne en août pour participer à la composition de la nouvelle constitution espagnole. C'est la première fois en Espagne qu'un ambassadeur est élu membre du Parlement. Anciennement, on considérait cela comme incompatible avec les fonctions d'ambassadeur. M. de Madariaga, qui est ambassadeur à Washington, a déclaré qu'il n'avait pas du tout l'intention de résigner son poste comme tel et qu'il reprendrait l'exercice de ses fonctions dès son retour. La plupart du travail qu'exigera la compilation des nouvelles lois se fera durant l'été et tout sera terminé pour la fin du mois d'août. Quand cela sera terminé, M. de Madariaga retournera à Washington. M. de Madariaga a déclaré qu'il croyait que la constitution de son pays ressemblerait probablement à celle de la France.

DES FEMMES PARLENT DE CONCUSSION

Elles comparaissent au procès de quatorze avocats accusés d'avoir donné de l'argent à J.-C. Weston, alors qu'il était procureur de la cour féminine—Ces femmes avaient comparu devant cette cour.

New-York, 17. (Spécial). — Un grand nombre de femmes qui comparurent autrefois devant la cour des femmes ont raconté leurs histoires devant le commissaire enquêteur Clarence-J. Shearn, au procès de quatorze avocats accusés d'avoir donné de l'argent à John-C. Weston, durant son terme d'office comme procureur de la cour féminine.

Les principaux témoins ont été mesdames Mary Packenham, Nina Artska, Joséphine Olsen et Mlle S. Johnson. Mme Olsen a déclaré, dans son témoignage, que Robert-J. Fitzsimmons lui a demandé $500.00 en lui disant que la grande partie de cette somme était pour les officiers qui l'avaient arrêtée. Mme Del Bono, qui avait rendu témoignage la veille et qui avait raconté l'histoire de ses cinq arrestations, a passé la plupart de son temps dans la boîte aux témoins pour être transquestionnée par Stanley-C. Fowler, avocat de Abraham Karp. Son témoignage avait affecté aussi Emmanuel Bush, un autre avocat qui subit en ce moment son procès.

Mme Packenham, dont le témoignage était aussi contre Karp, a rapporté à la cour ses déclarations à Philip W. Haberman, l'un des avocats conseils dans l'enquête. Mme Packenham a dit que Karp lui avait demandé $800.00 parce qu'il avait besoin de cet argent pour désintéresser les officiers. Puis elle changea son témoignage et elle déclara qu'elle s'était trompée et que ce n'était pas Karp qui lui avait demandé cet argent.

Mlle Johnson a raconté comment l'avocat Bush obtint l'ajournement de la cause que lui avait faite un officier. Bush se rendit en cour et déclara au juge que Mlle Johnson ne pouvait pas subir son procès maintenant parce qu'elle était malade. Mlle Johnson déclara qu'elle n'était pas malade à ce moment-là.

Robert H. Elder, avocat de Bush, s'objecta à cette partie du témoignage de Mlle Johnson parce que cela n'était pas allégué dans la déclaration.

L'histoire de Mme Artska fut des plus intéressantes. La femme raconta comment elle retint les services de Mark Alter, un autre avocat actuellement impliqué dans cette enquête. Alter lui déclara qu'il prendrait sa cause pour $250.00. Elle le paya. Le matin du procès, il lui demanda encore $100.00 qu'elle paya immédiatement. Alter ne lui a pas déclaré ce qu'il voulait faire avec ce nouveau montant.

Mlle Olsen donna $500.00 à Abraham Treibitz qui déclara que ce montant était pour les officiers. Elle donna en plus à l'avocat un chèque signé en blanc et elle découvrit plus tard que son avocat avait rempli ce chèque pour un montant de $1,080.

PARTI TRAVAILLISTE SEMBLABLE A CELUI DE MACDONALD AU PAYS

Winnipeg, 17. (P. C.) — La formation d'un parti travailliste canadien sur le modèle du parti travailliste anglais a été saluée comme chose possible à l'ouverture de la convention travailliste ici aujourd'hui. On dit que les groupements travaillistes de l'Est sont favorables au recrutement d'un parti de ce nom dans tout le Canada.

W.-E. Small, secrétaire du parti travailliste indépendant, dit qu'on a télégraphié de Montréal, Toronto, Hamilton et ailleurs dans l'Est qu'on était favorable à un parti couvrant tout le Canada, bien qu'on fût au regret de ne pouvoir assister à la convention de Winnipeg. Les provinces de l'Ouest y sont représentées.

UNE FEMME GREVISTE A PAWTUCKET

Ann Burlack, organisatrice communiste, âgée de 25 ans, a été arrêtée à la suite de ses activités durant les grèves de Central Falls et de Pawtucket — Les autorités veulent la déporter en Pologne d'où elle vient.

Providence, 17 (Spécial) — Ann Burlack, organisatrice communiste, âgée de 25 ans, a été arrêtée à Pawtucket par les officiers fédéraux qui veulent entreprendre immédiatement des procédures pour la faire déporter en Pologne. C'est à la suite de ses activités communistes durant les grèves de Central Falls et de Pawtucket que les autorités ont décidé l'extradition de Mlle Burlack.

Peu de temps après l'arrestation de la femme, Israel Praeger, qui fait partie du bureau international pour la défense du travail, a affirmé qu'il existait un certificat de naissance qui prouvera que Mlle Burlack est née dans l'état de la Pennsylvanie et il ri de l'idée que sa protégée pouvait être déportée. Il prétend qu'elle est citoyenne américaine de par sa naissance. Mlle Burlack fut, immédiatement après son arrestation, confiée à l'inspecteur de police Clarke de Providence et les autorités de l'Immigration commenceront immédiatement les procédures en cour de justice. Quand elle fut arrêtée, la jeune fille se préparait à partir en automobile et elle refusa de se rendre aux ordres des policiers. Il fallut la prendre de force et elle accusa ensuite la police de l'avoir enlevée.

Un autre organisateur communiste, Manuel Perry, fut aussi arrêté et conduit devant le lieutenant George-W. Robbins, commissaire de l'Immigration. Ce dernier ordonna à Perry de se tenir loin de la zone de la grève et il le relâcha ensuite. Mlle Burlack a été admise à caution en attendant son procès.

A L'ILE-AUX-GRUES

La paroisse de l'Ile aux Grues célébrera demain le centenaire de sa fondation. A cette occasion une messe sera chantée à dix heures (heure solaire). Le sermon de circonstance sera prononcé par Mgr Wilfrid Lebon. Un joli programme musical sera exécuté pendant cette cérémonie. Après la messe tous les paroissiens seront conviés à un dîner de famille. Dans l'après-midi on dévoilera une pierre commémorative à Mgr Baillargeon. Au cours de cette cérémonie Mgr J.-H. Paré, curé de Montmagny prononcera une allocution de circonstance. Le soir il y aura feu d'artifice et réjouissances publiques.

LE CINEMA

Londres, 17. (A. P.) — Une décision de la plus grande importance pour les propriétaires de cinémas a été rendue aujourd'hui par les tribunaux anglais. Par elle Miss Millie Orpen, appelée "common informer" en vertu de la loi, se voit adjuger $15,000 dans son procès contre le Capitol, qu'elle accusait d'avoir violé la loi de clôture dominicale.

La décision fut rendue en vertu d'une "blue law" remontant à 1781 d'après laquelle n'importe qui peut poursuivre un théâtre opérant le dimanche. L'action ainsi intenté n'en est qu'une parmi plusieurs autres, intentées contre des théâtres par des partisans du nouveau projet de loi dominicale. Dans le cas du Capitol le tribunal a accordé un sursis d'exécution.

ON ATTEND BRUENING EN FRANCE

Les experts anglais, français et américains reprendront leurs pourparlers demain, après l'arrivée du Chancelier allemand et de M. Curtius — On ira discuter à Londres ensuite.

Paris, 17. (A.P.)—Négociateurs anglais, français et américains ont fignolé aujourd'hui certains détails du plan qu'ils avaient élaboré hier pour aider financièrement l'Allemagne. Ils attendent pour reprendre les pourparlers l'arrivée à Paris de MM. Bruening et Curtius, attendus demain.

Le communiqué officiel dit simplement que la situation financière de l'Allemagne a fait le sujet des discussions aujourd'hui. On n'y dit rien au sujet de la conférence de lundi à Londres, mais il y a lieu de douter que celle-ci commence au temps annoncé.

On croit savoir que les Français veulent une entente ferme avec les hommes d'état allemands avant d'aller à Londres. Or, il n'est pas probable qu'il y ait suffisamment de temps pour une réunion générale des négociateurs allemands, français, anglais et américains ici avant lundi. On sait à Londres que le gouvernement français n'a accepté de prendre part à la conférence dans cette ville qu'à la condition d'une entente préalable avec les Allemands à Paris.

Paris, 17. (A.P.) — Un porte-parole de M. Laval a déclaré ce soir que la conférence des représentants de sept puissances, qui devait s'ouvrir lundi à Londres, pourrait bien être ajournée par suite des négociations franco-allemandes qui commencent demain.

Paris 17.—M. Stimson, M. Henderson, ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, M. Briand et M. Walter Edge, ambassadeur des Etats-Unis à Paris ont de nouveau conféré avec M. Laval.

M. Henderson et les autres se sont particulièrement occupés de la situation en Allemagne et qu'ils désirent vivement arriver à une décision rapide au sujet des nombreux projets ayant pour objet d'apporter un concours financier à l'Allemagne.

La France, dit-on, est toujours prête à participer à l'aide financière en faveur de l'Allemagne pourvu que cette dernière nation se soumette aux conditions énoncées par les représentants français à la récente entrevue avec le Dr Hans Luther, président de la Reichsbank.

La France estime qu'au pacte du Rhin devrait s'ajouter un "Locarno de l'Est'l par lequel l'Allemagne s'engagerait à respecter la frontière polonaise actuelle et aussi à ne pas essayer de supprimer à son profit le couloir de Dantzig qui donne à la Pologne accès à la mer.

Au chapitre du désarmement on a proposé que l'Allemagne reprenne en considération son programme pour la construction de "croiseurs de poche". On croit que le croiseur de 23,000 tonnes dont le Parlement français a autorisé la construction pourrait devenir un facteur de rechandage dans les négociations aussi bien avec l'Italie qu'avec l'Allemagne.

Londres, 17.—Les experts ont pour mission de réconcilier les divergences de vues sur les réparations en nature et les autres questions techniques que le moratoire du président Hoover a créées. Ils s'efforcent d'aplanir la voie économique du monde.

La réunion de la commission a été provoquée par les concessions mutuellement accordées dans la conférence entre les Etats-Unis et la France quand le plan Hoover a été discuté pour la première fois.

Quoique résultant du plan Hoover il n'y a à cette réunion qu'une participation académique de la part des Etats-Unis. Le plus gros de l'ouvrage incombera à la France, à la Grande-Bretagne, à l'Italie au Japon, et à a Belgique.

Il est dans le devoir des experts de déterminer les besoins des différentes nations en rapport avec le plan Hoover afin de mettre immédiatement le moratoire en vigueur.

LA BEAUHARNOIS ET LES ELECTIONS

Ottawa, 17.—(P.C.)—La compagnie Beauharnois et son président, M. Sweezey, ont souscrit à peu près un million à des fonds électoraux, d'après les dépositions faites aujourd'hui devant la commission parlementaire d'enquête. Une forte souscription fut donnée par M. Sweezey lui-même pour le parti libéral. La compagnie elle-même a pu souscrire une centaine de mille dollars au fonds du parti.

Une somme de $125,000 en bons de la victoire fut remise à John Aird, jr, de Toronto, pour le parti conservateur en Ontario, a déclaré M. Sweezey. La compagnie souscrivit $30,000 au fonds du parti conservateur dans le Québec. Une souscription légère fut faite au fonds du parti libéral dans l'Ontario, ainsi qu'au fonds du parti conservateur fédéral.

M. Aird a déclaré que les $125,000 qui, au dire de M. Sweezey, devaient aller au fonds conservateur de l'Ontario, étaient pour lui et qu'il les garda. C'était en paiement d'avis donnés par lui à M. Sweezey.

AUMONIER

La Société générale d'Hospitalisation, fondée le printemps dernier, aura son premier aumônier dans la personne de Mgr C.-N. Gariépy, nommé à ce poste par Mgr le Vicaire capitulaire de Québec,

DANS NOS PAROISSES

Belvédère

Grands-messes

Samedi, 18 6.30. Pour le repos de l'âme de Mlle Edith Roy, recommandée par L.-E. Leblond ; 7.30. En action de grâce aux SS. Martyrs, recommandée par L.-E. Leblond.

St-Jean-Baptiste

Pèlerinage

Cette année encore les paroissiens de St-Jean-Baptiste se dirigeront en groupe vers le sanctuaire si fréquenté de tous temps, Ste-Anne-de-Beaupré. C'est maintenant pour les paroissiens du faubourg une tradition que ce pèlerinage à Ste-Anne, le départ s'effectuera comme de coutume à la station de la rue St-Paul. Les billets se vendent 0.75 cents pour les adultes. La réduction pour les enfants est de 0.35. Le prix en est de quarante 0.40 cents. De plus ces billets ont l'avantage d'être valides pour toute la journée.

Saint-Joseph

SAMEDI:

6 h 15, grand'messe pour feu Elzéar Bédard, recommandée par les dames de la Ste-Famille.

7.00 am. Grand'messe pour la famille de M. Severin Blouin.

Aux prières

Dame Germaine Matte, épouse de feu Léop. Cauchon, décédée le 8 juillet à l'âge de 26 ans.

Feu Jos. Lessard, épouse de dame Florida Verret, décédé subitement le 9 juillet à l'âge de 56 ans.

Saint-Malo

Samedi

7.30 p. m.: Neuvaine à Sainte-Anne.

Saint-Sauveur

Au Cap-de--la-Madeleine

Ce soir, à 7 h. 30, à l'église paroissiale, se continuera le triduum préparatoire au pèlerinage de dimanche prochain au Cap-de-la-Madeleine, et immédiatement après l'exercice de ce soir il y aura une séance de confessions pour tous les fidèles. L'assistance d'hier soir est une preuve évidente que ce pèlerinage ne le cèdera en rien à ceux organisés par les Pères Oblats de notre paroisse, depuis un grand nombre d'années.

En pique-nique

Les vieillards et les orphelins de notre orphelinat, sont allés en pique-nique hier, au parc de Ste-Pétronille, I. O. Plusieurs citoyens de la ville avaient mis à leur disposition des camions et des automobiles pour les transporter au bateau et les ramener hier soir.

Grand'messes

Demain, à l'église paroissiale:

6 h. 15, pour Arthur Paquet, recommandée par les employés du gouvernement, département des incendies.

7 h. et 7 h. 45, pour les âmes, avec l'argent du tronc.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

St-Damase

Décès

Le cinq courant est décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec M. Patrice Gamache à l'âge de trente ans après quelque mois de maladie et de souffrance. Il a été inhumé le sept.

Portait la croix M. Arsène Gamache.

Menait le corbillard M. Philias St-Amant.

Portaient le cercueil MM. Amédé Lord, Napoléon Gamache, Ernest Lebel, Herménégilde.

Le service fut chanté par notre curé M. l'abbé Louis Bonnenfant.

Un grand nombre de parents et amis assistaient aux imposantes funérailles.

MM. Thomas Caouette, Auguste Dubé ; Donat Lizotte, Marius Ouellet et M. Ouellette, Alphonse Anctil, Charles Gagnon et Mme Gagnon, M. et Mme Philias Gagnon, Jos. Ouellette, Eraze Anctil, Maria Anctil, M. et Mme Willie Anctil, M. et Mme Alfred Anctil, tous de Tourville. M. et Mme Jean Thibault-de St-Aubert; Mlles Simonne, Irène, et Bernadette Chouinard de St-Pamphile; les belles-sœurs du défunt, Mme Jos. Vaillancourt, M. François Chouinard, beau-père; Jean-Baptiste Gamache, Edouard Gamache de Elgin Road; Adolphe Touchette, Mme Georges St-Pierre de Tourville et bien d'autres dont les noms nous échappent.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Imposantes funérailles

Nous apprenons avec regret la mort de M. Gustave Pelletier âgé de trente trois ans, décédé à l'hôpital le neuf courant et a été inhumé le onze.

Portait la croix M. Elzéar Pelletier.

Le corbillard était conduit par M. Jean-Baptiste Gaudreault, fils.

Portaient le cercueil MM. Saluste Pelletier, Léon Pelletier, Omer Pelletierk Jos. Picard, se cousins.

Le service fut chanté par notre curé M. l'abbé Louis Bonnenfant.

L'orgue fut touché par Mme Thoma Laponte Le chant fut rendu par la chorale féminine.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte outre son épouse et sept enfants. Nos meilleures sympathies à la famille éprouvée.

Vie sociale

Le quinze courant notre bon curé M. l'abbé Louis Bonnenfant s'est absenté pour aller assister aux Quarante heures à St-Aubert.

Mme Wilfrid Moreau, de Nashua, N.-H., est venue faire une promenade dans sa famille et elle est de retour.

Mlle Yvonne Morin après avoir passé quelque temps à Québec est de passage dans sa famille.

La semaine dernière Mlle Adrienne Bélanger est allée passer la semaine à St-Jean-Port-Joli chez des parents.

La semaine dernière Mme Charles Gagnon, de Tourville, et sa fille Irène étaient de passage parmi nous.

Mme Vve Auguste Pellerin est allée passer quelques jours chez sa fille à Ste-Anne de la Pocatière.

Mlle Adrienne Mercier, de Trois-Saumons, est venue passer une semaine chez sn grand-père M. Auguste Gamache.

Saint-Quentin

Va et vient

—M. Conrad Dubé est allé en visite chez ses parents à Edmundston.

—Mlles Cécile Gagnon et Bertha Pelletier sont allées à Campbellton afin de passer leurs examens d'institutrices.

—Mlle Joséphine Pelletier est partie pour aller demeurer à Metis-Beach.

—M. le dentiste Nadeau était dans notre paroisse ces jours derniers, par affaires.

—Mlle Jeanne Lauzier, étudiante garde-malade à Québec est actuellement en vacances chez ses parents, M. et Mme Elisée Lauzier.

—Mlle Jeanne Garant est partie pour Québec, où elle a l'intention de suivre des cours de garde-malade.

—M. Damase Côté de l'Isle-Verte est venu ici par affaires.

—M. et Mme Donat Roy, ainsi que leurs enfants, sont allés passer quelques jours à Petit-Métis.

—Mlles Jeanne et Laurette Theriault, de Saint-Paul de la Croix sont venues chez des parents et amis.

—Mlle A. Paige, de Kedgewick, était l'invitée de son oncle, M. Jos. Paige, ces jours derniers.

Portneuf village

Belle fête

Dimanche dernier le 12 juillet, le Révérend Père Ange-Albert, franciscain, récemment élevé à la dignité du sacerdoce chantait une grand'messe dans sa paroisse d'autrefois. Le Rév. Père est le fils de feu M. et Mme Odilon Paradis, de Portneuf Station.

Le Rév. Père Ange-Albert était assisté à l'autel des RR. Pères Franciscains, confrères du célébrant.

Le sermon decirconstance fut donné par le Rév. Père Supérieur du monastère qui expliqua avec onction le mystère et la grandeur du sacerdoce et montra les rapprochements entre le rôle de N.-S. Jésus-Christ et celui du prêtre. Dans un magnifique parallèle l'orateur établit les rapports entre le sacerdoce du ciel et celui de la terre.

Il y eut après la messe, banquet de famille gracieusement servi chez Mme Nap. Paradis, tante du nouveau franciscain, auquel assistaient les frères et sœurs, oncles et tantes, cousins et cousines du Rév. Père Ange-Albert.

Ce n'est que tard dans l'après-midi que se clôtura cette belle fête de famille qui a gravé au coeur de tous les assistants des émotions profondes et impérissables.

Nos meilleurs voeux au nouveau ministre du Seigneur.

En vacances

Tous nos nombreux étudiants et étudiantes des différentes maisons d'éducation sont actuellement en vacances pour y jouir de deux mois de repos bien mérité.

Parmi nos étudiants, M. Antonio Marcotte, fénissant au Séminaire se destine à la prêtrise et entrera au Grand Séminaire en septembre prochain.

Un autre finissant au collège de Lévis, M. Maurice Groleau, entrera en septembbre à l'Université pour l'étude de la médecine.

M. André Lefebvre, E.E.M., a subi avec succès ses baccalauréats de 2ème année de médecine.

A tous avec nos félicitations, nous souhaitons santé et succès.

Au couvent

Six jeunes filles du couvent de Portneuf se sont présentées au Bureau des Examinateurs pour obtenir leur brevet d'enseignement. Nous leurs souhaitons plein succès.

Notes sociales

M. l'abbé Auclair, curé de Vilmontel, (Abitibi), était, ces jeurs derniers, en promenade chez son beau-frère, M. J. Goulet.

—M. l'abbé Cyrille Fournier, curé de St-Basile passe la semaine chez sa soeur Mme Edmond Paradis.

—M. l'abbé Emile Marcotte, était dernièrement chez ses parents, M. et Mme Armand Marcotte.

—M. l'abbé Leclerc, de Québec, était de passage dernièrement chez M. Gaudiose Fournier.

—La Révérende Sr St.-Henri, des SS. de la Providence, a passé une quinzaine chez sa mère Mme Henri Tessier.

—M. et Mme Arsène Léveillé et leur jeune fille, Mlle Catherine, ainsi que Mme Louis Gignac étaient, dimanche dernier, en promenade chez M. l'abbé Gignac, curé de St-Ephrem de Beauce.

—M. le Dr Maurice Hudon était dimanche dernier, dans sa famille aux Trois-Saumons.

—M. et Mme Dr Ratté, sont de retour de leur voyage de noces aux Montagnes Blanches.

—M. Olivier Delisle, de Neuville, visitait dernièrement son frère M. Siméon Delisle.

—M. et Mme Arsène Babin et leur jeune fille, Mlle Lucette ainsi que Mlle Albertine Labranche, de Montréal, étaient, ces jours derniers, chez M. Delavoie Frenette.

—M. et Mme Elzéar Lépine, de Québec, visitaient leur nombreux parents, dimanche dernier.

—M. et Mme Alphonse Paquin et leur famille, occupe actuellement leur maison d'été dans le haut du village.

—M. et Mme Léger Sanchagrin, des Trois-Rivières, étaient à Portneuf, dimanche dernier chez Mme Napoléon Paradis.

M. et Mme Ephrrem Marcotte, des Grondines rendaient visite, dimanche dernier, à leur soeur, Mme Gédéon Marcotte.

—Mlle Gabrielle Bouchard, de Sherbrooke passe les vacances chez M. J.-H. Lefebvre.

—M. Alphonse Gignac, de Montréal, était ces jours-ci, à Portneuf, à l'occasion du mariage de sa soeur, Mme (Dr) Ratté.

—Mlle Clotilde Belleau est actuellement en promenande chez sa soeur à Capuskissing, Ont.

—M. René Tessier ainsi que M. René Frenette sont de retour d'une huitaine passée dans la Gaspésie.

M. et Mme Armand Desaulniers, de Québec ainsi que M. et Mme Henri Blagdon, de Montréal, sont actuellement chez leur mère, Mme Auguste Blagdon.

—M. et Mme Daniel Richard, de St-Eloi-des-Mines, sont actuellement chez leurs parents, M. et Mme Henri Tessier.

—Mme Philippe Vachon est de retour d'un séjour de 3 semaines à Montréal chez ses parents.

—Deux fillettes de M. Geo. Morissette, de Montréal, Jacqueline et Rita Morissette, passent les vacances chezz leur oncle, M. Ernest Morissette.

—Mme Pierre Beauchesne, ainsi que M. et Mme Ovide Hunot, de Montréal, étaient dernièrement chez M. Olivier Paquin.

—M. Nap. Audet, a passé une huitaine à Montréal, chez des parents.

—M. et Mme Henri Frenette, de Montréal, visitaient ces dimanches-ci leurs parents M. et Mme Télesphore Frenette.

—Mlle M. Lemay, ainsi que Mlle M. Arcand, de Québec, sont actuellement en promenade chez M. Alphonse Lemay.

—Mlle Régina Pagé, des Ecureuils était, la semaine dernière, chez son cousin M. Roméo Leclerc.

—M. et Mme Jos. Chevalier, de Montréal, sont actuellement chez leurs parents, M. et Mme Georges Hardy.

—Mlle Marie-Jeanne Grenier des Trois-Rivières, a passé une huitaine à Portneuf dernièrement.

—Mesdemoiselles Bazin et Plamondon, occupent actuellement leur maison d'été à Portneuf.

—M. Jos. Fournier, de Beaupré, était dernièrement chez son père, M. Siméon Fournier.

M. Ste-Foy Lockwell de Québec ainsi que son frère, M. René Lockwell, étaient ces jours derniers chez leur tante, Mme Nap. Paradis.

—Mlle M. Auclair a passé une huitaine chez son beau-frère M. J. Goulet.

—Mme Alfred Légaré, de Québec, a passé une quinzaine chez son frère M. Alf. Leclerc.

—M. et Mme Isidore Marcotte, étaient dernièrement en promenade à Grondines chez M. et Mme Laganière.

Sûre

pour les yeux des enfants et des grandes personnes

Depuis 1895, les mamans du monde entier se servent de la *Murine* pour leurs yeux et pour ceux de leurs enfants. Cette lotion inoffensive débarrasse les yeux des écoliers de la poussière de craie et soulage la tension oculaire causée par l'excès d'étude. Servez-vous-en tous les jours pour vous garder les yeux nets, clairs et pleins de santé.

MURINE POUR VOS YEUX

L'a pris avant l'enfantement



"Je me suis sentie plus forte"

"J'AI commencé à prendre le Composé Végétal avant l'enfantement, car j'étais très faible. "Je me suis sentie plus forte après l'avoir pris. Je dormais mieux et pouvais faire mon ouvrage.

"J'ai pris le Composé Végétal onze ans, par intervalles, quand j'en sentais le besoin et je le recommande." Mme Emily Schindel, Renown, Sask.

Ceci n'est qu'une des milliers de lettres, louant et recommandant ce remède simple et domestique, aux femmes qui ont besoin d'un tonique.

COMPOSÉ VÉGÉTAL DE Lydia E. Pinkham

Six différentes confitures dans cette collection de premier prix

"Toutes faites avec CERTO"

"IL Y AVAIT six diverses espèces de confitures dans la collection qui a rapporté le premier prix à l'Exposition de cette année. Toutes et chacune de ces confitures étaient faites avec Certo!", écrit Mme D. Carlyle.

* * * * *

Pourquoi ne tirez-vous pas parti du procédé Certo—cette méthode moderne et facile de faire les confitures et gelées parfaites dans le tiers du temps requis par le vieux procédé de la longue ébullition? Avec Certo, la substance ne manque jamais de prendre — la courte ébullition retient toute la délicieuse saveur des fruits—pas d'échec —pas de gaspillage. Certo garantit une étonnante variété de confitures et de gelées délicieuses provenant de tout fruit frais ou en conserve et de tout jus de fruits, et cela, *tous les mois de l'année.*

Recettes délicieuses

Presque 100 recettes expérimentées à la maison, prises dans le livret de recettes Certo, placé sous l'étiquette de toute bouteille de Certo, sont une vraie mine de renseignements touchant la confection de la confiture et de la gelée. Si les instructions sont suivies exactement, vous pourrez faire usage pratiquement de tous les fruits disponibles aujourd'hui, y compris les délicieuses variétés qui *jamais auparavant ne faisaient de gelée.*

CERTO

—Est de la pectine de fruits.
—La substance extraite de fruits gelant naturellement.
—Réduit en gelée le jus qui se serait perdu en ébullition par l'ancienne méthode de longue ébullition.
—Fait 50% plus de confiture ou de gelée à un moindre coût par boca!.
—Epargne les deux tiers du temps. Epargne la saveur du fruit. Epargne la couleur du fruit.

Si quelque problème touchant la confiture ou la gelée vous rend perplexe, ou si vous désirez quelque information en quoi que ce soit, écrivez à Domestic Science Department, General Foods Limited, Cobourg, Ontario.





CERTO

Fabrication canadienne E-F-31

L'insecticide le moins cher à employer

Essayé au laboratoire—Super-force

FLY-TOX

Il en faut moins pour tuer—la mort la plus sûre, la plus rapide des mouches, maringouins, coquerelles, punaises, fourmis, mites

Le plus populaire par tout l'univers

Fabriqué au Canada par la
CANADA REX SPRAY CO., LIMITED, BRIGHTON, ONT.

RHUM St-JAMES



LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

DANS DU THÉ
DANS DU LAIT
EN GROG
EN PUNCH
est
de temps *immémorial*
recommandé
par
les Médecins
et utilisé
dans les familles
contre :
GRIPPE,
RHUME,
BRONCHITES &
REFROIDISSEMENTS

Délicieux pour parfumer et relever crèmes, gâteaux puddings, compotes, etc.

St-JAMES, ce prestigieux pays des Antilles, est le lieu d'origine des *Jus RHUMS DU MONDE.*



MAYONNAISE KRAFT

Kitchen Fresh

QUELLE surprise agréable que cette mayonnaise d'une recette nouvelle, avec sa fraîche saveur de mayonnaise authentique. Une saveur qui se mêle mieux aux fruits . . . qui donne un meilleur goût aux légumes.

Et, ce qui vaut mieux encore, cette mayonnaise supérieure *ne se gâte pas.* Elle est faite suivant un procédé tenu secret qui la conserve bonne pendant des semaines.

Essayez-la aujourd'hui. Vous l'aimerez tout de suite. Le pot de 8 onces se vend régulièrement 25 sous. Votre épicier en tient ou peut s'en procurer.

Faite au Canada par les fabricants des
FROMAGE KRAFT—VELVEETA
SAUCE A SALADES KRAFT

Aubaine de Souliers Blancs



Solde de lignes échantillons en Dongola, Veau, Canvas blancs. Tous les talons et tous les genres: Pump, courroies, lacées. Pointures 2½ à 7 mais non dans chaque ligne Valeur de 3.00 à $ 5.00 Pour ne pas faire de réserve. Prix de débarras..... **1.99**

Messieurs, Lisez bien ceci



Un choix de souliers d'hommes, en veau noir Goodyear. Semelles de cuir et talons avec platine en acier. Tous les points de 5 à 10..... **2.95, 3.95 et 4.95**

Pour garçons, pointures 1 à 5. **1.99 et 2.49**

BOTTINES DE TRAVAIL



Aubaine dans des bonnes bottines jaunes, semelles de cuir ou Panco de (préférence). Valeur de $3.95. Pointure 6 à 11. Prix spécial... **1.99**

BEAU SOULIER POUR ENFANTS

SOULIER pour Filles et Enfants

Très bon petit Soulier de cuir verni avec courroie et boucle, semelles épaisses et talonsc aoutchouc. Pointures 11 à 2 8 à 10½..... **1.49 et 1.29**



On accepte les commandes par malle moyennant 15 cents pour les frais.

Notre magasin restera ouvert jusqu'à 8 heures p.m. vendredi soir.

JOS. PLAMONDON Enr.

110 ST-JOSEPH - - QUEBEC

FEUILLETON DU "SOLEIL"

L'INTRUSE

Par MARCEL IDIERS

Reproduction autorisée seulement pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

No 9

Françoise ne répond pas. Elle est bien trop émue pour répondre quoi que ce soit ; mais la vieille dame, qui a pris son silence pour un acquiescement, s'empresse d'ajouter, heureuse de ne plus avoir à se cacher :

—Je voudrais tant avoir de ses nouvelles. Mais il n'écrit pas. Vous savez pourquoi pourquoi, n'est-ce pas? Vous avez entendu mon mari, l'autre jour ?

Françoise incline la tête.

—Depuis que je le sais là-bas, ma pauvre petite, poursuit Mme Guillon, je ne vis plus. Je ne sais pas ce que je donnerais pour avoir une lettre de lui, quelques lignes. Si encore j'étais sûre qu'il n'est pas malade, mais rien. C'est triste !...

—S'il le pouvait, prononce lentement la jeune fille, il vous écrirait certainement.

—Je le crois, oui, je le crois, mais en attendant, je souffre, mon enfant ! Je souffre le martyre, si vous saviez !

Françoise se tient à quatre pour ne pas se trahir. Combien elle voudrait rassurer cette mère éplorée, lui crier : "Votre fils est bien portant, madame. Il m'a écrit et il se dit satisfait de son sort." Mais, c'est impossible cela, elle ne doit parler encore.

—Vous ne pouvez pas comprendre, évidemment, poursuit Mme Guillon, toute la tristesse qu'il y a d'être séparé d'un être cher. Votre coeur n'a pas encore aimé : mais quand vous connaîtrez les tendresse profondes que réserve la vie, quand vous serez mariée, que vous aurez un enfant, vous réaliserez alors toute la cruauté qu'il y a à être sans nouvelles de celui qu'on aime, qu'il soit le mari ou le fils, partie intégrante de vous-même, objet de nos constantes préoccupations.

Dans un élan irréfléchi, Françoise a pris dans les siennes les mains tremblantes de la vieille dame.

—Je vous comprends, dit-elle d'une voix sourde.

Mais Mme Guillon secoue la tête.

—Non, fait-elle, vous êtes trop jeune pour comprendre ça, mon enfant. On ne comprend que ce qu'on a éprouvé soi-même.

Françoise n'ose insister. La lettre de Pierre est là, pliée menue dans son corsage. Il lui suffirait d'un geste pour la mettre dans la main de sa mère. Il lui brûle la poitrine, ce papier où court l'écriture de l'absent. Mais elle ne peut pas; ce serait compromettre la réussite de son oeuvre, et cette réuissite, elle la veut aussi complète que possible.

VIII

Depuis plusieurs jours, on n'a pas vu Robert à Bois-de-Roc. Mme Guillon a dit à Françoise que son neveu était très occupé par les arrérages qu'il faut aller toucher chez les fermiers, lesquels ne s'acquittent pas toujours à la première sommation ; mais Françoise n'en croit rien. Elle sait bien où est Robert...

Il est à Paris, et point n'est besoin d'être sorcier pour deviner qu'il y est allé, sur la prière de sa tante, pour essayer d'obtenir de vive voix les renseignements que Mme Guillon s'est vu refuser par écrit, à la filiale de la **Gabonnaise**, rue Royale.

Mme Guillon, qui a commandé l'auto pour trois heures, témoigne d'une hâte fébrile. Elle va, vient, dans la calme maison, distribuant des ordres au hasard, enlève et remet son manteau, et demande pour la sixième fois à Françoise de la prévenir dès que le chauffeur sera arrivé.

—Je n'ai pas une minute à perdre, explique-t-elle.

Et comme Françoise fait mine de s'étonner, elle ajoute :

—J'ai des courses par-dessus la tête ; jamais je ne serai revenue pour le dîner. Quelle heure est-il?... Vous ne savez pas?

—Trois heures moins dix, madame.

—Trois heures moins dix!... La pendule retarde peut-être?

Françoise propose :

—Voulez-vous que je demande au maître d'hôtel?

—Si vous voulez...

Jean à qui sa maîtresse a fait la même question cinq minutes avant, répond avec humeur que la pendule va comme toujours. Elle ne varie jamais d'une seconde... C'est l'heure de l'Observatoire.

Françoise n'a pas besoin de rapporter cette déclaration, voici le chauffeur Antoine et son intrépide grimpeuse. Mme Guillon se hâte vers la voiture.

—A tout à l'heure, Françoise.

—Au revoir, madame...

—Elle va le chercher à la gare, fait une voix derrière la jeune femme.

Françoise reconnaît Marie.

—Oui? dit-elle.

—Ben, son neveu... Il a télégraphié ce matin de Paris...

Françoise s'en doutait, parbleu... Mais il n'y a encore que Marie pour tout savoir. On jurerait qu'elle a lu le télégramme de Robert.

—Et Monsieur, questionne Marie, comment qu'il va? Paraît qu'il a passé une mauvaise nuit...

Allons, elle sait cela aussi. Rien ne lui échappe à cette Marie.

—Pas très bien, fait Françoise à qui la familiarité croissante de la femme de chambre ne plaît que tout juste. Il est très accablé depuis deux jours.

—Rapport à leur dispute, sans doute?

Françoise esquisse un geste d'ignorance. Elle ne savait pas qu'ils..., enfin que M. et Mme Guillon avaient eu une explication.

—J'appelle ça une dispute, et une raide! dit Marie d'un air scandalisé. Et toujours pour le même motif, vous pensez, Madame se mange les sangs d'être sans nouvelles de Monsieur Pierre... Elle voulait être là-bas, où il est. Lui, il lui a défendu... Moi, je serais elle, j'écrirais quand même.. Vous pas?

—Peut-être...

—Qu'est-ce qu'elle risque? Elle n'a qu'à pas lui montrer la réponse... Madame écoute trop Monsieur... C'est vrai ça!...

Françoise aime mieux ne pas entendre la suite. Aussi bien, la sonnette de M. Guillon vient de lancer un appel prolongé..

—Il est impatient quand il a sa crise, s'apitoie Marie. Vous devez en savoir quelque chose...

Mais déjà Françoise s'est évadée et accourt au chevet du malade qui l'accueille en grommelant.

Pourquoi reste-t-elle en bas à bavarder avec les domestiques? Il n'aime pas du tout ces façons-là...

La jeune femme baissa la tête.

—Dois-je vous répéter que vous êtes ici pour me soigner, dit sèchement Albert Guillon, et pas du tout pour vous occuper du ménage et de la maison?

"Avez-vous téléphoné au docteur Ricart?

—Oui, monsieur. Il...

—Quand viendra-t-il?

—Il n'était pas chez lui... On lui fera la commission dès qu'il rentrera.

—Toujours la même chose, soupira le malade avec accablement. Si vous aviez téléphoné quand on vous l'a dit, vous l'auriez trouvé. Il ne sort jamais avant deux heures...

Françoise n'osa pas répondre que Mme Guillon ne lui avait transmis l'ordre de son mari qu'à deux heures et demie.

Le valet de pied les interrompit. Le docteur Ricart demandait si Monsieur pouvait le recevoir.

—Qu'il entre! fit le malade.

Et comme la jeune femme faisait mine de se retirer:

—Restez, mademoiselle, dit-il. Je tiens à ce que vous soyiez là quand le docteur m'examine.

Le docteur était un homme d'aspect débonnaire. Il salua son malade et s'inclina cérémonieusement devant Françoise.

Pas fameuse, cette mine-là, mademoiselle, remarqua-t-il en menaçant plaisamment la jeune femme du doigt. Nous ne prenons pas assez l'air, sans doute

"Nous ne mangeons pas très bien, peut-être. Il faut manger, beaucoup manger, à votre âge. Rien de meilleur

"Et notre malade, poursuivit-il en se tournant vers Albert Guillon, lequel commençait à s'impatienter, est-il mieux ? Comment avons-nous passé la nuit ?

—Très mal, gémit le vieillard.

—Vous avez donné du véronal, mademoiselle ?

—Oui, monsieur dix gouttes, comme vous aviez ordonné.

—Vous pouvez en donner vingt. Voyons la température

Françoise s'empressa d'aller chercher le thermomètre.

—Elle est charmante, glissa le docteur à Albert Guillon, vous ne trouvez pas ? Rudement jolie

—Si vous voulez

—Fichtre ! Vous êtes difficile. Elle est tout simplement ravissante, cette petite et si j'avais seulement quinze ans de moins

—Vous la demanderiez en mariage, sans doute ? railla Albert Guillon.

—Mais parfaitement et tout de suite encore.

Le malade haussa les épaules d'un air de pitié profonde.

—Et ça se croit un homme de bon sens, bougonna-t-il. Vous ne serez jamais sérieux, docteur vous m'effrayez positivement.

Françoise revenait. Elle passa le thermomètre au médecin.

Ensuite, celui-ci rédigea une ordonnance et la remit à Françoise en lui faisant mille recommandations.

—Ce qu'il faut surtout éviter, dit-il à mi-voix, de façon à n'être pas entendu d'Albert Guillon, ce sont les émotions. Faites l'impossible pour lui remonter le moral. Le pouls est excessivement faible, comme vous avez pu le constater.

—Vous le trouvez moins bien ?? interrogea anxieusement la jeune femme.

—Je le trouve très abattu, je ne vous le cache pas. Si vous n'obtenez pas le sommeil, la crise peut devenir aiguë. Vous m'appelleriez aussitôt, n'est-ce pas ? Je lui ferais une piqûre, à moins que vous ne vous en chargiez. Vous feriez cela aussi bien que moi. Je vous laisse la seringue et les ampoules. En cas de syncope, il est urgent de ne pas perdre une minute.

"Voyons un peu cette température, continua-t-il en revenant vers Albert Guillon. 37 allons tout va bien. Une cuillerée de potion toutes les deux heures et, dans deux jours, vous serez sur pied.

"Regardez vous-même, mademoiselle, fit le docteur en tendant le thermomètre à Françoise avec un coup d'oeil significatif.

La jeune femme jeta les yeux sur la colonne de mercure et eut quelque peine à conserver son impassibilité: le thermomètre accusait une absence anormale de température.

—Je vous laisse aux soins de votre aimable infirmière, assurra le docteur Ricard.

Françoise le reconduisit. Le docteur trop souriant l'exaspérait. Quand elle vit la porte se refermer sur ses talons, elle ne put s'empêcher de pousser un soupir de soulagement.

Mme Guillon ne tarda pas à rentrer : Robert l'accompagnait.

—Le docteur est-il venu ? demanda-t-elle à Françoise, tandis qu'elle se débarrassait de son manteau et de son chapeau.

La jeune femme répondit affirmativement et résuma en peu de mots ce que lui avait dit le docteur Ricart ; mais il lui parut que Mme Guillon ne l'écoutait qu'assez distraitement. Au demeurant, elle semblait fort accablé.

—Avez-vous un moment ? fit-elle brusquement. Je désirerais vous parler.

Françoise acquiesça.

—Venez par ici, lui dit la vieille dame en désignant le petit salon. Vous irez rejoindre mon mari tout de suite après

Très intriguée, Françoise la suivit.

Mme Guillon commença par fermer à clef la porte du petit salon ; puis revenant à Françoise, elle lui prit les mains dans un geste de douloureux abandon. Des larmes jaillirent de ses yeux.

—J'ai des nouvelles, dit-elle

Françoise tressaillit. Elle questionna haletante :

—Des nouvelles de votre fils ?

Oui de mon fils

La jeune femme étouffa un cri.

—Il est malade, dit-elle. On vous a dit qu'il était malade ?

Elle risquait de se trahir : mais peu lui importait cete minute. Elle ne pensait qu'à une chose : Mme Guillon avait des nouvelles de Pierre, et elle lui annonçait cela en pleurant.

Mme Guillon secoua la tête. Elle était beaucoup trop émue elle-même pour faire attention au trouble de la jeune femme.

—Je ne sais pas s'il est malade, fit-elle avec effort. J'ai appris seulement qu'il avait quitté la Société qui l'avait engagé.

Françoise sursauta.

—Quand ça ? dit-elle.

—Dès son arrivée là-bas. Vous pensez si je suis inquiète. Ah ! cette femme, cette femme qui l'a changé ainsi, lui qui était si sérieux, si travailleur !

Les yeux obstinément fixés sur les rosaces du tapis, Françoise ne broncha pas.

—Et dire, poursuivit la mère d'une voix douloureuse, que, s'il ne l'avait pas rencontrée, cette intrigante, cette poupée frivole qui l'a si bien détourné de nous et de son travail, je l'aurais là, à mes côtés. Il se serait marié raisonnablement, nous aurions deux enfants au lieu d'un et, peut-être, des bambins joyeux pour égayer la maison.

"Tenez, c'est de cela que mon mari se meurt. Et mon fils ne sera pas là pour lui fermer les yeux !

Pâle, les lèvres un peu serrées, la jeune infirmière gardait toujours son attitude figée.

(A suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

50e ANNEE—No 167 QUEBEC, VENDREDI 17 JUILLET 1931 EDITION QUOTIDIENNE—PRIX : DEUX CENTINS

Chez Nous

Dans un article précédent, nous disions, à propos de la campagne du retour à la terre, que "la vie des agriculteurs était plus heureuse que celle des ouvriers des villes."

Cet article ayant été traduit et reproduit dans un journal anglais, un compatriote anglo-canadien de Montréal nous écrit : "Si, dans votre enthousiasme, vous décidiez de rechercher cette vie que vous considérez plus heureuse que celle des villes, laissez-le-moi savoir et j'y contribuerai moi-même... Mais si vous n'en décidez pas ainsi, de grâce, ne soyez pas assez insensé pour la recommander aux autres. S'il était vrai que le lot des cultivateurs fût meilleur que celui des travailleurs de la cité, il n'y aurait pas assez de place pour loger tout le monde à la campagne."

En voici encore un qui nous dit, quand nous prêchons le retour à la terre : "Allez-y vous-même !" Mon Dieu, nous voudrions bien, mais le rédacteur de ces lignes n'a jamais labouré, ni hersé, ni fauché, ni moissonné, ni soigné les bestiaux, ni bûché du bois de chauffage. Issu d'une lignée de cultivateurs, il fut dirigé par les auteurs de ses jours vers une autre destinée, et il serait bien embarrassé de savoir comment s'y prendre pour faire pousser de l'avoine. Aussi notre correspondant anglais a-t-il beau jeu, quand il lui conseille d'essayer lui-même la "vie plus heureuse".

Mais là n'est pas la question. Il ne s'agit pas d'obliger à la culture tous ceux qui prêchent la reprise des travaux du sol, mais bien de déterminer une foule de déracinés malheureux à retourner à leur charrue. Quand nous comparons la tristesse de certains foyers de ville, où l'homme n'a pas travaillé depuis des mois et où les enfants souffrent de la faim ou sont au crochet de la charité publique, nous n'hésitons pas à dire qu'il vaudrait mieux, pour eux, pour leur bonheur, de retourner à la ferme.

Si notre ami qui nous traite d'insensé peut nous démontrer qu'il vaut mieux chômer et avoir faim en ville que de travailler dur, mais de manger, à la campagne, nous l'approuverons. D'ici là, nous restons solides sur nos positions.

AU KIWANIS

Le kiwanien B. Ramsay a été chargé de l'organisation de la fête annuelle offerte chaque année aux enfants qui passent l'été au camp de l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire. Le programme élaboré par le kiwanien Ramsay est très intéressant et les enfants s'amuseront ferme aujourd'hui.

CHEZ LES DENTISTES

Du 3 au 8 août prochain, aura lieu, à Paris, un congrès international des dentistes. L'Université Laval va être représentée, à ce congrès, par un de ses professeurs, M. le docteur S. Gaudreau.

M. le docteur Gaudreau et madame Gaudreau s'embarqueront demain sur l'"Empress of Britain".

SUR LA TERRASSE

Avec la permission du Lt. Col. J.-P.-U. Archambault, DSO., MC., le commandant du régiment, la musique du Royal 22e Régiment jouera le programme suivant sur la terrace Dufferin ce soir (vendredi) de 8.00 à 10.00 hrs.

1. Marche, Nulli Secundus, O'Neill.
2. Petite Suite de Concert — Coleride-Taylor
   (1) Sonnet d'amour.
   (2) Demande et réponse.
   (3) Caprice de Nanette.
3. (a) Valse, Las Golondrinas, Valverde
   (b) Entracte, Le Papillon, Bendix
4. Ouverture, La Reine d'un Jour, Adam
5. Fantaisie sur des chansons américaine — Chambers

Intermission

6. Duett pour deux cornets — Les Echos d'Alpin, Herfurth — Solistes : les musiciens McKie et Bellemere
7. Sélection, La Bohème, Puccini
8. deux numéros de la suite — Sigurd Jorsalfar Grieg
   (1) Vorspiel
   (2) Marche homage.

O Canada, Dieu Sauve le Roi.

Directeur: le capitaine Chas. O'Neil, chef de musique, Royal 22e Régiment.

TEMPÉRATURE



Toronto, 17. — (P.C.) — Averses et orages se sont produits dans les Maritimes, et il y en a eu aussi dans les autres provinces, bien que le temps y eût été généralement beau. Il a fait plus chaud que la normale dans l'Ontario.

PRONOSTICS

Ottawa et Haut St-Laurent : Vents modérés; beau et chaud avec quelques orages.

Bas St-Laurent : Vents modérés; beau et chaud avec quelques orages.

Golfe et Côte Nord : Vents modérés temps partiellement couvert et frais.

Maritimes : Vents modérés du nord-est devenant variables samedi; temps en partie couvert et modérément chaud.

M. LONERGAN FERA LES TRAVAUX

M. Adélard Deslauriers abandonne son contrat pour le creusage du canal, où seront posés les tuyaux de raccordement au futur réservoir — Les ouvriers syndiqués opposés à la baisse des salaires — Une réunion des propriétaires.

De nouvelles difficultés ont surgi dans le cours de l'après-midi d'hier, en rapport avec le travaux d'excavation que la ville fait faire sur les Plaines d'Abraham pour les raccordements au réservoir projeté de 30,000,000 de gallons. M. Adélard Deslauriers qui avait pris le contrat à $10. le pied linéaire et qui avait commencé à l'exécuter, a annoncé qu'en raison des nouvelles conditions que l'on posait, il se voyait dans l'obligation d'y renoncer.

La ville n'a pas d'autre alternative, maintenant, que de donner le contrat à un autre entrepreneur, M. Miles Lonergan, le plus bas soumissionnaire à $11.41 après M. Deslauriers. Une séance toute spéciale du comité administratif est convoquée pour ce soir avant le conseil à 7 h 30 pour régulariser tout cela, M. Miles Lonergan, a-t-on appris, s'engageant à faire les travaux, non pas à la pelle mécanique, mais à la pelle manuelle. A la suite de la décision de M. Deslauriers de ne pas continuer davantage avec son contrat, il y a eu, hier après-midi, vers 5 heures, à l'hôtel de ville, une conférence entre le maire Lavigueur, Mes J.-E. Chapleau et Elysée Thériault, les deux aviseurs légaux de la Cité, l'échevin Arthur Drolet, M. J.-A. Tremblay, ingénieur du département de l'aqueduc de la ville et MM. Adélard Deslauriers et Miles Lonergan

On a vu par ce que nous avons publié hier, ce qui s'est passé le matin, sur les chantiers où les chômeurs sont allés manifester de nouveau. A la suite d'une entente avec l'échevin Arthur Drolet, il paraissait convenu que M. Deslauriers pourrait donner de l'ouvrage à 80 hommes divisés en deux équipes de 40 hommes chacune et de plus, que la pelle mécanique, cause de tout le trouble, disparaîtrait pour être remplacée par la pelle manuelle et que les ouvriers seraient payés 40 cents de l'heure. L'on croyait avoir contourné les difficultés, lorsqu'hier après-midi M. Deslauriers avisa le maire qu'il ne pouvait, dans ces conditions, continuer les travaux, expliquant de nouveau qu'en soumissionnant à $10 le pied linéaire, il avait toujours compris que les excavations devaient être faites à la pelle mécanique. Autrement, on l'obligeait à remplir son contrat à perte et M. Deslauriers ajoutait : "Pour donner satisfaction aux ouvriers, je suis prêt à abandonner mon contrat en faveur d'un autre entrepreneur".

A la suite de cette déclaration, M. Miles Lonergan laissait voir au maire qu'il pouvait faire les travaux au prix de $11.41 et qu'il en informait officiellement la ville dans une lettre.

Ce soir, il ne devait pas y avoir de séance du conseil, encore moins de réunion du comité cet après-midi, mais à la suite des derniers développements, le maire a aussitôt convoqué le comité administratif et le conseil afin qu'il n'y ait pas d'autre retard. Ce soir, l'on prendra donc connaissance des deux lettres de MM. Deslauriers et Lonergan, mais dans l'intervalle, les travaux ne sont pas arrêtés; ils

(Suite à la page 12, 3e col.)

VISITEUSE FRANCAISE DISTINGUEE

Le comité québecois du Livre Français a le plaisir de recevoir mademoiselle Marguerite-Josephte Bertrand, secrétaire générale du comité du Livre Français—Mlle Bertrand félicite le comité local du beau travail accompli — Perspectives d'avenir.

Le comité québecois du Livre français dont on connait tout le zèle pour la survivance et la propagande de notre langue en terre d'Amérique, avait le plaisir de recevoir récemment la visite d'une distinguée Française dans la personne de mademoiselle Marguerite-Josephte Bertrand, fille d'un ancien académicien, auteur de plusieurs ouvrages, renommés, Joseph Bertrand, et secrétaire générale du comité du Livre Français, à Paris.

Comme on le sait, les activités de ce comité du Livre Français, qui a des branches partout en Europe et en Amérique, tendent toutes vers la publication d'un bulletin mentuel dans lequel des plumes expertes signalent les nouvelles prôductions de la littérature française et donnent sur chacune de précieux commentaires pour le lecteur qu'il dirige en même temps avec sûreté et jugement dans le choix des bons livres.

A titre de secrétaire générale du comité du Livre Français, Mlle Bertrand était venue spécialement à New-York, présider à l'inauguration d'un nouveau comité dans la métropole américaine et en avait profité pour jeter les bases de nouvelles branches dans les plus grandes villes des Etats-Unis.

Comme toute véritable Française, Mlle Bertrand n'avait pas voulu cependant passer si près du pays de Champlain sans rendre visite à notre vieille cité, avant de retourner à son pays. C'est qu'elle désirait aussi en même temps y rencontrer la dévouée présidente du comité québecois, Mme

(Suite à la page 12, 6e col.)

MORT TRAGIQUE DE DEUX ENFANTS

UN MEURTRE A STE-FELICITE ?

M. Antonio Arsenault découvre sur la grève, le cadavre d'un homme âgé d'environ 35 ans, portant simplement une combinaison de soie — Il semble que cet inconnu était mort avant de tomber dans l'eau — Un meurtre ou un accident ? — Autopsie du Dr Marois et enquête du Dr Langis.

Ste-Félicité, Matane, 17. — (Spécial). — M. le Dr Albert Marois, médecin légiste de Québec, est arrivé ici aujourd'hui pour tenter d'éclaircir, au moyen d'une autopsie un mystère qui intrigue fortement la population.

Un cultivateur, M. Antonio Arsenault, demeurant entre Ste-Félicité et l'Anse à la Croix, a trouvé hier, sur la grève, le cadavre d'un inconnu. Vers cinq heures, M. Arsenault, se rendant chercher du bois sur le fleuve, vit échoué sur la grève un cadavre. Il s'approcha et constata que l'homme n'était vêtu que d'une combinaison de soie. Il se rendit immédiatement au village et avertit par téléphone le Dr Langis, coroner du district, qui vint immédiatement sur les lieux et procéda à l'examen du cadavre.

A son grand étonnement, le Dr Langis constata que le cadavre n'était pas enflé comme c'est ordinairement le cas dans une noyade et il n'était pas décomposé non plus. Cela semblait indiquer que l'homme était mort quand son cadavre fut jeté à l'eau.

De plus, le cadavre portait des traces de coups à l'œil gauche et sur ce côté du visage. Le coroner Langis assermenta alors un jury pour commencer l'enquête et les jurés décidèrent de faire faire l'autopsie du cadavre avant de procéder à l'enquête.

En attendant le résultat des recherches du Dr Marois, les commentaires vont leur train dans la région. La plupart des gens qui ont vu le cadavre sont convaincus que l'individu était mort avant d'être jeté à l'eau, autrement son estomac aurait absorbé une grande quantité d'eau comme il arrive dans une noyade. Le cadavre serait enflé et décomposé. Rien de cela n'existe et l'absence des vêtements du mort complique encore les choses. Il n'y a rien qui puisse permettre actuellement d'identifier le cadavre. Est-on en présence de la victime d'un accident ou d'un meurtre ?

L'enquête continuera dès que le Dr Marois sera prêt à faire connaître le résultat de l'autopsie.

LE FRANÇAIS

Comme l'an passé et tous les étés, depuis cinq ou six ans, des professeurs ontariens vont suivre des cours de français, cet été, au Couvent de Sillery. Nos visiteurs ontariens arriveront à Québec, aujourd'hui et demain. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue. Ces cours commenceront lundi, le 20, et la série en sera échelonnée jusqu'au 15 août. Ils seront suivis par une soixantaine de professeurs. M. Jeanneret, professeur de français à l'Université de Toronto, sera encore, cette année, avec nos visiteurs, qu'il accompagne ici tous les étés.

Les Québecois sont priés d'adresser la parole en français à ces distingués compatriotes anglo-canadiens qui ne demandent rien autre que converser, en français, avec les gens d'ici.

Les professeurs, au Couvent de Sillery, pour ces cours de français, seront les mêmes que l'an dernier.

LES GARDES-MALADES DE ST-MICHEL

Pendant que de très nombreuses religieuses font partie de l'Association des Gardes-Malades Enrégistrées, seules les diplômées de St-Michel-Archange se voient privées des avantages de cette association.

Nous avons parlé, hier, des démarches qui sont faites actuellement auprès des autorités pour obtenir que les gardes-malades graduées à l'Hôpital St-Michel-Archange aient l'avantage de faire partie de l'Association Canadienne des Gardes-Malades Enrégistrées.

Seules, ces gardes-malades ne peuvent encore faire partie de cette association et elles sont ainsi victimes d'un grave préjudice.

Récemment, deux religieuses des Soeurs de la Charité qui sont en service à l'Hôpital du St-Sacrement ont été proclamées gardes-malades enrégistrées. Elles ne sont pas les seules religieuses qui font partie de l'Association des Gardes-Malades Enregistrées dans cette province. On le verra par la liste que nous donnons ci-près :

Les religieuses qui sont enregistrées dans l'Association des Gardes-malades de la Province de Québec sont les suivantes :

Hôpital du St-Sacrement: Soeur Ste-Isidora, Soeur Ste-Benedicta.

Hôtel-Dieu de St-Joseph, Montréal: Soeurs Maria Lacas, Leroyer, Marie-Louise Allard, Mary-Florentine Campbell, Marie-Marthe Dupuis, Florence Harwood, St-Louis Gonzague, Marie-Rose Rivard, Berthe Vandanuaigne, Jeanne Bernier, Ste-Thérèse.

Hôpital Notre-Dame, Montréal: Soeurs Marie-Flore Bellemare, Giard, Marguerite-M. Lemire, Thérèse Ostiguay, Arzelia Larivière, Marie-Anna Huard, Elsie, Moreau, Mariette Carignan, Emilia Deshaies, Ozine Labrosse, Lucile Ouellet, Irène Papineau, St-Désiré, St-Martial, St-Léon, St-Lucien, St-Vital, Jeanne St-Louis, Jeannette.

Hôpital St-Jean de Dieu : Sœurs Augustine, Léon-Eugène, Louis-Hermine, Jean-François, Charles-Arthur, Hermolais Paquin, Hilaire de Viterbe, Marie-Damase, Albertine Sylvestre, Mathieu, Alphonse Rodriguez, Grégoire de Nysse, Louis Bertrand, Paul-Joseph, Bernard du Rosaire, Marie-Horace, Haétan, Nivard Birchard, Anne de la Croix, Luce Aline, Arsène d'Egypte, Bertille, Charles-Henri, Donat Marie, Dosithie Gauthier, Marie-Alexis de Falconieri, Marie Ludivine, Marie de Cordoue, Marie-Blandine Carpentier, Marie Blanche, Robertine Comtois, Pascal Baylon, Véronique de Juliani, Honoré de Brescia, Jean de Sébaste, Jean-Louis Toupin, Jeanne Leber, Marie-Hyacinthe Lussier, Raphael Marie, Rose Alice, Marie Rebecca, Jean du Sauveur, Jeanne d'Orléans, Jean des Oliviers, Aurélienne, Leonieu Lafrance, Pierre de Véronne, Rose-Thérèse, Aldegonde, Gertrude de Thuringe, Moïse d'Alexandrie, Pierre de la Croix, Raymond de Pennafort, Lazare de Béthanie, Jean Berchmans, Albert de Jérusalem.

Maison Mère de la Providence, Montréal: Soeurs Anselme Mathieu, Alfred de la Providence, Marie Léontine, Amarine de Jésus, François de Sales, Marie-Jean, Marie-Alexandrina, Charles-Albert.

Hôpital St-Paul, Montréal : Soeurs St-Rémi, Beatrice Demers, M.-Anne Dusseault, Albina Guindon, Marie-Louise Tapin, Maria Delâge.

La Crèche D'Youville, Montréal : Soeur Alma Houle, Clara Cousineau, D'Avignon-B. Carmel, Marie-Eva Coderre.

Hôpital Ste-Justine, Montréal : Soeurs Valérie de la Sagesse, Siméon du Sauveur, Marie-Agathe de Jésus, Marie-Thérésa du Carmel, Marie-Thérèse du Divin Coeur, Ste-Albertine, Xavier de Montfort, Berthe du Sacré-Coeur, Marie Amédée de la Présentation, Jean du Divin Coeur, Joseph Marie de l'Eucharistie, Marie Alfred de la Sagesse.

Hôpital Ste-Jeanne-d'Arc : Montréal: Soeurs Marie du Carmel, Marie de Lourdes, Marie Berchmans.

Hôpital St-Jean, St-Jean, Qué.: Soeurs Marie-Rose Lacroix, M.-A. Boisvert, M.-A. Lachapelle, A. Blain.

Hôpital St-Joseph, Trois-Rivières: Sœurs Jean-Baptiste de la Salle, Marie Cephas, Clara, Hilaire d'Aguilée, Marie Elide, Thérèse du St-Sacrement.

Hôpital de la Providence, Montréal-Est: Sœurs Lazare de Jésus, Cléophas-Marie, Marie-Gérard, Jeanne de l'Eucharistie, Madeleine Cloutier, Marie-Dorothée, Alphonse-Marie.

Hôpital Général, St-Vincent-de-Paul, Sherbrooke : Sœurs St-Adeline, Marie-Ange Campbell, Marie-Ange, Chagnon, Chrétien, Judith de Grandpré, Ste Flore de l'Immaculée Conception, Marie-Alice Désilets, Rose-Anna Laroque, Poudrette, St-Marc, Ste-Marie Damase, Antonia Vincent, Ste-Claire d'Assise.

Hôpital du Sacré-Cœur, Cartierville: Sœurs Marcellin, Anne Cécile, Edouard de Cantorbery, Eugène de Milan, François de Girolamo, Georgine, Imelda de Jésus, Jean des Lys, Marcelle Fernand, Céline du Carmel Marie Agathange, Marie-Anselma, Marie-Louise, Pierre Fourrier, Marie-Ephrem, Ephrem de Jésus, Claire du

(Suite à la page 12, 5e col.)

LES SANS-TRAVAIL

Un grand nombre de chômeurs se sont rendus, ce matin, sur la rue des Bernières, où l'entrepreneur des travaux exécutés pour le compte de la ville devait engager une quarantaine d'ouvriers, comme le "Soleil l'avait annoncé hier.

De fait, une quarantaine de ceux qui faisaient partie du groupe des chômeurs furent embauchés par le contremaitre de M. Adélard Deslauriers, et tout s'est passé dans le plus grand calme.

L'un des chômeurs, Georges Emond, prononça un discours, et le reste des chômeurs se dispersa sans faire de trouble.

A STE-ANNE

Le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré exerce, à ce temps-ci de l'année, une attraction plus puissante encore que d'habitude sur les fidèles de tous les points du Canada et des Etats-Unis. Pour la fête prochaine de la grande thaumaturge, le nombre de pèlerins, au sanctuaire, sera — tout l'annonce — des plus imposants. C'est aujourd'hui que commencent à Ste-Anne-de-Beaupré les neuvaines préparatoires à la fête de sainte Anne. L'ouverture en sera faite, à 4 hrs, cet après-midi, pour les pèlerins de langue anglaise : le prédicateur sera le R. P. Schmering, C.SS.R., de New-York. La neuvaine, en langue française, commence à 7 h. 30, ce soir. Elle sera prêchée par le R. P. Giroux, C.SS.R. Chaque matin, à 9 heures, il y aura messe solennelle, en la basilique. Tous les deux soirs, grande procession. Ces exercices sont toujours suivis par des milliers de fidèles.

L'ENQUETE COMMENCERA A SAINT-JEAN

Sir Alexander Gibb, ingénieur anglais, chargé de faire une enquête sur les ports canadiens, est arrivé à Québec hier soir, et a annoncé qu'il va se rendre immédiatement dans les Provinces Maritimes.

Nous annoncions hier, dans nos nouvelles maritimes, l'arrivée au Canada de sir Alexander Gibb, G. B. E., l'expert anglais chargé par le gouvernement canadien de trouver les moyens d'administrer d'une façon plus efficace les ports du pays. Comme nous le disions hier, après voir rencontré à Ottawa le ministre de la marine et M. Hugh Beaver qui doit lui remettre un rapport préliminaire, M. Gibb se rendra à St-Jean, N.-B., puis continuera sa visite dans tous les ports de mer du Dominion.

Sir Alexander Gibb est un grand travailleur si l'on en juge par les paroles prononcées au cours d'une entrevue hier:

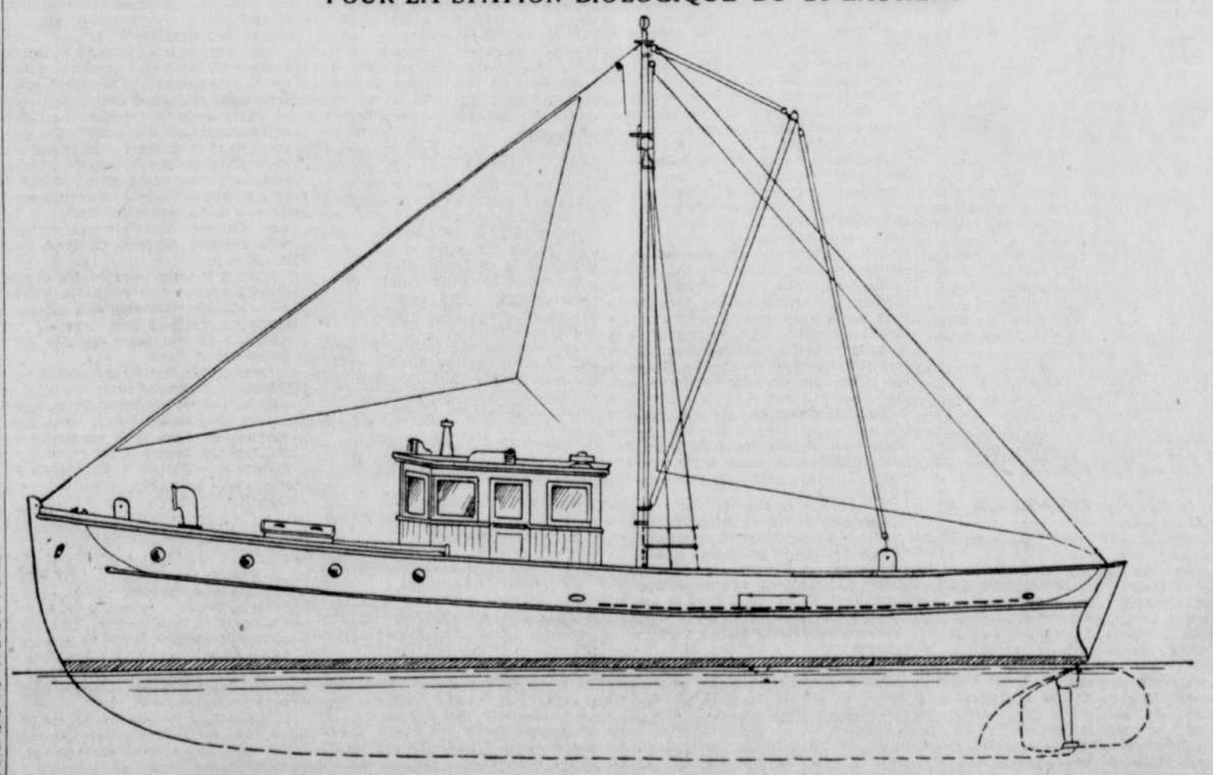
"Ne soyez pas surpris si je ne vous donne pas une bien longue entrevue, car je viens au Canada pour travailler et non pas pour faire des discours. Le travail qui nous a été confié est de la plus haute importance et doit être conduit à bonne fin sans délai. Le Canada, en étant disposé à faire les réformes voulues pour améliorer les conditions dans ses ports, donne l'exemple à bien des pays. Vous avez des facilités incomparables que vous ne voulez pas laisser aller à l'abandon et vous désirez prendre tous les moyens nécessaires pour les rendre utiles. Le temps de la prospérité reviendra prochainement et c'est alors que vous pourrez bénéficier de cette situation".

Voici les grandes lignes du programme qu'aura à remplir l'expert en choses maritimes pendant son séjour au Canada.

Il commencera d'abord par le plus

(Suite à la page 12, 4e col.)

POUR LA STATION BIOLOGIQUE DU ST-LAURENT



Photographie du plan extérieur du navire "Laval" que les autorités universitaires vont faire construire et mettront à la disposition de l'Institut Biologique. Ce navire sera utilisé pour les recherches scientifiques de la Station Biologique du St-Laurent à Trois-Pistoles-sur-Mer.

UN NAVIRE A L'INSTITUT BIOLOGIQUE

Les autorités universitaires ont décidé de faire construire un navire qui servira aux travaux de la Station Biologique du St-Laurent à Trois-Pistoles-sur-Mer — Mgr Fillion lui donne le nom de "Laval".

Le bureau de direction de l'Institut Biologique de l'Université Laval vient de décider de faire construire un navire qu'il mettra à la disposition de la Station Biologique du St-Laurent à Trois-Pistoles-sur-mer pour lui permettre de faire des recherches scientifiques.

Ce navire dont les plans ont été confiés à M. Wm.-H. Hand, un architecte naval de New-Bedford, aura cinquante pieds de longueur par quatorze de largeur. Il aura un tirant d'eau de quatre pieds. Les travaux de construction commenceront dès cet automne aux chantiers Fillion à St-Laurent, Ile d'Orléans.

Mgr Ph.-J. Fillion, P.A., Recteur de l'Université Laval, qui donne la plus grande attention et le plus vif essor à la Station Biologique du St-Laurent a donné à ce navire le nom historique de "Laval".

Ce navire sera pourvu non seulement de tous les appareils modernes pour la récolte du matériel nécessaires aux recherches biologiques mais aussi pour faire des sondages et des études de la température de l'eau. Ce navire sera de construction spéciale et sera divisé en deux parties, la première réservée aux appareils et la seconde pour les quartiers du personnel de la station biologique.

Ce sera un laboratoire flottant moderne qui placera la station biologique de l'Université Laval sur le même pied que les autres stations biologiques.

Dès que le principe de la construction du navire eut été décidé, Mgr Fillion s'adressa à l'Institut océ-

(Suite à la page 12, 2e col.)

AU CAMP DE SAINTE-FOY

Le club Kiwanis de Québec a célébré hier le dizième anniversaire de sa fondation en faisant aux enfants du camp Taschereau, à Ste-Foy, une fête dont ceux-ci se rappeleront longtemps. Tous les clubs Kiwanis de la région, soit environ quarante-quatre, observent cette semaine, la "semaine des garçons". On sait que les kiwaniens se sont spécialisés dans cette oeuvre magnifique qui consiste à s'occuper de la culture physique et intellectuelle des hommes de demain. Les huttes que le club local a construites près de l'hôpital Laval sont un témoignage tangiole de son activité et du dévouement de ses membres. Il y a actuellement 160 enfants au Camp Taschereau et tous subissent déjà les effets bienfaisants de leur séjour dans cet atmosphère vivifiant.

Au lunch du Kiwanis, hier midi, quarante enfants étaient les hôtes d'honneur du club, au Château Frontenac. A la suite du déjeuner, la plupart des membres du club se sont rendus à Ste-Foy où un programme de courses, de concours de gymnastique avait été organisé parmi leurs jeunes protégés. Des récompenses diverses et des prix de toutes sortes ont été offerts aux gagnants. Dans la soirée, séance récréative à laquelle assistaient les Kiwaniens et leurs épouses.

Le déjeuner d'hier était présidé par un ancien secrétaire du club, M. Gérard Martineau. M. Martineau, ainsi que ses confrères, Maurice de Goumois, Paul Malouin, P.-A. Nadeau et George Brown, avaient été les principaux organisateurs de la journée des enfants.

Au camp Taschereau où s'est continué le programme des récréations, tous les visiteurs ont été à même de constater l'excellente tenue et la politesse de ces enfants. Tous s'empressèrent de féliciter la dévouée directrice du camp, mademoiselle Raymond, ainsi que le médecin en chef, M. le Dr Grégoire, qui mettent toutes leurs énergies au service de cette cause magnifique.

Il y eut quelques discours, ainsi qu'une conférence très intéressante de Mlle Berthe Poulin, diplômée de l'Ecole d'Hygiène Sociale, de Montréal. Après M. Martineau, le président du club, M. Césaire Senay, ajouta quelques mots ainsi que M. A.-C. Picard et le Dr Grégoire. Un programme musical a aussi été exécuté par M. Paul-Arthur Pouliot, violoniste de Québec.

Voici maintenant les explications données au début par le président Martineau :

"Mon premier devoir", dit M. Martineau, "sera de vous remercier, M. le Président, de l'honneur que vous me faites en me demandant de présider ce déjeuner.

"Comme président du Comité des Enfants non privilégiés de notre district, comprenant les provinces de Québec et d'Ontario, et les Provinces Maritimes, j'ai cru bon, il y a quelques mois, de faire organiser ce qu'on pourrait appeler "La Semaine des Garçons". Partout dans les 44 clubs Kiwanis que comprend notre district, on célèbre cette semaine "La Semaine des Garçons", et je suis fier de voir le Club de Québec faire sa grande part et réaliser que les garçons d'aujourd'hui sont les citoyens de demain. Au nom du district que je représente ici aujourd'hui, je vous dis un sincère merci.

"Il me fait plaisir de saluer Mademoiselle Yvonne Raymond, la directrice du Camp Taschereau, qui, entre parenthèse, fait un travail qu'on ne saurait trop apprécier.

"Je salue aussi le directeur du Camp Taschereau, le Dr Grégoire, qui se dévoue depuis nombre d'années à cette œuvre qui lui est si chère.

"J'ai cru bon d'avoir comme invité à ce déjeuner un ami sincère des enfants, un homme qui se dévoue depuis trois ans à améliorer la situation des enfants dans notre ville, et à qui les citoyens doivent beaucoup. J'ai nommé le Rotarien A.-C. Picard.

"Il va sans dire que notre plus grand plaisir aujourd'hui est d'avoir avec nous nos petits amis, les garçons du Camp Taschereau, et au nom de tous les membres du Club Kiwanis, je leur souhaite la plus cordiale bienvenue, ainsi qu'à nos distingués invités".

Après M. Martineau, Mlle Poulin parla des terrains et donna à ce sujet des renseignements très au point.

"C'est pour mieux faire connaître l'oeuvre des terrains de jeux", dit Mlle Poulin qu'il faut en parler souvent. Leur origine représente un grand bienfait, au point de vue économique ; leur influence sur le développement physique de l'enfant est considérable, et que dire de l'aide qu'ils apportent à son développement moral; ils marquent de plus, un pas dans la vulgarisation de l'hygiène préventive, subliment une fois de nouveau le rôle de l'infirmière hygiéniste et son programme philantropique.

Les terrains de jeu ont originé aux Etats-Unis, déclare la conférencière. Malheureusement les Américains n'ont pas déployé à leur égard leur coutumière vitesse de réalisation. On les voit la victime d'une lente conception se traîner en quelque sorte jusqu'à ce qu'en un moment donné l'on en comprenne réellement la salutaire essence. Plus tard, en 1926, dans 711 villes américaines on comptait 8,000 terrains.

Au Canada l'effort est encore plus laborieux. Une association qui porte le titre pompeux de "Park and Play Ground Association", fondée en 1901, prend huit ans à concevoir le premier terrain de jeu qui apparait à Montréal en 1909. En 1927 l'on ne compte 11, tandis qu'à Détroit, la même année on en observe 90.

"L'Utilité économique des terrains de jeu ne saurait être mise en doute" ajoute la conférencière. "Les économistes les plus réputés s'accordent à dire que la grandeur d'une nation dépend surtout du chiffre de sa population. Si notre chiffre de naissances ne craint pas de comparaisons, notre chiffre de mortalités, hélas, en craint plus et tout individu que la maladie rend incapable partiellement est non seulement du capital improductif mais du capital onéreux. La plupart des maladies

(Suite à la page 12, 2e col.)

BUREAU DELAGRAVE

Jeudi dernier, pendant que quelques enfants cueillaient des fraises dans un champ où l'on faisait la coupe du foin, la jeune Rose-Aimée Bouffard, enfant de M. et Mme Alp. Bouffard, se fit couper un pied. Le docteur Bélanger, demandé en toute hâte, ordonna le transport de l'enfant à l'hôpital. Les bons soins qui lui ont été prodigués lui permettront de revenir dans sa famille ces jours-ci. Nous partageons la douleur de la famille Bouffard si éprouvée.

A CACOUNA

Un automobile a frappé, hier, un poteau de téléphone, en face de la résidence de M. Victor Dionne, et un homme et trois femmes ont été blessés assez sériusement. Une femme souffre d'un violent choc nerveux.

L'auto frappa le poteau avec grande violence et projeta la partie détachée à trente pieds. Les autres occupants de la voiture ont des blessures aux membres, bras et jambes, mais personne n'est en danger de mort.

(Suite à la page 12, 2e col.)

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 17 JUILLET 1931

Quebec Power diminue ses prix

Ignorant finalement les interminables discussions municipales sur le tarif de l'électricité, la compagnie Quebec Power vient d'accorder directement et sans condition, aux citoyens de cette ville, une diminution substantielle de ses prix.

Désormais, les petits consommateurs paieront, pour leur houille blanche, 4 cents par kilowatt-heure, au lieu de 5 cents et demie. Avec escompte de dix pour cent, pour prompt paiement, l'électricité coûtera 3.6 cents. Les consommateurs industriels jouiront d'avantages équivalents. Nous n'insistons pas plus sur les détails des nouvelles offres de la compagnie : tout le monde les a lues, hier, dans notre journal.

Lors du débat intervenu entre la compagnie et la cité de Québec, la Quebec Power avait offert un tarif un peu plus bas que celui-ci, mais à la condition que la ville leur garantit immédiatement un renouvellement de contrat à partir de 1935, date de l'expiration de l'entente actuelle. Les autorités municipales refusèrent cette offre pour deux raisons : d'abord parce qu'elles ne la trouvaient pas assez généreuse ; ensuite, parce qu'elles ne voulaient pas lier la ville longtemps à l'avance. On s'en tenait alors strictement aux calculs du comité des citoyens, dont le rapport semblait, pour quelques-uns, être inattaquable.

Voyant que la discussion s'éterniserait, et que le maire et les échevins allaient jusqu'à menacer la compagnie d'une municipalisation de l'électricité, la Quebec Power exprima le désir de soumettre le cas à la Commission des utilités publiques. La ville refusa et s'en tint strictement à ses conditions. Nous croyons que, dans toute cette affaire, la politique joua un trop grand rôle et empêcha toute négociation pratique et fructueuse.

De guerre lasse, la compagnie, réfléchissant qu'il serait inutile de tenter d'en venir à un accord définitif avec la cité, regrettant peut-être d'avoir discuté aussi longtemps, vient d'accorder à ses clients une réduction de prix qui ne tient nullement compte du renouvellement de son contrat et qui, dans l'ensemble, paraît satisfaisant à tout le monde.

En effet, du moment que l'offre est faite sans condition et ne lie nullement la ville pour une autre période, à partir de 1935, nous ne voyons pas pourquoi, pour le moment, les citoyens ne seraient pas contents de la diminution faite en leur faveur. Ils tiendront compte sans doute du fait que le nouveau tarif signifie, avec la consommation actuelle, une diminution d'environ $280,000 dans les revenus de la compagnie. Ils songeront aussi que les nouveaux prix, tout en étant encore au-dessus de l'offre initiale de la Quebec Power, quand il s'agissait pour elle d'obtenir un renouvellement de contrat, sont plus généreux que ceux-là pour une forte consommation. En effet, par le mémoire présenté le printemps dernier, la compagnie établissait un tarif de 2 cents et demie ou 2.25 net pour une dépense d'électricité de 400 kilawatt-heure. Aujourd'hui, la compagnie offre un tarif de 2 cents et demie ou 2.25 par kilowatt-heure, pour une consommation de 340 kilowatt-heure. Il y a donc eu progrès, sous ce rapport, dans les conditions faites par le producteurs.

x x x

Il semble que ce geste de la Quebec Power met fin, pour un temps, à certaines agitations politiques autour de l'électricité. Il est vrai que le nouveau tarif est offert aux particuliers seulement et qu'il reste à la ville de s'entendre désormais séparément avec la compagnie, mais la question perd tout de suite son intérêt pour la masse du peuple. Les autorités municipales, pour n'avoir pas su bien manoeuvrer, perdent beaucoup de l'effet qu'elles voulaient produire sur le public.

Dans tout ceci, en somme, c'est la compagnie qui a le dernier mot, c'est-à-dire, qui a le beau rôle. Sans y être forcée strictement et sans rien demander en retour, elle fait une coupure substantielle à ses prix. D'un autre côté, la ville reste pour ainsi dire en panne sur la voie qu'elle voulait parcourir. Elle allait trop loin dans ses prétentions : c'est ce qui a gâché son mouvement. Si elle avait moins insisté sur la municipalisation, qui est une entreprise utopique pour une cité comme Québec, et si elle avait moins insisté sur les parties les plus "populaires" du rapport du comité de citoyens, elle aurait réussi probablement à s'entendre avec les producteurs et à prendre pour elle seule le mérite de toute cette affaire.

Cependant, nous devons à l'agitation faite sur la question l'heureuse nouvelle d'hier. Si personne ne s'était levé pour revendiquer, la compagnie aurait probablement retardé l'heureuse innovation. Une grande corporation, représentant les intérêts d'un grand nombre, n'est nullement obligée de donner à ceux qui ne demandent rien.

Le Québec Power envisage une perte de revenus de $280,000, avec son nouveau tarif, mais elle compte se reprendre sur une augmentation de la consommation. L'année de crise que nous traversons, empêchera peut-être un accroissement rapide de la clientèle, mais dès que les conditions normales se seront rétablies, il n'y a pas de doute que le public sera porté à augmenter sa dépense de houille blanche pour les multiples usages auxquels on peut l'affecter. Alors, le producteur rentrera dans ses recettes et, peut-être, dépassera ses anciens dividendes. C'est ce que nous souhaitons. La prospérité générale dépend du bon état des industries et du bien-être des citoyens.

L'apaisement des esprits

Le ministère français a adressé au chancelier du Reich, le Dr Bruening, et au Dr Cudtius, le ministre des Affaires étrangères, l'invitation de venir discuter à Paris les grandes questions qui s'imposent actuellement à l'attention du monde. Les événements de cette dernière semaine sont de la plus haute gravité. On n'ose prédire ce que signifierait une crise allemande de l'envergure de celle qui semble imminente, si les autres nations n'interviennent promptement. Bien que des exagérations se soient probablement glissées dans les descriptions qui nous ont été transmises de la situation allemande, il est difficile d'en nier la gravité. L'Allemagne est menacée d'une crise ; et cette crise aura forcément des répercussions sur plusieurs autres nations, si même elle n'atteint pas toutes les grandes nations, et, par ricochet, plusieurs autres pays de moindre importance.

On a signalé que le voyage des ministres allemands à Paris rompt une hostilité plus ou moins dissimulée qui existe depuis 1870. Des ministres allemands sont venus en France à plusieurs reprises, avant 1914 ; mais sans caractère officiel pour entrer en conversations avec les représentants du gouvernement français. Cette fois-ci le chancelier du Reich et le ministre des Affaires étrangères se rendent dans la capitale française pour étudier avec les ministres de la République les questions épineuses qui menacent la sécurité économique de l'Europe.

On peut constater qu'un grand pas vient d'être fait. Quand un événement de cette nature se produit douze ans à peine après la cessation d'une guerre qui semblait destinée à perpétuer les ressentiments sinon les haines allemandes et françaises, on peut dire que la cause de la paix a fait de façon non douteuse des progrès énormes dans le monde. Il est vrai que les armements se poursuivent toujours. Mais ce n'est pas uniquement le nombre des canons et des navires de guerre qu'il faut considérer dans l'établissement de la paix. Il faut tenir compte surtout de l'apaisement des esprits. Il est parfaitement illusoire de supprimer les armements, si les peuples conservent toujours l'esprit d'hostilité qui les a animés pendant des siècles. C'est le désarmements des esprits qui importe par-dessus tout ; et c'est une phase de ce désarmement qu'implique la visite à Paris des ministres allemands.

A ce titre les conversations de Paris méritent de retenir l'attention universelle. Si les relations franco-allemandes se continuent sur ce plan, et si les autres nations mettent autant de bonne volonté que la France et l'Allemagne à assourdir les querelles nationales, la cause de la paix avancera rapidement dans le monde. Les conversations de Paris constituent un heureux préliminaire des délibérations qui doivent avoir lieu en 1932, à la conférence générale de désarmement.

Deux Hongrois volent d'Amérique en Hongrie

On a trouvé bien des moyens d'attirer l'attention publique sur une ville ou sur une nation. Présentement encore l'Allemagne cherche à se faire donner des capitaux en exploitant la menace d'une faillite générale de l'économie européenne et mondiale.

Les Hongrois sont de meurs plus amènes. Incapables de faire valoir leur revendication par l'entremise de la Société des Nations, ils veulent forcer le monde à s'occuper de leur cause en conquérant de nouvelles gloires. Deux aviateurs hongrois sont partis de Terre-Neuve le 15 juillet pour se rendre en avion jusqu'à Budapest. Leur raid vient de se terminer de façon heureuse à 14 milles de la capitale de la Hongrie. La population hongroise se prépare à les fêter avec toute la solennité que l'on a accoutumé de déployer pour les auteurs des grandes traversées transatlantiques. Endres et Magyar symboliseront avec leur avion, aux yeux de la Hongrie mutilée par les traités de 1918 et de 1919, les aspirations nationales de l'ancienne associée de l'Autriche.

On peut douter que la voix de la Hongrie se fasse entendre dans le concert de récriminations et de plaintes qui se déchaînent en Europe et dans tout le monde actuellement. Les gouvernements et les peuples ont autre chose à faire ces jours-ci que d'écouter le vrombissement de la "Justice pour la Hongrie". Ce petit peuple, qui a défendu l'Europe contre les invasions musulmanes, n'a ni l'importance, ni non plus les placements de capitaux étrangers, de l'Allemagne. C'est à Berlin que se concentrent actuellement toutes les attentions. C'est vers Berlin que vont toutes les sympathies du monde, éveillé par l'appel du président Hoover au danger que courent les capitaux américains investis dans les industries allemandes. La voix de la Hongrie est sans force et sans effet.

Pour avoir quelque puissance ses réclamations devront passer par Berlin. C'est en s'associant aux demandes allemandes que la Hongrie court chance d'obtenir un peu d'attention à ces appels. Mais en voyant les effets produits en Allemagne par la demande d'un moratoire d'un an, voudra-t-elle tenter les risques de la banqueroute ?

On ne peut rien recommencer, on ne peut rien effacer ; la vie passe implacable.

La mélancolie vient du caractère, la tristesse vient de la vie.

Le bonheur est un fruit qu'on ne laisse jamais mûrir.
Mieux vaut aimer que d'être aimé, parce qu'on choisit.

NOTES ET COMMENTAIRES

LE TIMBRE UNILINGUE

Nous lisons dans le **Devoir** du 16 juillet :

"L'un de nos amis nous téléphone qu'il a obtenu, ce matin, à l'hôtel des Postes de Montréal, un timbre de trois sous, **unilingue**. Est-ce, nous demande-t-il, un survivant des vieilles émissions ou un échantillon de la nouvelle ?

"Nous n'en savons rien, mais il nous semble que ce doit être un retardataire. Le timbre bilingue, commandé par le simple bon sens autant que par l'esprit de notre Constitution, est aujourd'hui entré dans nos moeurs et dans la pratique administrative.

Ce n'est sûrement pas M. Sauvé qui voudra rétrograder sur ce point".

L'émission des nouveaux timbres de trois sous ne sonnera pas le glas, nous l'espérons, des victoires du français au Canada. Le **Droit** a signalé, ce printemps, les tendances francophobes qui ont présidé au renvoi d'un certain nombre d'employés du gouvernement à Ottawa. Mais il n'est pas permis que le titulaire canadien-français d'un ministère fédéral prête les mains à une manoeuvre de ce genre. Le timbre bilingue nous est acquis. Nous ne pouvons le laisser disparaître. Les attaques du **Star** de Régina et des orangistes militants n'auront aucune influence à Ottawa si les représentants des Canadiens-français à Ottawa font leur devoir.

SECOURS AUX CHOMEURS

On a relevé dans l'état de New-Jersey, aux Etats-Unis, un certain nombre d'abus commis à la faveur des distributions de secours aux victimes du chômage. La ville de Bayonne accorde cinq dollars par semaine à ceux qui prétendent être atteints gravemnte par la crise de l'industrie.

Or on a découvert que parmi ces chômeurs il y en avait qui ont employé les cinq dollars à se faire donner des ondulations permanentes ou pour se payer le luxe de l'automobile.

Autres emplois des cinq dollars : on a trouvé des bénéficiaires de cette distribution de fonds qui ont loué des maisons de campagne. D'autres sont partis en villégiature et le commissaire des fonds n'a pu trouver leur adresse. D'autres encore possèdent des immeubles et ont locataires. Une femme a fait servir les cinq dollars hebdomadaires à l'achat d'un poste T.S.F. et de meubles. On cite des personnes qui ont acheté de l'essence ou ont fait réparer leur automobile avec les cinq dollars obtenus sous le prétexte qu'ils n'avaient pas de nourriture à donner à leurs enfants.

Ce sont des abus de ce genre qui discréditent la distribution des fonds de secours aux chômeurs. Les gouvernements doivent se montrer très prudents en face de ces énormités.

Malheureusement, comme en beaucoup d'autres choses, ce sont les pauvres authentiques qui souffrent finalement des excès des exploiteurs et des gens indélicats. Les maux du chômage ne sont pas que d'une espèce.

LE CHOMAGE

On s'inquiète un peu partout de la persistance du chômage. On se demande de quelle façon on devra procéder pour empêcher les trop grandes souffrances sans donner de prime, cependant, au désordre et à la paresse. Presque généralement on reconnaît que l'administration fédérale actuelle, avec ses exagérations volontaires et ses appels démagogiques, a aiguillé le problème vers des solutions dangereuses. En viendra-t-on à stabiliser au Canada le règne du chômage chronique, à la manière des Anglais ?

On est allé en certains milieux jusqu'à demander la conscription du travail. Les exploiteurs de la misère publique sèment ce qu'ils ont récolté. Le conservateur Bennett se voit obligé, pour maintenir un peu de sa popularité, de taxer la richesse, qu'il devrait normalement protéger, pour venir au secours des appétis qu'il a éveillés. La misère règne au Canada, malgré tous les efforts du protectionnisme; mais les discours électoraux de l'année passée ont établi un état de choses dont notre pays souffrira peut-être longtemps. C'est ce que l'on appelle l'éclatante victoire du parti conservateur sur les libéraux, les auteurs incompétants de sept années de prospérité.

LA PAIX ET LE DESARMEMENT

On lie de plus en plus la paix et le désarmement. Il y a là un danger. Et je vais tâcher de l'expliquer.

De Londres nous ont été transmis les discours prononcés à Albert Hall par trois leaders politiques de l'Angleterre, Ramsay MacDonald, le premier actuel, qui est en même temps le chef du parti socialiste, Stanley Baldwin, conservateur, Lloyd George, libéral. De ces trois personnalités, la valeur est indéniable. Ils ont fait leurs preuves. Cependant ils peuvent tomber dans l'erreur. S'ils ont paru s'entendre cette fois, c'est sur des prémisses que la pratique de la politique et la connaissance de l'âme humaine ne vérifient pas. Car le désarmement, au lieu de conduire inévitablement à la paix, peut très naturellement devenir une occasion de guerre. Mais avant d'expliquer sommairement notre pensée, faisons d'abord quelques remarques.

Le but utilitaire de la cérémonie était d'affirmer en choeur que l'Angleterre prend la tête du mouvement pacifique, en Europe du moins. Entre temps, il n'était pas mauvais de tendre une main secourable à cette bonne Allemagne, tout en daubant sur la France, sans la nommer, indirectement, et même, en le cas de M. MacDonald, sans en avoir l'air. On ne pouvait croire aussi malicieux ce pieux doctrinaire. Et cependant....

Tout d'abord, il cita avec conviction, comme devant être le mot d'ordre de toute femme, de tout homme et même de tout enfant, les paroles par lesquelles M. Clemenceau à Versailles déclara que le désarmement imposé à l'Allemagne n'est que le premier pas vers la réduction et la limitation des armements en général. Puis M. MacDonald ajouta modestement : "Que M. Lloyd George me corrige, s'il y a lieu !" Et l'avocat gallois 'corrigea" en effet en prétendant que la fameuse déclaration de M. Clemenceau n'était pas en réalité la sienne, mais celle des Pouvoirs Alliés et Associés qui lui avaient instamment demandé de la faire... Puis M. Lloyd George ne ménagea pas ses ironies pour un certain "pays qui avait signé le pacte de complet renoncement à la guerre et l'avait célébré dans un banquet et, depuis, n'avait cessé (?) d'accroître ses armements."

Mais l'homme, qui voulait pendre le Kaiser haut et court, nous a habitués à ses vire-voltes. Ne tenons pas compte de ces insinuations. Elles n'ont pas une extrême importance. Prenons tout bonnement ces trois discours pour ce qu'ils formulent franchement. Tous les trois sont d'accord sur ce qui suit :

Les peuples encourrent le plus grand danger, s'ils préparent la guerre (c'est-à-dire s'ils arment) tout en voulant la paix. C'est comme se mettre sous un arbre pour éviter le tonnerre. (Cette remarque nous la devons à M. MacDonald). Il est donc urgent de désarmer; "et nous Anglais, nous en avons donné l'exemple". (Ceci revient plus particulièrement à M. Baldwin.) Enfin nous devons renoncer à nous battre non seulement en inscrivant des mots sur un rouleau de papier, mais en prenant cette décision dans nos coeurs. Alors "nous aurons la paix comme une rivière et la rectitude comme les vagues de la mer". (Voilà bien l'éloquence de M. Lloyd George, un homme si sincèrement religieux comme chacun sait.)

Evidemment pour être pacifique, il faut vouloir effectivement la paix. Monsieur de La Palice l'avait déjà proclamé. Mais la chose à démontrer, c'est assavoir si le désarmement est la condition indispensable de la paix. Voire Je me souviens que dans ce pays, pour empêcher les agressions à main armée et les "hold up", les zélés législateurs d'un Etat avaient expressément défendu la vente des armes et même d'en porter sur soi. Naturellement les honnêtes gens se conformèrent à la loi; quant aux criminels, lesquels n'en firent rien, ils n'eurent que plus de facilités à exercer leur métier sur des victimes sans défense. Jamais il n'y eut autant d'assassinats et de vols. Et voilà bien les résultats du désarmement pour les individus. Or M. Lloyd George nous assure que les mêmes principes s'appliquant aux individus, sont applicables aussi aux nations. Hélas ! si le désarmement réussit aussi peu aux individus, que sera-ce pour les nations ?

Remarquez que les individus ont, ou devraient avoir la police pour les défendre; il serait donc logique qu'on pût les désarmer sans inconvénient. Il n'en est pas de même pour les peuples. La Société des Nations n'a pas d'autre force à sa disposition que la force morale. C'est quelque chose assurément. Et cette pression a opéré en plusieurs circonstances; mais, la plupart du temps, il s'agissait d'hostilités entre des Etats d'importance secondaire, n'ayant pas de quoi faire la guerre ou, du moins, de quoi la maintenir longtemps. Mais supposez une nation de premier rang "déterrant la hachette", comment ,avec de simples injonctions, la retenir de se jeter sur sa voisine, si elle y est réellement décidée ? Comment, de plus, empêcher qu'à ce signal d'autres puissances n'entrent dans la danse macabre ?

Le désarmement, honnête et scrupuleux en général, ou même une réduction des armements acceptée de bon gré par une majorité, n'empêchera pas la possible agression d'un peuple de proie, après une préparation militaire plus ou moins déguisée. Je sais bien que nous avons la panacée vantée par M. Lloyd George, "le traité inscrit dans les coeurs"... Bah ! "le chiffon de papier" a cela du moins pour lui qu'il est visible, palpable, qu'on ne le déchire qu'en excitant une indignation portant tôt ou tard ses justes fruits... "Le traité de paix inscrit dans les coeurs", dame ! ça n'a pas de valeur légale et, pour certaines personnes et certaines nationalités, peut-être pas de valeur du tout.

En somme — et c'est à cette solution que M. Aristide Briand s'était reporté, à l'exemple d'Henri IV et de Sully — il faudrait organiser une police internationale, une police qui posséderait seule des armes au milieu des nationalités désarmées. La police, il en faut une, toujours. On ne peut attendre le temps où, d'après la citation inspirée de M. Lloyd George, "la paix coulera comme une rivière et la rectitude se répandra comme les flots de la mer". L'homme a un fond de "pugnacité". Même les petits garçons, dans les rues, — et, on m'a assuré, nombre de petites filles — aiment à se prendre aux cheveux... La panacée qui nous guérira du penchant à la guerre ne se vend dans aucune pharmacie nationale ni internationale.

Bien, me direz-vous, mais cette police internationale n'existe pas plus du temps de MacDonald ou de Mussolini qu'elle ne put être créée au siècle où vivait le Roi Vert-Galant. — Alors ? — Alors, dites-vous ? — Eh bien, je répondrai : "Vous l'avez cette police pour l'Europe ; or justement vous n'en voulez pas, vous cherchez à l'affaiblir, à la démanteler, à la dissoudre, ne vous doutant pas que c'est à peu près la seule force véritable, effective, à laquelle on peut avoir recours pour obliger les malfaiteurs à se terrer. Cette force, cette police, c'est l'armée française, cette armée contre laquelle sournoisement on s'est dressé à Albert Hall. Vous l'avez et elle ne coûte rien — rien qu'à la France. Vraiment vous êtes bien difficiles à contenter et bien peu clairvoyants dans vos jalousies. Cependant les faits sont les faits, la vérité ne se farde pas indéfiniment. Comme l'a déclaré un autre Anglais, que l'on n'a pas laissé parler à Albert Hall — Sir Austen Chamberlain — "l'armée française, — voilà le facteur de stabilité en Eurone".

H. A. J.-B.

(**Courrier des Etats-Unis**)

Les assurances dans la vie agrcole française

L'agriculture est la productrice principale dans la vie économique de la France: elle crée chaque année une valeur brute d'environ 100 milliards, dont les deux tiers pour la production végétale. Elle occupe une population de plus de 9 millions de travailleurs, hommes et femmes ; elle fait vivre plus de 20 millions d'habitants, dont, à vrai dire, le pouvoir d'achat est en ce moment assez restreint parce que les agriculteurs ne sont pas rémunérés autant que les autres travailleurs.

On aurait donc tort de croire que la France, du fait que son industrie s'est considérablement développée, a cessé d'être une nation agricole puisqu'un si grand nombre de ses travailleurs sont employés dans l'agriculture, sans compter les fonctionnaires. En réalité le travail agricole attire moins l'attention et la vie rurale est moins mêlée au mouvement social d'un pays, ce qui fait qu'on ne soupçonne pas toujours son intensité. Cependant, de plus en plus la vie sociale des agriculteurs se modifie : on peut en voir deux exemples si l'on considère l'organisation du mouvement mutualiste et coopératif, et aussi l'importance croissante des assurances dans les campagnes.

L'assurance mutuelle agricole se développe sans cesse et son accroissement est sensible d'une année à l'autre. En ce qui concerne le nombre des sociétés d'assurances mutuelles agricoles, le progrès est frappant : 23,015 sociétés au 1er janvier 1928 contre 12,290 au 3e décembre 1922.

De même le chiffre des nombres s'est beaucoup élevé, passant de 595,501 en décembre 1922 à 808,558 a u1er janvier 1928.

Le montant des cotisations payées par les membres des mutuelles agricoles suit évidemment la progression correspondante passant de 38,424,174 francs à 63,1677,432 francs.

Au début de 1928, les 23,015 sociétés d'assurances mutuelles agricoles recensées se décomposaient en :

6,301 sociétés contre la mortalité du bétail ;
9,382 contre l'incendie ;
6,900 contre les accidents ;
251 contre la grève.

A ces chiffres ajoutons les sociétés de réassurance : 56 contre l'incendie. 46 contre les accidents.

Les chiffres que nous venons de donner sont des chiffres rectifiés ; pour les toutes dernières années on n'a encore publié que des chiffres sujets à rectification dont nous ne devons pas faire état. Le gouvernement français fait des efforts pour aider au développement de l'assurance mutuelle sous toutes ses formes. Diverses propositions d'initiative parlementaire ont été étudiées, tendant soit à organiser une assurance sociale contre les calamités agricoles, soit à déterminer les ressources et les conditions de fonctionnement de la Caisse d'assurances, de réassurance et de protection en faveur des victimes des calamités agricoles, soit enfin à organiser la Caisse Nationale d'assurances contre les calamités agricoles.

Le gouvernement a fait étudier minutieusement tous les problèmes ainsi posés. Il s'agit, par une coopération entre les ministères de l'agriculture, du travail, et des finances, de trouver les fonds nécessaires pour l'attribution de subventions aux sociétés agricoles et pour accorder une réduction des primes ou cotisations annuelles des petits exploitants particulièrement exposés. Il faut aussi des fonds pour attribuer des bénifications d'intérêts pour les emprunts contractés par les sociétés d'assurances. Enfin, le gouvernement se préoccupe de faciliter la réassurance normale des risques reconnus assurables, en encourageant les groupements qui s'y appliquent.

L'Etat se préoccupe aussi d'attribuer des secours destinés à atténuer les préjudices subis par les agriculteurs à la suite de perte de récoltes résultant de calamités reconnues comme non assurables : ouragans, cyclones, inondations.

Les sociétés d'assurances et de réassurances mutuelles agricoles contre les risques assurables pourront, s'il y a lieu, obtenir de la Caisse Nationale et des Caisses régionales du Crédit agricole mutuel des prêts spéciaux, dont le taux d'intérêt est celui des prêts à moyen terme avec un délai de remboursement qui peut aller jusqu'à 15 ans. Il y a là un encouragement notable à la mutualité agricole. Disons d'ailleurs que le monde rural a bien compris l'intérêt de semblables mesures.

C'est à la Caisse des dépôts et consignations que l'on confie la gestion de la Caisse Nationale des calamités agricoles. Celle-ci doit recevoir une dotation globale pour laquelle on a prévu 300 millions.

Sans nous attarder au détail des subventions destinées aux société d'assurances et de réassurances agricoles, notons simplement que le total de ces subventions s'est élevé en trente ans à 33,300,000 francs, sans compter les subventions destinées aux petits exploitants en matière d'accidents du travail.

L'ORIGINE DES "PLUS FOUR"

Personne, à ce jour, n'a été capable de dire d'où vient le mot "chandail", ce maillot mis à la mode, il y a un quart de siècle, par les coureurs cyclistes. L'ignorance totale dans laquelle nous sommes de son origine n'empêche pas la terre de tourner, si elle contriste les friands d'étymologie ou tout simplement ceux qui s'intéressent à la naissance et à la vie des mots.

Hâtons-nous, pour les satisfaire d'enregistrer les origines que l'on attribue au nom d'une pièce du vêtement moderne dont la confection a vulgarisé à l'extrême le port: la culotte chère aux joueurs de golf, la culotte-sac ou à la zouave, qui, pour ne pas être extraordinairement seyante, laisse aux jambes toute leur action, ce qui est déjà quelque chose.

Cette culotte, que les tailleurs anglais n'ont fait que remettre à la made est nommée en Grande-Bretagne "plus four", soit: plus quatre. Nom singulier, qu'on nous disait être venu des quatre pouces ou dix centimètres surnuméraires d'étoffe exigés par son ampleur.

Il paraît que cette explication ne vaut rien, c'est, du moins, l'opinion d'un magazine sportif canadien et voilà quelle est pour lui l'origine de "plus four". Avant que l'actuel système de régler un handicap de golf—qui place le plus fort joueur au départ, alors qu'une avance est accordée aux autres—fût adopté, on avait coutume d'avantager les joueurs plus faibles en leur donnant droit à de plus nombreux coups, de un à quatre.

Le joueur aux adversaires duquel on accordait le maximum de points égalisateurs était un joueur de la plus haute classe, un "plus quatre", et comme ce furent les joueurs de cette classe qui adoptèrent les premiers la culotte-sac, l'expression qui servait à le désigner passa, par la suite, à leur "inexpressible".

(**Courrier des Etats-Unis**)

AU FIL DU JOUR

A lire et à manger

Ce petit truc de journalisme, conté par un de nos confrères, ne manque ni de pittoresque ni d'esprit...

Un journal de province avait ses finances en assez mauvais état. Le directeur cherchait tous les moyens possibles pour diminuer les frais. On était en été. Voici ce qu'il imagina.

Le lendemain, le journal parut comme d'habitude, sur quatre pages, mais les deux du milieu étaient en blanc, et, en première page, était inséré l'avis suivant :

Nous savons que beaucoup de nos lecteurs ont l'habitude, pendant la moisson, d'emporter aux champs des aliments qu'ils enveloppent dans de vieux numéros de notre journal. Or, rien n'est plus malsain que le contact du papier imprimé avec les denrées alimentaires, et c'est pourquoi, afin de permettre à nos lecteurs de ne rien changer à leurs habitudes sans risquer de nuire à leur santé, nous avons décidé, pendant toute la période d'été, de ne publier des nouvelles que sur nos pages une et quatre, laissant en blanc celles du milieu, ce qui donnera à tous, gratuitement, une grande feuille de papier blanc et solide.

Le tirage ne baissa pas, au contraire... Et le journal économisa ainsi deux pages de composition...

Staline est susceptible

Plus susceptible que bien des souverains, Staline ne supporte pas la plaisanterie. L'information suivante en témoigne.

La romancière américaine bien connue, Mrs. Brady, a été expulsée de Russie, pour avoir osé "blaguer" Staline dans la "Saturday Evening Post".

L'article incriminé était un simple mot de la fin où un jeune Israélite tirait des flots de la Mer Noire un inconnu sur le point de se noyer.

—Qui es-tu? lui demandait-il en le ramenant vers le bord.

—Je suis Staline, répondait le rescapé. Et il ajoutait:

—Je puis te donner, comme récompense, tout ce que tu voudras...

Alors, le gamin, après un instant de réflexion :

—Dans ce cas, donne-moi... ta parole que tu ne révéleras à personne que je t'ai tiré du bouillon!

Dès qu'il apprit que sa femme avait reçu l'ordre de quitter la Russie pour ce crime de lèse-majesté, Mr Brady ingénieur des mines au service des Soviets, dénonça aussitôt son contrat et partit avec elle.

La servante de R.-L. Stevenson

Le Club R. L. Stevenson, à Edimburg, qui se propose de maintenir le souvenir de l'auteur de "l'Ile au Trésor", a reçu de M. Robert Skinner, le journal écrit par la vieille servante qui éleva Stevenson, Alison Cunningham que, familièrement, il appelait Cummy. Stevenson parla toujours d'elle avec vénération et c'est elle qu'il cite respectueusement en tête de son célèbre volume de vers pour les enfants.

Il avait dix-huit mois quand Miss Cunningham, qui avait alors trente ans, entra dans la maison. De tous les points du monde, il lui écrivit au cours de ses voyages et la dernière lettre qu'il lui envoya de Samoa est antérieure d'un mois seulement à sa mort. Cummy devait survivre près de dix ans à son maître.

CHEZ LES AUTRES

L'affaire Belcourt

L'affaire Belcourt — ou ce qu'on est convenu d'appeler ainsi — aura eu un bon résultat si elle amène le Sénat à définir plus clairement les incompatibilités parlementaires.

M. le sénateur Belcourt est le chef d'une étude juridique de la capitale, qui de tout temps a eu à faire valoir auprès de l'administration ou devant les tribunaux des intérêts opposés à ceux de l'Etat. Il dut dernièrement poursuivre la "Canada Newspaper Co.", de Londres, en recouvrement de $5,000 d'honoraires qu'il réclamait à cette société pour avoir obtenu du ministère du Commerce le renouvellement d'un traité d'abonnement et de publicité. La défendresse allégua que cette réclamation était contraire à la loi sur l'indépendance du parlement, par conséquent illégale. M. le juge McEvoy, de la Cour Suprême d'Ontario, donna raison à M. Belcourt. L'affaire, portée en appel, eût pu suivre son cours sans que l'intérêt public ni aucun intérêt particulier en souffrit, et cela parut être au début l'opinion unanime du Sénat, mais il y a à la Chambre Haute un vertueux bouvier du nom de Rufus Pope à qui la présence de M. Belcourt au Sénat était désormais intolérable, et il proposa d'instituer une enquête parlementaire pour savoir à quelle sauce son collègue serait mangé. Le Sénat, sur une contre-proposition de M. Béique, a rejeté par 32 voix contre 27 la proposition Pope et résolu de soumettre à une commission la question de savoir dans quelle mesure un membre du Sénat, avocat ou non, peut légalement traiter des affaires avec l'Etat.

Deux des avocats les plus éminents du pays, MM. Aimé Geoffrion et Charles Laurendeau, ont déjà exprimé l'avis que les services professionnels rendus en l'occurence par M. Belcourt n'étaient nullement incompatibles avec l'exercice de ses fonctions parlementaires. Il n'y a pas de doute que, si M. Belcourt était censuré, la censure atteindrait par-dessus sa tête neuf sur dix des avocats qui siègent dans nos parlements. Enfin, c'est pure hypocrisie que de prétendre mettre fin par une censure nominative à des pratiques qui tiennent au régime parlementaire lui-même et qui, on l'a vu dans le cas de M. Belcourt, peuvent très bien n'avoir rien que de parfaitement légal. L'amendement Béique a fait échouer une basse manoeuvre de partisans contre un gentilhomme et un honnête homme. Il permettra en outre au Sénat de mettre ses membres en garde pour l'avenir —si la chose est nécessaire, ce qui n'est pas prouvé,—contre des abus ou des imprudences qui les discréditeraient et lui avec eux. C'était la solution de justice et de bon sens, et il faut féliciter la majorité du Sénat de l'avoir adoptée.

Olivar ASSELIN

(**Le Canada**)

Bruening

L'homme qui dirige aujourd'hui, dans une période aussi dangereuse, les destinées de l'Allemagne, dépasse à peine les quarante-cinq ans. Il est né en Westphalie, d'une famille de petits bourgeois. C'est avant tout un administrateur et un financier. "Il n'est pas orateur, dit l'un des collaborateurs de la **Vie Catholique**: sa voix est sourde, son geste rare et étriqué, il ignore les ressources de l'imagination. Cependant, il y a chez lui, à certains moments, une telle force de conviction, une telle volonté de persuader, une telle clarté d'argumentation qu'il a connu en ces derniers temps des succès de tribune."

C'est évidemment aussi un habile manoeuvrier, puisqu'il a réussi à faire marcher côte à côte, non seulement son propre parti, le Centre, et les social-démocrates, mais un certain nombre de petits partis.

Il est catholique.

(**Le Devoir**)

Déficits et leurs auteurs

M. Bennett serait-il assez aimable de nous dire si le déficit de 105 millions qu'il prévoit provient aussi de l'administration libérale? Et si le second ne peut pas provenir des libéraux, il y aurait raison de douter de l'affirmation du chef bleu, qui veut passer au compte des libéraux le déficit des premiers mois de son administration.

On ne peut pas tromper le peuple indéfiniment, Monsieur Bennett. Il aperçoit facilement le défaut d'un argument, et, cette fois-ci, vous avez été trop loin. Gardez pour vous vos oeuvres, et pensez que le peuple sait fort bien que les libéraux ont eu des surplus considérables et qu'ils ont payé une belle partie de la dette du pays à même les revenus ordinaires, pendant leurs dernières années au pouvoir.

Elle dit :
"JE SUIS MAIGRE"
Ses amies disent :
"Elle est décharnée"

Comment une femme très maigre a gagné 10 livres en 22 jours.

Si elle savait tout bonnement qu'elle peut gagner au moins 5 livres de bonne chair saine dans l'espace de 30 jours, elle ne se plaindrait plus de son visage en pointe, de sa poitrine creuse et de son air d'épuisement.

Toutes ces conditions vous volent vos charmes et vous font paraître vieille. Mais le pire de tout, elles peuvent être réellement les symptômes de la simple anémie — cette affection redoutée dont souffrent si souvent les femmes.

Dans toute l'Amérique et même dans les pays étrangers tous les pharmaciens avertis savent qu'il n'y a rien de préférable aux Tablettes à l'Extrait de Foie de Morue de McCoy pour faire prendre de la chair ferme, arrondir le visage et le corps et créer du riche sang rouge. Les McCoys contiennent la même sorte d'éléments essentiels que les docteurs disent qu'il vous faut avoir pour acquérir la force, l'énergie et le poids voulus.

Une femme a gagné dix livres en vingt-deux jours. 60 tablettes 60 sous. Demandez chez n'importe quel pharmacien les Tablettes à l'Extrait de Foie de Morue de McCoy et si vous ne gagnez pas au moins 5 livres en 30 jours on vous remboursera votre argent.

3.55 P.M. E.S.T.



T. des L S C'est toujours le temps des Life Savers

OBSEQUES DE Mme H. LAFOND

Mercredi, le 8 juillet, avait lieu en l'église de St-François d'Assise les funérailles de dame Herménégilde Lafond (née Germaine Filion) décédée le 5 juillet à l'Hôpital Ste-Anne à l'âge de 38 ans et trois mois. Mme Lafond était dame de Ste-Anne et de l'Union de Prières. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux M. Herménégilde Lafond, sa mère Mme Frs. Blouin et douze enfants : Majella (élève au Séminaire de Québec) Rolland, Jean-Paul, Lucien, Georges-Jules, Raymond, Gaston, Carmen Thérèse, Yvette, Jeannine, Rita. Elle laisse également deux frères MM. Ls.-Philippe et Georges Filion, et un soeur Mme Albert Lafond (Alma).

La levée du corps fut faite par M. l'abbé A.-A. Godbout, curé de la paroisse, le service fut chanté par monsieur l'abbé Beaulé, assisté par MM. les abbés C.-H. Paradis et Raoul Cloutier. Au choeur on remarquait MM. les abbés A.-A. Godbout, E. Beaudry, Roch Rochette, Joseph Lacroix et A. Guay et J.-P. Gravel.

Le deuil était conduit par son époux M. Herm. Lafond, ses fils, Magella, Rolland, Jean-Paul, et Lucien, Georges-Jules, son beau-père, M. Frs Blouin, ses frères MM. Philippe et Georges Filion, ses beaux-frères MM. Albert, Lafond, Joseph, Gaudias, Georges, Eugène, Edmond, Alfred, Alphonse, Télesphore, Jules Lafond et Georges Cloutier, J. Blouin. Ses oncles, Ls.-Philippe, Arthur et Alfred Filion, Pierre Auclair, Télesphore Poulin, Ses neveux, Jean-Paul Filion, Jean-Marie, Geo. Albert, Guy et Paul-Henri Lafond. Ses cousins, Lucien, Noel et Paul Filion, Art. Gendron, Ls. Nolet, Ad. Marcoux, H. Vaillancourt, F. Hamel, G. Hamel, G. Cloutier, J. Cloutier, P. Auclair, Luc Auclair, S. Pelletier, J.-F. Lafond, N. Cloutier, P. Auclair, O. Cloutier, X. Lafond, R. Cloutier, P.-H. Lafond, A. Masson, W. Gaulin.

On remarquait dans la suite MM. D. Bilodeau fils, E. Verreault, J.-A. Brousseau, J.-P. Pichette, M. Giauque, J.-R. Riverain, Ed. Paquet, A. Leclerc, A. Bergeron, A.-J. Leblanc, O. Lepage, R. Noel, G.-A. Desjardins, H. Dorion, I. Cloutier, P. Dombroski, F. Cloutier, G. Dorion, R. Bélanger, R. Dombroski, L. Savard, Geo. Savard, Adj. Lachance, J.-A. Blouin, B. Tanguay, O. Poulin, F. Pleau, P.-E. Dupéré, A. Faucher, J. Charest, Jos. Fortier, J. Tremblay, M. Tremblay, G. Bilodeau, H.-L. Bilodeau, A. Genest, P. Auclair, F. Marois, L.-P. Légaré, J. Moreau, J.-R. Gravel, Jos. Dumas, A. Dumas, A. Rousseau, J. Lamontagne, R. Lafrance, C.-A. Bélanger, A. Marcoux, L. Nolet, R. Paré, J. Marchand, W. Fournel, J. Durand, J. Joannette, J. Gravel, A. Leclerc, W. Lacroix, J. Lacroix, Cyr. Falardeau, A.-O. Gagnon, H. Gagnon, R. Careau, E. Trudel, F.-X. Proulx et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Offrandes de messes: Une trentaine par la famille Herménégilde Lafond.
Grand'messe: Famille L.-P. Filion, sr, famill' Mme Vve Art. Lafond, M. et Mme David Bilodeau fils, M. et Mme G.-A. Desjardins.
Messes privilégiées: M. et Mme L.-P. Filion, jr, Ls.-P. Gravel, M. et Mme Geo. Filion, M. et Mme Art. Filion, M. et Mme Art. Gendron, Edm. Hamel, Mlle Y. Hamel Mme E. Hamel, M. et Mme Pouliot, Cyr. Falardeau, M. et Mme A.-O. Gagnon, Rolland Noel, Willie Blanchet.
Basses messes: M. et Mme P. Auclair, père Mme P. Lemelin Mme W. Gaulin, M. Art Masson, Mlle Y. Desroches, famille Rivard, Mme Ed. Rhéaume, Mme R. Rhéaume.

Bouquets spirituels: Mme Alb Lafond, M. et Mme Geo. Filion, Mme Vve J. Lafond, M. Jules Lafond, M. et Mme Eug. Lafond, M. Gaud Lafond, Mlle Valéda Lafond, M. et Mme Tél. Lafond, M. Félix Miller Mme Vve F. Miller, M. et Mme P.-H Lafond, M. et Mme Ls Nolin, famille C. Blouin, famille Jos. Blouin, M. et Mme Pelletier, M. et Mme Adj. Lachance, Mme et Mlle S. Raymond M. et Mme H. Vaillancourt, M. et Mme J.-F. Lafond, famille Pierre Auclair, M. et Mme J. Marcoux, M. et Mme A. Marcoux, M. et Mme R. Noel, M. et Mme L. Fournel Mme Beaumont, Drouin, Mme Jos. Petitclerc, M. W. Lacroix et Mme Art. Pichette, Mme Nap. Deblois Mme R. Rouleau, Mme Ern. Dion, Mlle J. Vallerand, M. et Mme G. Chamberland.
Tributs floraux: M. et Mme David Bilodeau (père).
Sympathies: MM. les abbés Genest, A. Godbout, E. Beaudry, J. Lacroix, R. Rochette, C.-H. Paradis, J. Ouellette, R. Cloutier, Z. Beaulé, J.-P. Gravel, J. Guay, MM. Oscar Drouin, M.P., M. et Mme Cloutier, M. et Mme Giauque, M. B. Tanguay, M. et Mme H. Gendron, M. et Mme H. Coulombe, Mlle Y. Coulombe, M. et Mme L. Vaillancourt, M. Dion, M. et Mme O. Patry, M. et Mme Joseph Lacroix, M. et Mme J.-W. Lacroix.

FUNERAILLES DE Mme LS DESCHENES

Jeudi matin à 8 heures 30 en l'Eglise de St-Sauveur ont eu lieu les funérailles de dame Alphéda Fortin épouse de M. Louis Deschênes décédée à l'âge 32 ans et 6 mois. Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire au No 81 rue Victoria à 8 heures 15 pour l'église paroissiale au milieu d'une foule de parents et d'amis. Conduisait le deuil, son époux Louis Deschênes son père B. Fortin, ses frères, Joseph, Arthur Fortin, ses oncles : Joseph, Ulric, Napoléon Barbeau, Jos. Hébert, Jos. Tourangeau, ses neveux: Joseph, André, Lucien, Jeannot Fortin ses cousins, Adjutor, Albert, Paul, Hebert, Léopold Bernier, René, Pierre Albert, Joseph Barbeau, Roméo Andrews, Delphis Parent, Oscar Cardinal, P. Simard, P. Lamontagne, Georges Fortin, L. Murphy.

On remarquait aussi M. Sergent L. Couture, A. Lapointe, A. Létourneau, A. Huard, A. Gravel, P. Simard, A. Barbeau, Jos. Fortin, L. Gosselin, Raoul Clavet, L. Rodrigue, F. Gervais, Paul Thivierge, J. Huppé, L. Lépine, C.-A. Paquet, Art. Pelletier, Albert Lainé, L. Champlain, W. Champlan Art Hamel, Jos. Falardeau, Francis Boudreault, F.-X. Jobin, Ed. Boutet Michel Lamontagne, L. Roy, E. Roy, F. Villeneuve, M. Patry, G. Conseiller, B. Mailly, J. Genois, V. Lavigueur, Paul Roberge, Lucien Royer, René Barbeau, Raoul Jobin, Jos. Lachance, E. Robitaille, A. Audy, J.-L. Voyer, Z. Blouin, A. Morency, A. Guilbault, Omer Moreau, Jos. Boutet, et une foule d'autres.

A l'Eglise la levée du corps et le service a été chanté par le Rév. P. Is. Leclerc, O. M. I.

Durant le service la chorale de la paroisse a chanté la messe de Requiem en grégorien et les solis suivants ont été exécutés : "O Salutaris" J.-L. Voyer, "Meseremini Mei" R. Cossette, "Pro quorum Memoria" harmonisé par M. Omer Létourneau chanté par M. J.-Os Paquet. M. Omer Létourneau touchait l'orgue.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles.

Le "Soleil réitère à la famille ses plus sincères sympathies.

DURANT JUILLET ET AOUT NOS MAGASINS OUVRIRONT A 9 HEURES A. M. ET FERMERONT A 5 HEURES P.M. TOUS LES JOURS, Y COMPRIS LES SAMEDIS.

SPECIAUX DE SAMEDI, CHEZ PAQUET

DERNIERE LIVRAISON 3 H. 30 P.M.



CONFECTIONS POUR DAMES

Solde d'un petit groupe de **MANTEAUX**, lignes désassorties, consistant en de très bonnes valeurs. PRIX D'ECOULEMENT..... **$10.95**

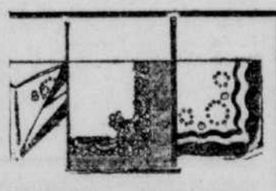
ROBES et **ENSEMBLES** en crêpe Kola, crêpe Cascade, crêpe Flora, avec jaquette en crêpe Flamingo et autres; différents modèles et tailles. EN VENTE MOINS UN ESCOMPTE SPECIAL DE..... **15%**

Ces **ROBES** et **ENSEMBLES** sont des plus pratiques durant la saison chaude, pour le sport ou pour vos marches quotidiennes, l'après-midi ou le soir. Venez donc les voir.

Superbes **MANTEAUX** en tweed anglais importé, tel que "Camel Dawn", "Waffles" ou bouclé français ; toutes des nuances charmantes, richement garnis de fourrures telles que Loup Naturel, Orchidé et Platine, écureuil gris, Kolinsky, Vison, renard de Sibérie piqué.

Nous offrons ces **MANTEAUX** à au moins 15 p.c. meilleur marché qu'ils seront plus tard. Leurs valeurs régulières devraient être $39.50 à $68.50. Nos prix, durant juillet, et tant que les lots ne seront pas épuisés, seront..... **$35.00, $43.50, $51.50 et $57.50**

Grande collection de **COSTUMES** en tricot de laine, fabrication Suisse et Canadienne, teintes pâles, quatre pièces, savoir : Béret, Jaquette Chandail et jupe ; Vous avez le choix dans le bouclé, "Bramble", Frimassé etc. Prix..... **$19.50, $25.00 et $39.50**



MOUCHOIRS POUR DAMES

MOUCHOIRS en toile, brodés, pour dames. Prix..... **25c,**
39c, 49c et 75c
MOUCHOIRS en toile, brodés à la main, faits en Irlande Prix..... **75c,**
95c et $1.25
MOUCHOIRS de couleurs, brodés à la main, faits en Chine. Prix..... **19c**
ou 6 pour..... **$1.00**
MOUCHOIRS en toile imprimée, dessins assortis. Prix..... **19c**
ou 6 pour..... **$1.00**
MOUCHOIRS de deuil. Prix... **10c, 15c, 19c et 25c**
MOUCHOIRS en crêpe de Chine imprimés. Prix..... **50c,**
98c et $1.25
MOUCHOIRS blancs, bordure finie fil tiré Prix..... **5c**
ou la douzaine..... **49c**
Prix..... **10c**
ou 3 pour..... **25c**



VENTE D'ECOULEMENT DE GANTS POUR DAMES

GANTS en fil de Lille, soie artificielle ou tout soie, pointures et couleurs assorties. Régulièrement 75c à 98c. PRIX D'ECOULEMENT..... **49c**

GANTS lavables, en peau de mouton blanc style "slip-on" Pointures 5 3-4 à 7 1-2. SPECIAL **$1.59**

GANTS en chamoisette de couleur, style "slip on", toutes les teintes. Spécial..... **95c**

GANTS en chevreau, lavables, en blanc, mode et beige. Prix... **$2.98 et $3.25**

GANTS de chevreau français, poignets brodés, pointures et couleurs assorties. Régulièrement $2.48. Prix d'Ecoulement..... **$1.48**

SPECIAL FIN-DE-SEMAINE AU RAYON DES BONBONS

Rez-de-chaussée

1500 livres de **BOULES DE COCO**, de Ganong, spécialement préparées pour Paquet, strictement fraîches et délicieuses, dans les essences : Vanille, Fraise, et Chocolat. La livre..... **24c** 5 livres pour.. **$1.15**

Pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.



CHAPEAUX GARNIS POUR DAMES

ESCOMPTE DE 50%

Sur **CHAPEAUX** garnis pour dames, tous dans les styles de saison, en noir et en couleurs. Le choix est encore splendide et embrasse des valeurs régulières de $8.50 à $20.00. Venez choisir le vôtre pour la moitié du prix.

Nouveautés en **CHAPEAUX** de pâille, paillasse, grosse paille brisée, cellophane, paille copeau dans les formes capeline et cloche, rebord large, en blanc, bleu pâle, rose-pâle, jaune-pâle et tous les verts ; aussi en bleu marine et noir. Prix..... **$1.95 à $6.00**

Grand choix de **CHAPEAUX** blancs en Panama, Milan, paille Java, livourne, paille copeau, en blanc et naturel. Prix..... **98c à $2.50**

CHAPEAUX de feutre, nouveau rebord large, en blanc, rose-pâle, bleu poudre, jaune-pâle et beige et noir. Prix..... **$3.00 et $5.00**

BERETS en laine angora, très bonne qualité, en blanc et rose pâle seulement. Prix..... **$3.00**

BERETS en laine angora très fine, souples et légers pour l'Eté en blanc, bleu-pâle et rose. SPECIAL..... **$1.95**

BERETS français, en blanc et toutes les autres teintes Prix..... **79c**

BERETS en laine, simple ou double, aussi laine et soie, simple ou double, en blanc et autres teintes. Prix..... **$1.00, $1.15 et $1.25**



SOULIERS DE SPORT POUR DAMES

SOULIERS blancs, pour le Tennis ou pour la plage. Pointures 2½ à 7. Spécial..... **85c**

SOULIERS blancs, pour dames professionnelles au Tennis. Pointures 2 à 7. Spécial. **$1.85**

SOULIERS de plage, en beige, avec combinaison de bleu, vert, jaune ou rouge. Pointures 2½ à 7. Spécial **$1.99 et $2.50**

GRAND SPECIAL

300 paires de SOULIERS en chevreau blanc, talons hauts (spike) ou talons cubains. Pointures 2½ à 7. TRES SPECIAL... **$1.99**



OFFRE EXCEPTIONNELLE AU RAYON DES MARCHANDISES A LA PIECE

ORGANDI fleuri, largeur 45 pouces, tous des dessins charmants. Régulièrement $1.25. TRES SPECIAL..... **98c**

ORGANDI uni, en blanc, jaune, bleu-pâle, corail, mauve, vieux-rose, vert-pâle. Régulièrement 65c. TRES SPECIAL..... **49c**

VOILE fleuri, jolis dessins, pour robes d'Eté. Régulièrement 60c. TRES SPECIAL..... **29c**

350 verges de **RATINE**, piqué de fantaisie, dessins exclusifs, pour robes ou manteaux. Régulièrement 90c. TRES SPECIAL **49c**

CHIFFONNETTE imprimée, importation américaine, dessins exclusifs. Régulièrement $2.00. TRES SPECIAL..... **69c**

CREPE plat "Florian" tout soie, teintes les plus nouvelles, des plus appropriés pour robes d'après-midi ou de soir. Régulièrement $2.00. TRES SPECIAL..... **98c**

TOILE de soie française, pour la confection de ravissantes robes ; en blanc, rose, corail, rouge, bleu-Alice, bleu français, jaune, vert-pâle, vieux-rose, biscuit. Régulièrement $1.50. TRES SPECIAL..... **89c**

VOILE suisse uni, 38 pouces, couleurs garanties, en bleu-pâle, jaune, corail, rose, blanc, mauve, noir, bleu marine, vert-pâle. Régulièrement 60c. TRES SPECIAL..... **45c**

RAYON Tokio, uni ou broché, toutes les teintes, y compris noir et blanc. Régulièrement 45c. TRES SPECIAL..... **28c**

RAJAH de fantaisie, des plus appropriés pour ensembles et manteaux d'été, largeur 36 pouces; toutes les teintes nouvelles. Régulièrement $1.50. TRES SPECIAL..... **98c**

BROADCLOTH anglais, Belmont, couleurs garanties. Régulièrement 30c. TRES SPECIAL..... **19c**

BROADCLOTH Wabasso de fantaisie, couleurs garanties, Régulièrement 45c. TRES SPECIAL..... **24c**

CHAMBRE anglais Pinafore, largeur 25 pouces, couleurs garanties, pour robes d'enfants. Régulièrement 18c. TRES SPECIAL..... **9c**

SOIESETTE imprimé "Prestige" pour robes d'Eté, dessins exclusifs, teintes foncées ou pâles. Régulièrement $1.00. TRES SPECIAL..... **39c**

RAJAH uni, nouvellement reçu en mauve, corail, bleu-Alice, jaune, blanc, vert-pâle, beige. Régulièrement 75c. TRES SPECIAL..... **49c**

POUR VOTRE COUTURE A LA MAISON EMPLOYEZ TOUJOURS LES PATRONS BUTTERICK OU MCCALL. CE SONT LES MEILLEURS.



SOUS-VETEMENTS POUR DAMES

PYJAMAS de plage, en rayon, broadcloth, semi-foulard, etc., variété superbe de styles et nuances Prix..... **$1.25 à $2.95**

PYJAMAS en tricot de soie, styles très nouveaux, bon choix de teintes. Prix..... **$1.95** et plus

TROUSSEAUX de lingerie, en crêpe de Chine et crêpe plat, 3, 4 et 5 pièces. Prix..... **$14.50** et plus

TROUSSEAUX de mariée, en crêpe de Chine épais, entièrement brodés à la main, quatre pièces, en blanc, ou rose. Régulièrement $40. TRES SPECIAL **$24.50**

BOUFFANTS, longs ou courts aussi camisoles, en tricot de soie de bonne qualité; toutes les teintes, grandeurs moyennes et grandes. TRES SPECIAL..... **49c**

BOUFFANTS, bobettes et camisoles en tricot de soie, mailles invulnérables, marques Stanfield ou Harvey, toutes les teintes et grandeurs. Prix..... **95c**

JUPONS combinaisons en tricot de soie, styles divers, toutes les teintes. Prix..... **$1.25, $1.49 et $1.95**

BOUFFANTS en fil avec rayures de soie, en blanc, rose, pêche, etc. Toutes les tailles. Régulièrement 49c. SPECIAL..... **39c**



CORSETS A PRIX SPECIAUX

25 douzaines de **CORSETS** et corselettes, en coutil rose de bonne qualité, avec fantaisie en soie, élastique à la taille. Tailles des corsets 21 à 30. Tailles des corselettes 21 à 34. Des valeurs jusqu'à $1.50. TRES SPECIAL. **79c**

25 douzaines de **CORSETS** et corselettes, en coutil rose de bonne qualité, uni ou de fantaisie, avec renfort et élastique, bon choix de styles, dans les tailles jusqu'à 30. Des valeurs jusqu'à $2.25. TRES SPECIAL..... **98c**

35 douzaines de **CORSETS** et corselettes en broché de soie rose de bonne qualité, le choix parmi douze styles. Tailles 22 à 32. Régulièrement $2.25 à $3.50. TRES SPECIAL **$1.59**

25 douzaines de **CORSETS** et corselettes en coutil de fantaisie ou broché de soie, avec élastique en tricot de soie, d'aucuns avec ceinture à l'intérieur ; grande variété de styles. Régulièrement $3.75 à $4.50. TRES SPECIAL..... **$1.98**

35 douzaines de **CORSETS** et corselettes, en broché de soie de très bonne qualité, au-delà de vingt styles différents, attachant en avant, à l'arrière ou sur le côté, ou "step-in". Tailles 23 à 40. Régulièrement $5. à $8.00. TRES SPECIAL..... **$2.49, $3.49 et $3.98**

BRASSIERES et bandeaux dans tous les styles, avec ou sans support, en jersey, crêpe de Chine, coutil broché, point etc., toutes les tailles. Prix..... **29c** et plus

SPECIAUX INTERESSANTS EN COMPLETS POUR HOMMES ET JEUNES GENS



COMPLETS en tweed de fantaisie avec 2 PANTALONS, tailles dépassorties. Régulièrement $25. TRES SPECIAL..... **$18.00**

COMPLETS en tweed écossais, couleurs de fantaisie. Tailles 36 à 42. Régulièrement $30.00 TRES SPECIAL..... **$20.00**

COMPLETS de serge grise et bleue, de bonne qualité. Avec un pantalon..... **$20.00** Prix, avec deux pantalons..... **$25.00**

COMPLETS en serge Botany marine, qualité recommandable. Prix, avec un pantalon..... **$16.00** Prix, avec deux pantalons..... **$20.00**



VENTE DE JUILLET DE CHAPEAUX DE PAILLE POUR HOMMES

NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION

Tout ce qu'il nous reste en **CHAPEAUX** de paille pour hommes, dans les formes Pantourist ou canotier — le choix est encore superbe — Des valeurs régulières de $2.00 à $3.50. NOTRE PRIX TRES SPECIAL, SAMEDI..... **$1.89**



AU RAYON DE LA MERCERIE

10 douzaines de **COMBINAISONS** en nansouk, tailles 36 à 46. Régulièrement 75c. PRIX D'ECOULEMENT..... **49c**

4 douzaines de **COSTUMES** de bain, style combinaison, en coton bleu marine. Tailles 34 à 42. Régulièrement 75c. TRES SPECIAL..... **49c**

Un lot de **CRAVATES**, pour faire le noeud, bon choix de dessins. Régulièrement 40c. PRIX D'ECOULEMENT..... **25c**

SOULIERS DE SPORT POUR HOMMES



SOULIERS blancs, pour le tennis professionnel. Pointures 5½ à 10. Spécial..... **$1.95**

SOULIERS bruns, pour le golf, marque Slater. Pointures 5½ à 9. Spécial..... **$7.00**

BOTTINES spéciales pour Balle Molle (Soft Ball). Pointures 1 à 5 pour garçons. Spécial..... **$2.25** Pointures 6 à 10 pour hommes. Spécial..... **$2.25**

SOULIERS blancs pour le Tennis. Pointures 5½ à 10 pour hommes. Spécial..... **95c**



SPECIAUX DU SOUS-SOL

CUVES en galvanisé, 22 pouces. Spécial..... **99c**

CUVES en galvanisé à chaud, 22 pouces. Spécial..... **$1.19**

CUVES en galvalisé à chaud et épais, 22 pouces. Spécial..... **$1.69**

BOUILLOIRES en cuivre rouge, format moyen. Spécial..... **$1.98**

BOUILLOIRES en cuivre rouge, gros format. Spécial..... **$3.39**

CHAUDIERES en galvanisé, 12 pintes. Spécial..... **33c**

BIDON en galvanisé pour pétrole, 1 gallon. Spécial..... **49c**

LAVEURS automatiques "TORRENT". Régul. $18.00. SPECIAL.. **$8.98**

POUBELLES à déchets, en galvanisé, avec couvercle, 14 x 12 pouces. Spécial..... **99c**
15 x 15 pouces. Spécial..... **$1.29**
17 x 15 pouces. Spécial..... **$1.49**

POUBELLES en galvanisé pour déchets ou cendres 25 x 17 pouces. Spécial..... **$3.39**

POUBELLES en galvanisé éprouvé au marteau, pour déchets ou cendres, 26 x 17 pouces. Spécial..... **$8.59**

BOUILLOIRES en galvanisé avec couvercle en fer-blanc, gros format. Spécial..... **$1.09**

TEL : 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

TEL : 8131

LES GOELETTES

"S. S. Gaspé" County prendra marchandise aujourd'hui à la shed 21 pour Gaspé et la Baie des Chaleurs jusqu'à Dalhousie, départ samedi midi pour information : Tél : Bureau22-2497.24

M. P. Brocfü agent.

Cap. E. 2Founier, Lislet, "Trois-Saumons, goélette "O. D." marchandise vendredi, départ ce soir. Quai Renaud 5.

Cap. Chs Gagnon, Malbaie, goélette "St-Charles" marchandise vendredi, départ ce soir. Quai Renaud 5.

Cap. N. Mailloux, Baie St-Paul, goélette "Cap aux Rets" marchandises vendredi, départ ce soir. Quai Renaud 5.

Cap. Geo Gagnon, Malbaie goélette "G. Gagnon", marchandise vendredi, départ ce soir. Quai Renaud 5.

Cap. G. Simard, St-Siméon, goélette Bienvenue, marchandise vendredi, départ ce soir. Quai Renaud 4.

Cap. W. Bouchard, St-Siméon, Port au Persil, goélette Eboulement" marchandises vendredi, départ ce soir. Quai Renaud 4.

Cap. Art. Damour, Trois-Pistoles, St-Siméon "goélette Thompson", marchandises vendredi, départ ce soir, Quai Renaud 4.

Cap. J. Tremblay, Eboulement, goélette "Rose-Alba", marchandises vendredi, départ ce soir. Quai Renaud, 4.

Cap. N. Blanchette, Cap St-Ignace goélette "Tadousac", marchandises vendredi, départ ce soir. Quai Renaud 4.

Cap. J.-B. Bernier, Rivière du Loup, goélette "Crane Island", marchandises vendredi, départ ce soir, Quai Renaud 4.

Cap. J.-B. Desrosiers, Riv. Blanche, Sanday Bay, Matane, St-Luc, St-Felecite, goélette "St-Zephir", marchandises vendredi, Départ ce soir. Quai Renaud 4.

Cap. E. Caron, Sault au Mouton, Mille Vaches, Port-Neuf, ou Namilton Cove, goélette "Josephus", déchandise vendredi, départ ce soir. Quai Renaud 4.

Cap. M. Fournier, Montmagny goélette "Montmagny T" dmarchandises vendredi, départ ce soir. Quai Renaud 1

Cap. Ph. Guimont, Machin Capucine, goélette "Sasseville", marchandises vendredi départ ce soir. Quai Renaud 1.

Cap. W. Guimont, Matane, St-Luc, St-Felecite, goélette Gilly" marchandises vendredi, départ ce soir. Quai Reno 1.

Cap. J.-B. Gagné, Cap-eChat, Matane, St-Luc, St-Felceité, Mont-Joli, Ste-Flavie, goélette "Lina Gagné" marchandises vendredi, départ à 10 hrs ce soir Ponton de la Douane

Cap. H. Coulombe, St-Laurent goélette "H.-C. Marchand", marchandise vendredi, départ à midi. Marché Champlain.

Cap. R. Leclerc, Lotbinière, Ste-Emilie, Platon, goélette "Remond. L.", marchandises vendredi, départ ce soir Marché Champlain,

Cap. J. Bouret, St-Antoine, goélette "Alys", marchandise vendredi départ ce soir. Marché Champlain.

"S. S. Chicoutimi County" EX Gaspé Trader prendra marchandises aujourd'hui à la shed 19 pour Chicoutimi, Bagotville, Jonquière et Kenogami pour information. Tél : Bureau 2-2857.

Art. Vaillancourt agent.

La marée sera haute à 7 h. 23 a. m. et 7. 57 p.m.

Scott

Va-et-vient

Mlle Marthe Laplante passe une quinzaine chez sa soeur Mme Eddy Coulombe, de Québec.

M. et Mme Clément Rockhill ainsi que leur fille Mabel, de New-York, sont en promenade pour quelque temps chez leurs parents, M. et madame Léonidas Laplante.

M. Alfred Laplante était de passage à Scott ces jours derniers.

UN DEUIL

A la Rivière-du-Loup est décédée, le 15 juillet, madame Philéas Chouinard. La sépulture aura lieu demain à St-Jean-Port-Joli.

Ste-Marguerite

Baptêmes

Le 18 juin a été baptisé Marie-Jeannine-Violette, enfant de M. et Mme Arthur Bégin. Parrain et marraine M. et Mme Alfred Dupont, oncle et tante de l'enfant.

—Le 20 juin a été baptisé Marie-Anne-Thérèse, enfant de M. et Mme Joseph Lacasse. Parraine et marraine M. et Mme Arthur Lacasse, grands-parents de l'enfant.

Le 21 juin a été baptisé Josep Gaudias-Clément, enfant de M. et Mme Emile Giroux. Parrain et marraine M. et Mme Gaudias Blais. Parrain et marraine M. et Mme Gaudias Blais.

—Le 31 juin a été baptisé Joseph-Alphonse-Marc-André, enfant de M. et Mme Jean Trachy. Parrain et marraine M. et Mme Alphonse Bonneville, grands'parents de l'enfant.

—Le 1er juillet a été baptisé Joseph Treflé-François-Benoit, enfant de M. et Mme Napoléon St-Hilaire. Parrain et marraine M. et Mme Treflé Lagrange, de Sts-Anges.

—Le 3 juillet, a été baptisée Marie-Anna Gisèle, enfant de M. et Mme Joseph Fournier. Parrain et marraine M. et Mme Albert Bégin.

—Le 4 juillet a été baptisé Marie-Huguette-Denise, enfant de M. et Mme J.-L. Boutin, boulanger. Parraine et marraine, M. et Mme Philias Ruel, de Ste-Hénédine, grand' oncle et grand'tante de l'enfant.

Sépulture

Le 22 juin, a été inhumée Marie-Anne-Thérèse Lacasse décédée deux jours après sa naissance.

Service anniversaire

Le 6 juillet fut chanté le service anniversaire de feu dame Joseph Marcoux (née Maggie Bégin et de feu Anne-Marie Bégin, toutes deux filles de M. et Mme Phidime Bégin, décédée l'année dernière. Ce service fut chanté par M. le curé H. Tremblay. Un bon nombre de parents et d'amis y assistaient.

Retraite et Quarante-Heures

Nous avons eu dans la semaine du 21 juin, une retraite prêchée par deux RR. Pères Parrot et Jeannotte, de Montréal. A la fin de la retraite nous avons eu nos Quarante-Heures. Cette semaine fut bien employée au service du bon Dieu et les exercices ont été suivis avec ferveur par tous les paroissiens.

Mariages

Le 1er juillet a eu lieu le mariage de M. Charles Provost, fils de Philias Provost, avec Mlle Alphonsine Lecours, fille de M. Romuald Lecours.

—Le 8 juillet a eu lieu le mariage de M. Edouard Gagnon, fils de M. Louis Gagnon, avec Mlle M. M.-Jeanne Debois, institutrice, fille de M. Johnny Debois.

—Le 8 juillet a été béni le mariage de M. Joseph Gagnon, fils de de M. Louis Gagnon, avec Mlle Rosa Lagrange, fille de M. Alfred Lagrange.

Va-et-v ent

M. l'abbé Eugène Gagnon, vicaire à Beauce-Jonction en promenade chez ses parents M. et Mme Alphonse Gagnon.

—M. et Mme Aimé Blais, de Detroit, Mich., en promenade chez leurs parents.

—M. et Mme Frank Bilodeau, de St-Louis-de-Gonzague en promenade la semaine dernière chez M. et Mme Joseph Gagnon et J.-Bte Gagnon.

—MM. Anselme et Georges Deblois, fils de Johnny Deblois, en promenade chez leurs parents à l'occasion du mariage de leur sœur Jeanne.

—M. et Mme Joseph Drouin, de Beaupré, en promenade chez leurs parents.

—M. Polydor Deblois, Mme Philippe Deblois et Mlle Laurenza Deblois, des Etats-Unis, en promenade chez leur mère Mme Vve Clovis Deblois.

—Mme J.-A. Carbonneau ainsi que sa fillette Thérèse, de Lisbonne en promenade chez M. Clovis Carbonneau.

Loretteville

Lundi et mardi prochain, les 20 et 21 courant, il y aura partie de "Bingo" près du kiosque de la fanfare.

Le profit de ces amusements est toujours en faveur de la petite garde St-Ambroise, à laquelle tout le monde s'intéresse. La partie sera de 5 sous seulement et il y aura de beaux prix à gagner.

Chaque joueur recevra un billet qui lui donnera droit au tirage du $2.50 en or et qui sera tiré le 23 au soir.

Encourageons notre garde qui fait honneur à notre paroisse.

Saint-Basile, Madawaska

Distribution des prix à l'Académie

Une foule nombreuse assistsa à la distribution des prix dans la salle du théâtre. L'ouverture se fit par un chant, suivi de la présentation des gradués qui étaient Mlles Léona Pelletier, de Saint-Basile, Germaine Nadeau, de St-François et Corinne Daigle, de St-Hilaire.

La distribution des prix suivit et en voici l'ordre:

Prix d'excellence: $5 en or donné par M. l'abbé Doucet, aumônier, décerné à Mlle Germaine Nadeau.

Prix de catéchisme: $2.50 en or, par M. l'abbé Doucet, décerné à Mlle Léona Pelletier.

Prix de mathématiques: $2.50 en or par M. le curé Saindon, décerné à Mlle Corinne Daigle.

Diplômes de cours supérieur à Mlles Germaine Nadeau, Léona Pelletier et Corinne Daigle.

Médailles à Mlle Germaine Nadeau par le curé Lambert, de St-François, à Mlle Léona Pelletier, par le curé Lévesque, de St-Basile; à Mlle Corinne Daigle par le curé Godbout de St-Hilaire.

Xe GRADE

Prix d'application générale par M. le curé J.-W. Conway, décerné à Mlle Laure Cyr.

Prix de géométrie offert par M. l'abbé F. Dugal, curé de St-Michel, de Drummond, décerné à Mlle Marie Lavoie.

Prix de mathématiques, offert par M. l'abbé Martin, curé de St-Léonard, décerné à Mlle Hélène Martin.

Prix de composition française, offert par M. l'abbé Hevey, curé de St-David, décerné à Mlle Laurette Nadeau.

Prix d'histoire naturelle, offert par M. le Dr Cyr, décerné à Mlle Donata Cyr.

MUSIQUE

Diplôme de musique du Dominion College de Montréal, Cours Associate obtenu avec distinction par Mlle Simonne Therriault.

Cours supérieur obtenu avec distinction par Mlle Anita Laplante.

Prix de musique offert par M. le Dr Cyr et décerné à Mlle Florinne Babin.

CLASSE DES GARCONS

Prix d'excellence $2.50 en or offert par M. l'abbé J.-B. Doucet, décerné à M. Roméo Clouette.

Prix spéciaux de bonne conduite et de piété, de beaux manuels de piété, donnés par M. le curé J.-P. Lévesque, curé de St-Basile, mérités par Aldéric Ouellet, Gérard Pelletier, Alexandre Desjardins, Etienne Dubé, Conrad Côté, Gérard Soucy.

Prix de bonne conduite par M. le curé Dugal, mérité par Lionel Moreau.

Prix d'application générale, $2.50 en or, donné par le curé Hewey, de St-David, mérité par Hermyle Voisine.

Prix pour être arrivé le premier pour les notes, offert par M. le curé Dugal, mérité par Antoine Lang.

Prix de grammaire française, donné par M. le curé Saindon, mérité par Gérard Pelletier.

Prix de bons devoirs donné par l'abbé Hewey, mérité par Clovis St-Amand.

Prix d'algèbre donné apr M. le curé Conway, mérité par Jean Baillefeur.

Prix d'histoire donné par l'abbé Mornealt mérité par Antoine Lang.

Prix de composition, offert par le Dr Laporte, décerné à Roméo Clavet.

Prix d'application générale de la 2e division offert par M. le Dr Cyr, mérité par Lionel Fournier.

Prix pour être arrivé le premier pour les notes donné par M. le curé A. Martin, mérité par Romuald Albert.

Mlles Donata Nadeau, de Saint-Léonard; Murielle et Condé Voisine, de Saint-Basile ont obtenu leur diplôme du Cours Commercial.

Après la distribution des prix, M. l'abbé Doucet, aumônier, M. le curé T. Levesque, curé de la paroisse, le Dr Mc-Farlane, surintendant de l'instruction, M. l'abbé Cyr, curé de Ste-Anne; M. le curé Lambert, et M. le curé Godbout acfressèrent la parole.

Fin du concours de popularité

Dans le concours de popularité entre Mlles Claire Clouette et Dora Albert, c'est Mlle Clouette qui arriva première. Le contenu des deux bourses était de 318 dollars. Le tirage du billet gagnant fut fait en présence de la révérende Mère Supérieure, de M. le curé Levesque, de l'assistante, de la dépositaire et des Dames Patronnesses, par la petite Henriette, habillée pour cette circonstance en religieuse hospitalière. Le billet portant le nom de Anita Laplante fut tiré par la petite.

Va et vient

—Mlle Annette Côté, institutrice, est retournée das sa famille, à St-François.

—Mlle Agathe Martin est allée à St-Léonard dernièrement, l'invitée de Mme L. Levasseur.

—M. Jos. Mercure était en visite à St-Léonard, la semaine dernière.

—M. Amédé Blanchard, professeur à Edmundston, ainsi que M. Hachez étaient n visite ici ces jours derniers.

—Mlle Thérèse Dionne, Mme David et Roland Dionne, ses frères, de Grand-Sault, ainsi que M. A. Cyr, de Hamlin, Maine, étaient les invités de leurs amies Mlles Hudon, cette semaine.

Baptême

A été baptisée Marie-Andréa, fille de M. et Mme André Dilassio. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Soucy.

Clair, N.-B.

Incendie

Les flammes ont complètement détruit, dans la nuit de vendredi à samedi, le 11 juillet, le garage de M. Romuald Long. Le feu fut découvert à six heures du matin par M. Long, qui, heureusement eut le temps de sauver son automobile Buick et une partie des instruments aratoires qui se trouvaient dans la même bâtisse.

Les pertes sont partiellement couvertes par les assurances. La cause de l'incendie n'est pas connue, vu qu'il n'avait pas sorti son auto depui deux jours.

Vie sociale

Dimanche le 12 juillet, M. et Mme Thomas Guerrette, d'Edmundston, N.-B., étaient les invités de M. et Mme Gordon Kennedy.

— M. et Mme Kennedy ainsi que leurs fillettes Gene et Catherine, Mlle Eva Kennedy, de Montréal, et la mère de M. Kennedy, passent un mois de vacanc au Lac Unique dans le chalet de M. Antoine Richard.

— M. et Mme James-I. Clair, ainsi que leur famille sont rendus à leur chalet, au Lac Unique, pour passer le temps des vacances.

— M. et Mme A.-H. Nadeau ainsi que leur fillette Geneva sont revenus d'un voyage de quinze jours dans le bas de la province. Pendant leur visite, la mère de Mme Nadeau, qui demeure à St-Ignace, Co. Kent, N.-B., a célébré le 80ème anniversaire de sa naissance. A cette occasion il y eut réunion de parents et d'amis.

— Le Dr P.-C. Laporte, notre médecin-chirurgien, est à se faire construire un joli chalet sur l'île du lac Baker.

— Notre dévoué curé, le Rév. C.-E. Michaud, est revenu de sa retraite, samedi le 11 juillet.

Sainte-Thècle

Joyeux pique-nique

Le 30 juin avait lieu au chalet Veillet et Frères, un joyeux pique-nique auquel, prirent part. M. Samuel Boisvert, MM. et Mmes Josaphat Veillet, Bruno Veillet, Freddy Veillet, Emile Audy et leur bébé Emilie, Mlles Marie-Ange Veillet, Lucienne Veillet, Juliette Veillet, Louisianne Simard, Marie-Ange et Jeanne Grandbois, Anita Grandbois, Angèle Magnan, Simonne, Marguerite et Gilberte Bacon, Berthe Dupuis, Marie-Ange Audy, Eva Boisvert, MM. Clément Veillette, André Magnan, Charles-E. Bacon, Roméo Bacon, Raymond et Lévis Veillette, Jeremie Audy, Maurice et Joseph Audy, ainsi que plusieurs petits-enfants. Léo et Roger Veillette, Jacques et Denis Veillette, Georges et Jean-Guy Veillette, Alcide et Zénon Veillette Jacques Boisvert, Arsène Abel, Yvette et Lorraine Veillette, Annette Hamelin, fille adoptive de M. et Mme Bruno Veillette.

Il y eut chant et musique ainsi que baignades et plusieurs amusements divers auxquels tous prirent part.

On se sépara à une heure avancée, et très enchanté de cette charmante journee.

Naissance

M. et Mme Armand Grandbois sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Marguerite-Denise.

Parrain M. Jean-Louis Grandbois cousin de l'enfant, marraine Mlle Anita Grandbois, soeur de l'enfant.

Porteuse Mme André Lavoie.

Sépulture

M. et Mme Arthur Trottier, ont eu la douleur de perdre leur enfant bien-aimée, Jeanne-D'Arc, âgée de trois mois.

Sa sépulture eut lieu dimanche le 28 juin à trois heures de 'après-midi.

Nos sympathies à M. et Mme Trottier.

Exposition d'ouvrages

Dimanche le 21 juin avait lieu au couvent des Filles de Jésus de Ste-Thècle, l'exposition des ouvrages de tous genres, confectionnés par les jeunes filles et les petits garçons au cours de l'année scolaire.

Cette exposition d'ouvrage a obtenu un succès sans précédent. Tous les murs de la salle en étaient garnis, il y en avait également sur les tables. On ne cessait d'admirer les nombreux ouvrages travailles par les élvèe depuis les bambines jusqu'aux finissantes. Les ouvrages des élèves du cours ménager, méritent une mention speciale, aussi leur table bien fournie attirait l'attention des visiteurs. Tous ces mets appétissants auraient suffi à satisfaire les appetits les plus capricieux.

On ne saurait trop féliciter les vaillantes élèves pour tout le succès remporte pour le travail fait durant toute l'année.

Des félicitations aux religieuses qui dirigent si bien leurs élèves et leur inculquent l'idée d'une vie active, régulière et ordonnée.

D'Israëli

Funérailles

Un magnifique hommage d'estime a été rendu à Mme Adélar Grégoire née Adélia Fréchette, dont les obsèques ont eu lieu en l'église de Ste-Luce de D'Israeli, à neuf heure.

Un long cortège de parents et d'amis accompagnait la dépouille mortelle de la résidence mortuaire rue Champlain, jusqu'à l'enceinte sacrée, parée de ses plus riches ornements de deuil.

Mme Grégoire laisse pour la regretter, outre son époux, 4 fils Alphonse, Odias, William de Disraeli Josephat de Salem, Mass.

M. l'abbé J.-A. Lemay, curé présida à la levée du corps et célébra aussi la messe de requiem, assisté de MM. les abbés W. Carrier, curé de Garthby et A. Roy curé de Stratford Cntre, comme diacre et sous-diacre.

Pendant la cérémonie funèbre des messe furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé Irénée Jacques, du Séminaire de Sherbrooke et M. M. l'abbé J.-L. LeGeurrier, vicaire de Disraeli.

A l'orgue, tenu par M. Gaston Renaud, une puissante chorale a exécuté la messe des morts.

M. Aurèle Laliberté rendit avec beaucoup d'âme "Au revoir au ciel".

Le cortège était sous la direction de M. J.-A.-E. Audet.

Les membres de la Fraternité du Tiers-Ordre conduisaient le cortège funèbre.

La dépouille mortelle était portée par MM. Roch Gagné Joseph Brousseau, Arthur Laliberté, Frank Thibodeau, Josephat Rousseau L.-A. Boulanger .

Le deuil était conduit par MM. Adélard Grégoire son époux Alphonse, Odias, et William ses fils, Alfred Fréchette de St-Ferdinand, Gédéon Frechette de St-Adrien d'Irlande, Israel et Siméon Fréchette Disraëli ses frères, Arthur Grégoire de Trois-Rivières, beau-frère, Mme Vve Thomas Grégoire de Black Lake, Mme Oscar Gilbert de Disraeli, belles-sœurs, Mmes Odias et William Grégoire belles-filles, MM. et Mmes Thesde Boucher, Hormidas Fréchette de St-Julien, Philippe Perrault, Paul Grégoire de Vimy-Ridge, Thomas Grégoire de Weedon, Onésime Nolet, Georges Grégoire d'Irlande, M. Oscar Grégoire, MM. et Mmes Joseph Gagné de Black Lake, Théophile Letarte, M. Pierre Huot, de Garthby MM. et Mmes Joseph Gouin de Disraëli, Gédéon Fortier de St-Fortunat, MM et Mmes Nap. Colette, Mme Lucien Laroche de Sherbrooke, M. et Mme André Bilodeau, M. et Mme J.-T. Turcotte, neveux et nièces

Dans le nombreux cortège nous avons relevé les noms suivants : M. et Mme Alphonse Nahéeque, H. Levesque, O. Lecompte, E. Gosselin, S. Poulin, Elzéar Payeur, de Thetford, G. Gilbert Achille Beaudoin, Israel Dubois Nap Couture, Joseph Giguère, Edouard Gouin, A. Audet, Benj. Gagnon, Euclide Champoux, Zoel St-Onge, C. Lajeunesse, J. Toupin, E. Lemire, Salem Elkas, de Thetford-Mines, Jacob Anto, P.-A. Labrecque, etc.

Offrandes de messes : M. et Mme Thomas Lapointe maire.

Bouquets spirituels : Mme Oscar Gilbert, M. et Mme Edouard Gouin, Omer Gilbert, de Trois-Rivières, famille Alexendre Bilodeau.

Sympathies : M. Louis Roberge de Coleraine, famille Joseph Rousseau, Dr et Mme J.-N. Plante, M. et Mme Cléophas Lajeunesse, la famille Alfred Grégoire, la Ferronerie Demers Ltée, Thetford; MM. et Mmes Anto et Zako, Alfred Labrecque, la famille Nap. Thibodeau, la famille Cléophas Lapointe, MM. et Mmes E. Roy, bijoutier, André Bilodeau, F. Thibodeau, F. Lapointe, T. Fréchette, Alfred Létourneau, E. Dubois, Josephat Gosselin, F. Roy de Vimy-Ridge, Mme et Mlles Gaulin, M. et Mme J.-T. Lapointe, F. Fréchette, J.-Emile Côté, Thomas Grégoire de Weedon, Mme Cyrenius Labrecque, M. et Mme J.-O. Bérubé, F. Dubois, M. Gérard Bérubé, M. et Mme H. Levesque, la famille Joseph Toupin.

Nous réiterons à la famille Grégoire nos plus sincères condoléances.

St-Octave

Divers

—M. et Mme L.-P. Bélanger, d'Amqui étaient mercredi en visite chez M. Nazaire Bégin.

—Mme Amédée Landry, d'Amqui est en visite chez Mme N. Landry.

—MM. Hector Fortin et Ernest Morin sont de retour de voyage à Sayabec.

—Mlle Marguerite Levesque fait un séjour à St-Honoré.

—M. et Mme L.-P. Sirois qui ont passé quelque temps chez M. Odilon Banville sont retournés à Ottawa.

—M. et Mme L.-J. Lizotte de Val Brillant étaient en visite chez M. Joseph Beaulieu dimanche.

—M. J.-B. Pelletier est retourné à St-Pascal après avoir passé une quinzaine chez des parents.

—M. Armand Fortin de Ste-Florence est venu visité sa soeur Mlle L. Fortin, lundi dernier.

—M. Ed. Hudon, H. C. S., est de retour de voyage d'affaire à Matane et Ste-Jeanne-d'Arc.

—MM. Michel Plante et Jos. Ross, de Mont-Joli, sont venus chez M. Edouard Hudon vendredi dernier.

—M. et Mme Léon Bélanger sont allés visiter des parents et amis au Lac-au-Saumon.

—M. Edouard Fontaine de Fall-River, était de passage chez des amis la semaine dernière.

—M me Jean Morin, de St-Moïse, M. et M me Herménégilde Landry, de St-Quentin, N.-B., sont venus passer quelque temps chez Mme Nathanael Landry.

—M. Eugène Fontaine est parti pour un voyage à Matane.

—Le Dr Lorenzo Fortin de Baie des Sables était de passage chez son père M. Joseph Fortin cette semaine.

—M. et Mme Hormidas Bérubé ainsi que M. Georges L'Italien, de Padoue, visitaient dimanche Mme Charles Bérubé.

—M. John Doiron est de retour de voyage à Matapédia et St-Quentin, N.-B.

—M. et Mme Armand Tremblay qui étaient en visite chez M. Eugène Fontaine sont retournés à Matane.

—M. Donat Bouchard, de Ste-Florence, est venu visiter ses soeurs Mmes L.-Philippe LePage et J.-B. Deschênes.

—Mme Emile Soucy de Rivière-du-Loup, passe la vacance chez son père M. Eugène Fontaine.

Matane

Notes sociales

—Se sont enregistrés à l'Hôtel Bernier depuis le 8 juillet ;

Révérend V. Bardy, Eagle Lake, Maine; Réd. V. Epinard, South Bridge Mass.; Rév. F. Leon Ruty Fairnur Mass.; A. Buisson, Easthamtoy Mass; J.-O. Samson, Lauzon; R. Martel, Québec ; J. Antoine Fournier, Mont-Joli; Ald. Beauchamp, Montréal ; A. Daigneault, Montréal; L. Renaud, Montréal; C. Verge, Québec; M. Bourassa, Trudel, Gauthier, Québec; F. Levesque Mont-Joli; Pr. Mingle, Philadelphie; Louis Poulin, Québec; J.-A. Pélin, Ottawa; M. et Mme H. Hughes, Toronto; Mlle A.-M. Levasseur, Mont-Joli; John N. Carson, Philadelphia; M. et Mme J.-A. Ouel ; Kedguick; L. Pouliot, Québec.



Vous pouvez faire cesser cette
FIÈVRE DES FOINS
ou cet asthme d'été! Avant qu'ils ne commencent, prenez les CAPSULES PAZ-MAH. Inoffensives. Soulagement après l'emploi d'une boîte de $1, ou votre argent remboursé. Merveilleuses! 141P
RAZ-MAH

Voyages et Tourisme

A 1 mille dans les airs!

Les gens, qui savent jouir des plus belles choses de la vie, viennent ici durant la belle saison pour se reposer, oublier les soucis de l'existence et admirer les grandioses panoramas d'une région merveilleusement pittoresque.

A Banff, vous avez tous les sports à votre disposition —golf, sur un terrain de 18 trous, surplombé par le majestueux mont Rundle—ascensions à pied ou à cheval, par les sentiers sinueux qui grimpent le long des montagnes boisées—natation dans de superbes piscines alimentées d'eau chaude sulfureuse—promenades en auto sur des routes excellentes.

Représentations d'opérettes en juillet et août. Ralliement d'indiens, du 21 au 27 juillet. Festival de Musique Ecossaise, du 27 au 30 août.

TOURNOIS DE GOLF AMATEUR
Coupe Willingdon—17-22 août
Trophée du prince de Galles—8-12 septembre



Prix réduits pour la Côte du Pacifique jusqu'au 30 septembre

Demandez nos imprimés descriptifs sur Banff, le lac Louise et l'Alaska.

Banff SPRINGS

UN HÔTEL DU PACIFIQUE CANADIEN

HOTEL ST-PAUL
377, St-Paul - : - Québec
En face de la gare Union à l'épreuve du feu, 100 chambres avec eau courante et bain. Lobby et salon des plus luxueux. Toutes les accommodations à proximité de l'hôtel. Prix modérés. Tél.: 4-1791

Europe
26 jours
$199
Départ le 1er août
par le gigantesque paquebot
"Laurentic"

Tout le luxe de la Troisième Classe MODERNE, avec sports et amusements divers à bord, compagnons agréables et confort parfait. Le prix du voyage couvre tous les frais, y compris la visite de points intéressants en Angleterre, France et Belgique.

Si vous préférez voyager "par vous-même", le prix est de $133, de Montréal au ports britanniques et retour; passage de retour valable pour 2 ans.

4 voyages spéciaux à PARIS
avec visite de la France, de l'Angleterre et de l'Ecosse
"Doric" 15 août et 12 sept.
"Laurentic" 29 août et 26 sept.
$275 23 jours

Tous frais compris. Cabine de Troisième Classe MODERNE pour l'aller, et de Troisième Touriste pour le retour.

Visite de l'Exposition Coloniale de Paris; de Londres, capitale de l'Empire; de la pittoresque région des Trossachs.

Pour renseignements complets, téléphonez, écrivez ou passez personnellement 53, rue Dalhousie Québec, téléphone: 2-0008

WHITE STAR LINE
SERVICE CANADIEN
ou tout agent de navigation autorisé

Prix Spéciaux et Modérés pour le Week-End

QUEBEC-MONTREAL
et Retour

Prix en vigueur, pour l'aller, de vendredi à dimanche; au retour, jusqu'à lundi

$10

Y compris la couchette, aller et retour

Départ quotidien à 5 hres p.m.
(Heure Normale de l'Est)

On se renseigne aux bureaux des
CANADA STEAMSHIP LINES

Téléphone: 2-1830
14 Rue Ste-Anne
vis-à-vis le Château Frontenac

LES PLAGES DU MAINE sont idéales pour les Vacances



PORTLAND, OLD ORCHARD, KENNEBUNK, BIDDEFORD et toutes les autres plages

Trains rapides, commodes et économiques jusqu'à Portland, avec correspondance pour toutes les fameuses stations balnéaires du Maine.

PRIX REDUITS EN FIN DE SEMAINE

A Portland et retour	A Old Orchard et retour
$13.99	$14.49

Renseignements complets aux Bureaux des Billets en Ville, 10 rue Ste-Anne et à l'Hôtel St-Roch, téléphone : 2-8200.

CANADIEN NATIONAL

EN SE SERVANT DES PAPIERS A MOUCHES WILSON
LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS ATTENTIVEMENT

Chaque papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines.
3 Papiers dans chaque Paquet.
10 CENTS LE PAQUET
dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généraux.
POURQUOI PAYER PLUS?
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

DANS NOS THEATRES

CANADIEN
AUJOURD'HUI
"LANGLAIS TEL QU'ON LE PARLE"
UNE HISTOIRE
FOLLEMENT GAIE

CLASSIC
LE THEATRE PAR EXCELLENCE
Aujourd'hui
Ricardo Cortez dans
"The YOUNGER GENERATION"
aussi Jaqueline Logan dans
"The BACHELOR GIRL"
Adm. matinée. . . . . 10 cts

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
Aujourd'hui
un film parlant
Buck Jones, Mar. De la Motte dans
"SHADOW RANCH"
aussi dernier épisode de
"LIGHTNING EXPRESS"
Nouvelles et comédie
Adm. matinée 10c

IMPERIAL
"ECHEC AU ROI"
Avec Pauline Garon Aussi
4—ACTES VAUDEVILLE—4
Aussi Caroline, Paul Hébert et Cie
COMEDIE CANADIENNE

ARLEQUIN
VUES SILENCIEUSES
PROGRAMME DOUBLE
Admission: 15c

VICTORIA
Aujourd'hui deux grosses attractions
SWING HIGH"
Helen Twelvetrees et grande distribution
"THE SEA BAT"
Nils Asther et Raquel Torres

CARTIER
Aujourd'hui et samedi bon programme double
"TARNISHED LADY"
Tallulah Bankhead
"THE GORILLA"
Lila Lee et Walter Pidgeon
Aussi: Ouverture de 1812

AUJOURD'HUI ET DEMAIN



NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

—Mlles Jeanne, Marie-Paule et Julienne Demers, de Lévis, filles de M. J.-E. Demers, gérant de la Banque de Montréal, sont de retour d'une promenade d'une quinzaine au Lac Mégantic, Sherbrooke et Gartby.

—Mlle Agathe Thériault, de Lauzon, est partie pour une promenade d'une quinzaine de jours à Rimouski, Mont-Joli et Amqui.

—M. et Mme Fernand Lamontagne, de Lévis, sont de retour d'une promenade à Wookland, Co. Beauharnois, les invités de M. et Mme Emile Bolduc.

—Mlle Marguerite Charest, de Hadlow, est de retour d'un voyage à Montréal, Boston et Chutes Niagara.

—M. l'abbé Denis ainsi que M. Paul-Emile Monier, de Montréal, étaient dernièrement en promenade chez son oncle et sa tante, M. et Mme P.-P. Fournier, à Lévis.

M. l'abbé Joseph Bouchard, ancien professeur au Collège de Lévis, et curé à Notre-Dame d'Issoudun. Co. Lotbinière, était en promenade chez ses parents, à Lauzon, ces jours derniers.

—M. Eugène Gagnon, courtier en assurances, de Lévis, est parti pour un voyage d'affaires de quelques jours à Bersimis, sur la Côte Nord.

—M. l'abbé Albert Bélanger, ancien vicaire à Lauzon, est de retour depuis mardi soir dernier, sur le navire "Empress of Britain" du Pacifique Canadien, d'un voyage d'une couple de mois en Europe avec le pèlerinage franciscain.

Un ancien du collège de Lévis fête ses noces d'argent de prêtrise

M. l'abbé Joseph Ferland, aumônier des Ursulines de Québec, qui a fêté avant-hier ses noces d'argent sacertodales, est un ancien élève du Collège de Lévis. Parmi les parents qui assistèrent à cette belle cérémonie religieuse, il y avait la mère de M. l'abbé Ferland, Mme Vve Pierre Ferland, de St-Jean-Chrysostôme; son frère et sa belle-sœur, M. et Mme J.-Gédéon Ferland, de Lévis et sa nièce Mlle Madeleine Ferland, aussi de Lévis.

Le "Charlottetown" arrivé hier à l'Ile du Prince-Edouard

Le transbordeur "Charlottetown" parti mardi dernier de Lauzon pour l'Ile-du-Prince-Edouard, est arrivé à cet endroit hier matin, vers 9 heures. Le voyage s'est fait heureusement et assez rapdement comme on peut le voir. Les citoyens de la rive sud qui sont allés conduire le navire à l'Ile du Prince-Edouard seront de retour demain ou dimanche.

Un enfant frappé par une automobile

Un petit garçon de Villemay, Jean-Marc Dumont, a été frappé par une automobile américaine, hier après-midi. Le bambin, âgé de 6 ans, jouait sur le côté du chemin, lorsqu'il voulut traverser la rue au moment où cette machine arrivait. Il fut frappé et le chauffeur qui avait fait l'impossible pour éviter l'accident arrêta et se porta à son secours. Heureusement l'enfant ne souffrait que de blessures légères à l'épaule gauche.

Pratique du club "St-David" ce soir

Les joueurs du club de baseball "St-David" auront une pratique ce soir, à 6 h. 30, sur leur terrain du Fort No 3, en vue de leur joute de dimanche prochain. On demande que tous soient présents ce soir.

Sortie de la Garde de Lauzon ce soir

M. Léo Therrien, adjudant de la Garde des Chevaliers de Lauzon, informe les officiers et membres qu'ils devront être présents ce soir, à 7 heures 30, dans la Cour du Collège St-Dominique, rue Wolfe, à Bienville, pour une sortie obligatoire. Chacun devra porter le costume de la Garde. Tous les membre sans exception devront prendre part à cette sortie.

Honneur au mérite

Nos félicitations à Mlle Annette Donnelly, fille de M. Alfred Donnelly, de Notre-Dame de la Garde, à Québec, qui en juin dernier r mporta brillamment son diplôme de musique, cours supérieur, du Dominion Collège. Elle était élève des Soeurs de la Charité, au Couvent de Lévis.

Quatre arrestations faites à Lévis hier soir

La police de Lévis a opéré hier soir, vers 6 heures 30, l'arrestation d'un automobilste étranger qui était en état d'ivresse au volant. Il fut conduit au poste central de police ainsi que son auto. Cet homme a dû comparaître ce matin pour être condamné à l'amende et se voir enlever sa licence pour un an. La police exerce une surveillance étroite sur ces automobilistes qui sont un danger pour la vie des gens.

Sur les trois autres étrangers arrêtés hier soir sur l'avenue Laurier un était en train de vouloir voler un compagnon de route et les deux autres étaient en état d'ivresse et troublaient la paix publique. Après une nuit passée au poste central de police ils ont comparu ce matin devant l'échevin Larochelle pour recevoir leur punition.

Le "Napoléon" a triomphé des "Giants' hier soir

Le club "Napoléon" a joué hier soir, sur son terrain, contre les Colored Giants, en présence d'une assez bonne as stance. L'équipe locale eut raison des noirs, au score de 8 à 7. Le jeune Vincent Gauthier, bien connu dans les cercles sportifs, était dans la boîte pour le "Napoléon".

Ce soir, à 6 heures 30, le 'Napoléon" recevra la visite du club "National Whistle" pour une partie d'exhibition. L'admission sera gratuite. Nul doute que tous les amateurs du baseball de la rive sud seront présents. Gauthier agira avec Blais camme lanceur et C. Larivière comme receveur.

La neuvaine préparatoire à la fête de sainte Anne

Les exercices de la neuvaine préparatoire à la fête de la bonne sainte Anne commenceront demain matin, en l'église Notre-Dame de Lévis, pour se terminer, dimanche, le 26 juillet, jour même de la fête de la grande thaumaturge. Ces exercices auront lieu le matin, après chaque messe en l'église de Lévis. Nul doute que les paroissiens se feront un devoir de suivre les exercices de cette neuvaine et prieront avec confiance sainte Anne pour obtenir les grâces et faveurs demandées. Les personnes qui ne peuvent venir à l'église voudront bien faire cette neuvaine chez elles.

Naissance

M. Louis-Philippe Pouliot et Mme Pouliot, née Majella Bégin, de Bienville, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né et baptisé le 9 juillet, sous les prénoms de Joseph-Arthur-Marie-Louis. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Bégin, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Laure-Aline Francœur, cousine de l'enfant.

Les enfants du Patronage de Lévis en pique-nique hier

Les enfants qui fréquentent le Patronage de Lévis durant les vacances sont partis, hier matin, en pique-nique et sont allés passer la journée sur la grève Gilmour, à Lauzon, où en compagnie des religieux de cette communauté, ils se sont bien amusés. Le voyage aller et retour se fit par les chars de la Cie des Tramways de Lévis. Tous sont revenus hier après-midi enchantés de leur excursion.

M. Arthur Gagnon, de Lauzon-Ouest, plongé dans le deuil

M. Arthur Gagnon, de Lauzon-Ouest, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa mère, dame Henriette Roberge, épouse de M. Paul Gagnon, de St-Romuald, arrivée mercredi dernier, à l'âge de 81 ans et 8 mois. La défunte était aussi la belle-sœur de Mme L.-J. Roberge, de Lévis, et la tante de MM. les abbés Joseph et Léopold Roberge, du Collège de Lévis. Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église de St-Romuald. Nos plus cordiales sympathies à la famille de la regrettée défunte.

Les affaires scolaires à Bienville

Une assemblée de la Commission Scolaire de Bienville a été tenue, hier soir, à 7 heures, en la salle de l'Ecole St-Dominique, sous la présidence de M. le Dr Joseph Leblond. Présents, MM. les commissaires Louis Bourget et Adélard Samson. Le nouveau commissaire, M. Joseph Lepage, était absent, étant parti avec le "Charlottetown" et sera de retour la semaine prochaine.

Le secrétaire fait rapport que le 6 juillet, M. Joseph Lepage fut mis en nomination à la charge de commissaire d'écoles et n'ayant pas eu d'opposition, il fut élu par acclamation commissaire, en remplacement de M. P.-E. Pelletier, sortant de charge. Il donne lecture de la prestation du serment d'office du nouveau commissaire d'écoles.

M. le Dr Joseph Leblond a été nommé à l'unanimité président de la Commission Scolaire pour une nouvelle année. En remerciant ses collègues de cette marque de confiance, M. le président dit qu'il accepte pour probablement la dernière année, vu qu'il veut que l'an prochain un autre prenne sa place, ayant fait son temps et que d'autres fassent à leur tour leur part des devoirs publiques.

Le secrétaire donne lecture de la prestation du serment d'office de M. C.-H. Dussault qui a fait l'audition des livres. La loi exige que l'auditeur prête serment avant de commencer son travail.

La Commission a procédé à la revision de son rôle d'évaluation pour l'année scolaire 1931-32, tel que le veut la loi. Le rôle d'évaluation ainsi revisé restera dépose pendant trente jours au bureau de la Commission après quoi il sera homologué et entrera en force.

La Commission a décidé de remettre à l'an prochain les travaux de peinturage de l'extérieur de la bâtisse de l'Ecole St-Dominique, pour cette année on se contentera de peinturer les tablettes des châssis extérieurs. On fera aussi réparer la tête de la cheminée de la susdite école. M. le commissaire Samson est chargé de faire exécuter ces travaux aux meilleures conditions possibles.

M. le présiuent dit avoir obtenu une cloche pour l'Ecole St-Dominique et annonce qu'il va s'occuper de faire construire un clocher au-dessus de cette école sans que cela coûte un sou aux contribuables. Ces travaux seront faits pendant la saison des vacances.

Le secrétaire dépose sur la table de la Commission un rapport détaillé des operations financières de la Municipalité Scolaire de Bienville au cours de l'année terminée le 30 juin dernier. Ce rapport est accompagné d'un certificat assermenté et en parfait ordre. Après avoir pris connaissance de ce rapport, MM. les commissaires l'ont signé et approuvé séance tenante puis le secrétaire le fera parvenir immédiatement à M. l'inspecteur d'écoles, tel que le veut la loi.

Ce rapport se lit comme suit :

Nombre de propr étaires payant la cotisation	431
Nombre de personnes payant la rétribution mensuelle	442
Valeur estimée des propriétés imposables	$1,032,025.
Taux de la cotisation scolaire par cent piastres	90 centins
Taux de la rétribution mensuelle pour enfants de 5 à 7 ans	40 centins
Taux de la rétribution mensuelle pour enfants de 7 à 14 ans	50 centins
Taux de rétribution mensuelle pour enfants dernière classe	70 centins

Bilan au 30 juin 1931

ACTIF

Montant en banque et en caisse le 30 juin 1931	$ 905.80
Valeur de l'école St-Dominique	28,000.00
Valeur mobilier école St-Dominique et couvent	3,000.00
Montant arrérages cotisation scolaire	1,642.60
Montant arrérages rétribution mensuelle	201.35
Total	$33,749.75

PASSIF

Montant des obligations dues sur emprunt de $25,000	21,400.00
Autre montant non encore remboursé, emprunt temporaire	1,500.00
Total	$22,900.00
Surplus de l'actif sur le passif	10,806.35

RECETTES

Balance en caisse le 1er juillet 1930	70.98
Montant perçu sur cotisation scolaire, année courante	7,270.29
Montant perçu sur la rétribution mensuelle	1,928.75
Montant perçu sur les arrérages	1,492.18
Montant des intérêts perçus sur les arrérages	72.01
Octrois reçus du gouvernement	1,319.94
Fonds de pension instituteur et institutrices	81.73
Intérêts retirés sur dépôts en banque	$ 20.21
Argent en banque le 1er juillet 1930	605.38
Total	$12,861.47

DEPENSES

Salaire payé aux religieuses, loyer et entretien huit classes	$ 4,350.00
Salaire payé instituteur et institutrices	4,185.00
Intérêts payés sur emprunt de $25,000 et fonds amortissement	1,902.00
Intérêts et dernier versement payés à Mme Vve Jolicoeur	424.00
Salaire payé au secrétaire-trésorier	540.00
Salaire payé au gardien de l'Ecole St-Dominique	390.00
Payé pour charbon et bois à l'école St-Dominique	464.07
Payé Librairie Langlais et Granger & Frère, prix récompense	144.58
Payé intérêts Caisse Populaire Lauzon re emprunt temporaire	90.00
Payé à Eucharist Côté pour réparation mur e trottoir	147.50
Payé pour ouvrages et amélioration mobilier Ecole St-Dominique	79.19
Payé Ville Lauzon pour eau à l'Ecole St-Dominique	75.00
Payé Ville Lauzon pour eau Couvent Bienville, suivant contrat	62.50
Payé pour timbres accises et timbres ordinaires	16.00
Payé pour éclairage à l'Ecole St-Dominique	19.50
Payé pour divers comme suit pour frai vente par Shérif propriété Succ. Potvin, $8.20 ; pour assurance mobilier écoles, $6.60 ; pour audition livres, $20 ; pour enregistrement et intérêts sur débentures, $5.91 ; pour reliet. Enseignement primaire, $6.25 ; pour achat 48 exemplaires conférence hon. Cyrille Delage, $10 ; pour impressions, $7.07 ; pour fret re transport livres récompense, $2.10 formant un total de divers de	66.13
Total	$11,955.47
Par erreur d'addition	.20
Argent en banque, le 30 juin 1931	835.23
Argent en caisse le 30 juin 1931	70.57
Grand total	$12,861.47

Je, soussigné, auditeur des livres de la municipalité scolaire du village de Bienville, fais serment avoir vérifié les livres de ladite municipalité et trouvé le tout correct tel qu'il appert par ce rapport.

Donné à Bienville, ce 7ème jour de juillet 1931.

C.-H. DUSSAULT
Auditeur

MM. les commissaires ont félicite le secrétaire sur son oon travail et se sont déclarés satisfaits sur la perception faite au cours de l'année. Sur un montant de $9,000 de cotisation scolaire à percevoir il reste un montant de $1,600 dû et par un centin sur ce montant est prescrit et sera perçu au cours de la prochaine année scolaire. Sur un montant de $1,580 d'arrérages de taxes qu'il y avait à entrer, $1492, ont été perçues au cours de l'année. Ceci est très satisfaisant dans la période difficile que nous traversons présentement.

Après l'adoption de quelques comptes l'assemblee a été levée et ajournée sine die.

Le "Donnacona" à Lévis dimanche

Dimanche prochain à 2 heures 30, aura lieu sur le terrain du "Napoléon", la deuxième partie de la Ligue du District depuis sa réorganisation. Pour la circonstance l'adversaire du "Napoleon", sera le "Donnacona", qui visitera notre ville pour la première fois.

Le "Donnacona" fut vaincu dimanche dernier par le "Canadien", mais son gérant s'est mis immédiatement à l'œuvre lundi dernier en vue de se renforcir. C'est donc avec une formidable équipe, qu'il fera face aux nôtres en cette circonstance.

Notre équipe locale est des mieux balancée et semble sur le chemin de nouveaux lauriers. Nous insistons fortement auprès de notre population pour assister en grand nombre à cette partie, afin d'encourager nos joueurs à remporter une nouvelle victoire et continuer sa marche vers un troisième championnat.

Les affaires municipales à Lévis

Une séance du conseil de ville de Lévis a été tenue, hier soir, sous la présidence de M. le maire Dr Joseph Leblond. Présent, MM. les échevins J.-T. Larochelle, L.-B. Pelletier, Adjutor Michaud, L.-Sylvio Durand et Adélard Couture.

Un rapport de l'inspecteur du lait

M. le Dr Rousseau, M.V., inspecteur du lait, fait rapport au conseil sur les conditions sanitaires des locaux et des troupeaux des vendeurs de lait ou de crème dans Lévis. Sur 74 inspections d'étables, dit M. Rousseau, 58 sont blanchies à la chaux à l'intérieur, les autres sont tenus de le faire cette saison et on été avertis. 587 vaches ont été tuberculinisées, une moyenne de 12% sont à éliminer, étant tuberculeuses ou autres conditions. Il a refusé de faire l'inspection chez 4 vendeurs pour cause de malpropreté des vaches ou locaux et y est retourné 8 jours après pour constater que le nettoyage avait été fait. Il a confisqué 12 chaudières à lait, 7 couloirs, 3 bidons trop vieux ou rouillés. Il a averti les distributeurs de couvrir leurs voitures avec des toiles convenables pour faire la livraison.

L'eau très bonne en juin

Le bureau provincial d'hygiène dit avoir analysé les échantillons de l'eau de Lévis en juin et que le résultat a démontré que cette eau était très bonne.

L'installation de signaux de direction

M. J.-L. Boulanger, sous-ministre du dépt de la Voirie, dit que son dépt. ne fournit pas de signaux de direction aux municipalités, mais qu'on en pose sur le parcours des routes provinciales et régionales. Il dit avoir demandé à M. Brodeur d'en faire poser sur le parcours des routes Nos 2, 3 et 23.

Il veut que ce trottoir soit fait

M. J.-Nérée Fournier se plaint que le trottoir de M. Joseph Dumont, rue St-Antoine, n'a pas été construit et demande au conseil de prendre les moyens pour que ce Monsieur fasse comme les autres de la rues qui ont construit leurs trottoirs défectueux. Une copie de cette lettre sera transmise à M. Joseph Dumont.

La ville ne paiera pas cette taxe de vente de 4%

On se demanda, lorsque le contrat fut accordé récemment pour la réparation des quais de la Traverse qui paierait la taxe de vente de 4% établie par le gouvernement fédéral le mois dernier. M. l'échevin Larochelle dit avoir été informé par M. l'ingénieur Langlais que les entrepreneurs furent avertis le 13 juin par lui de tenir compte de cette taxe dans leur soumission et qu'elle fut incluse. Elle se trouve donc comprise dans le prix du contrat accordé par le conseil.

Pour le loyer d'un compresseur

Le conseil charge un compte de $388.10 à la Ville de Lauzon pour le loyer du compresseur, à raison de $2 de l'heure, du 4 juin au 1er juillet.

Pour sauvegarder les droits de la cité

Il est proposé par M. l'échevin Larochelle, secondé par M. l'échevin Pelletier et résolu à l'unanimité que M. le maire ou en son absence le chef estimateur soient chargés de sauvegarder les droits de la cité lors de la vente par le shérif, le 1er août prochain, à 10 heures du matin, à la porte de l'église paroissiale, de l'immeuble de dame Jeanne Ladrière, épouse de M. Georges Cook.

$3,523 échus le 1er août

Il est proposé par M. l'échevin Larochelle, secondé par M. l'échevin Pelletier et résolu à l'unanimité que la Banque Canadienne Nationale soit priée de payer pour et à l'acquit de la cité de Levis les coupons d'intérêts sur les obligations émises par ladite cité et échéant le 1er août prochain, au montant de $2,623.25 et les obligations payables le 1er août, au montant de $900.

En faveur de l'Unité Sanitaire du Comté de Lévis

Il est proposé par M. l'échevin Durand, secondé par M. l'échevin Pelletier et résolu à l'unanimité que l'Unité Sanitaire du Comté de Lévis, telle qu'établie par une résolution adoptée à la séance du 19 juin 1928, soit continuée pour une autre année et que la cité s'engage à payer la contribution établie dans cette loi, mais devra profiter de tous les subsides ou argents que le gouvernement pourra voter et accorder aux unités sanitaires.

Règlement prohibant les tableaux-affiches

Le conseil a adopté hier soir en première lecture le règlement No 302 défendant la construction et l'usage des tableaux-affiches ou panneaux-réclames. Ce règlement sera lu en seconde et dernière lecture à la prochaine séance du conseil.

Les cours des premiers soins à donner aux blessés

M. Percy Atkinson, en date du 16 juillet, informe le conseil que les cours des premiers soins à donner aux blessés qu'il donne aux membres de la force constabulaire de Lévis ont été suivis avec ponctualité. Il dit être convaincu que dans un mois ou deux ils pourront subir un premier examen. Il suggère au conseil d'acheter et de donner aux membres de la force constabulaire, une copie du livre de l'Association Ambulancière de St-Jean. M. le maire dit qu'il est heureux de se charger d'acheter à ses frais ces copies et de les donner à chacun des hommes de police.

La réparation de l'escalier rouge

M. l'échevin Pelletier a été autorisé de réparer l'escalier rouge avec le bois qu'il a eu de M. l'échevin Larochelle qui vient de la terrasse du Parc Shaw. Lorsque les travaux commenceront, cet escalier sera fermé au public pour une couple de jours et on sera averti en temps.

Il réclame pour bris de son auto

M. Gérard Bilodeau, de Lauzon, réclame la somme de $9.25 pour bris de son auto le 27 juin, par suite du mauvais état du chemin de la rue Fraser. Le chef de police est chargé d'aller vérifier les dommages et faire rapport au conseil.

Un rapport de M. Oscar Morin

M. le maire dépose sur la table du conseil un volumineux rapport de M. Oscar Morin, sous-ministre du département des affaires municipales, daté du 23 juin. M. Morin dit avoir puisé dans les livres de la corporation les chiffres mentionnés dans ce rapport. M. le maire dit que d'ici la prochaine séance une copie de ce rapport sera transmise à chacun des échevins pour leur permettre de l'étudier et de faire les commentaires qu'ils jugeront à propos à la prochaine séance. M. le maire dit que lui-même aura des commentaires à faire alors sur ce rapport qu'il dit être très favorable à l'administration actuelle. Ce rapport fut préparé par M. Towner, inspecteur du département des affaires municipales qui vint faire une visite des livres de la corporation et fit avec les notes prises un rapport en conséquence.

Le raport de la votation du règlement d'emprunt de $125,000

Le greffier fait au conseil un rapport sur le résultat de la votation de lundi et mardi dernier par les contribuables-propriétaires sur le règlement No 301 pour un emprunt de $125,000 pour permettre de réparer les quais où accostent les bateaux de la Traverse. Nous avons donné mercredi dernier le résultat du vote.

M. le maire dit que contrairement à ce que certaines personnes pensaient, pour que le règlement fut adopté il fallait la majorité en nombre et en valeur des personnes qui avaient voté et non les deux tiers en nombre et en valeur de tous ceux qui avaient le droit de voter. Il fallait un huitième des 1,100 voteurs-propriétaires ayant droit de voter.

M. le maire remercie les contribuables qui sont venus voter sur le règlement d'emprunt et il se dit satisfait de la majorité obtenue. Avant de commencer les travaux de réparation des quais, ajoute M. le maire, il va falloir signer le contrat, faire approuver le règlement par le département des affaires municipales, ce qui prendra bien une semaine environ. Les travaux devraient commencer dans une quinzaine de jours.

M. l'échevin Larochelle dit qu'il a regretté de constater que plusieurs contribuables-propriétaires importants de la ville qui auraient dû venir voter se sont abstenus de le faire quand ils auraient dû venir exprimer leur opinion par leur vote. Il tient à féliciter publiquement l'ex-échevin et ex-président du comité des finances, M. J.-G. Francœur, qui est venu voter pour le règlement. Il dit qu'on y gagne toujours d'avoir une ligne de conduite rationnelle et balancée.

M. l'échevin Durand dit que suivant lui tout le monde était libre d'aller voter ou de ne pas y aller et il ajoute qu'il n'a pas travaillé contre le règlement, mais a laissé les gens libres d'agir comme ils l'entendaient.

La séance est ensuite levée à 9 heures 30 et ajournée sine die.

Exercice du chemin de la Croix, ce soir, au cimetière de Lévis

Ce soir, à 7 heures 30, si la température est favorable, il y aura

(Suite à la page 12, 2e col.)

"MONTEZ ET EPARGNEZ $10"

Maintenant— La plus grosse vente de valeurs depuis dix ans...!

UN ACHAT SPECIAL

fait chez l'un des plus grands fabricants de Montréal à environ la moitié du coût réel — me permet de vous donner des véritables complets de $35 à $40 pour..... **$19.50**

Ces complets seront mis en vente samedi 18 juillet, et ces prix extrêmes d'occasion resteront en vigueur pour 7 pleines journées de semaine.

Robinson's Clothes LIMITED

142 ST-JEAN — 288 ST-JOSEPH

P.S.—Les cotations comparatives de prix n'ont pas pour base les anciens prix—mais elles se comparent sur celle des évaluations des nouveaux bas prix d'aujourd'hui.

Vous ne saurez manquer d'être intéressé

VENTE ANNUELLE D'ETE

Profitez de vos moments de loisir pour décorer et embellir convenablement votre intérieur. Vous trouverez chez Marceau & Fils, durant cette vente, comme en toute saison d'ailleurs, tout ce que vous pouvez désirer en fait de Petits Meubles de Fantaisie, Meubles et Mobiliers de toutes sortes, et très luxueux, à des prix pour conevnir à tout le monde. Venez vous en convaincre par vous-même.



Grand Spécial !

1 Mobilier de Chesterfield

des plus luxueux, construction soignée, recouvert du plus beau Mohair rouge, 3 morceaux. Rég. $180.00. Spécial... **$85** SEULEMENT



1 autre Mobilier de Chesterfield

4 Morceaux

qualité et beauté insurpassable, couleur cuivre. Rég. $225.00. pour..... **$129**

3 Mobiliers de Chesterfields

3 Morceaux

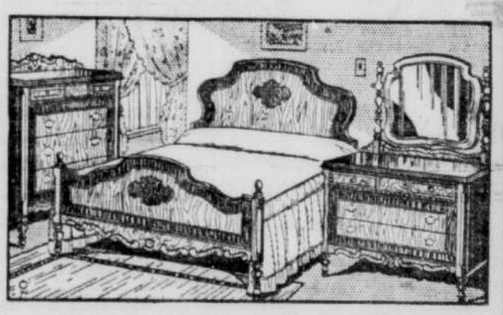
3 morceaux, coussins reversibles, construction sans égale. Couleur, bleu, brun, et cuivre. Rég. $130.00. Spécial..... **$84**

Chambre à Coucher

4 Morceaux

fini noyer très solide

Reg. $99.00 Spécial.. **$59**



Chambre à Coucher

5 Morceaux

Set de Chambre, 5 morceaux, noyer véritable, grande dimension, qualité insurpassable. valeur de $280.00, pour..... **$159**

Set de Chambre, 4 morceaux, fini noyer Antique, valant $104.00, pour..... **$65**



Tous nos ameublements de chambre à coucher Chesterfield et Salle à Diner REDUITS A 20% SANS ESCOMPTE

Sets de Salles à Diner

Ameublement Salle à Diner 9 morceaux, fini noyer Damier style. Rég. 139.00. Spécial **$69**

1 mobilier Salle à Diner de 9 morceaux, fini noyer très moderne, Reg. 170.00 Spécial **$117**

2 Ameublements de Salle à Diner, 9 morceaux, tout noyer, style Reine-Anne. chaises recouvertes de riche tapisserie. Rég. $ 240.00 Spécial..... **$154**

1 riche Ameublement Salle à Diner, 9 morceaux, noyer solide, sculpté, très spacieux et solide, c'est le plus bel ameublement que vous puissiez désirer. Rég. $375.00. Spécial..... **$215**

1 Glasière en Bois

1 glacière en bois, très spacieuse, tout émaillée en dedans. Valant $31.00 pour..... **$22**

Glacières en Acier

Glacière en acier complètement émaillé, la meilleure valeur sur le marché. Différentes grandeurs. depuis..... **$18.95**

Matte cocotex pour portes. Rég. 1.98. Spécial **$1.25** **Matte en'oerde** pour porte. Rég. 75c Spécial **0.49**	**Entrée de porte** en caoutchouc grandformat. Rég. 1.10. pour **0.89** **Descente de lit** 24 x 48 lavables et reversibles, avec frange. Rég. 1.50. Spécial **0.89** aussi 24 x 36 à 0.69	**Meubles de fantaisie Set pour téléphone** noyer solide, avec compartiment et banc. Rég. 45.00. Spécial **$27.95** autres modèles depuis 8.95 à $20.00	**Wagonnets** à thé tous les plus récent modèles avec plateau vitré, depuis **$32.50** **Chaise pliante** avec bras recouvert des plus jolis toile. Rég. $3.10 Spécial **$2.25**	**Table à café** en noyer solide entièrement sculpté, une belle valeur pour **$11.50** **Porte magasines** en noyer Rég. $2.25. Spécial **$159.** autres modèles à $3.89	**Tapis d'escalier** très belle qualité, vert, et vieux rose. reg 2.10 Spécial la verge **$1.05**	**Tapis caoutchouc** éponge pour salle de bain, différentes couleurs. reg 1.95 Spécial **$1.75**	**Coussins** très souples, recouverts de soie, genre moderne, rég. 2.50 Spécial **1.59** autres modèles jusqu'à **$2.49**	**Couverture** de lits en soie de la plus belle qualité, toutes les teintes à la mode tous comprenant coussin pour oreillers et couvrepied. Rég. 15.00 Spécial **$10.95**	**Table** de bout. Rég. $2.10. Spécial **$1.39** **Table** de passage, très solide Rég. $3.75. Spécial **$2.45**	**Lampe de pkancher** Bridge ou Junior. Très moderne avec abat-jour de soie. Rég. $9.75. Spécia **$6.75**	**Bateaux lumineux**, modèles à voile le plus bel ornement de table ou radio que nous puissions vous offrir. Valeur incroyable à **$7.95** ou plus.

Mobilier en Fibre 3 morceaux très jolis Rég. $35.00 pour **$25.00** | **Solde de tous nos tapis** matte, coco et descente de lits, ainsi que nos entrées de porte en caoutchoux, offerts à prix ridicule.

MARCEAU & FILS LTEE 66 MARCHANDS DE MEUBLES **rue St- Joseph - Québec**

La Vie Sociale

L'honorable juge et Madame Archambault, de Montréal, Mademoiselle Yvette Archambault et Monsieur Georges Archambault sont en villégiature au lac Saint-Joseph.

— o —

Madame Paul Hamel, et ses enfants, sont au Cap à l'Aigle pour la belle saison.

— o —

Monsieur et Madame Joachim Tessier, et leurs enfants, sont les invités de Madame A.-J. Painchaud, à Pointe-au-Pic.

— o —

Monsieur et Madame Cortland Pages ont fait un court séjour à la Pointe-au-Pic.

— o —

Madame D.-P. Papineau et Mademoiselle Virginie Papineau sont à Tadoussac pour quelque temps.

— o —

Monsieur et Madame R.-P. Kernan sont de retour des Etats-Unis.

— o —

Monsieur Robert Lanctôt est à Chateauguay pour quelque temps, l'invité de l'honorable et Madame Honoré Mercier.

— o —

Madame Henri Méthot passe quelque temps aux Trois-Rivières.

— o —

Monsieur Yves Saint-Jacques est l'invité du docteur et de Madame Rousseau à leur résidence de Saint-Pétronille, Ile d'Orléans.

— o —

Madame Frank Standon et son fils, passent la belle saison à Tadoussac.

— o —

Monsieur et Madame Léo Bureau, de Sainte-Marie de Beauce, sont arrivés, mardi soir, à bord de l'"Empress of Britain".

— o —

Madame Louis Maheux, de la troisième avenue, Limoilou, son fils Marcel, et Monsieur Maurice Simard, sont partis pour un voyage, d'une quinzaine de jours à New-York.

— o —

Madame J.-Alfred Carrier, de Lauzon est revenue mardi, à bord de l'"Empress of Britain" d'un séjour d'une couple de mois outre-mer.

— o —

A été baptisée, le 10 juillet Anne-Marie-Suzanne, fille de Monsieur et Madame Louis-Philippe Drolet. Parrain et marraine, Monsieur et Madame Eugène Tremblay, de Montréal.

— o —

Madame J.-E. Raymond, et ses fillettes, Colette et Monique sont reparties pour Trois-Rivières, après un séjour en ville.

— o —

Monsieur le notaire Victor Abran est actuellement en ville.

— o —

Mesdemoiselles Marie-Charlotte et Marthe Dechêne passent quelque temps à l'hôtel Fortier, à Saint-Vallier de Bellechasse.

— o —

Mesdemoiselles Bernadette et Yvonne Vaillancourt sont en promenade à Rimouski.

— o —

Le 8 juillet à sept heures, à la chapelle St-Louis de la Basilique, a été béni le mariage de M. Jules Giguère, fils de M. Gédéon Giguère, avec Mlle Marie Boudreault, fille de Edmond Boudreault. La bénédiction nuptiale leur fut donné par M. l'abbé Veilleux, vicaire de la paroisse. La mariée portait une robe rose pâle avec chapeau et souliliers de mêmes tons,une parure de renard, son bouquet se composait de rose muguet et d'asperge. Les nouveaux époux son partis pour voyage en machine. Nos meilleurs voeux de bonheur.

MARIAGE RENAUD-PELLETIER

On annonce pour lundi le 27 juillet prochain, le mariage de Mlle Cécile Renaud, fille adoptive de M. et Mme F.-X. Dumontier, de Québec, avec M. Roland Pelletier, fils de M. et Mme Nazaire Pelletier, de St-Grégoire, Montmorency.

— o —

Mlle Irène Laplante, de Montréal, est retournée chez elle après une quinzaine passée chez Mme L.-A. Martineau.

— o —

Le docteur et Madame Gaudreau sont de retour à Québec après avoir passé trois semaines à leur chalet de Trois-Pistoles sur mer.

Mesdemoiselles Marcelle et Madeleine C. Picard, de Détroit Mich. sont de passage à Québec chez leurs grands parents M. et Mme J.-A. Vézina.

— o —

M. et madame Amédée Grenier, de St-Louis de Courville, annoncent la naissance de leur fille, Liliane, à l'hôpital St-Sacrement. Parrain et marraine, M. et madame Ed. Picard. Porteuse, Garde Cayer.

— o —

MONTREAL

Mme J.-B. de Boucherville, Mlle Corinne de Boucherville et M. Charles de Boucherville partiront, le 18 juillet, à bord de l'"Empress of Britain", pour un voyage de quelques mois en Europe.

— o —

Mme G. Davies est à Pointe-au-Pic, l'invitée de lady Gouin, à sa villa "Vertes Feuilles".

— o —

Le Dr et Mme Paul Leduc sont en villégiature à Pointe-au-Pic.

— o —

Mlle Lucile Hlam, qui était l'invitée de Mlle Suzanne Hill, à Ottawa, est partie avec elle pour La Malbaie.

— o —

M. et Mme Gustave Martin passent quelques jours à Pointe-au-Pic.

— o —

Mme Albert Tétrault et sa famille sont en villégiature à Saint-Irénée-les-Bains.

— o —

M. et Mme René Dupont et Mme Thaddée Michaud sont partis, hier, en automobile pour un voyage d'une quinzaine de jours en Gaspésie.

M. et Mme Gustave Rainville étaient à Pointe-au-Pic, ces jours derniers.

— o —

M. et Mme Pierre Leduc et leurs enfants, Lucile et René, font un séjours de quelques semaines à Pointe-au-Pic.

— o —

Mlle Barbara Bate est attendue d'Europe, prochainement, et passera l'été à Pointe-au-Pic, chez ses grands-parents, sir Charles et lady Fitzpatrick.

— o —

Mlle Léna Robitaille est actuellement en villégiature à Old Orchard Beach et Boston, pour une quinzaine.

— o —

M. et Mme Edmond Désaulniers passent quelques jours à Pointe-au-Pic.

— o —

OTTAWA

L'honorable sénateur et Madame Pascal Poirier sont partis pour Shédiac, N.-B., où ils passeront l'été.

— o —

L'honorable Arsène Henry, ministre de France au Canada, et Madame Henry ont donné une réception, ces jours derniers.

— o —

Mesdemoiselles Marguerite et Madeleine Charlebois passent quelques jours à Blue Sea Lake, les invitées de Madame E.-R.-E. Chevrier.

Madame Oswald Soulière, et ses enfants, passent les mois d'été à Pierreville, les invitées de Mademoiselle Marie Gill.

TROIS-RIVIERES

Madame P.-E. Blondin recevait jeudi à une partie de bridge, à sa résidence de Saint-François du Lac. Les invitées étaient: Mesdames Jacques Bureau, Edmond Buisson, Aimé Marchand, Philippe Bigué, Arthur Béliveau, Henri Robichon, Henri Bisson, Georges Méthot, Alfred Désy, Norman Labelle, Edgar Poirier, Léon Balcer, H.-L. Clifford, Mesdemoiselles Concorde Rousseau, Marie Lasalle.

— o —

Monsieur et Madame Emile-D. Carignan sont de retour d'un voyage de trois mois outre-mer.

L'honorable ministre de la Marine, M. Duranleau, était aux Trois-Rivières, cette semaine.

— o —

Mesdemoiselles Aurore et Alice Lamy passent une huitaine de jours au lac Saint-Jean.

ANNIVERSAIRE

Jeudi le 9 juillet 1931, un groupe de parents et amis se réunissaient chez M. et Mme Henri Sansfaçon, 310 rue Richardson, à l'occasion du 21ème anniversaire de naissance de leur jeune fille Marcelle.

L'adresse fut lue par Mlle Marguerite Sansfaçon et une gerbe de fleurs, présentée par Mlle Thérèse Sansfaçon, toutes deux soeurs de la jubilaire, ainsi que de magnifiques cadeaux, dons de ses parents et amis.

Il y eut chant, danse, musique, déclamation et partie de cartes au cours de laquelles de beaux prix furent distribués aux heureux gagnants.

Après le goûter, des discours furent faits par MM. P.-E. Lachance, Launière Hamel et Georges Pelletier qui furent appréciés de l'auditoire.

Tous se séparèrent à une heure avancée de la nuit, emportant le plus vivace souvenir de cette soirée. Un cordial merci aux organisatrices: Mme H. Sansfaçon, Mlles Denise Sansfaçon et Rachelle Taillon.

Parmi les Invités, on remarquait: MM. et Mmes H. Sansfaçon, J.-A. Sansfaçon, S. Roy, Mlles M. Sansfaçon, D. Sansfaçon, M. Sansfaçon, M. Sansfaçon, G. Sansfaçon, T. Sansfaçon, C. Chartrain, I. Chartrain, G. Pouliot C. Pouliot, F. Sansfaçon, L. Douville, I. Homel, M. Hamel, A. Hamel, J. Hamel, R. Vachon, M.-A. Vachon A. Vachon, R. Taillon, J.-D. Taillon, T. Taillon, Y. Faucher, C. Pichette, R. Bédard, M.-A. Lajeunesse, J. Tardif, M.-A. Tardif, J. Monier; MM. J. Sansfaçon, L. Sansfaçon, P.-P. Sansfaçon, R. Roy, G. Pelletier, L. Hamel, A. Simard, M. Rainville, M. Paquet, I. Turgeon, P.-E. Picard, P.-E. Lachance.

AUX ZOUAVES DE QUEBEC

Tous les membres de la compagnie No 1 sont priés de se réunir dimanche après-midi à 1.30 heure, aux quartiers généraux, en uniforme, pour se rendre à Bergerville (par le tramway), à l'occasion du dévoilement du monument à sainte Jeanne-d'Arc.

Le capitaine, **Georges Richard**

C'est un homme bien heureux que celui qui ne se met jamais en colère; et après lui vient celui qui retourne aussitôt sa colère contre lui-même, dans son regret de s'y être mis.

NOCES D'ARGENT

Monsieur et madame J.-Alfred Pichette, marchand-épicier de la rue Arago, Québec, ont été, ces jours derniers, les héros de fêtes splendides à l'occasion de leurs noces d'argent. Le 24 juin une cérémonie très impressionnante se déroulait au Couvent Ste-Marie-des-Anges, Gros-Pin. Une grand'messe fut célébrée par M. l'abbé J.-Emile Pichette, curé de St-Raymond, et frère du jubilaire. Le chant fut exécuté avec une maîtrise parfaite par les religieuses St-François-d'Assise.

A l'issue de la messe, un banquet réunissait la famille et quelques invités dont l'abbé E. Pichette, monsieur l'aumônier du Couvent, la Rév. Mère Supérieure et la Rév. Mère St-Marie-Monique, fille des jubilaires. Au cours du repas, il y eut discours, présentations de fleurs et de souhaits par Pierrette et Germain Beaulé, petits-fils des jubilaires. Le Rév. Frère Marie-Antoine, de la Trappe d'Oka, fils de M. Pichette et l'abbé J. Leclerc, curé des Chutes à Blondeau, son beau-frère, empêchés tous deux d'être présents, exprimèrent par lettre leurs sentiments et leurs souhaits. Le soir, M. et Mme Alf. Pichette donnaient à leur résidence un souper intime suivi d'une charmante réception.

Dimanche, le 28 juin, leurs nombreux parents et amis voulurent leur offrir une marque d'estime et de considération. En la salle paroissiale St-Malo devait se tenir ces joyeuses agapes. Au chant de "O Canada" les jubilaires firent leur entrée. Mlle Marthe, leur fille cadette, présenta en termes choisis les voeux et souhaits de l'assistance et offrit en même temps au nom de tous une coutellerie de valeur. Pierrette Beaulé, avec une grâce charmante, remit à Mme Pichette la traditionnelle gerbe de 25 roses.

La soirée se continua par un potpourri d'airs canadiens appropriés à la circonstance. MM. Gabriel Plante, Arthur Lamontagne et Eugène Faucher furent longuement applaudis dans des pièces de chant qu'ils exécutèrent en maître. MM. Eugène Lachance et Albert Côté égayèrent l'auditoire par de spirituelles déclamations. Des duos de piano furent exécutés par Mlles Marthe Pichette et Thérèse Dugal, Marie-Rose et Rachel Lepine. Une superbe pièce fut donnée par Mlle Jeanne-Eva Dion.

L'orchestre Jerry Chartier se chargea d'exécuter un magnifique programme de musique dont solo de violon par M. Chartier.

Un mamagnifique banquet préparé avec soin fut servi à l'assistance par un groupe de jeunes amis.

M. Eug. Leclerc prévost des incendies et agent d'assuranses beau-frère de M. Alf. Pichet fut choisi pour président du banquet. Il s'asquitta de sa tâche avec toute la finesse d'esprit qu'on lui connait. Les diverses santés présentées par lui furent répondues. Les jubilaires par M. P. Pichet. La famille par M. le chevalier Pierre Beaulé; le commerce, par M. A. Fiset, de Rioux et Pettigrew; les dames par M. Eug. Lachance; les organisateurs, par M. Pierre Beaulé.

Tout le succès de ces fêtes revient surtout au comité d'organisation composé comme suit : M. Jean Pichet, Pierre Beaulé, A. Pichet, G. Lepine, G. Plante.

M. le curé V. Lavergne célébrait le 2 juillet dernier une grand'messe solennelle aux intentions des jubilaires. Par une délicate attention de sa part un magnifique programme de chant avait été préparé.

Voici les noms des assistants à la fête du 28: M. et Mme Alfred Pichet et leurs enfants, Yvonne, Lauretta, Marguerite Jean, Marcel, Judith, Marthe; M. et Mme Pierre Beaulé, Pierrette et Germain Beaulé, Rév. J.-E. Pichet, curé de St-Raymond, Rév. Jos. Leclerc, curé des chutes à Blondeau, M. Eug. Leclerc, M. et Mme Alphonse Leclerc, M. et Mme Philéas Pichet, Mme Adj. Lepine, Mlle Georgiana Fraser, M. et Mme Denis Pichet, Mme Octave Pichet, M. et Mme D.-A. Gauvreau, MM. et Mmes Maurice Lepine, Majella Lepine, Eugène Lachance, J.-Bte Pichet, Antonio Pichet, Emilien Bédard, Mlles Marie Ange Leclerc, Irène Lepine, Rachel Lepine, Marie-Rose Lepine, Gaétan Lepine, MM. et Mmes Charles Joubert, Rosaire Monfette, de Détroit, Elzéar Bélanger, de Val Brillant, Mlle Marie Gauvreau, MM. et Mmes Edmond Dussault, J.-Bte Desrochers Omer Gingras, Félix Rochette, Mlles Alice et Marie-Louise, Thérèse Desrochers, M. Jos.-Eug. et Geo-Emile Desrochers, Mme Georges Legaré, M. et Mme Lucien Desrochers, Mlle Gabrielle Gauvreau, M. Alex. Gauvreau, M. et Mme Albert Hamel, M. et Mme Paul Durand, de Winchendon, Mass., MM. et Mmes Lauréat Drolet, Jos Drolet, Adélard Couture, Jos. Boucher, Emile Pichet, Mlle M.-S. Pichet, Mlles Angéline et Mélanie Dalgie, M. et Mme Eug. Tourzin de St-Alban, M. et Mme Come Paquin, de Ste-Christine, M. et Mme Hector Allard, Mlle Blanche Grenier, Mlle Sophie Bolduc, M. et Mme Ernest Robitaille, M. et Mme Alphonse Fiset, M. et Mme Alfred Fiset, père, M. et Mme Georges Ouellet, M. et Mme Alfred Fiset, fils, M. et Mme Arthur Fiset, M. et Mme Jos. Mercier, M. et Mme Jos. Blondeau, Mlle Germaine Carbonneau, Mlles Madeleine et Lucie Drolet, M. et Mme Ovide Jobin de Ste-Christine, M. et Mme Alfred Marois, M. et Mme Louis Beaumont, M. et Mme Jos. Gignac, M. et Mme Thomas Caron, M. et Mme Chênard, M. et Mme le chevalier Pierre Beaulé, M. et Mme Pierre Lachance, M. et Mme Elzéar Dion, M. et Mme W. Plante, Mme Zéphirin Dion, Mme Emile Lelièvre, M. et Mme Albert Dugal, M. et Mme Jos. Lemay, M. et Mme Daniel Harvey, M. et Mme Alp. Sylvain, M. et Mme Lamontagne, M. Gustave Gauvreau, M. Albert Côté, M. Alex. Pageau, Mlle Couture, M. Gérard Lapointe, Mlle Adrienne Houdé, M. et Mme J.-B. Lapointe, M. et Mme Jos. Asselin, M. et Mme Alf. Carbonneau, M. et Mme Amédée Lachance, M. et Mme Jos. Drolet, M. et Mme Ovide Emond, M. et Mme David Gosselin, Mlle Maria et Thérèse Emond, M. Léopold Perron, M. Joseph Emond, M. Gérard Boucher, M. et Mme Aubin, M. Lucien Plante, Mlle Doris Yate, M. Adrien, Gérar et Léo Plante, MM. Emilien et Jean-Paul Dion, Mlle Marcella Dion, Mlles Marguerite et Rose-Anna Harvey, Mlle Jeanne-Eva Dion, M. et Mme David Marcotte, M. et Mme Samuel Marcotte, M. et Mme David Marcotte, Mlle Florida Marcotte, M. et Mme Eug. Faucher, M. et Mme Amédée Lapointe, M. Henri Royer, Mlles Anna-Dolora, Bernadette Trépanier, M. et Mme Adélard Gagnon, M. et Mme Amédée Lachance, M. et Mme Lauréat Leclerc, M. et Mme J.-Bte Jobin, M. et Mme F.-X. Jobin, M. et Mme Philéas Fortier, M. et Mme Lorenzo Fortier, M. et Mme Edm. Gastonguay, M. et Mme Antonio Larose, M. et Mme Adélard Aubé M. et Mme Albert Gamache, M. et Mme David Jack, M. et Mme Georges Marois, M. et Mme Georges Parent, M. et Mm Théophile Maheux, M. et Mme Edm. Castonguay, M. et Mme Louis Fortier, M. et Mme Alfred Plante, Mlle Alexina Plante, les maisons : Rioux, Pettigrew, maison Hethrington, Viau Biscuit Corporation, Dominon Fish & Fruit; Quebec Fruit, Elzéar Fortier & Cie, S. Gagnon & Cie, Bonbons Candiac, J.-B. Bédard & Cie, Amyot & Cie, D.-E. Drolet, Proculus Couillard, Naz. Turcotte.

On n'est blessé (dans une scène de ménage) qu'où l'on s'attendait à l'être: les paroles irréparables sont celles où l'autre exprime ce qu'on savait trop qu'il pensait.

Nous sommes, pour la plupart, des êtres de surface; nous vivons hors de nous, hors des autres. Hommes et choses, c'est par l'enveloppe que nous jugeons tout. Dommage, car nous jugeons faux.

Ce qui manque le plus à notre siècle, c'est un homme placé pour arriver à tout et se contentant de peu.

Certaines intelligences gaspillées inutilement, font penser à des flacons de parfum qu'on laisserait débouchés.

L'envie est une conspiration d'un seul contre la grandeur de tous.

La force de l'âme, comme celle du corps est le fruit de la tempérance.

Nous sommes maintenant

Déménagés

au No **239** rue St-Joseph

Québec

A CAUSE de la progression constante de nos affaires et de notre clientèle — et pour accorder, si possible, plus entière satisfaction à tout le public, nous *venons de transporter nos Magasins de Gros et de Détail* en un local tout neuf — plus grand — plus commode — et aménagé en tous points aux exigences actuelles de notre commerce. Nous invitons donc tout le monde à venir faire une visite à notre nouveau local, 239 rue St-Joseph. Cette visite sera hautement appréciée.

LA LIBRAIRIE LANGLAIS

LIMITEE

NOUVELLE ADRESSE **239** rue St-Joseph, Québec TELEPHONES: 6158 - 6159

"Encore s'il vous plait!"

Les jeunes appétits raffolent de ces grains exquis et croustillants



Extra frais et croustillants dans le nouveau paquet "Seal-Krisp", le Blé et le Riz Soufflés possèdent de merveilleuses propriétés nutritives.

LES enfants ne se font pas prier pour manger du Blé et du Riz Soufflés (Puffed Wheat & Puffed Rice). Ils vident leurs bols jusqu'au fond, puis en demandent encore à leurs mamans.

Les Grains Soufflés doivent leur grande vogue à leur saveur exquise . . . à leur appétissante fraicheur. Le nouveau procédé de "cachetage à chaud" conserve ces grains délicieusement frais et croustillants dans le paquet "Seal-Krisp."

Avec lait ou crème ou avec fruits frais ou cuits, les Grains Soufflés constituent un mets reconstituant et parfaitement équilibré. Les mamans se sont aperçu que leurs petits prenaient plus de lait lorsqu'ils mangeaient de ces excellentes céréales.

Commandez aujourd'hui du Blé et du Riz Soufflés dans le nouveau paquet "Seal-Krisp." Gardez les deux afin de pouvoir varier.



Fabriqués au Canada par The Quaker Oats Company, qui fabrique aussi les Flocons de Maïs, les Crackels et Muffets Quaker, ainsi que d'autres céréales de qualité supérieure.

1649F



Le Blé et le Riz Soufflés (Puffed Wheat & Puffed Rice) diffèrent de toute céréale que vous connaissez. Des grains riches et nourrissants sont enfermés dans d'énormes canons, qui sont chauffés à une très haute température . . . puis tirés. Ceci fait exploser toutes les minuscules cellules des grains, rendant ceux-ci plus digestibles et nourrissants, les cuisant d'un travers à l'autre.

QUAKER PUFFED WHEAT AND PUFFED RICE

UNE CHANCE

Un Magnifique

PIANO

AUTOMATIQUE

De la Célèbre Marque

"WEBER"

caisse en acajou, dernier modèle, possédant toutes les dernières améliorations, garanti pour 10 ans.

Prix régulier

$875.

Offert au premier acheteur pour

$299.

avec un banc et 15 rouleaux

Un acompte comptant et des versements faciles tous les mois vous procurent ce magnifique instrument.

Pianos Orthophonic LAVIGUEUR & HUTCHISON QUEBEC

11e Anniversaire Chez **Lucille** 11e Anniversaire

6000 Robes

en VENTE DEMAIN



ROBES en crêpe imprimés pour l'été. Demi- et longues manches. Valant jusqu'à $6.00 . . **1.95**

ROBES en vraie crêpe de soie. Sans manches et avec manches. Valant jusqu'à $8.00 . . . . . **2.49**

ROBES en crêpe fleurie, styles et couleurs variés. Choix superbes. Valant jusqu'à $10.00 . . . . . **2.95**

Plus pour Votre Argent

MAISON **LUCILLE** INC.

121 St. Joseph

SPECIAL POUR SAMEDI à notre

Vente Solde de Juillet



50 Blouses Pure Soie Régulier $4.95. A solder pour..... **$2.95**

50 Robes et Ensembles Chiffon Imprimé. Valeurs jusqu'à $29.50. Spécial pour samedi..... **$10.95**

Manteaux Flanelle pour l'Eté. Nuances pâles. Valeur jusqu'à $19.50. Spécial pour samedi..... **$8.95**

La Vogue 178 rue St-Jean

Une LIQUEUR délicieuse



En vente chez tous les épiciers en bouteilles de 10 et de 20 onces.

Dans les restaurants en bouteilles de 6 onces .05 Insistez sur la marque

Claire Fontaine

La seule véritable

Laberge & Chevalier

inaugure une Nouvelle Succursale à 273½ St-Joseph

Ouverture Officielle Samedi le 18



Les dames et demoiselles québecoises sont respectueusement invitées à venir visiter, dès demain, la nouvelle succursale que nous venons d'ajouter à notre longue chaine de Magasins de Fourrures — au numéro 273½ rue St-Joseph.

Nous y avons présentement les toutes dernières nouveautés en fourrures—Manteaux et Fourrures de Coude même qu'un bel assortiment de beaux manteaux pour l'automne et le printemps.

10% et 20% d'ESCOMPTE durant le mois de juillet et août sur tout achat.

Certificat de Garantie de 12 Mois sur tous les manteaux de fourrures achetés à notre magasin.

Retenez dès Maintenant votre nouvelle fourrure pour l'hiver, moyennant un très Léger Acompte. 10 mois pour payer la balance.

FAITES FAIRE VOS REPARATIONS DE FOURRURES DES MAINTENANT. Bénéficiez d'une époque où nous ne sommes pas trop encombrés. Bénéficiez en outre de nos escomptes de 10% à 20% que nous accordons durant tout le mois de Juillet.

Manteaux de Fourrures à partir de $50

Manteaux d'Automne et de Printemps à partir de $15

Surveillez Notre Prochaine Annonce dans ce journal

CHEZ LES OUVRIERS

Les effets de la rationalisa tion sur la classe ouvrière— Les congédiements en masse contribuent à grossir l'armée des sans-tr avail.

REVENDICATIONS

En régime économique capitaliste, les effets de la rationalisation sur la classe ouvrière sont contradictoires. Outre l'application des procédés technique mûrement réfléchis et l'élimination du gaspillage d'énergie et de matériel, tant dans la production que dans la répartition, on a souvent recours, sous prétexte de rationalisation, à des méthodes qui sont uniquement propres à exercer une coercition sur la main-d'oeuvre, à accélérer la cadence du travail et à provoquer l'usure exagérée et prématurée de la main-d'oeuvre. D'autre part, l'application même de la rationalisation bien comprise entraine presque invariablement, en régime économique capitaliste le congédiement d'effectifs, devenant en surnombre. Ces congédiements en masse, surtout après une période de rationalisation nâtive comme celles des dix dernières années, contribuent à grossir l'armée des sans travail. A l'encontre de la rationalisation capitaliste, la classe ouvrière lutte pour un régime rationnel qui fasse de la rationalisation, au lieu d'une source de chômage et de surmenage, une source de bien-être pour tous.

Partant de ces considérations,

1. Le mouvement ouvrier international revendique, avec la plus grande détermination, que l'application de la ratinolisation, du fait surtout qu'elle donne ordinairement lieu à des congédiements, ne soit pas envisagée comme une affaire exclusivement patronale, mais qu'on consulte, de façon constante, les syndicats sur les meilleures méthodes d'emploi de la main-d'oeuvre dans une industrie quelconque. Lors de l'inauguration de nouveaux procédés ou bien d'une quelconque réorganisation interne, les organisations syndicales doivent pouvoir sauvegarder efficacement les intérêts du personnel et prévenir que la rationalisation ne dégénère en une exploitation outrée de la main-d'oeuvre.

2. Afin de restreindre au minimum ainsi que de surmonter rapidement le chômage résultant pour des employés et des ouvriers, de l'application de la productivité, consécutive à des innivations techniques ou autres, doit amener immédiatement une réduction correspondante de la durée du travail et un relèvement adéquat du salaire réel. Ce relèvement des salaires réels seul est capable d'accroitre le pouvoir d'achat des masses, créant ainsi les nouveaux débouchés indispensables à l'absorption de ce surplus de production.

3. Il convient, soit par la création ou le perfectionnement des institutions légales d'assurance-chômage,soit par tout autre moyen d'assurer aux ouvriers et aux employés devenus en surnombre pour toute la durée de leur chômage, une protection convenable et suffisante.

4.—Les employeurs estiment qu'il leur est indispensable de maintenir en était et de perfectionner leurs installations techniques. Dans cette considération nombre d'entreprises créent des fonds de réserves dont l'affectation ne se borne pas aux amortissements, mais visent également les remplacements des machines par des types plus modernes avant même qu'elles cessent d'être employables. Il importe que les employeurs aient de leur main-d'oeuvre un souci égal à celui qu'ils prennent de leur matériel. Le progrès technique ne peut se traduire par la misère pour la main-d'oeuvre. Il vonvient donc que les employeurs supportent, dans la mesure du possible, les charges financières pour l'atténuation des misères causées par le chômage consécutif aux mesures de rationalisation. Cette obligation de protéger la main-d'oeuvre frappée par les conséquences de la rationalisation doit primer sur les intérêts des actionnaires.

5.—Les Etats doivent user de toutes les facultés auxquelles leur politique économique permet de recourir pour procurer du travail aux effectifs devenus en excédant. Il convient pour eux de prévoir toutes les mesures de réadaptation en vue de réintégrer au travail, dans d'autres branches de la vie économique, la main-d'oeuvre réduite au chômage. A cet égard, il importe de veiller à ce que la main-d'oeuvre transférée jouisse de conditions de travail qui ne soient pas inférieures à celles qui lui étaient faites auparavant.

La classe ouvrière ne s'élève pas contre la rationalisation en soi, mais contre les déviations qu'elle subit en régime économique capitaliste. Le prolétariat revendique le droit de participer aux décisions intéressant son sort, l'équitable partage des fruits de la rationalisation, la réduction de la durée du travail, la protection de la main-d'oeuvre réduite au chômage, la réintégration méthodique de cette main-d'oeuvre en excédent dans la vie économique, afin de sauvegarder, autant que faire se peut, dans la période actuelle, les intérêts des ouvriers et des employés, et simultanément, afin de muer le dualisme néfaste du développement donné aux forces productives par l'économie capitaliste en une organisation méthodique du progrès, conforme aux intérêts des classes laborieuses. (La C. de la F. S. I. et de l'Internationale).

Bourse du Travail

Ce soir : Fraternité des plombiers électriciens de Québec, Inc.

Demain : Union Nationale des boulangers de Québec, Inc.

Salle Club des Marchands

Ce soir : Association Internationale des machinistes, local 604. Alliance des employés d'hôtels et de restaurants, local 492.

Demain : Fraternité Internationale des sectionnaires.

Robertsonville

Baptêmes

M. et Mme Léonidas Grenier (née Laura St-Onge), sont les heureux parents d'une fille baptisée, le 5 juillet, sous les prénoms de Marie-Jeanne-Solange. Parrain, M. Léonidas Grenier, frère de l'enfant; marraine, Marie-Rose Grenier, cousine de l'enfant.

—Le 7 juillet, M. et Mme Joseph Bisson, (née Florida Fortier) faisaient baptiser leur fille Marie-Paule-Jeannine. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Fortier, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Henri Pagé, (Marie-Stella Pinette), font part à leur parents et amis de la naissance d'une fille sous les prénoms de Marie-Rejeanne-Anna. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Pinette.

Décès

Monique-Thérèse Labbé, âgée de 2 mois, décédée le 5 juillet, enfant de M. et Mme Mathias Labbé.

Va-et-vient

MM. Théodore Richeard, Emile Richard, Adrien, Henriette, Cécile, Irène Richard, de Richester, étaient de passage ici, dimanche dernier, visitant des parents.

—Mlle Lucienne Moisan et MM. Alfred et Odilon Moisan, de Thetford, de passage par ici, visitant des parents et amis.

—M. et Mme Louis-Philippe Bison, de St-Méthode, visitaient leur parent, M. et Mme Joseph Bisson.

—M. et Mme Joseph Robert, avec leurs enfants, visitaient des parents de cette paroisse, dimanche dernier.

—M. Edmond Frenette, de Thetford-Mines, visitait sa mère, Mme Charles Grégoire.

—Mlle Laure-Yvonne Bureau, de St-Evariste, est en visite, chez son oncle, M. P. Plante, curé de cette paroisse.

—Les religieuses de cette paroisse, Sr Reine, Sr St-George, Sr Aloysia, Sr Alphonsine, Sr Anne-Marie, Sr Virgile, sont parties le 11 juillet, pour Rivière-du-Loup, à leur maison Mère.

—M. et Mme Amédée Sylvain, de Thetford, sont revenus s'installer cultivateur, en cette paroisse. Nous leur souhaitons la bienvenue.

St-Fabien, Montmagny

Va-et-vient.

M. et Mme J.-C. Tanguay, Mlle Alma Tanguay et M. Louis-Philippe Laplante étaient de passage à Saint-Vallier, dimanche dernier, les invités de M. et Mme J.-B.-A. Lachance, de Lévis, actuellement résidents à leur joli chalet qu'ils possèdent à cet endroits enchanteur.

—M. le Dr F. Guimont et Mme Guimont, de Daaquam, accompagnés de Mlle Labrecque, de Québec, en visite chez M. et Mme J.-C. Tanguay, ces jours derniers.

—Mlles Annettes et Fleurette Plante, MM. Lionel Plante et Darie Nadeau, de St-Ephrem, de passage à St-Fabien dernièrement les invités de Mlle Alma Tanguay.

—Mlle Marie-Anne Lemieux, est actuellement en promenade à Saint-Bernard, Com. Dorchester.

—Mlle Jeanne Lapierre, de Belvédère (Québec), est de passage à St-Fabien, pour une quinzaine, en visite au presbytère.

—Mlle Thérèse Farrel, de Rivière-du-Loup, est venue dans sa famille à l'occasion de la mort de son père, M. Ed.-J. Farrel.

Pénible accident.

L'autre jour, M. et Mme Ludger Lachance, cultivateur de cette paroisse, montaient paisiblement au village, dans leur nouvelle voiture. Tout allait pour le mieux lorsque soudain le cheval devient rétif, se met à reculer et à tout briser son harnais. Pris de peur, M. et Mme Lachance sautent en toute hâte de la voiture, s'infligeant de douloureuses blessures, à tel point que Mme Lachance dût être transportée à l'hôpital dans la soirée même. A son arrivée à l'Hôtel-Dieu de Lévis, l'on déclara qu'elle avait plusieurs lésions internes. L'état de M. Lachance est moins grave en dépit des douleurs qu'il a ressenties.

Piopolis

Baptême

A été baptisé, Joseph-Henri-Louis-Rosaire, enfant premier-né de M. et Mme Wilfrid Grondin. Parrain et marraine, M. et Mme Ed. Grondin, grand'parents paternel de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Albert Lafontaine ainsi que leur enfants Léonard, Raymond, Gilbert, Hélène, Estelle et Gérard, de Montréal, sont venus passer leurs vacances chez M. Pierre et Jean Lafontaine.

—M. Emile Martel ainsi que ses enfants Emilien, Agnèse, Gabrielle et Yves, de Niagara-Falls, sont les hôtes de chez M. Ludger Martel, Henri et Louis Martel et Jean Lafontaine pour un mois . Elle devra se rendre à Rimouski rencontrer ses soeurs religieuses au couvent du St-Rosaire.

—Mme Arthur Cousineau et Mme Jos. Têtrault, de Montréal, sont en promenade chez Mme Ed. Grenier, leur mère.

—M. et Mme H. Martel, de Montréal, sont en promenade ici pour quelques temps.

—Mme F. Thivierge, de Bennington, Vt, ainsi que son petit-fils en vacances chez M. J.-J. Roy et Léon Lafontaine.

—M. et Mme J.-M. Corriveau, Mlle Yvette Corriveau et Lucille Cirriveau en voyage à St-Vallier et Québec.

—Mlle Marie-Ange, Irène et Lucienne Houle, sont revenues dans leurs familles après avoir passé quelques mois, à Montréal.

—M. et Mme Athanas Giguère et leur bébé à Magog dimanche.

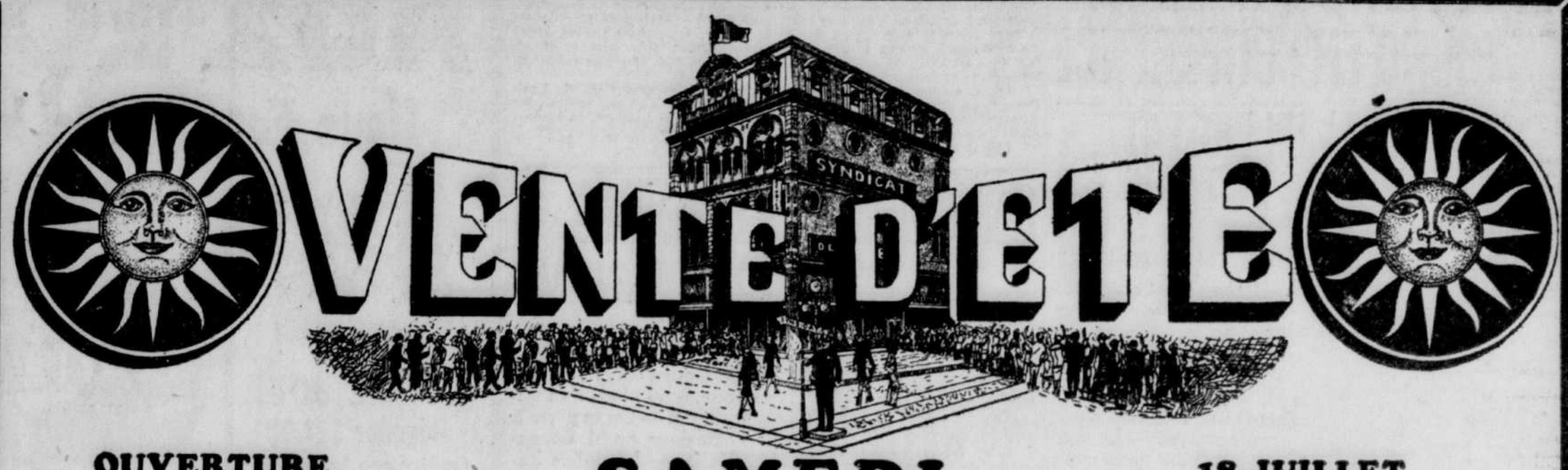
—M. Aimé Goupil, de passage à Magog dernièrement.

—M. et Mme Charles Giguère, leurs jeunes filles Marie-Ange et Irène, de Val Racine, de passage dans notre localité.

—M. Lucien Faucher, de New-York, en visite dans les familles H. et L. Martel, dimanche.

—M. et Mme Joseph Lafontaine, de St-Evariste, sont venus visiter des amis la semaine dernière.

—M. et Mme A. Vaillette, de Niagara-Falls, sont venus visiter des parents.



VENTE D'ETE

OUVERTURE OFFICIELLE SAMEDI 18 JUILLET A 9 HEURES A. M.

DE NOTRE VENTE ANNUELLE D'ETE

BAS DE SOIE de la marque "London Ladies" avec talons français pour dames. Valeur de 60c pour..... 39c ou 3 paires pour $1.00

BAS PURE SOIE "full-fashioned" bout élastique avec hemstitch pour dames. Valeur de $1. pour..... 79

LE PUBLIC TOUJOURS ATTENTIF AUX EVENEMENTS COMMERCIAUX DE LA VIEILLE MAISON SAURA ENCORE CETTE FOIS ADMETTRE, DURANT CETTE VENTE NOS TROIS PRINCIPES QUI PRIMERONT TOUJOURS:

LA VERITE PAR L'ANNONCE.

DES MARCHANDISES, DE TOUTE PREMIERE QUALITE, ET DES PRIX MARQUES POUR LE SATISFAIRE.

CAMISOLES en balbriggan et fil ajouré pour hommes, manches courtes ou longues Grandeurs: 34 à 44. Au prix pour les écouler... 25

COSTUMES DE BAIN tout laine pour hommes et dames. Assortiment complet de couleur : Grandeur 34 à 44. Valeurs jusqu'à $2.25 pour..... 1.49

RAYON DU GENT'S

CHEMISES en bon broadcloth rayé et fantaisie avec collet attaché ou séparé. Spécial pour cette vente..... 98c

CHEMISES DE TENNIS Un lot de fil mercerisé fantaisie pour hommes. Spécial bleu, drab et vert. 1.00

CHEMISETTES pour garçonnets. Bonne coupe et qualité extra..... 59c OU 2 POUR 1.00

BAS POUR HOMMES en tricot de soie bleu, drab et vert pour hommes. Spécial..... 29c OU 2 PAIRES POUR 75c

LIQUIDATION COMPLETE DE NOS ROBES D'ETE A PRIX DE RABAIS CONSIDERABLES

ROBES DE LUXE POUR L'ETE EN CREPE UNI ET FANTAISIE



Valeurs de 13. à 18.50 Samedi à 9 heures. 9.95

Comprenant le crêpe Gloria, Havana, Astoria, Rosemere, etc. Modèles sans manches, manches courtes ou longues et ensembles. Un beau choix de nuances pâles pour l'été.

ROBES d'Eté Valeurs de 9.95 et 12.95 pour 5.95 et 6.95

En crêpe imprimé et uni de différentes nuances. Le choix est attrayant. Venez choisir la vôtre.

2 LOTS ATTRAYANTS EN ROBES de voile et Ralah VALEURS DE 3.00 à 4.00 pour 2.29 et 2.98

Ne laissez pas échapper l'occasion de vous procurer une robe à des prix aussi bas. Venez de bonne heure choisir le patron de votre goût.

ROBES de crêpe véritable Patrons unis dans différentes nuances. Valeur de 6.50, pour 3.98

SPECIAL D'OUVERTURE SAMEDI A 9 HEURES 200 ROBES DE MAISON légèrement défraichies. Des valeurs de 1.98 pour..... 69c



GARNITURES DE MAISON.

RIDEAUX A LA PAIRE avec fril fantaisie—2 spéciaux pour demain: Valeur de $1.00 pour 79c Valeur de $1.40 pour 98c

PANNEAUX de filet blanc de 36 x 2 1-4. Valeur de 60c et 80c pour..... 39c et 59c

POPELINE de soie de 18 pouces de large et dans tous les coloris. Valeur de 50c pour..... 29c

CRETONNE de 27 pouces de large pour Draperies. Valeur de 20c pour..... 14c

CRETONNE de 48 pouces de largeur. Valeur de 45c pour..... 29c

SUGGESTIONS OPPORTUNES

Serviettes de toilette avec bordure de couleur. Spécial... 7½c

Serviettes de vaisselle en pure toile carreautée, bleu, vert et rose. Spécial..... 19c

Taies d'oreillers en wabasso avec hemstich. Valeur de 30c pour..... 19c

DRAPS DE LIT de 80 x 90 et de qualité extra. Valeur de $1.75 pour..... 1.19

IMPERMEABLES de tweed fantaisie et leathered pour dames. 2 prix spéciaux pour cette vente..... 5.95 et 6.95

3 PRIX SPECIAUX DANS LES MARCHANDISES LAVABLES

19c 29c 39c

Comprenant le voile français fantaisie, asmor-print, taffetaline, pee-chee éponge, fairway-cloth, etc.

A ECOULER RAPIDEMENT

50 HABITS 1 et 2 Pantalons POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Valeurs de 32.50 à 39.00 pour..... 22.50

Comprenant tout ce qu'il y a de mieux en confection à la main et fini soigné.
Le matériel comprend un tweed gris et worsted tout laine. Modèle simple brest. Grandeurs 34 à 42.....



IMPERMEABLES caoutchoutés noir, bleu et brun pour hommes. Qualité exceptionnelle et valant 6.50 pour Grandeur 34 à 46... 4.95

HABITS de tweed gris et drav fantaisie pour enfants de 3 à 8 ans. Valeur de 6.50 pour..... 1.98

HABITS pour hommes et jeunes gens Valeur de 18.50 pour 13.50

Comprenant un bon tweed gris fantaisie et une doublure très forte. Modèle simple brest. Grandeurs 34 à 44.

POUR SAMEDI SEULEMENT!

50 HABITS 4 morceaux pour Garçons

Comprenant 1 pantalon long, un court ou deux longs. Modèles simples breast. Grandeurs: 26 à 35 Valeurs de 9.90 à 10.90 pour 5.00

ECOULEMENT EXTRAORDINAIRE DE TOUT NOTRE STOCK DE CHOIX DE CHAPEAUX POUR DAMES

150 CHAPEAUX



valant de 3.00 à 5.00 pour 1.95

Comprenant les panamas, ballibuntal, paillasson, etc. Tous des modèles récents et des couleurs attrayantes pour l'été.

UN LOT DE CHAPEAUX désassortis à prix de sacrifice. Spécial.... 49c

BLOOMERS de tricolette pour dames. Assortiment de couleurs. Valeur de 98c pour..... 49c

KIMONOS de crêpe de soie dans un beau choix de couleurs. Valeur de 4.50 pour..... 2.98

OFFRES SPECIALES AU RAYON DE LA CHAUSSURE

SOULIERS POUR DAMES modèle escarpins uni en cuir verni et chevreau noir, talons hauts et cubains. Grandeurs 2½ à 7. Très spécial..... 1.99

SOULIERS POUR DAMES modèle escarpin et genre gore en chevreau noir et brun. Talons cubains. Grandeurs 2½ à 7. Spécial..... 1.99

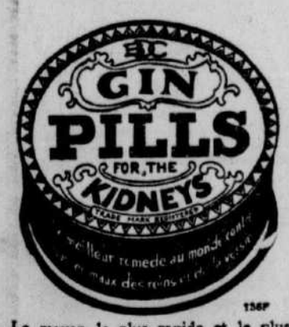
SOLDE DE LIGNE DE SOULIERS EN KID BLANC pour Dames. Toutes les pointures, mais non dans chaque ligne. Spécial..... 1.99

25 DOUZAINES HABITS de TOILE pour enfants de 2 à 6 ans. Divisés en 2 lots: Valeur de 1.00 pour 69c Valeur de 1.50 pour 98c

CHAPEAUX DE TOILE de différents modèles pour enfants de 3 à 8 ans. Valeurs de 75c à 1.00 pour.... 49c

Le Syndicat de Québec LIMITÉE Angle St Joseph et de la Couronne QUEBEC

SOULIERS pour Hommes et Garçons en box-kid noir avec talons ferrés, simples ou doubles semelles, grandeurs 1 à 5..... Grandeurs 1 à 5 2.49 Grandeurs 5½ à 10 2.99



Le moyen le plus rapide et le plus efficace de soulager le mal de dos et tous les troubles des reins et de la vessie est l'emploi des Gin Pills. Elles rendent la santé en faisant reprendre aux reins leur fonction normale, qui consiste à filtrer les poisons hors du sang. 50c la boîte chez votre pharmacien.

LES EXPERTS DU PLAN YOUNG EN CONFERENCE

Ils étudient aujourd'hui le moyen d'adapter le plan Hoover aux conditions du plan Young—La conférence des ministres à Londres lundi prochain sera très importante — Les Allemands sont attendus.

Londres, 17. (Par Algin Hallman, de l'Ass'd Press)—La conférence des experts du plan Young, représentant les principales nations créancières et débitrices de l'Europe, s'est réunie au palais du trésor aujourd'hui pour voir à ce que le moratoire Hoover puisse s'adapter à ce plan.

M. Hugh Gibson, ambassadeur des Etats-Unis à Bruxelles, y représente son pays à titre d'observateur seulement, Washington n'ayant pas voulu prendre part officiellement à cette conférence.

Celle-ci, convoquée par la Grande Bretagne, perd beaucoup de son importance du fait de la conférence internationale des ministres convoquée à Londres pour lundi prochain. Les puissances représentées ici aujourd'hui sont l'Angleterre, la France, l'Italie, le Japon, la Belgique et l'Allemagne. On s'attend à ce que les séances d'aujourd'hui et de samedi ne portent que sur certains détails, les experts se mettant ensuite à la disposition de la conférence ministérielle, lorsque celle-ci s'ouvrira lundi. Ils ne peuvent en effet étudier que les aspects économiques et financiers de la crise allemande, tandis que les hommes d'état pourront en envisager aussi bien les aspects politiques.

Berlin, Spéciale—(A.P.)— Une première conférence samedi à Paris et une autre lundi à Londres atten-

(Suite à la page 12, 8e col.)

DES BANDITS EN LIBERTE A MONTREAL

Deux prisonniers accusés de vol à main armée se sont évadés alors qu'on les conduisait dans la voiture cellulaire de la prison au palais de justice — Ils brisent leurs menottes et s'enfuient.

Montréal, 17. (D. N. C.)—Deux prisonniers, bandits, paraît-il de la plus dangereuse espèce, se sont évadés hier de la voiture cellulaire qui les conduisaient de la prison au palais de justice où ils devaient subir leur enquête préliminaire devant le juge Tétreau sous trois accusations de vol à main armée.

Il est d'usage à la prison de Montréal de ramener dans la voiture cellulaire les prisonniers qui ont purgé leur sentence ou qui sont libérés. Le long du precours, les gardiens les laissent. Or hier au nombre des 23 prisonniers qui devaient être laissés en route, se trouvaient Armstrong et Gage, liés l'un à l'autre par des menottes, et assis près de la porte d'arrière de la voiture. Rue St-Denis, près du carré St-Louis, le constable Noel, un employé sexagénaire, ouvrit la porte pour en faire débarquer quatre prisonniers libérés. C'est alors que les deux amis s'élancèrent sur le constable, le frappèrent, brisèrent leurs menottes et s'enfuirent à toutes jambes à travers le carré St-Louis. Les gardes ne purent rien faire, paraît-il. Les autres prisonniers se seraient enfuis aussi. Les deux évadés sont donc en liberté, avec au poignet un bracelet d'acier.

L'équipe des vols à main armée de l'assistant inspecteur Brodeur, qui avait arrêté ces deux prisonniers s'est remise à leur recherche. On espère bien les ramener à la géole sous peu et cette fois-ci.

SERVICE DES SIGNAUX

10.30 a.m. Rapport maritime Québec 17 juillet 1931

St-Jean, I.O., 14.—Montant 8 a.m. "Keystate" 8.05 a.m. "Deepwater".
Ile-aux-Grues, 31.—Montant 8 a.m. "Grey County". Descendant 8.05 a.m. "Hennesid" 4.05 a.m. "Canadian Importer", hier 11.45 p.m. "Manchester Producer".
Cap- Saumon, 82.—Nuageux, calme. Montant 4 a.m. "Vapeur" 7 a.m. "Coalby". Descendant 7 a.m. "Bommestad".
Pointe au Père, 158.—Nuafeux, est. Montant 7 a.m. "Melita" 3 a.m. "Canadolite" 4.30 a.m. "Blairesk". Montant hier 3 p.m. "Savoy". Descendant 6 a.m. "Havel".
Petit Metis, 179.—Clair, calme. Montant hier 8 p.m. goélette "Cap Chat". Descendant 8 a.m. "tug" et "tow".
Matane, 202.—Clair, ouest. "Marco Polo" arrivé hier 5 p.m.
Rivière à la Martre, 263.—Clair, sud. Montant 12.30 a.m. "Vapeur".
Cap Madeleine, 299.—Nuageux, calme. Montant 12.30 a.m. "Vapeur" 7.30 a.m. "Valprato". Montant hier 4.30 p.m. "Lingan".
Pointe à la Renommée, 330.—Pluvieux, calme. Descendant 4 a.m. "Helen" 7.30 a.m. "Warkworth" 5.30 a.m. "Delia".
Cap d'Espoir, 386.—Nuageux, fort nord-est. "Mizon L." en route pour Québec, 8.20 a.m.
Shelter Bay.—Descendant hier 8 a.m. "North Voyageur".
Plastre Bay.—Montant hier 7 p.m. "Sable I." 5 ouest.
Belle Isle, 739.—Montant 5 a.m. "Aurania" 180 est.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134—Clair est. Montant 2.30 a. "LaBrosse" 7.55 a.m. "Wansted" 5.25 a. "Cairnesk. 6.25 a.m. "Richelieu" 8.40 a. "New Northland" 7.15 a. "Tadoussac" 8.15 a. "Consul Horn".
Sorel, 190— Clair, ford nord est. Montant 8.50 a. "Duchess of Atholl". Descendant 8.05 a. "Sarnolite" 9.15 a.m. "Beaverhill".
Trois-Rivières, 65—Clair, nord est. "Rose Helene" arrivé 7.35 a.
Pointe Citrouille, 55—Clair, nord est. Descendant 8.35 am. "Chicoutimi Country".
St-Jean, 45—Clair, fort nord est. Montant 8.40 a. "Woodover".
Portneuf, 31.—Clair, nord-est. Montant 9.10 a.m. "Cydonia". Descendant 5.15 a.m. "Lina Gagné" 7.55 a.m. "Teak bay".
St-Nicolas, 12.—Clair, est. Montant 8.05 a.m. "Geo L. Eaton" 8.10 a.m. "Anna" 8 a.m. "Donnacona No 2".
ent de Québec, 6.—Clair, est. Descendant 9.15 a.m. "John H. Price".
Québec.—Nuageux, est. "Québec" arrivé en descendant 4.45 a.m. et parti 7.10 a.m. "St-Laurent" arrivé en descendant 8 a.m. Descendant 6.50 a.m. "Frode". "Duchess of Atholl" arrivé en montant hier 6.20 p.m. "New Northland" 6.25 p.m., "Annie M. Nadeau" 7.50 p.m. "Chicoutimi" et "Tow" parti en descendant hier 7 p.m. "Havel" parti 5.30 p.m. Descendant hier 8.46 p.m. "Kingwood".
4 SERVICE 999999

OUEST DE MONTREAL

Galops Canal, 99—Clair est. Descendant 5.30 a. "Sherbrooke".
Dickinson's Landing, 72—Clair est. Descendant 5.55 a. "Lachiendoc".
Coteau Landing, 33—Clair, nord est. Descendant 6 a. "Pinebay".
Cascades point, 21—Descendant 8 am. "Keynord".
Lachine, 1—Descendant 12.40 a. "Algonquin", 4.50 a. "Novadoc" 8.15 a. "Southton" 9 a. "Trenora".

DERNIERE HEURE

St-Jean, I.-O., 14.— Montant 9.35 a.m. "Grey County". Descendant 9.15 a.m. "Frode".
Pte-au-Père, 158.— Montant 6.45 a.m. "Lingan".
Flat Point, 593.— Nuageux, nord est. Parti hier 5.30 p.m., "Finchley".
Belle-Isle, 739—Brumeux, est. Montant 12.30 a.m., "Salacia", 8 a.m., "Manchester Division", 188 est.

VAISSEAUX PASSAGERS MONTANTS

Pte-au-Père, 158.—7 a.m., "Melita", attendu à 7 p.m.
Bell.-Isle, 739.—3 a.m., "Aurania", 180 est, attendu à 4 p.m., dimanche.

AVIS

La drague "Manseau No 103" a été placée du côté sud de la courbe du Cap à la Roche en haut de la bouée No 99-Q, pour travailler jour et nuit.

TROIS SUICIDES A MONTREAL

Montréal, 17.—(D. N. C.)—Les autorités de la morgue ont en ce moment entre leurs mains trois cas de suicide : Joseph-B. Noonan, 31 ans, 20 rue Forbes, Boston, Mass., qui s'est suicidé en se jetant dans le fleuve St-Laurent et dont le cadavre, identifié par Mme Fannie Pantluck hier, sera envoyé à Boston aujourd'hui à la demande de Madame Noonan. Mlle Léonie Boutin, 25 ans, qui s'est elle aussi suicidée en se jetant dans le fleuve St-Laurent et dont le cadavre fut identifié par M. Guilbault et par la mère de la victime. Un inconnu qui s'est pendu sur le haut de la montagne et répondant à cette description : âge d'environ 30 ans, imberbe, mesurant environ 5 pieds et 7 pouces, pesant 150 livres. Il portait des pantalons gris fer, une chemise Khaki très usée et des chaussures noires.

UN VIOLENT INCENDIE A RIV. BLEUE

Les flammes ont complètement détruit la manufacture de M. Arsène Gagnon et les résidences de M. Charles Hubert et de Mlles Paradis — Le village fut menacé d'une conflagration — Le curé porte le Saint Sacrement vers le théâtre du feu.

Rivière Bleue, 17.—(Spécial)—Notre brave et estimé concitoyen, M. Arsène Gagnon vient de perdre le fruit de vingt années de travail dans un violent incendie qui a complètement détruit sa manufacture de portes et chassis, son magasin de ferronnerie et de peinture, une chaufferie remplie de bois et une grange pleine de marchandises.

L'élément destructeur qui a menacé à certains moments tout le village a aussi détruit les résidences de M. Charles Hubert et des Demoiselles Paradis. Le feu origina dans une bouilloire surchauffée alors que M. Gagnon et plusieurs de ses employés étaient à travailler à la construction d'une école dans un rang de la paroisse.

L'incendie menaçait de s'étendre davantage lorsque le curé Ouellet, accompagné du vicaire Gagnon, sortit de l'église les Saintes Espèces et les promena sur le théâtre du feu. Pendant que les deux prêtres récitaient des prières, les pompiers de la compagnie Blue River sous la direction de M. le maire J.-A. Beaulieu et avec le concours de nombreux pompiers volontaires luttaient contre l'élément destructeur, que l'on réussit à maîtriser.

Les dommages causés chez M. Arsène Gagnon s'élèvent à $14,000, non couvertes par les assurances. Les deux autres résidences incendiées étaient assurées.

En somme il n'y a que M. Gagnon qui a enrégistré des pertes, à lui donc vont toutes nos sympathies. Les gens de Riv-Bleue se feront un devoir de lui aider puisqu'il employait plusieurs hommes. Déjà plusieurs ont fourni leur aide et il va reconstruire, nous dit-on. Nous le garderons ainsi parmi nous.

On nous dit que plusieurs voyageurs de commerce ont aussi aidé à combattre les flammes. M. Noel de Montréal, frère de Mme Halley, en promenade par ici, s'est dépensé et n'a rien épargné. Bref tous, les paroissiens, femmes et jeunes filles, et autres se sont portés au secours de M. Gagnon, lui ont sauvé tout son ménage.

A M. Gagnon, à sa femme courageuse et vaillante, à leur famille qui ont montré dans cette circonstance un courage et une résignation sans nom vont nos sympathies les plus sincères et à Mme Gagnon prompt rétablissement, puisqu'elle est forcée de garder la chambre pour plusieurs jours.

POST ET GATTY VONT VENIR AU CANADA

Montréal, 17. (D.N.C.)—Les arrangements pour la réception ici de W. Post et H. Gatty et leur aéroplane "Winnie Mae" dans lequel il encerclèrent le globe en huit jours et 15 heures sont complètes.

En effet, la canadian Air Pageant annonce que les fameux aviateurs seront à St-Hubert les 15 et 16 août où il prendront part au tournoi aérien.

IL AVOUE SON CRIME

Montréal, 17. — (D.N.C.) — La cause importante de J.-L.-P. Chalut et Albert-Charles Leslie, accusés d'avoir conspiré pour frauder la compagnie McDougall et Cowan pour une somme de $5,000 a commencé hier devant le juge Tétreau. Sur conseil de son procureur, Mtre René Reeves, Leslie plaide coupable à deux accusations : d'avoir conspiré pour voler, et d'avoir fait dans les livres de la compagnie de fausses entrées. Le juge rendra sa sentence le 23 juillet.

Leslie, d'après son témoignage, aurait ouvert au nom fictif de Louis Payette, un compte où il inscrivit des achats de titres et des ventes. On adressait chaque jour ces titres à la boite postale 75, St-Lambert, où l'accusé Chalut, demeurant dans cette ville, allait les récupérer.

Chalut avait choisi le nom Louis Payette.

UNE BOMBE EST LANCEE A ST-PIERRE DE ROME

L'instrument de mort avait été trouvé dans la Basilique, à 50 pieds du maître-autel — On le porta à l'extérieur où il fit explosion — La police italienne fait enquête — Le Pape et Mussolini sont informés.

Cité Vaticane, 17 (A.P.)—Retirée de l'intérieur du temple pour être examinée, une bombe a éclaté aujourd'hui dans le jardin de la basillique St-Pierre de Rome, six heures après qu'on l'eût découverte. On la trouva tard hier soir, près d'une chair portative, à 60 pieds du maître-autel où le pape officie aux occasions solennelles, et on la porta sur le terrain où elle devait être examinée.

L'explosion fut entendu dans toute la Cité Vaticane, mais fut d'abord attribuée au "back fire" d'un automobile. Elle endommagea quelques arbres et aurait sûrement infligé de grands dégâts dans la Basilique.

La machine infernale consistait en une boîte de fer-blanc contenant une livre d'explosif fortement attaché avec un bout de corde et munie, à ce qu'on croit, d'une mèche allumée. On présume qu'elle fut placée là par des anti-fascistes désireux de discréditer le gouvernement durant la controverse actuelle. C'est l'un seulement de toute une série d'attentats qui se sont produits ces mois derniers.

M. Mussolini apprit l'incident à son réveil, et le pape en fut informé un peu plus tard. Les autorités vaticanes gardèrent leur calme et fournirent tous les renseignemeints possibles à la police italienne, qui aide à l'enquête.

LE SENATEUR D. RAYMOND A TEMOIGNE

Appelé devant le comité d'enquête sur la Beauharnois, le sénateur y explique ses relations avec cette compagnie dans laquelle il avait placé de l'argent afin d'aider à un projet important pour notre province — On le félicite.

Ottawa, 17 (Spéciale) — Plusieurs témoins importants ont été entendus hier à l'enquête sur l'entreprise de la Beauharnois. L'honorable sénateur Donat Raymond a passé une bonne partie de l'après-midi sur la sellette et à l'issue de son témoignage, il a reçu les félicitations du président du comité, l'hon. M. W.-A. Gordon et de ses deux collègues, le colonel T.-H. Lennox, et S.-W. Jacobs, pour avoir accepté l'invitation du comité. Le colonel Lennox, conservateur profita de l'occasion pour faire remarquer qu'il avait montré plus de bonne volonté qu'un autre de ses confrères du Sénat. M. Jacobs, ajouta en souriant, que les membres de la Chambre des Communes ne doivent pas porter de jugement sur les membres de la Chambre Haute.

Outre M. le sénateur Raymond, le comité a entendu aussi, M. Narcisse Cantin, promoteur de la Transportation & Power Corporation, M. Frank-P. Jones, qui était interrogé pour la seconde fois M. Sweezey et M. Robert Dodd, courtier, de Montréal.

L'honorable sénateur W.-L. McDougald, qui avait été convoqué à témoigner devant l'enquête, a déclaré qu'il ne comparaîtrait que devant un comité du Sénat.

Au cours de la séance du matin, M. Jones fut le principal témoin. Questionné par M. White, il déclara avoir fait un profit de $750,000 après avoir vendu su syndicat de la Beauharnois 3,200 actions. Il ajouta que dans cette transaction il était associé à l'hon. M. Walter Mitchell. A une autre question de M. White, le témoin répondit qu'un ingénieur de Montréal, M. Lee détenait aussi un certain nombre d'actions ainsi que l'hon. M. Perron, qui en avait acheté 200 au nom d'un client.

Le président Gordon fit remarquer à M. Jones que si on ne l'avait pas rappelé, le comité n'aurait jamais su que M. Mitchell était son associé dans cette transaction.

—"On ne me l'a jamais demandé", répondit le témoin.

A la séance de l'après-midi, le sénateur Raymond témoigna. Le témoin affirma d'abord que c'est en avril 1927 qu'il commença à s'intéresser à la Beauharnois en souscrivant 800 actions par l'entremise du Trst Général du Canada. Il a fait ce placement à la demande de M. Jones et ne connaissait pas alors M. Sweezey.

Par M. Louis Morin:

—"Les promoteurs vous ont-ils dit alors qu'ils s'étaient présentés devant la législature et que la législature avait alors refusé d'amender leur charte?"

—"Je sais qu'ils m'ont parlé de cela, mais j'avais confiance en M. Mitchell et en M. Jones et j'étais prêt à entrer avec eux.

(Suite à la page 21, 7e col.)

IL SERA CANDIDAT

Toronto, 17. — (P. C.) — James Malcolm, d'Albany, N.-Y., directeur et rédacteur du "N.-Y. State Service Magazine", a prédit hier soir à Toronto, que le gouverneur Roosevelt serait candidat à la présidence aux prochaines élections et qu'il serait élu. La nationalisation et la mise en valeur des richesses naturelles plutôt que la prohibition seront, croit-il, les grandes questions en jeu.

VIPERE

Paris, 17.— Dans un champ, à Bouilly, près de Troyes, une fillette de 9 ans, Georgette Chapuis, a été mordue par une vipère et a succombé peu après.

CONSEILER ASSASSINE

Alger, 17.—A Oran, un conseiller municipal, le lieutenant de réserve Belkald, officier de la Légion d'hunneur, a été tué à coups de couteau par un coreligionnaire (musulman) pour intérêts de famille.

EXPOSITION AGRICOLE A TR.-RIVIERES

Elle s'ouvrira le 22 août et de nombreux prix seront offerts aux exposants de la région — Sous le patronage des honorables Weir et Godbout qui assisteront peut-être à l'ouverture officielle.

Trois-Rivières, 17. — (D. N. C.) — L'exposition de la Vallée du St-Laurent qui a lieu aux Trois-Rivières s'ouvrira le 22 août prochain pour se terminer le 28. Plus de $26,000 y seront donnés en prix. Ce sera la trente-troisième exposition depuis la fondation de cette grande foire régionale. D'abord dirigée par une compagnie privée, elle est depuis vingt-cinq ans la propriété de notre ville. Ses patrons honoraires sont : l'honorable Weir, ministre de l'Agriculture à Ottawa, et l'honorable J.-A. Godbout, ministre de l'Agriculture à Québec ; ses vice-patrons sont : l'honorable Alexandre Taschereau, premier ministre de la province, l'honorable sénateur Jacques Bureau, l'honorable Némèse Garneau, conseiller législatif, l'honorable H. Laferté, M. le maire G.-H. Robichon, MM. J.-L. Dubois, député de Nicolet, J. Teasdale, M. P. P., Maskinongé, A. Barrette, M. P., Berthier-Maskinongé, M. L. Duplessis, M. P. P., Trois-Rivières, W.-P. Grant, M. P. P., Champlain et l'honorable juge A. Trahan.

Le bureau d'administration se compose comme suit : H.-A. Montmarquette, échevin, président ; Eddie Martin, échevin, vice-président ; le maire Robichon et les échevins Robert Ryan, A. Dion, T. Normandeau, Théode Pothier, J.-A. Lemire, Napoléon Lamy, membres ; M. Arthur Béliveau, secrétaire ; le Dr J.-H. Vigneau, gérant.

Les surintendants de division sont: race chevaline, Eddie Martin; race bovine, Auguste Garceau; races ovi-

(Suite à la page 12, 3e col.)

PETIT CASSE-TETE



LE JEUNE HABITANT

Guillaume est un jeune habitant et un très bon, aussi, car les choses qu'il plante poussent toujours. Il dit que ses cultures ont besoin de beaucoup d'attention. Si vous voulez voir ce dont Guillaume se sert souvent, prenez un crayon et réunissez par un trait tous les points numérotés de un à trente-cinq. "Les plantes ont soif comme nous", explique Guillaume, "spécialement par le temps chaud."

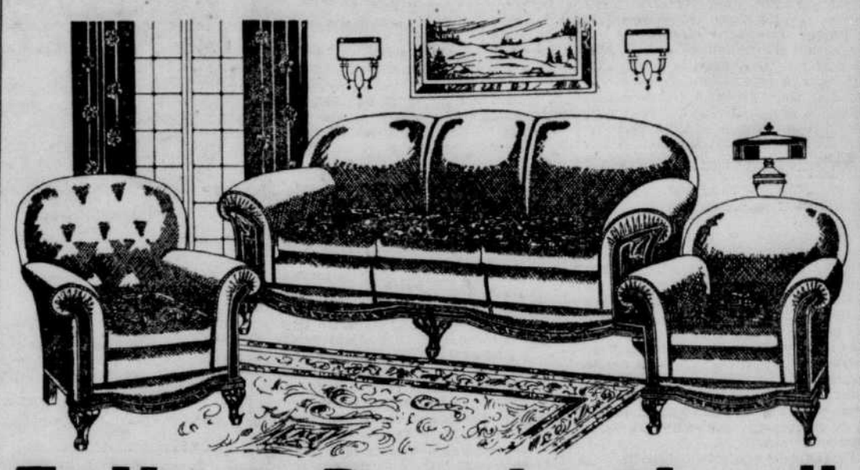
AUX ECONOMES

Nous Fournissons le Moyen d'Economiser



LIT DE JOUR
Régulier $21.00
Combiné pour faire lit simple et lit double. En acier fini noyer, panneau et barreaux. Sommier à cable et matelas mœlleux recouvert de cretonne
$16.75

LIT D'ACIER
Régulier $12.00
Fini noyer. Poteaux ronds de 2 pouces, avec panneaux en canne d'acier et deux barreaux de chaque côté. Largeur, 4 pieds et 6 pouces.
$7.75



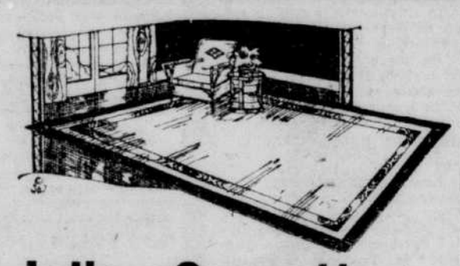
En Vente Demain et Lundi

Belle Valeur à $175.00 $129

Exactement tel qu'illustré. — Chesterfield et deux Fauteuils, dont un avec dossier capitonné. Couverture en Mohair de première qualité, et un superbe velours Jacquard sur un côté des coussins reversibles. La face des bras et la base sont d'un riche fini noyer sculpté. Samedi et lundi seulement, à ce prix de Juillet



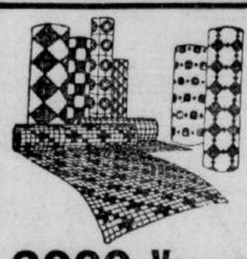
300 Verges Tapis d'Escaliers
TRES SPECIAL — 27 pouces de largeur. Qualité durable ; jolis dessins de fleurs sur fond taupe, gris ou bleu. Prix de Juillet
89c



Jolies Carpettes Pour Bungalow et Véranda
Radicalement Sacrifiées

COCATEX
Grandeur, 6-0 x 9-0. Régulier $9.80, pour **$7.35**
Grandeur, 8-0 x 10-0. Régulier $14.75, Pour **$8.80**

STERLING
Grandeur, 4-6 x 7-6. Régulier $12.60, pour **$9.45**
Grandeur, 6-0 x 9-0. Régulier $19.93, pour **$14.95**



2000 Verges Prélart sur Toile
Deux verges de largeur. Qualité souple et surface bien vernie. Dessins pour convenir à toutes les pièces de la maison. La verge carrée
41c



JARDINIERE
Valeur de $1.75
Charpente solide en fer fini oxidé. Plateau de cuivre. Très Spécial
98c

Meubles Désassortis

A des Vrais Prix de Juillet

VALEUR DE $6.25. — Table de chambre, fini noyer, tiroir, dessus de 18 x 27 pouces. SPECIAL **$4.95**

VALEUR DE $6.75. Belles chaises au fini noyer pour salle à manger, salle d'attente, restaurants, etc. ; siège en bois. SPECIAL **$4.95**

VALEUR DE $9.50. — Banc de chambre, en véritable noyer et siège en canne tressée à la main. SPECIAL **$6.95**

VALEUR DE $25.00.—Wagonnet à thé, en noyer solide de "Gibbard"; cabaret amovible, 2 tablettes et panneaux à bascule. SPECIAL **$16.95**

VALEUR DE $6.75. — Cabinet à médecines, fini émail blanc miroir épais dans la porte. SPECIAL **$4.95**

VALEUR DE $5.75.—Fauteuils "Windsor" avec bras ; dossier continu et siège sellette de 18 x 19 pouces. Joli et très confortable. SPECIAL **$3.95**

VALEUR DE $2.25. — Table pliante et démontable, pour porte-jardinière, servir le café etc. SPECIAL **$1.95**

VALEUR DE $25.50.—Glacière au fini, chêne doré ; intérieur émaillé blanc. Dimensions, 45 x 29 pouces. SPECIAL **$19.95**



MIROIRS
Valeur de $1.50
Tel qu'illustré.—Modèle Semi - Vénitien avec ornement. 7½ x 21½ pcs. Très spécial
98c

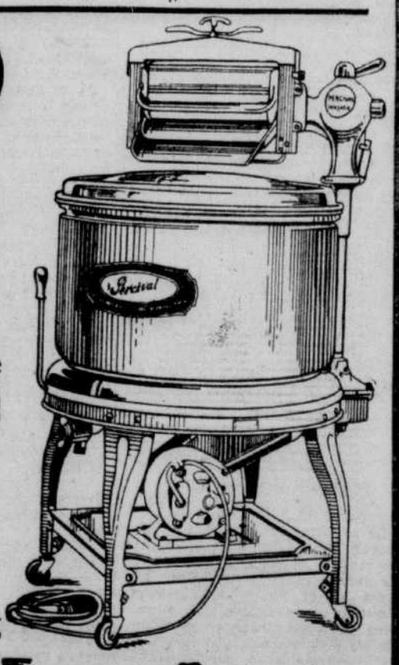
Economisez $40

Sur Cette Belle LAVEUSE ELECTRIQUE

Cuve en Porcelaine Emaillée
Essoreuse avec Rouleaux Ballons
Et Pleinement Garantie

Prix Régulier, $119.50. Notre prix actuel

$79.50



Afin que chaque famille puisse bénéficier de cette aubaine, nous consentons des conditions de paiements aussi faciles que $4.50 comptant, et dix-sept paiements mensuels de $5.00, représentant $89.50.

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITEE
142 — RUE ST-JOSEPH — 142

R.-B. BENNETT RECULE DEVANT L'OPINION PUBLIQUE

Dans ses remaniements des taxes, il voulait amender l'impôt sur le revenu de façon à diminuer les droits que paient les citoyens fortunés dont il est un des plus riches — De vives protestations se firent entendre et M. Bennett retire ses propositions — Dans son dépit il retire aussi l'exemption de $500 qu'il avait annoncée à ceux qui ont un revenu de $3,000 — MM. Power, Motherwell, Euler, Stewart dénoncent cette façon d'agir.

DESTITUTIONS AUX POSTES

MM. Casgrain, Fafard, Bouchard et Veniot protestent contre les considérables renvois de maîtres de postes effectués par M. Sauvé — Au Sénat, un amendement proposant le renvoi à six mois du bill de la Commission du Tarif est rejeté — M. McDougall est prêt à comparaître devant un comité spécial de la Chambre Haute.

Ottawa, 17.—(Par Georges Leveillé) —M. Pierre-F. Casgrain, whip en chef du parti libéral et député de Charlevoix-Saguenay, et M. Fernand Fafard, député de l'Islet, ont protesté énergiquement, hier soir, lors de la considération des crédits du ministre des Postes, contre la destitution, en gros et en détail, des maitres de postes de la province de Québec, par l'hon. Arthur Sauvé. Auparavant, l'ancien chef du département, l'hon. Pierre-J. Veniot, avait demandé au titulaire actuel de ne pas saper à la base tous les services postaux établis par l'administration libérale, parce que les Canadiens, malgré la crise actuelle, ont droit à un service postal convenable.

M. Casgrain a reproché à l'ancien chef de l'opposition provinciale, devenu ministre des Postes, d'avoir envoyé aux maitres de postes des lettres leur demandant de prêter serment comme quoi ils n'étaient pas coupables de partisannerie politique. Le seul refus de signer ces lettres, de la part des employés, a été jugé suffisant pour justifier leur renvoi du département. M. Bennett avait bien dit, dans une déclaration en Chambre, que le seul fait de refuser de signer une telle formule n'était pas suffisant pour jeter à la porte un maitre de poste. Toutefois, dans une réponse donnée par M. Sauvé, lui demandant pourquoi un tel employé avait été démis de ses fonctions, la seule raison donnée fut justement celle-là : "Parce que le maitre de poste en question avait refusé de signer l'affidavit reçu du ministère".

M. Casgrain a démontré qu'en plusieurs occasions des maitres de postes de son comté ont été mis à pied sans aucune enquête préalable ; dans certains autres cas, des enquêtes ont eu lieu. Dans un cas en particulier, le principal témoin pour le département fut un vieillard de 70 ans. Malgré que cet homme eut dépassé l'âge attitré des employés civils, on lui 'conféra" un bureau de poste. Cela s'est produit à la Baie des Bacons.

Puisque le département des Postes a démis des personnes accusées de partisannerie politique, il aurait dû faire jouer la guillotine indifféremment pour ceux qui ont été partisans des conservateurs ou des libéraux. Dans nombre de cas, cependant, des maitres de postes ont supporté des candidats conservateurs, et ils sont encore en fonction. C'est la politique de deux poids et deux mesures.

M. Casgrain a lu plusieurs lettres à l'appui de ses dires. M. Fernand Fafard a aussi reproché au ministre des Postes d'avoir démis des maitres de postes sous prétexte qu'ils avaient manifesté de la partisannerie politique pour les remplacer par d'autres qui s'étaient montrés cent fois plus partisans. Le ministre des Postes a jeté à la porte 205 maitres de postes, dans tout le Canada et, plus de la moitié de ces mises à pied ont été faites dans Québec.

L'ancien ministre des Postes, M. Pierre-J. Veniot, a reproché aux conservateurs d'avoir prétendu, pendant la dernière campagne électorale que les diminutions dans les revenus du ministère des Postes étaient dues à l'administration fédérale. Cela est faux.

Finalement, à 11 heures, aucun item des crédits de M. Sauvé n'avait été voté.

Par les lettres qu'il a lues, M. Pierre-F. Casgrain a prouvé que même les demandes faites par de bons conservateurs n'ont pas été écoutées par le ministre des Postes. Il y en a une typique signée par "plusieurs conservateurs de Sainte-Anne de-Beaupré, par J.-G.-A. Couture", la voici :

Ste-Anne-de-Beaupré,
22 septembre 1930.

Hon. Arthur Sauvé,
Ministre des Postes,
Ottawa.

Monsieur,

Nous apprenons que c'est à peu près décidé que le bureau de poste de Ste-Anne-de-Beaupré sera changé et confié à M. Ratté et cela sur la recommandation de M. Thomas Maher, de Québec. Si ce dernier veut protéger un ami personnel, très bien, nous n'avons rien à redire, mais ce que nous ne trouvons aucunement raisonnable, c'est que l'on installe ce bureau de poste à une grande distance du centre du village, plus d'un demi-mille de notre fameuse Basilique, et nous protestons contre un tel projet et nous espérons que vous voudrez bien prendre les intérêts de tout un village avant ceux d'un particulier et que si le changement en question doit être effectué vous trouverez un endroit convenable au centre du village à la portée des nombreux touristes qui nous visitent chaque année.

Espérant que vous prendrez ces remarques en sérieuse considération, nous nous souscrivons, honorable monsieur,

Plusieurs conservateurs de
Sainte-Anne.
par **J.-G.-A. Couture** (signé)

De son côté, M. Fafard après avoir obtenu du ministre la réponse que sur 205 maitres de postes démis, 101 l'ont été dans la province de Québec, a affirmé que M. Sauvé a fait faire des enquêtes non seulement sur les activités politiques fédérales mais aussi sur les activités politiques provinciales. "Je crois, dit-il, que ces destitutions ont été faites parce que les maitres de postes n'ont pas voulu voter pour M. Sauvé alors qu'il était chef de l'Opposition à l'Assemblée Législative de Québec. Il a remplacé ces personnes par d'autres qui font plus de politique qu'elles-mêmes n'en faisaient auparavant.

M. Fafard cite un extrait d'une lettre demandant la destitution d'un maitre de poste dans son comté à Saint-Roch-des-Aulnaies où il est dit: "Auriez-vous l'obligeance de vous occuper de cette affaire sans retarder parce que nos élections provinciales arrivent et si cette affaire était en marche nous serions en état d'obtenir un résultat merveilleux dans Saint-Roch.

M. Georges Bouchard, demande à M. Sauvé qui essaye de se disculper s'il n'a pas déclaré, au lendemain des élections, qu'il ne ferait pas de destitutions politiques.

M. Sauvé répond que oui, mais à la condition qu'il n'y eut pas de preuve que le maitre de poste se soit rendu coupable de mauvaise administration ou de partisannerie politique.

RESOLUTIONS ADOPTEES

A l'exception du nouveau tarif de 15 sous la livre sur l'entrée des périodiques et revues au Canada, tous les changements tarifaires annoncés dans le budget Bennett soumis le 1er juin dernier ont été adoptées par la Chambre des Communes, en comité. L'item se rapportant aux périodiques a été laissé en plan à la demande du chef du parti libéral, M. Mackenzie King qui entend critiquer ce tarif nouveau demain.

Cela dispose de plus de 200 nouvelles résolutions tarifaires, en plus des 400 adoptées au cours de la session de septembre 1930.

Toute l'après-midi, la Chambre avait considéré l'élévation des droits tarifaires sur le charbon et le coke. La politique du gouvernement a été sévèrement critiquée par les honorables J.-D. Euler, J.-L. Ralston, W.-R. Motherwell, Charles Stewart et M. Robert Mackenzie.

Finalement, l'item du tarif fut adopté à six heures.

LE TRAITE AUSTRALIEN

Le premier ministre Bennett a fait adopter en première lecture un projet de loi ratifiant l'entente commerciale conclue entre le Canada et l'Australie. Le bill ne sera adopté en deuxième lecture que lorsque la Chambre aura approuvé les changements au tarif.

En procédant par l'adoption d'un bill, le premier ministre fait du nouveau traité australien un document statutaire, partie des lois de notre pays.

PENSIONS DE VIEILLESSE

Le ministre des finances, M. R.-B. Bennett, vient de faire inscrire au feuilleton de la Chambre une résolution, qui sera ensuite suivie d'un bill pour modifier la loi des pensions de vieillesse. D'après le nouveau projet, le montant des paiements aux provinces, pour pensions, sera augmenté de 50 à 75 pour cent.

Le premier ministre avait bien promis d'assumer complètement à la charge du Canada les frais de la pension aux vieillards, mais il se contente simplement d'augmenter d'un quart la somme précédemment donnée. Voilà encore une des promesses de M. Bennett qui suit le même cours suivi par toutes les autres. Ce n'est même pas une demi-mesure, c'est à peine le quart d'une.

EMPLOYES DESTITUES

Le transfert de leurs ressources naturelles aux provinces de l'ouest a coûté leurs positions à 123 employés du ministère de l'intérieur, qui retirèrent plus de $2,000 par année de salaire. Ces employés sont à la porte et ils n'ont pas encore été absorbés dans les autres ministères du gouvernement. Leurs salaires annuels se chiffraient à $350,000 et les pensions qui leurs sont dues à $149,000 par an.

FORT CHURCHILL

L'hon. R.-J. Manion, ministre des chemins de fer, a déclaré que l'entrepôt à grain de Fort Churchill sera prêt le 15 septembre pour l'expédition d'essai des céréales. Les commerçants de grain de l'ouest devront assumer la responsabilité de cet essai.

L'hon. M. Motherwell, ex-ministre de l'Agriculture, dit que le gouvernement doit prendre la responsabilitté d'expédier du grain par Churchill cet automne. Il faut faire un compromis, sinon on arrêtera le progrès du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

UN BLAME

Le sage a dit de se tourner sept fois la langue dans la bouche avant de parler. Si M. Bennett avait suivi ce bon conseil, hier, il se serait évité "d'enguirlander" un de ses supporteurs, l'hon. M. J.-D. Chaplin, président du comité des chemins de fer et de la marine, qui a étudié les affaires des chemins de fer nationaux.

Au commencement de la séance, M. Chaplin déposa sur la table le rapport final de ce comité. Toutefois, le matin même, le texte de ce rapport avait été publié dans les journaux avant d'avoir été soumis à la Chambre. C'est contraire à l'étiquette parlementaire.

Le chef du parti libéral, M. Mackenzie King, exprima sa surprise d'avoir lu le rapport le matin, alors qu'il ne devait être déposé que dans l'après-midi et il voulut avoir une explication du premier ministre.

M. Bennett se dit lui-même surpris puis ajouta qu'il avait ouvert une enquête pour découvrir celui qui avait donné le rapport à la presse. "Celui qui a donné le rapport aux journaux", dit-il, "avant qu'il soit soumis au Parlement, est coupable d'une faute grave envers la Chambre. Ce qu'il a fait n'était pas à faire et il est coupable d'une grosse erreur. La parution du rapport m'a beaucoup ennuyé".

L'hon. M. Chaplin se leva là dessus et dit que s'il y a eu erreur de commise, il doit en prendre toute la responsabilité, c'est lui qui a donné le rapport aux journaux ,il y a eu malentendu et il en supporte le blâme.

De sorte que, M. Bennett volontairement ou non avait copieusement "enguirlandé" un de ses chauds partisans.

IMPOT SUR LE REVENU

Parce que l'hon. R.-B. Bennett premier ministre du pays, a l'épiderme tellement tendre et chatouilleux qu'il ne peut supporter la critique, il a demandé au comité de la Chambre, hier soir, la permission de retirer, dans leur entier, les résolutions qu'il a présentées le premier juin dernier en rapport avec l'impôt sur le revenu. De la sorte, tous les Canadiens de revenus modestes, qui ne devaient payer l'impôt au trésor que sur leur revenu au-dessus de $3,500 devront le payer, comme auparavant, sur toute somme dépassant $3,000. En même temps l'impôt sur les revenus des riches reste ce qu'il était avant le 1er juin dernier.

De deux choses l'une : Lorsque le premier ministre a présenté sa nouvelle loi de l'impôt sur le revenu, cette loi était bonne ou elle était mauvaise. Si elle était bonne, ce n'est pas parce que M. Bennett a été critiqué sous prétexte que la diminution de l'impôt sur les grosses fortunes l'affectait personnellement, qu'il devait la retirer; si elle était mauvaise il n'avait qu'une chose à faire: la retirer, sans plus, sans surtout se plaindre comme un enfant gâté à qui l'on enlève un morceau de sucre d'orge, sans faire entrer dans son argumentation, des considérations sur sa fortune personnelle, sur son altruisme, sur sa vertu de sincérité.

Il convient très mal à M. Bennett, qui pose depuis le commencement de la session au dictateur, et au dictateur des plus désagréables, ainsi que le qualifait M. Mackenzie King, le chef du parti libéral, de produire aujourd'hui des attitudes de vierge offensée ou de gamin boudeur et dans un moment de mauvaise humeur inexplicable, de priver de milliers de canadiens, par ce temps de crise, d'une diminution nécessaire de l'impôt, qu'ils seront forcés de payer à l'Etat.

Si M. Bennett est d'avis, comme il l'a prétendu, que la critique que l'on a faite de sa loi était injuste, il n'avait qu'une chose à faire en tant que premier ministre du pays, responsable du gouvernement à l'électorat qui l'a placé au pouvoir : faire passer sa loi coûte que coûte, même si sa fierté personnelle devait en souffrir.

Le premier ministre a fait sa déclaration au commencement de la séance du soir et MM. Motherwell, Bourassa et C.-G. Power lui ont répondu.

Le sympathique député de Québec-Sud a fait l'exposé de toute la question de magistrale façon. Le premier ministre se plaint de la critique. Il se plaint de ce que l'on ait dit qu'en dégrevant les riches, il se dégrevait lui-même. Il n'a pas à prendre ombrage de cela. Ce sont ses propres amis qui l'ont fait passer pour un homme très riche dans tous les coins du pays. "M. Rinfret, dit le major Chubby Power, avait raison d'assurer que le premier ministre serait l'un de ceux qui serait exemptés d'une partie de leur impôt.

(Suite à a page 12, 1ère col.)

DISTINGUES VISITEURS

Paris, 17. — (P. C.) — Le duc et la duchesse d'York arrivent à Paris cet après-midi. C'est la première visite officielle qu'ils aient encore faite en France, bien qu'ils aient souvent traversé Paris durant leurs vacances, et que le duc lui-même connaisse bien cette ville, où il a fait plusieurs séjours durant et après la guerre. Il y est beaucoup moins connu que le prince de Galles cependant. Lui et la duchesse viennent visiter l'exposition coloniale.

ILS L'ECHAPENT BELLE

Perpignan, 17. — Un avion de tourisme piloté par l'aviateur perpignanais Pompidor, accompagné d'un photographe, a heurté les rochers du col Rigat et a capoté.

Les deux occupants qui voulaient franchir les Pyrénées et prendre des photographies du village de Saillagouse, sont sains et saufs.

MISERE ET FATALITE

Paris, 17.— A Lanmodez, près de Saint-Brieuc, trois fillettes, âgées de 7 ans, 3 ans et 2 ans, ont été brûlées vives dans un vieux wagon, aménagé en maison.

Le feu a ravagé le wagon pendant l'absence des parents des victimes, les époux Le Mevel.

DOULEURS

Peu importe leur gravité, on peut toujours les soulager immédiatement :

BAYER

L'Aspirine arrête toujours la douleur en un rien de temps. Et cela sans aucun mauvais effet. Inoffensive pour le cœur ; inoffensive pour tout le monde. Mais elle procure toujours du soulagement. Pourquoi souffrir ?

ASPIRIN

MARQUE DE FABRIQUE ENR.

Faite au Canada

EN BAS DE LA TOUR EIFFEL

New-York, 17— (P.C.) — Le prince et la princesse Obolensky ont appris hier que leur fille Anne de vingt ans, mariée au prince Troubetzkoy depuis mai dernier, était tombée du haut de la Tour Eiffel, à Paris. C'est par un message téléphonique du prince Serge Obolensky, son oncle, qu'on apprit la nouvelle. La toute jeune femme s'évanouit en regardant du haut de la tour et dégringola en bas.

SOUS LE REGIME DE BENNETT

Stratford, Ont., 17. — (P.C.) — "Quel salaire voulez-vous ?" demandait, hier, un cultivateur du district de Stratford, en Ontario, à l'homme qui voulait prendre du service chez lui. "Trente piastres par mois", répondit l'autre. "V'la c'qu'on va faire, reprit le cultivateur ; vous allez prendre la terre, vous allez la travailler comme je fais, et j'vas travailler pour vous à $30 par mois". L'aspirant engagé déclina l'offre.

DES TRAVAUX

Le département de la Colonisation vient d'engager 150 hommes qui ont été envoyés dans le canton Biencourt pour y ouvrir un chemin de colonisation. Ce chemin reliera les comtés de Rimouski et de Témiscouata.

LES TAUX DE TRANSPORT

Boston, 17.—(P. C.)—Eastern Steamship Lines ont annoncé hier soir un abaissement des frets et l'inauguration d'un service de camions conjugé avec celui des steamers et reliant à New-York les villes de la Nouvelle Angleterre.

Magasin ouvert jusqu'à 10 h. P. M. Samedi

POLLACK 85 St-Joseph Ltée

Magasin des Garçons et Fillettes 3ème Plancher



280 Complets "Master-Craft"

pour hommes et jeunes gens

En vente Samedi

$20.50

C'est une formidable réduction et lorsque vous achetez un complet de confection "Master-Craft", à un prix aussi populaire, vous avez la certitude d'économiser plusieurs dollars.

Ce groupe comprend des Worsteds anglais pure laine, quadrillés et rayés dans un beau choix de couleurs gris, bruns, drabs et Oxford, des serges Botany anglaises bleu indigo, avec garantie, serges gris moyen ou Oxford, nouveaux tweeds Sharkskin gris ou bruns et populaires chevronnés gris Oxford.

Styles avec épaules athlétiques pour jeunes gens et styles réguliers pour hommes.

Grandeurs 36 à 46 dans le lot.

Rappelez-vous que les couleurs, les modèles et les tailles sont quelque peu désassortis, cependant le choix est encore assez bon pour constituer une occasion extraordinaire.

SPECIAL !

Complets pour hommes et Jeunes Gens $13.95

Nous répétons encore cette semaine notre offre de complets en Worsteds et tweeds à $13.95. L'assortiment des couleurs et patrons est encore assez bon et ceux qui voudront profiter de l'aubaine y feront de véritables économies. Grandeurs : 33 à 46 dans le lot. SPECIAL **$13.95**

Complets 4 Pieces

pour Garçons et Adolescents

9 à 18 ans

C'est le temps des grandes aubaines et nous voudrions vous démontrer les véritables économies que vous pouvez faire en achetant le complet du garçon durant cette vente.

Véritables Worsteds anglais pure laine, chevronés bleus et bruns, et serges bleu-marine. Un excellent choix de patrons à rayures dans les Worsteds et une confection soignée dans les moindres détails. Epaules athlétiques et pantalons larges. Nouvelle coupe.

Grandeurs : 27 à 32, avec pantalons longs et bouffants. Grandeurs : 33 à 36, avec 2 pantalons longs. SPECIAL

3ième PLANCHER

$12.50





VENTE

3000 Chemises de Qualité

pour hommes

Broadcloth anglais tissé, — Madras, — Zéphyrs, — Soie Rayon. Col à même, 2 faux-cols négligés, —2 faux-cols empesés. — Devants à 5 boutons.

HOMMES ! Si vous n'êtes pas encore venus à cettes vente mémorable, donnez-vous la peine d'examiner les magnifiques valeurs que nous vous offrons à un prix si populaire et alors vous voudrez en acheter plusieurs à la fois.

L'assortiment des patrons et couleurs est considérable et comprend beaucoup de blanc.

Longueurs de manches : 33, 34, 35. Encolures : 13½ à 18 dans le lot. SPECIAL

$1.29



Robes et Ensembles

En Crêpe Canton et Crêpe "Para"

Imprimés et Unis

pour Dames et Jeunes Filles

C'est une offre des plus alléchantes qui vous est faite, et lorsque vous aurez vu ces admirables toilettes, vous conviendrez que c'est le moment opportun d'acheter.

Jolies soieries imprimées de dessins exclusifs et originaux, Crêpes unis avec jaquette et combinaisons de couleurs. Gracieux modèles à manches longues ou détachables, que vous pouvez porter avec élégance dans maintes réunions d'après-midi ou de soirée. La gamme des teintes et couleurs serait trop longue à énumérer, mais nous pouvons vous assurer que dans ce groupe il y a une robe à votre convenance. Tailles : 14 à 44 dans le lot. SPECIAL

2ième PLANCHER



$8.95

Manteaux en Tweed pour Dames

Compagnon indispensable de toutes les occasions de voyage et de sortie durant la saison des vacances. Tissus de tweeds mouchetés et fantaisie, pure laine, style avec col à grands revers, ceinture, manchettes de fantaisie et lignes de taille accentuées. Grandeurs : 14 à 40. Régulier, $16.50. En vente **$8.95**

2ième PLANCHER

Robes a Jaquette

en Tissus Imprimés

pour Fillettes

Fraiches toilettes d'été en Creyshene imprimé, à dessins floraux. Style deux pièces avec jaquette, corsage blanc, manches longues et plusieurs genres de nouvelles encolures. Un beau choix de couleurs. Tailles : 6 à 14 ans. SPECIAL

3ième PLANCHER

$1.99



Chapeaux de Paille

Qualité Supérieure

Valeur jusqu'à $4.50

Renouvelez votre chapeau de paille à un prix de liquidation. Véritable paille de Milan, Livournes, fini soie et "Feltro" ou paille-tweed. Ces chapeaux sont de forme Panama, dans les couleurs ivoire, brun, blanc, gris et tan.

Grandeurs : 6 5-8 à 7 3-8. SPECIAL

3ième PLANCHER

$1.95





500

paires Souliers

De Sport et de Toilette

Pour Hommes

$3.49



Tous ces souliers sont garantis à trépointe "Goodyear" et dans les formes les plus récentes. Souliers de sport en combinaisons de couleurs noir et blanc, et brun et beige, avec semelles en cuir ou en caoutchouc.

Les souliers de toilette sont en veau avec semelles doubles ou simples, talons en cuir avec plaque en acier ou talons en coaut-chouc. Pointures 5 à 10. SPECIAL **$3.49**

POLLACK *Le Magasin qui bat la Marche*

R.-B. BENNETT RECULE DEVANT L'OPINION PUBLIQUE

(Suite)

à l'occasion de la nouvelle loi". Je ne sais pas si cela est ou si cela n'est pas. Mais, s'il est vrai que M. Bennett a un revenu de plus de $130,000 nécessairement, aux termes de la nouvelle loi de l'impôt, il aurait payé moins d'argent que l'année dernière au trésor fédéral.

Le premier ministre, poursuit M. Power, n'aurait pas dû prendre la mouche et considérer que ces critiques s'adressaient à lui personnellement. Il est inévitable que dans la vie politique, les actes des hommes publics seront interprétés de plusieurs façons. Avec tout le respect qu'il a pour la sensibilité et les susceptibilités du premier ministre, M. Power ne croit pas qu'il soit ni juste ni raisonnable de retirer de devant la Chambre les clauses de la loi qui sont réellement bénéficiaires aux Canadiens, sous prétexte qu'il a été attaqué personnellement. Parce que M. Bennett s'est cru visé personnellement, soit en Chambre, soit en dehors de la Chambre, il rejette toutes les clauses de la loi qui pourraient être de bénéfices à certaines classes de notre pays qui en ont grandement besoin.

De même, l'hon. M. Motherwell, ancien ministre de l'Agriculture, répète ce qu'il a déjà dit, que le gouvernement ne devrait pas abaisser l'impôt sur les gros revenus pour en faire retomber le fardeau sur les revenus modestes. Il a découvert que 60 personnes, au pays, ont un revenu de $137,000 à un million. C'était le revenu de ces personnes qui bénéficiait de la baisse de l'impôt.

L'hon. Charles Stewart, ancien ministre de l'Intérieur, affirme que M. Bennett ne devrait pas prendre tant à coeur les attaques qui ont été portées contre lui. Tout homme public est sujet à de telles attaques et il doit pouvoir y faire face.

De même, l'hon. W.-D. Euler, ancien ministre du Revenu National, est d'avis que, si la mesure est bonne, le premier ministre aurait dû la maintenir, nonobstant toute considération personnelle.

M. Bourassa est du même avis. Le gouvernement du pays serait dans une étrange posture si le sort des mesures législatives dépendait des attaques personnelles, motivées ou non, contre un homme public.

Il serait trop long de rapporter ici toute la déclaration de M. Bennett. La voici d'ailleurs en substance. Le premier ministre retire ses résolutions se rapportant à l'impot parceque l'hon. M. Rinfret, dans son discours sur le budget, a fait remarquer que M. Bennett profiterait de la baisse du pourcentage persevable sur l'impôt des hommes riches. "Je ne puis songer avec indifférence, dit le chatouilleux M. Bennett, que dans le village le plus reculé, que dans chaque lieu de réunion, dans chaque magasin de campagne, dans chaque journal diffamatoire, on dit que j'ai fait telle ou telle chose pour mon propre avantage".

Et c'est pour cela, parce que M. Bennett est trop fier pour supporter la critique, et une critique fondée, qu'il enlève aux Canadiens de revenus modestes les quelques avantages contenus dans les résolutions relatives à l'impôt, soumise le 1er juin dernier. Le peuple saura juger sa façon d'agir.

AU SENAT

Quand le sénat a été appelé, hier, à se prononcer sur la motion tendant à la troisième lecture du bill de la Commission du Tarif, le sénateur Robinsons, du nouveau Brunswick, a proposé de renvoyer le bill à six mois.

Il dit qu'il agit ainsi de son propre chef, sans avoir consulté le leader de la gauche. Il pense que la commission est inutile actuellement, puisqu'on a déjà modifié le tarif douanier. En outre, dans les circonstances actuelles on ne devrait pas encourir cette dépense. Il ne doute aucunement nuire à l'action du gouvernement et est disposé à lui laisser l'occasion de réaliser son programme politique. Le gouvernement a assez à faire pour la prochaine année, sans organiser et surveiller une commission du tarif.

Son amendement est rejeté par 23 à 30, les partis se divisant strictement, sauf que le très hon. George-P. Graham, libéral se prononce contre l'amendement et l'hon. sénateur Sharpe, conservateur, vote pour. Le sénateur Dandurand a dû s'absenter avant le vote, pour se rendre à un rendez-vous d'affaires.

Ont voté pour l'amendement : Les sénateurs Aylesworth, Belcourt, Bureau, Forke, Hardy, Harmer, Hatfield, Horsey, Little, Logan, McDougald, McGuire, Molloy, Murdock, Provost, Rankin, Riley, Sharpe, Sinclair, Spence, McArthur, Lewis—23.

Contre : Les sénateurs Benard, Blondin, Crowe, Daniel, Fisher, Gillis, Gordon, Graham, Green, Griesbach, Laird, Marcotte, Martin, McCormick, McDonald, McLennan, McMeans, Michner, Plante, Pope, Robertson, Schaffner, Smith, Tanner, Taylor, Todd, Webster, White (Inkerman), White (Pembroke) et Willoughby—30.

Le bill est lu pour la troisième fois et renvoyé aux Communes sans amendement.

A l'ouverture de la séance, demandant à s'expliquer sur un fait personnel, l'hon. W.-L. McDougald dit : "A l'heure actuelle, un comité de la Chambre des Communes effectue une enquête sur les affaires de la Beauharnois Light Heat and Power Co. Au cours de l'enquête, on a mentionné mon nom. En une précédente occurence, j'ai expliqué, dans cette enceinte, quelle est ma position en cette affaire. Je crois juste de communiquer au Sénat la déclaration officielle que mon avocat a présentée au Comité des Communes, où j'indiquais les raisons qui me portent à ne pas me présenter devant ce comité. Je demande la permission de lire cette déclaration".

L'hon. M. Willoughby : L'hon. sénateur agit irrégulièrement puisqu'on n'a pas appelé l'ordre du jour. Mais je suis sûr que le Sénat sera heureux de fournir à l'hon. sénateur l'occasion de lire sa déclaration. Je consens volontiers à lui accorder cette permission.

Le sénateur McDougald consigne alors au Hansard la déclaration qu'il avait fait présenter la veille au Comité de la Chambre des Communes.

Puis il dit : "En terminant cette déclaration ,mon avocat a dit qu'il a un autre endroit où l'on pourrait m'interroger, si mes collègues le jugealent à propos. Je demande avec instances que le Sénat établisse sans tarder un comité spécial pour étudier quels intérêts j'ai dans la Beauharnois et mes rapports avec cette entreprise. J'assure le Sénat que je faciliterai de tout mon pouvoir le dépôt devant ce comité de tout document qui serait nécessaire pour appuyer tout ce que j'ai dit, et que j'exposerai à ce comité tous les faits relatifs aux intérêts que je possède, comment et quand je les ai acquis, et mes rapports avec la compagnie, depuis son début. Je puis dire que je suis l'un des seuls qui possèdent encore leurs actions originales de cette entreprise. Je n'ai jamais vendu une action. Au contraire, après le lancement des travaux, j'ai acquis de nouveaux titres et je les ai encore.

"Je prie mes collègues d'examiner ma requête. Je les assure qu'il me faudra peu de temps pour exposer ma situation en détail à propos de tout ce que j'ai fait dans cette affaire. Je n'ai rien à cacher, je n'ai à avoir honte de rien. Je n'ai pas d'excuses à faire, et j'accueillerai avec plaisir une enquête par des membres du Sénat".

M. le président : "Comme le règlement exige un avis de deux jours pour une motion tendant à la création d'un comité spécial, il serait bon que l'hon. sénateur donnât maintenant cet avis.

Avant l'ajournement, le sénateur Robertson signala au président que le sénateur McDougald n'avait pas donné d'avis de motion. Il conseille que le sénateur McDougald ou un autre donne cet avis et le sénateur Hardy dit que, pour hâter les choses, il donne l'avis suivant :

"Qu'un comité composé de membres du Sénat soit nommé pour examiner les questions mentionnées dans la déclaration faite par l'hon. W.-L. McDougald à la séance du Sénat tenue le 16 juillet, 1931, au sujet de ses rapports avec l'entreprise de Beauharnois".

Le Sénat s'ajourne à mardi prochain.

NOUVELLES DE LEVIS

(Suite)

exercice public du chemin de la croix, au cimetière Mont-Marie. Les paroissiens de Lévis y assisteront sans doute nombreux pour le repos de l'âme de leurs parents et amis défunts qui reposent dans ce cimetière. Il en sera ainsi pendant les mois de juillet et d'août et lorsque la température ne sera pas favorable, le chemin de Croix sera fait à la même heure, en l'église Notre-Dame.

Funérailles de M. Augustin Samson

Ce matin, à 9 heures, en l'église du Christ-Roi, à Villemay, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de M. Augustin Samson, époux de feu dame Elise Lemieux, ancien marguillier et ancien commissaire d'écoles, décédé lundi dernier à sa résidence rue St-Georges, à l'âge de 81 ans et 5 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière St-David de l'Auberivière et inhumés dans le terrain de la famille.

MORT TRAGIQUE DE DEUX ENFANTS

(Suite)

A ST-HEDWIDGE

Un jeune bébé de 2 ans et demi, Gérald, enfant de M. et madame Georges-Emile Hébert, cultivateur, est décédé des suites de blessures reçues quand une voiture de foin lui passa sur le corps. Un verdict de "mort accidentelle" a été rendu par les membres du jury du coroner.

Un auto de Québec a pris le fossé, hier soir, dans le bois Gomin, en tentant de dépasser un autre auto du Maine, qui se dirigeait vers Québec. La machine a subi de graves dommages, mais les personnes qui s'y trouvaient n'ont pas été trop blessées. La remorqueuse du garage Berthelot a ramené la voiture en ville.

AU CAMP DE STE-FOY

(Suite)

latentes sont reconnues par les meilleurs hygiénistes comme contractées dans l'enfance, d'où l'importance d'aider l'enfant, d'en faire un sujet qui ne soit pas plus tard une charge à la société. Là réside tout le bienfait de ces deux mois de vacances au grand air".

Autre avantage à considérer: le développement de l'initiative chez l'enfant. Tous sont à même de reconnaître l'excellent résultat éducatif que détermine le contact fréquent des enfants entre eux. Sans parler des avantages physiques et moraux que détermine encore l'existence des terrains de jeux; "Des autorités en tuberculose, expose la conférencière, prétendent que le manque de soleil et d'air pur, encore plus que le manque de nourriture, est une cause indirecte de cette terrible peste blanche".

La conférencière parla ensuite de la supériorité de la prévention sur la guérison, de tout le bien que l'on pouvait à faire répandre cette mentalité de la prévention. "Enseigner, dit-elle, les premières notions de l'hygiène à nos fillettes fait partie de notre programme. Celles-ci l'enseigneront à leurs familles, et lentement cet enseignement fera son chemin. Les enfants sont l'espoir de la Nation, ils seront ce qu'on les aura faits pendant leur jeunesse". Chaque dollar donné à l'oeuvre des terrains de jeu n'est pas un don pur et simple, c'est un prêt fait à la nation et son donateur sera le premier à en tirer intérêt à date plus ou moins rapprochée."

Tout en remerciant l'auditoire de sa bienveillante attention, la distingué conférencière sollicita pour l'oeuvre des terrains de jeu la sympathie générale, elle souligna de nouveau le dévouement inlassable que M. A.-C. Picard, président de l'oeuvre, qui était à la table d'honneur, M. l'abbé A. Ferland, directeur, et autres aides, ont déployé à l'égard de cette oeuvre.

UN NAVIRE A L'INSTITUT BIOLOGIQUE

(Suite)

anographique de Woods-Hole, Mass. Le commandant Iselin, du navire-récolte "Atlantis" suggéra alors de s'adresser à un éminent architecte naval de New-Bedford, M. Wm-H. Hand. Le bureau de direction de l'Institut biologique demanda à cet architecte de préparer des plans pour la construction de ce navire, de manière à rencontrer les conditions de la navigation dans le bas St-Laurent.

De forme gracieuse, très confortable, le "Laval" pourra servir à toutes les fins de la station à laquelle il sera attaché et il sera construit aux chantiers Fillion, à St-Laurent de l'Ile d'Orléans.

La renommée de l'architecte naval qui en fait les plans et la réputation des constructeurs, qui sont des maîtres dans leur art, est une garantie que le navire sera de toute première classe et notre station biologique pourra rivaliser avec les institutions semblables.

EXPASITION AGRICOLE A TROIS-RIVIERES

(Suite)

ne et porcine, Philippe Garceau; les volailles, James Levesque; produits de laiterie, N.-E. Clément; agriculture et horticulture, Henri Bettez; floriculture, A.-P. de Beaujour; miel, cire et produits d'érablières, Hector Béland; peinture et arts décoratifs, Frère Raphael; produits domestiques, département des femmes et des enfants, Mme Sévère Bureau; cercles des fermières, M. Jos. Morin, département de l'agriculture, Québec.

PRIX SPECIAUX

En plus des prix réguliers, il y aura de nombreux prix spéciaux.

Coupe en argent, donnée par la banque Canadienne Nationale, à l'exposant qui remportera le plus haut montant d'argent dans les classe 55 à 67 dans les comtés de Trois-Rivières, St-Maurice et Nicolet.

Coupe en argent par la banque Canadienn de Commerce pour la meilleure paire de chevaux de trait sous harnais, juments ou hongres au-dessus de 1,400 livres. La même banque offre aussi un coupe en argent pour le meilleur troupeau de vaches à lait, "race canadienne."

Une coupe en argent, don de la maison J.-N. Godin, Ltée, pour le meilleur troupeau "Holstein", un mâle et quatre femelles.

Une médaille de bronze, don de M. J.-M. Bureau, avocat, à l'exposant qui aura remporté le plus grand nombre de prix dans les volailles "Chanteclere".

Coupe en argent, don de la Chambre de Commerce, Trois-Rivières, pour la meilleure et la plus belle installation d'automobiles et d'accessoires.

Coupe en argent, don de la Banque Provinciale du Canada, pour le meilleur troupeau d'Aberdeen Angus, un mâle et quatre femelles.

Coupe en argent, don de la Three Rivers Traction Co., pour le meilleur troupeau "Shorthorn", un mâle et quatre femelles.

Coupe en argent par la Maison Cyrille Labelle & Cie, quincaillers, pour le meilleur groupe de chevaux enregistrés, appartenant aux classes : Percherons, Belges ou Clydesdales.

Coupe en argent, don de la Banque Royale du Canada, pour le meilleur troupeau de "Jerseys", un mâle et quatre femelles.

Coupe en argent, don de la Shawinigan Water & Power Co., pour le meilleur troupeau "Herefords", un mâle et quatre femelles.

Coupe en argent, don de la Compagnie de publication "Le Nouvelliste" pour l'exposant de la région qui aura la meilleure collection de "Plymouth Rock" blanches.

Coupe en argent, don de la Maison J.-B. Loranger, quincailler, pour l'exposant qui aura remporté le premier prix dans la classe 50, parc de 4 porcs à bacon destinés au marché de la même race enregistrée.

Coupe en argent, don de M. Arthur Spénard, pour le meilleur troupeau de Ayrshires (un mâle et quatre femelles).

Service à thé en argent, don de la Cie T. Eaton, pour le meilleur exposant dans les classes de bétail "Holstein", Ayrshire et Canadienne, dans les comtés des Trois-Rivières et St-Maurice.

Quatre prix de $5.00, offerts par la Maison Jos.-L. Fortin, Ltée, pour les Cercles de Fermières de Champlain, St-Maurice, Gentilly et Nicolet, à l'exposant de ces Cercles qui remportera le plus grand nombre de prix dans la Classe des Cercles de Fermières.

Coupe en argent, don de M. L.-T. Laflamme, bijoutier, pour l'exposant qui aura remporté le plus grand total de prix dans toutes les classes de volailles, sans exception.

Coupe en argent, don du Dr J.-H. Vigneau, pour le meilleur troupeau de Brown Suisse, un mâle et quatre femelles.

Coupe en argent de Germain & Frère, plombiers, pour l'exposant qui aura remporté le plus grand nombre de prix dans les classes de l'espèce ovine.

Montre en or, don de Jos. Bergeron, bijoutier pour l'exposant qui aura obtenu le plus grand nombre de prix dans les classes 37-38 et 39.

$5.00 en or, don de la Maison T. Eaton & Cie, pour l'exposant qui remportera le premier prix dans la classe des Cercles de Fermières, comtés de Champlain, St-Maurice et Nicolet.

L'Association Trifluvienne Avicole Incorporée offre quatre prix réservés aux cultivateurs seulement : $2.50 par P.-H. Marineau, au cultivateur du district des Trois-Rivières pour le plus grand nombre de prix dans toutes les classes de volailles.

$2.50 par M. Edmond Michelin pour le meilleur exhibit de Rhode Island, tant par la qualité que par le nombre.

$2.50 par M. L.-A. Poliquin pour le meilleur exhibit, Plymouth Rock Barrés.

$2.50 par M. Donat Marineau pour le plus grand nombre de prix dans les Classes des Combattants.

M. LONERGAN FERA LES TRAVAUX

(Suite)

seront continués jusqu'à demain par M. Deslauriers dans les conditions intervenues hier matin entre l'entrepreneur et l'échevin Drolet.

Les travaux seront interrompus à midi demain et lundi matin, ils seront repris par le nouvel entrepreneur, M. Lonergan qui emploiera, nous a-t-on déclaré, pour commencer, une trentaine d'ouvriers qui travailleront à la petite pelle ou pelle manuelle, si les changements que l'on propose sont sanctionnés par le conseil ce soir, ce qui ne laisse aucun doute.

Hier, nous avons donné la déclaration du Conseil des métiers de la construction des Syndicats Catholiques de Québec Inc., se prononçant contre l'idée de réduire les salaires sur les chantiers de la ville. Aujourd'hui, l'on nous communique une autre lettre, dans le même sens, mais venant, cette fois du Conseil international des métiers alliés de la construction.

Voici le texte de cette lettre :

M. le Maire,
MM. les Echevins,

N'ayant pu prendre connaissance personnellement des difficultés survenues au sujet des travaux du réservoir, je suis forcément obligé de m'en rapporter aux nouvelles parues dans les journaux. S'il nous est permis de croire que ces nouvelles sont exactes, nous nous voyons dans l'obligation de prendre part à cette affaire à laquelle les ouvriers sont vitalement intéressés.

Il est vrai que nous n'avons pas été invités à donner notre opinion sur cette proposition de diminution de salaires, mais nous croyons sage de nous inviter nous-mêmes pour réparer l'oubli que d'autres ont fait à notre égard.

Notre conseil, à plusieurs reprises, a étudié ce problème, et les conclusions furent toujours les-mêmes : les salaires payés à Québec sont déjà beaucoup trop bas.

Nous avons fait entendre la voix des ouvriers très souvent sur ce sujet, et nous nous demandons pourquoi toujours appesantir le fardeau de l'ouvrier, quand il est déjà beaucoup trop lourd. Est-ce qu'une diminution de salaires va donner plus d'ouvrage à l'ouvrier ? Non, pas une heure de travail de plus, au contraire, nous sommes persuadés que cela va lui en enlever, car un salaire réduit veut dire moins d'argent en circulation, et toute la société va en souffrir.

Nous nous opposons à toutes diminutions de salaires, mais nous sommes des plus favorables à la répartition du travail, donnant l'avantage à un plus grand nombre d'ouvriers d'avoir leur quote-part de l'ouvrage, adoptant le système de deux équipes de six heures, trois équipes si nécessaires. Il est vrai que ce système exigera un léger surcroit d'ouvrage au contracteur, mais il nous semble qu'il l'acceptera avec plaisir, car dans la présente crise tous doivent mettre l'épaule à la roue afin d'aider à faire marcher la machine sociale.

Nous espérons que notre opinion sur ce sujet va être bien comprise. Nous pouvons vous assurer aussi que nous sommes prêts à coopérer avec les autorités dans la présente crise, mais ne faisons pas la misère de l'ouvrier encore plus grande en diminuant son salaire qui est déjà beaucoup trop bas.

Nous espérons, M. le Maire et MM. les échevins que vous étudierez sérieusement ce problème avant de prendre action.

Et nous avons bien l'honneur d'être, les officiers et membres du Conseil des Métiers de la Construction des Unions Internationales.

Albert Lamonde,
Président

— o —

Bien que l'on soit encore à une date assez éloignée des élections générales municipales qui n'auront lieu qu'en février prochain, l'on commence déjà, en certains milieux à s'y préparer. Un comité provisoire de citoyens est formé, nous dit-on, et convoque pour mardi soir, le 21, à 8 heures, une assemblée d'électeurs propriétaires dans la salle du recorder, hôtel de ville, où l'on étudiera plusieurs sujets.

L'ENQUETE COMMENCERA A SAINT-JEAN

(Suite)

pressé, c'est-à-dire par St-John, N.-B. Ce port d'hiver a subi de très lourdes pertes au cours d'un ruineux incendie dernièrement. Il s'agit maintenant de reconstruire dans le plus bref délai possible les quais, etc... afin de permettre l'arrivée, pour la prochaine saison d'hiver, des transatlantiques fréquentant, pendant la belle saison, les ports du St-Laurent. Il faut que le port de St-Jean ait au moins six quais de prêts pour le premier décembre prochain. Le travail de reconstruction, va sans dire, se fera le plus rapidement possible. Après la visite et les avis de Sir Gibb on mettra un grand nombre d'équipes d'ouvriers qui devront terminer ce travail urgent en six mois au lieu de douze en temps normal.

Du 24 au 27 juillet, l'expert visitera Halifax, accompagné de ses aides, comme pour le reste du voyage d'ailleurs. On ira ensuite directement à Ottawa où auront lieu des conférences entre Sir Alexander, l'hon. R.-B. Bennett et le ministre de la Marine. Le commencement d'août verra le groupe à Vancouver et à New Westminster où un travail plus considérable qu'ailleurs attend les experts. Enfin Québec recevra la visite de M. Gibb vers le 15 août. Il déclarait hier en riant :

"Nous tâcherons de trouver un moyen pour détourner tout le commerce de Montréal vers Québec."

On ne sait pas encore la date où le rapport de M. Hugh Beaver sur le port de Québec sera rendu public. C'est sans doute un document très intéressant et il tarde à la population de Québec d'en prendre connaissance.

Dans notre édition de mardi dernier, nous rapportions les déclarations faites par des membres en vue de la North German Lloyd en Europe au sujet des voyages-records de l'"Empress of Britain". A propos de ces déclarations, voici ce que M. William Baird, gérant du trafic passager à la C.P.O.S. a déclaré :

"Le record enregistré par l'"Empress of Britain", a soulevé quelques protestations dans les quotidiens allemands", déclara M. Baird. "Le Canadien Pacifique n'a jamais dit que son vapeur était le plus rapide jamais mis en circulation sur les mers mais il n'en reste pas moins bien prouvé que le "Britain" a fait le voyage du continent européen au continent américain en 4 h. 36 min. plus rapidement que l'"Europa" qui détenait jusqu'alors le "blue ribbon" de l'Atlantique. Le temps de 4 jours 12 heures et 30 minutes est le meilleur qui ait jamais été enregistré pour la traversée de l'Atlantique d'un continent à l'autre et ce fait ne peut être discuté. La vitesse de l'"Europa" peut bien être de deux nœuds supérieure à celle de l'"Empress of Britain" mais devant suivre une route plus longue ses passagers sont rendus à destination quelques heures plus tard".

— o —

Borden Pier, 16. (Spécial au "Soleil")— Le plus gros traversier-brise-glace du monde le "Charlottetown" est arrivé ici au milieu des sifflets stridents des autres vaisseaux amarrés dans le port. Le premier voyage du vaisseau, sous la direction du capitaine John-L. Read, a été un succès complet. A bord se trouvaient, plusieurs personnages en vue de l'Ile du Prince-Edouard et du N.-Brunswick, entre autres le lieutenant-gouverneur Charles-E. Dalton, de l'Il. P. E., Mme Dalton, qui avait baptisé le vaisseau à Lauzon lors de son lancement, l'hon. juge A.-E. Arseneault, de la Cour Suprême de l'I. P. E., etc...

— o —

L'"Alaunia", de la ligne Cunard, qui est arrivé hier matin à Montréal, est parti de ce port dès ce matin,

Votre favori—le

THÉ KING COLE

se vend encore à 60c la livre, soit 15c de moins qu'il y a un peu plus qu'un an. La qualité supérieure qui l'a placé à la tête du marché depuis au-delà de 20 ans est constamment maintenue.



L'empaquetage si propre en aluminium conserve inviolable sa fraîcheur.

Le 16 juillet était en effet la date du départ de l'"Alaunia", de Montréal, Si le vaisseau n'est resté qu'une journée à Montréal, c'est qu'il est arrivé quarante-huit heures en retard, retardé qu'il le fut par les brumes du détroit de Belle-Isle. L'équipage et les officiers du bord ont eu fort à faire pour libérer le vaisseau de ses passagers et de sa cargaison et prendre immédiatement à son bord d'autres voyageurs et de la marchandise nouvelle. On dut faire le tout dans l'espace d'un peu plus de 24 heures.

On remarque parmi le passagers du navire le fils et la fille de Sir Stafford Crips, C.R., M.P., solliciteur général de la Grande-Bretagne, M. et Mme Georges Brosseau, le Dr D.-P. Mowrey et l'hon. Juge Duclos, de Montréal.

Le vapeur "Letitia", de la même compagnie a à son bord le Commodore Walter Hose, d'Ottawa, directeur du Service Naval; le R. P. S. McGrath, de l'église Corpus Christi; de Toronto, etc.

— o —

Voici quelques noms additionnels de passagers qui se trouveront à bord de l'"Empress of Britain" pour son prochain voyage : R. Robertson, gérant du London Daily Express; le Très Honorable Lord Shaughnessey, C.R., de Montréal; Sir Ralph et Lady Glyn, de Londres, le brigadier-général Brutinel, C.B., C.M.G., D.S.O., de Paris ; le S. Guelph Armitage et Mme Armitage, de Montréal, M. et Mme Arthur Wood, de Montréal, etc.

Il y aura près de 400 passagers de première classe, tandis que les 2ème et 3ème classes sont aussi bien fournies. L'Empress part samedi à 4.30 h., heure avancée.

Le "Duchess of Richmond" du Pacifique Canadien, est aussi parti de Montréal ce matin pour l'Europe avec une forte liste de passagers.

LES GARDES-MALADES DE SAINT-MICHEL

(Suite)

St-Laurent, Benoît de Rome, Donat-Alphonse, Thomas du Sauveur, Napoléon-Joseph.

Hôpital St-Charles, St-Hyacinthe, Soeurs M.-L. Sanscoucy, Gauthier, M.-B. Allaire, Leona Leclair, Ernestine Couture, Aline Laplante, St-Benjamin, Mailloux, Picard.

Hôpital St-Joseph du Précieux-Sang, Rivière du Loup : Soeurs Marie de Loyola, Félicie.

Maison-Mère des Soeurs Grises, Montréal : Mère E. Mailloux, Soeurs M.-A. Fournier Casavant, Leclair, Corona Paradis, Alma Barbeau, Nantel, Cécile Charbonneau, Elise Montpetit, Marie-Virginie Allaire, Pearson.

Hôpital Général de la Miséricorde, Montréal: Soeurs Marie-Claire, St-Rémi, Ste-Edithe, St-Paul de la Croix, Ste-Berthe.

Hôpital St-Joseph, Lachine, Soeurs Paul du Sacré-Coeur, Adalbert, Gabrielle-Marie, Marie-Germaine.

Hôpital St-Eusèbe, Joliette: Soeurs François Dupuis, Louis-David, Marie-Arsène, Marguerite Bourgeois, Marguerite de l'Eucharistie, Noel.

Hôpital du Sacré-Coeur, Hull: Soeurs Irène de Portugal, Gabrielli, Jeanne de Rouen, Joseph-Alexis, Marie-Casimir, Raymond Marie.

St-Mary's Hospital, Montréa: Sister St-Cimon, Cecilia Wagner, Ellen Maud Brennan, Rose-Anna Rozon.

Hôtel-Dieu, Valleyfield: Soeurs Thérèse Madeleine, Romain, Philomène Paquin, Hermine.

Hôpital St-Joseph, La Tuque: Soeurs M. Isola Coderre, Marie-Rose Drolet.

Hôpital de l'Enfant-Jésus, Québec: Soeurs Gérard-Majella, Marie-Raphael.

Hôpital St-François d'Assise, Québec: Soeur St-Gabriel.

Institut Radium, Montr al: Soeur St-Roch.

Hôpital St-Michel, Buckingham, Québec: Soeur Ste-Constance.

Hôpital de la Providence, Chandler, Qué.: Soeur Marie de la Ste-Famille.

Hôpital Ste-Thérèse, Amos, Qué. Soeur Marie-Anne Thécoux.

Congrégation de Notre-Dame, Montréal: Soeur Ste-Marie Damase.

Hôpital Ste-Croix, Drummondville: Soeur Alice Lavigne.

Sanatorium de la Congrégation de Notre-Dame, Sainte-Adèle, Terrebonne: Soeur Ste-Cyncletique.

Soeur St-Lazarus, 795 Blvd Gouin est.

Hôpital St Joseph, Kenora: Soeur Angelina Bouchard.

Comme nous l'avons dit, hier, tous les hôpitaux qui donnent des cours aux gardes-malades dans notre province sont maintenant enregistrés. Seules, les gardes-malades de l'hôpital St-Michel-Archange ne peuvent jouir de cet avantage et sont ainsi placées sur un pied d'infériorité vis-à-vis les autres gardes-malades de notre province.

Cependant, les conditions de l'affiliation à l'Association des Gardes-Malades Enregistrées sont bien simples : elles sont d'ailleurs presque toutes remplies à l'hôpital St-Michel-Archange. Les voici :

Affiliation universitaire. a) Les gardes-malades possédant un diplôme d'une école de formation autorisée de la province, rattachée à une université, et qui ont passé un examen satisfaisant, conduit par un bureau d'examinateurs nommé par la faculté de médecine d'une université de cette province, dont trois membres devront être nommés par le comité d'Administration de l'Association des gardes-malades enregistrées de la province de Québec, devront être enregistrées sans autre examen sur paiement du droit d'admission.

Les membres dudit bureau nommés par ledit comité devront être des personnes enseignant aux gardes-malades, et devront occuper une situation semblable à celle qui est occupée par les assesseurs du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec, aux examens tenus par les facultés de médecine des universités de cette province.

b) Les gardes-malades enregistrées dans toute autre province ou pays qui exige en substance les mêmes conditions d'admission que cette province, et dont les qualités sont approuvées par le comité d'administration, peuvent être admises sans examen, en présentant leur certificat d'admission au régistraire et sur paiement du droit d'admission.

c) Les gardes-malades possédant un diplôme d'une école de formation approuvée de la province et qui le dix-neuvième jour de mars 1925, résidaient en dehors de la province, peuvent devenir membres de l'Association, sur paiement du droit d'admission dans les trois mois après cette date.

d) Les gardes-malades exerçant leur profession dans cette province le dix-neuvième jour de mars 1925, qui ont obtenu un certificat d'une école de formation approuvée dans toute autre province ou pays, devront continuer de pratiquer vront continuer de pratiquer ainsi pendant un an après cette date, et toutes ces personnes, vevant dans cette province, après cette date, devront pratiquer un an avant que leur demande d'admission ne soit accordée.

Ecoles approuvées:

e) Après un an, à compter du dix-neuvième jour de mars 1925, les écoles de formation suivantes seules seront approuvées par le comité d'administration, comme donnant à leurs graduées une formation suffisante pour l'obtention d'un certificat, en vertu de la présente loi, savoir:

Les écoles de formations rattachées à un hôpital général d'au moins 50 lits, (ou un hôpital spécial rattaché à un autre hôpital général approuvée), dont la surintendante des gardes-malades et la surintendante de nuit sont des gardes-malades enregistrées, ou possédant les qualités nécessaires à l'enregistrement,)donnant un cours de formation pendant au moins deux aus, et fournissant l'expérience dans les départements suivants de gardes malades: de médecine, de chirurgie, d'obstétrique et de pédiatrie, lesquelles écoles sont enregistrées par le comité d'administration, en vertu de la présente loi, comme écoles approuvées.

Les écoles de formation, qui ne fournissent pas les moyens suffisants de formation dans tous les susdits départements, ne seront pas enregistrées comme écoles de formation approuvées, à moins qu'elles ne s'affilient d'abord à des institutions approuvées comme fournissant ces moyens.

Comme on le voit par la liste des noms que nous avons cités au début, de très nombreuses religieuses sont gardes-malades enregistrées. Pourquoi, seules les gardes-malades de l'hôpital St-Michel-Archange seraient elles seules éloignées de cette association? C.tte institution a des mérites égaux à ceux des autres, pourquoi ne la place-t-on pas sur le même pied que les autres hôpitaux?

VISITEUSE FRANCAISE DISTINGUEE

(Suite)

(juge) A.-M. Tessier, qu'elle avait déjà eu l'occasion de rencontrer à Paris, où elle lui avait donné une idée du travail du comité québecois du Livre Français.

Mlle Bertrand accompagnée de son hôtesse Mme Tessier en a donc profité pour visiter notre ville et prendre en même temps contact avec les autres membres du comité québecois qu'elle a déclaré être le mieux organisé et le plus actif de tous ceux établis ici. Aussi s'est-elle plu à féliciter les membres et à leur exprimer son bonheur de voir combien la langue française est encore vivace ici et combien l'esprit et le coeur sont encore restés attachés à l'ancienne mère-patrie.

Mlle Bertrand a particulièrement félicité la présidente du comité local, Mme A.-M. Tessier et la secrétaire Mlle Marie Alleyn de leur bon et zélé travail pour la grande cause de la langue française les assurant ainsi que toutes les membres du comité de la plus cordiale hospitalité de sa part lorsqu'elles auront l'occasion de visiter Paris.

Nous en profitons pour signaler que le Comité du Livre Français reprendra ses activités interrompues durant les vacances à la fin de septembre prochain. A partir de cette date les réunions du comité auront lieu dans une salle du Claridge, gracieusement mise à sa disposition par M. Louis-Philippe Picard, président du comité d'administrations de cet édifice. La reprise des activités sera marquée par une conférence qui sera donnée par un orateur distingué.

De même les personnes désireuses de s'abonner au Livre Français, dont le prix d'abonnement est de $1.20 par année, pourront le faire en s'adressant à Mademoiselle Marie Alleyn, 9, rue St-Cyrille.

Chicoutimi

Intronisation

Chicoutimi, 13—Dimanche, 12 juillet, M. Pierre Vézina, maire de Chicoutimi, fut intronisé Chevalier de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre et reçut des mains de M. J.-G. Ernest Côté, Grand Bailli du Chapitre de la province de Québec de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre, les insignes des chevaliers de l'Ordre. Cette courte mais imposante cérémonie se déroula à l'issue de la messe, dans le chœur de la cathédrale, en présence de tous les fidèles qui assistèrent à la messe.

On remarquait dans le chœur de la cathédrale S. Excellence Mgr Lamarche qui était au trône épiscopal, assisté de MM. les chanoines F.-X. Frenette, et Arthur Gaudreault, curé de Bagotville ; Mgr J.-Almas Larouche, P.A. V.G., curé de la cathédrale, M. le chanoine J.-Edmond Duchesne, supérieur du séminaire; MM. les abbés David Pelletier, Jos. Dufour, Arthur Fortier, Albert Bergeron, Thomas Claveau, Irénée Vézina, Jos. Tremblay et Pierre Grenier.

Douze Chevaliers de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre étaient placés au bas chœur ; ils étaient escortés des zouaves du Sacré-Cœur du Basin. Ces chevaliers étaient MM. J.-G.-Ernest Côté, Grand Balli de l'Ordre, J. Pettigrew, T.-D. Dubuc, J.-O. Côté, C. Jobin, Albert Christin, T. Gingras, E. Latour, J. Racine, Pierre Paradis, J.-E. Corriveau M. l'abbé Ivanhoe Caron, aumônier de l'Ordre. Ils étaient revêtus de leur costume, et s'étaient spécialement rendus à Chicoutimi pour assister à l'intronisation du chevalier Pierre Vézina.

Le Grand Bailli de l'Ordre se plaça dans le bas-chœur de la cathédrale, en face du trône épiscopal. Il avait à ses côtés M. Pierre Vézina et un autre Chevalier.

A la fin de la messe, M. Pierre Vézina et ses assistants gravirent les degrés du trône épiscopal, et se tournèrent face à l'assistance. La chorale de la cathédrale chanta le "Veni Creator", puis le Grand Bailli donna lecture du formulaire de l'intronisation : "Si comme personne ne l'ignore, la vertu et une vie digne d'éloges, donnent plus d'éclat et plus de prix aux honneurs reçus, un Soldat du Christ doit faire en sorte que jamais aucune tache ne vienne ternir la dignité et le nom de Soldat de Jésus-Christ dont on se glorifie.

De plus il doit toujours s'appliquer à défendre, avec zèle, la cause de la religion catholique en Terre Sainte ; ses droits sur les Monuments Sacrés de la Rédemption, et principalement sur le Très Saint-Tombeau de Notre-Seigneur-Jésus-Christ.

Enfin, il doit par ses actions et sa vertu se montrer digne de l'honneur qu'il reçoit et de la dignité dont il est revêtu".

A cet endroit de la lecture du formulaire, le Grand Bailli remit au Chevalier Pierre Vézina le manteau et le chapeau de l'ordre, et continu la lecture du formulaire :

"Portez toujours noblement ce manteau, emblème de votre nouvelle dignité, de la pureté de votre foi et du suprême et divin sacrifice", et remettant l'épée, le Grand Bailli dit: "Recevez ce glaive saint, au nom du Père et du fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. Tâchez de vous en servir toujours pour la défense de la Sainte-Eglise, de Dieu et votre propre défense. Et aussi pour confondre les ennemis de la Croix du Christ et pour la propagation de la foi chrétienne, mais prenez bien garde

Sainte-Thècle

Nos diplômes

— M. Anatole Leblanc qui vient de termine son cours classique, au Séminaire des Trois-Rivières, a obtenu son diplôme bachelier-ès-art, Cum Laude. Il est le fils de M. et Mme David Leblanc, marchand. Le jeune diplômé qui a choisi pour profession la médecine continuera ses études à Québec.

— M. Edmour Painchaud, fils de M. et Mme Rodolphe Painchaud, étudiant chez les RR. Frères du Sacré-Cœur de Victoriaville, a obtenu son diplôme commercial avec grande distinction, ainsi que ceux de sténographie bilingue, clavigraphie et dactylographie.

— M. Clément Veillet, fils de M. et Mme Bruno Veillet, étudiant chez les RR. FF. du S.-C., a obtenu son diplôme commercial avec succès, ainsi que ceux de sténographie française, clavigraphie et dactylographie

— M. Raymond Bédard, étudiant chez les RR. Frères du Sacré-Cœur, a obtenu son diplôme commercial avec distinction, ainsi que ceux de sténographie française, clavigraphie bilingue, e dactylographie. Il est le fils de M. et Mme Clovis Bédard.

— M. François Perron, étudiant au Collège de Rawdon a obtenu son diplôme commercial français et anglais avec grande distinction. Il est le fils de M. et Mme Alfred Perron.

Nos plus sincères félicitations à tous ces jeunes diplômés.

Notes diverses

— MM. et Mme Bruno Germain, Joseph Bédard et leu fille Caroline, de St-Tite chez M. Clovis Bédard, dimanche dernier.

— M. et Mme Georges Marchand ont passé quelques jours dans les Cantons de l'Est dernièrement.

— M. et Mme Mandoza St-Denis (Rita Hogue) en voyage de noces chez MM. et Mmes Théophile Magnan et Napoléon Magnan.

— M. et Mme Alexandre Moisan sont allés à Québec, la semaine dernière chez M. J.-A. Moisan.

—MM. et Mme O.-L. Lafrance ainsi que M. Laurent Lafrance sont allés aux Eboulements en machine, conduire M. et Mme Roch Tremblay et leur fillette Thérèse pour leur vacance chez M. et Mme Wilfrid Thibault. De là ils se sont rendus à la Malbaie et Pointe-au-Pic.

—M. Athanase Labri de Montréal et M. Odelpha Bernier de Johnville, ont été en visite chez M. Georges Marchand.

—MM. Arnold St-Arnaud, Joseph et Donatien Massicotte, Mlles Faustienne et Marguerite Massicotte chez M. Clovis Bédard et Thomas Carpentier la semaine dernière.

—M. l'abbé J. Levasseur des Trois-Rivières était au presbytère dimanche le 5 juillet.

—M. l'abbé L. Panneton nous a quittés pour exercer son ministère à Grand'Mère. M. l'abbé Herman Morissette a été nommé comme remplaçant.

—Etaient chez M. et Mme J.-B. Boutet : M. l'abbé Charles Boutet, du Cap de la Madeleine.

—M. et Mme Emilien Boutet, Mlle Yvette Boutet, M. et Mme Théophile Boutet et leurs enfants Jean-Paul, Marcel, Marguerite, M. et Mme Ferdinand Huot, M. Joseph Boutet, tous de Montréal.

—Mlle Georgina Bouchard de Montréal était récemment chez ses grands parents M. et Mme Joseph Richard.

—M. Wilbrod Bergeron, de St-Paulin, était en visite dernièrement chez M. et Mmes Azarie Damphousse et Donat Bergeron.

—Mlle Ernestine Bordeleau, de Sherbrooke, en visite chez sa soeur, Mme Joseph Tessier.

—Etaient de passage dimanche dernier chez M. Philippe Simard, M. et Mme Clément Audy, Mlle Germaine Audy, et M. Léonce Fournier de La Tuque.

—M. Maurice Béland de Shawinigan-Falls est venu passer ses vacances chez M. Georges Marchand.

—Mme Emile Baril et Mlle Simonne Bordeleau sont allés à St-Stanislas, récemment.

—M. Lucien Lafrance ainsi que ses enfants Laurent, Claire et Pauline sont allés à Shawinigan par affaires, la semaine dernière.

—MM. Gérard et Rosario Tousignant, Mlle Aurore Tousignant de Montréal de passage chez MM. J. Dufresne et G. Marchand dernièrement.

—Mme Delima Bédard est venue visiter des parents dernièrement.

—M. et Mme Arcade Boutet, M. Isidore Richard, Mlle Alda Boutet passent une quinzaine à Montréal chez leurs nombreux parents et amis.

—MM. et Mme Lauréat Germain et leurs enfants de La Tuque ont passé quelque temps chez M. Pierre Trudel.

—M. Mme Ephrem Baribeau, de Montréal, Mme Ligori Berthiaume et ses enfants de St-Gérard ont fait un court séjour chez Mme Arthur Lessard.

—M. et Mme Arthur Paquin et leurs filles Estelle et Jeannette ont passé quelque temps à Louiseville chez des parents.

—MM. Pierre Naud et Wilfrid Lachance sont allés à Shawinigan par affaires.

—M. et Mde Emile Plamondon et leurs enfants des Trois-Rivières étaient en visite dernièrement chez des parents à Ste-Thècle.

—Mme Joseph Tessier ainsi que sa soeur, Mlle Ernestine Bordeleau de Sherrooke sont parties pour un voyage à Rouen, La Sarre.

—M. et Mme Américus Comeau et leurs enfants Paul, Marguerite et Gisèle ainsi que MM. et Mmes Benoit et Emile Comeau des Trois-Rivières, chez M. et Mme Napoléon Plamondon, dimanche le 5.

—M. Donat Naud et Mlles Lucienne et Léontine Naud, Lucienne Beaulieu, de St-Joseph de Mékinac, en visite dernièrement chez MM. et Mmes Alfred et Pierre Naud, ainsi que M. Napoléon Magnan.

—Mlle Bernadette Bergeron de St-Paulin passe quelque temps, chez sa soeur Mme Azare Damphousse.

—M. Léo-Paul Damphousse en vacance chez des parents à St-Paulin.

—Mme Côme Boisvert et ses fillettes chez MM. et Mmes Arthur et Wilbrod Lessard.

—Mlles Cécile et Gisèle Roy étaient à St-Tite récemment les hôtes de Mme Alcide Juneau.

—M. André Naud était de passage à St-Tite dimanche dernier.

—MM. et Mmes Wilfrid Lachance Albert Lachance et Roméo Juneau, Jean-Blaise Lachance sont allés au Cap de la Madeleine visiter la Rvde Soeur Marie Gabrielle du Calvaire F.D.J. et aux Trois-Rivières visiter M. et Mme Emile Plamondon.

—Plusieurs de nos paroissiens sont allés dimanche le 28 juin au Cap de la Madeleine au pèlerinage qui était organisé pour les paroisses au Nord du comté de Champlain.

—Tous nos étudiants et étudiantes de diverses communautés sont arrivés dans leur famille, heureux d'entrer en vacance ; nous remarquons : Mlles Simonne Robitaille et Marcelle Brunelle du Couvent de Joliette, Léda Veillet du Couvent de Markinongé, Aldéa Hamelin de Québec, Cécile St-Amand des RR. SS. Jésus-Marie de Montréal, Gabrielle et Marcelle Marchand des Ursulines de Grand'Mère, Cécile et Lucile Germain, Marie-Blanche et Germaine Thibodeau du Couvent de Nicolet ; MM. Raymond Bédard, Edmour et Aldège Painchaud, Clément Veillet, Jean-Paul Godin du Collège des Frères du Sacré-Coeur de Victoriaville, Claude Massicotte de L'Université d'Ottawa, Armand Veillet De L'Académie de La salle des Trois-Rivières, François Perron du Collège de Rawdon, Anatole et Benjamin Leblanc, Robert Lafrance, Louis-Philippe Brouillette, Cylien Naud, du Séminaire des Trois-Rivières, Raymond et Lévis Veille de Twampon E.-U.

A tous, nous souhaitons de bonnes vacances.

—M. et Mme Dr A. Aubin ont été de passage chez M. Joseph Aubin de St-Côme de Baeuce dernièrement.

—MM. Jeffrey Veillet et François Lafrance de passage à St-Tite la semaine dernière par affaires.

—Etaient en visite récemment chez MM. et Mmes Alphonse Rioux et Hilaire Cloutier : M. et Mme Isidore Bérubé (Gertrude Lévesque), MM. François Lévesque, Sylvio Lévesque, Mlles Rollande et Catherine Lévesque, Albertine Charette, tous de St-Gabriel de Rimouski.

Hangar incendié

Lundi dans la nuit du 6 juillet à Harvey Jct., un incendie détruisait complètement un hangar contenant divers articles de chantiers, appartenant à la Cie Veillette et Frères, par des passants qui auraient couché dans cette bâtisse.

Les pertes sont évaluées à près de $8,000.

Garde-malade diplômé

Mlle Blandine Massicotte qui vient d'obtenir son diplôme d'infirmière hygiéniste de l'Université Laval Montréal, est actuellement en vacances chez ses parents M. et Mme Alphée Massicotte.

Nos félicitations pour son brillant succès.

La Malbaie

—Mme Camille Bouchard est en promenade avec ses enfants chez M. Thomas Savard, son père.

—M. et Mme Lacrevrotière et leur fillette de Ville-Marée Témiscamingue ont fait un séjour chez leur beau-frère le Dr J.-A. Lapointe et ont continué leur route à la Pointe-au-Père chez Mme Rouleau.

—Mme J.-A. Martin, de la rue Bishop, de Montréal, passe quelque temps chez Mme Ethier et autres amis. Adolphe son fils et Adolphe Trudel, son neveu l'accompagnent.

—Mlle Stevenson, de la Virginie Occidentale passe quelques semaines chez Mme Ulysse Renaud à la Pointe-au-Pic.

—M. J.-Clovis Antate est parti pour l'Hôpital Laval y suivre des traitements.

—Nous sommes peinés de dire que l'état de santé de M. L.-A. Bouliane, notaire, ne prend aucune amélioration.

—M. et Mme Georges Proulx, de Chicoutimi sont chez M. Emile Côté, et en route pour St-Hyacinthe.

—MM. Blais et Létourneau de Montmagny, Mlle Aubin, de Chicoutimi, et M. Lucien Drouin, sont à l'hôtel Harvey.

M. et Mme Edm.-L. Maltais d'Arvida, ont été les hôtes de M. le shérif Boris Maltais, pour quelques jours.

UNE JEUNE FRANCO-AMERICAINE DISPARUE

Manchester, 16. — Mlle Yvette Biron, 19 ans, jeune fille de M. et Mme Henri Biron résidant au village de Hooksett est disparue de sa demeure depuis dimanche soir, et les parents sont anxieux d'avoir des nouvelles de leur fille.

Ceux qui connaissent la disparue disent que c'est une bonne et sage jeune fille. Elle a été vue pour la dernière fois de bonne heure dans la soirée de dimanche alors qu'elle sortit pour quelques instants et revint à la maison. Les parents ne savent aucunement comment elle est disparue.

Saint-Hyacinthe

Les funérailles de M. J.-O. Archambault, qui s'est noyé accidentellement dans la rivière Richelieu, la semaine dernière, ont eu lieu en l'église paroissiale de St-Denis au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par Mgr L.-A. Sénécal, curé de la paroisse, et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Arthur Vézina, du Séminaire de St-Hyacinthe. Il était assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Ernest Vézina, curé de St-Marc sur Richelieu, et Kirouac, de cette ville.

Le chant fut exécuté par la chorale de St-Denis. M. le notaire A. Meunier touchait l'orgue. Mlle Aurore Millier, de Montréal, a rendu "Les Adieux" de Schubert.

Les porteurs étaient les cousins du défunt : MM. Armand Archambault, de Springfield, Mass, Oscar Archambault, Lucien et René Chapdelaine, Camille et Origène Dauphinais, de St-Denis.

Le deuil était conduit par ses oncles, M. Dosithé Archambault, maire de la paroisse, et M. Ovila Paré, de St-Hyacinthe.

Dans le cortège l'on remarquait : MM. Louis et Alfred Augustin, Auguste Brodeur, Chs-G. Racicot, D.-S. Davignon, Victor Sylvestre, le Dr Choquette, E. Scott, J. Vandal, B. Goyette, de St-Hyacinthe, Ovila Demers, Jos. Lachapelle, Jos. Loiselle, O.-P. Laplante, et Wilfrid Pelletier, du village de La Providence, Raphael Loiselle, d'Upton, Honoré Lecours, de St-Antoine, J.-B. Archambault, de Trois-Rivières; le Dr Lafortune, le dentiste Girouard et le professeur O. Cordeau, de Montréal, Nap. Borduas, Antoine St-Roch et Horm. Gauthier, de St-Charles; Aimé et Arthur Girouard, Famille R. Millette, Familles Mme Louis et Hector Girouard, de St-Ours, ses beaux-parents, etc.

Obsèques

Les funérailles de Mme Amédée Désautels, née Georgiana Petit, ont eu lieu en l'église paroissiale de St-Charles au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Larose, curé de cette paroisse. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Existe Désautels, curé de Mégantic, neveu de la défunte. Il était assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Loiselle et Victor Larose.

Dans le choeur l'onremarquait, MM. les abbés Néré Lévesque et Nadeau, respcetivement curé et vicaire de St-Hilaire.

Les porteurs étaient MM. Philias Hébert, Ulric Jarret, Stanislas Lussier, Adélard Meunier, Arsène Messier et Médéric Couillard.

Le deuil était conduit par M. Ubald Lalime, directeur de funérailles, de Beloeil.

Le choeur de chant était sous la direction de M. Arthur Geoffrion.

Les chantres étaient MM. E. Adam, O. Jodoin, A. et P. Duvernay, A. et Aimé Geoffrion, R. Chabot, A. Mesier, M. H. Boismenu, de Montréal, touchait l'orgue.

Dans le cortège et aux funérailles, l'on remarquait : ses gendres, MM. Alexandre Lafrenière, Noé Laflamme, Antonio Hébert, Amédée Vary, Etienne Hébert ; ses belles-filles, Mmes J.-A. Désautels, Ernest, Stanislas et Albert Désautels ; ses frères, Théodore, de Falls River ; Auguste, de St-Charles ; Arsène et Honoré, de Chicopee Falls ; ses soeurs, Mme Alphonse Lafrance (Marie), de Falls River ; Mme Horace Rémy, (Elodie) aussi de Falls River ; Mme Wilfrid Baril, (Marie-Louise), de Alterboro, Mass. ; Mme Télesphore Jeannotte, (Albina), de St-Hilaire ; ses beaux-frères, MM. Télesphore Jeannotte, Wilfrid Baril, Félix Désautels ; ses belles-soeurs, Mme Artel Petit, Mmes Auguste et Arsène Petit ; sés neveux et nièces Laurent, Gérard, Lionel, J.-Noel, Léo-Paul, Maurice Petit, Thérèse et la R. S. Bernadette Petit ; M. et Mme Evariste Carey, Roch et P.-E. Jeannotte, Mlle Emilia Jeannotte ; MM. et Mmes Uld. Désautels, de St-Basile; Hormisdas Désautels, Beloeil, Arthur Désautels, St-Hilaire, Elzéar Désautels, St-Hilaire ; Elzéar Rémy, St-Charles ; Dr Alberi Rémy, Montréal ; Etienne Adam, St-Charles ; P. Bourgeois, Beloeil ; Mmes Ulric Dupré, St-Hilaire, et Lucien Prévost, St-Bruno ; M. Ovila Rémy ; ses oncles et tantes, M. Hormisdas Bélisle, Ste-Madeleine ; Hector Rémy, et Mme veuve Louis Rémy, St-Jean-Baptiste. De St-Charles, l'on remarquait : MM. et Mmes Charles Charron, Octave Lozeau, Antonio Messier, Joseph Lusignan, Aimé Geoffrion, Jean Lusignan, Zéphirin Messier, Emile Hébert, Euclide Deslauriers, Chas. Durocher ; Mmes Médéric Couillard, Ulric Jarret, Joseph Hébert, Osias Berger et sa fille, N. Chabot, Vve Archambault, S. Borduas, Langevin, S. Lussier ; Mlles Simone Adam, A. Meunier, G.-B. Meunier, D.-A. Gendron, M. L. C. et M. G. Geoffrion, J. Malo, F.-G. Rémy, A.-S. Bazinet, A. L. et A. O. Messier, M. J. Jodoin, M. J. Lozeau, B. Patenaude, S. E. Désautels, S. Meunier ; Mmes Elzéal Pratte, Léonidas Pratte et L.-A. Dion; MM. Chas-Léon Meunier, A. et J. Jarret, A. et I. Voghel, Noel Lussier, Léon Leboeuf, R. Chabot, P. Meunier, Arthur Bourassa, A. Beauregard, et son fils, A. Gernet, C. Charron, Chas. Patenaude, Joseph Chicoine, Ernest Lozeau, G. Fontaine, P. et A. Duvernay, Clément Hébert, A. Geoffrion, Albert Couillard, Azarie Desrochers, Louis et Aimé Benoit ; les religieuses de la Présentation. De St-Hilaire : MM. et Mmes Philias Désautels, Azarie Messier, Emile Remy, Wilfrid Poudrette, Ovila Boucher, Léon Boucher, Joseph Rémy ; famille de Mme Joseph Poudrette ; Mlles Flore Lusignant, Madeleine Messier, Bernadette et Marguerite Dupré, L. Boucher, M. A.-L. Boucher, MM. notaire Desrochers, Armand Messier, Odéas Monast, Aimé Désautels, Bernand Désautels, Philippe Malo, Osias Charbonneau, Napoléon Charbonneau, W. Plante. De St-Marc sur Richelieu : Mlles Jodoin, G. Robert Morin R.-Hélène et eJanne Vary ; M. et Mme Clément Laflamme ; Mmes Ulderic Denis et Louis Denis ; MM. Arthur Vary, Isidore Voghel, père et fils ; Arsène Gatien, Narcisse Hébert, G. L. et A. Robert. De St-Denis sur Richelieu: MM. et Mmes Charles Archambault, et Doriste Phaneuf, Arsène Lavallée, Joliette ; M. Joseph Lafrenière, St-Marcs ; Mlle Corinne Pétrin ; MM. et Mmes Auguste Geoffrion, Edmond Malo, Eugène Carey et leurs filles Rose-Alma et Ursule, Nap. Patenaude, Josaph Malo, Beloeil, M. Léon Patenaude, Mme Louis Malo ; MM. et Mmes Aimé Beauregard, Ste-Théodosie ; E. Hamel, St-Hyacinthe ; Olivier Choquette, Ste-Madeleine, et leur fille Héléna, Ovila Roy et leur fille, Ste-Madeleine ; Alexandre Blain, St-Basile ; Eugène Jalbert, St-Denis ; Mlles Clémentine Messier, Angélina Routhier, I. Belisle, Ste-Madeleine ; C. Malo, Piapolis ; Mmes Euclide Hébert, et Vve F.-X. Pilette, de Beloeil; J. Nichol, C. Casavant, de Jewitt City, Conn.; Léopold Hébert, Vve Henry Lafontaine ; MM. Philias Malo, Charles Hébert, Joseph et L.-S. Désautels, Montréal ; etc.

La défunt était âgée de 68 ans. Elle laisse dans le deuil outre son époux, M. Amédée Désautels, ses garçons, Joseph, de St-Hilaire ; Ernest, de St-Marc ; Stanislas, de Beloeil, et Albert Désautels, de St-Charles ; ses filles, Mme Alex. Lafrenière (Angélina), St-Marc ; Mme Noé Laflamme (Anna), St-Hyacinthe ; Mme Antonio Hébert (Alberta), de St-Charles ; Mme Amédée Vary, (Régina), de St-Marc ; Mme Etienne Hébert (Marie-Anne), de St-Charles ; ses petits-enfants, M. et Mme Claude Poudrette, Saint-Mathias ; M. et Mme Léonard Désautels, de St-Hilaire ; Armand, Ludger, Lucien, Marcel, Roland, J.-Philippe et Lucille Lafrenière, Mlle Fabianna Désautels ; Anselme Désautels, Marcel, Louis et Daniel Hébert ; Arsène, Paul, René, Jean-Baptiste, J.-Roch Désautels ; Aline et Thérèse Désautels, etc.

CLOUS -- PLAIES

Comme pansement, calmant et réconfortant, vous serez enchanté du

Resinol

Deux Nouveaux

Automobiles Convertibles Ford

CHIC — DISTINCTION — ORIGINALITÉ

La Ford Motor Company of Canada, Limited, présentait au public, il y a quelques mois, deux nouvelles carrosseries à cinq places—le Sedan de Ville et le Sedan Standard. Le Sedan et le Cabriolet Convertibles sont aujourd'hui deux notables additions à la série de nos modèles de haute élégance.

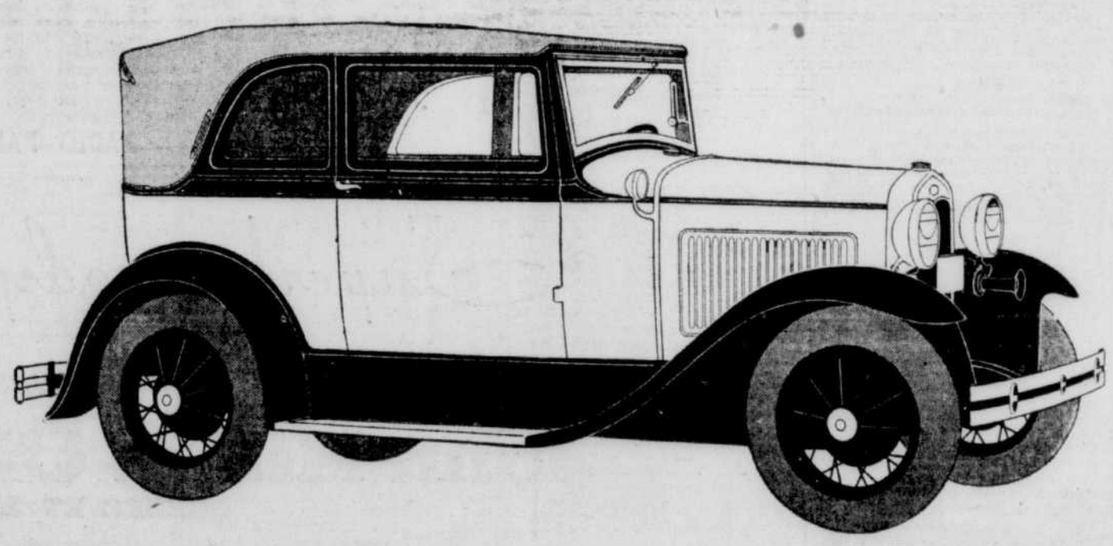
Dernières en date des carrosseries Ford, la saison d'été confère à ces deux voitures une importance toute particulière. En effet, outre le charme et la beauté de leurs lignes, il sied d'attirer l'attention sur le fait qu'elles sont *convertibles*, c'est-à-dire que chacune d'elles donne à son propriétaire les avantages de deux modèles distincts.

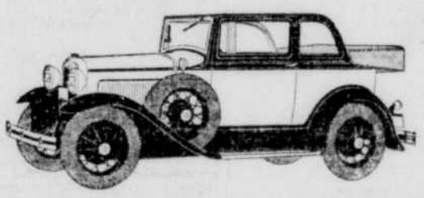
"L'Automobile Canadien"

Par un jour ensoleillé ou sous les étoiles d'une nuit d'août, vous jouissez sans contrainte de ce sentiment de joyeuse liberté que, seul, peut procurer un automobile découvert. Si le temps est nuageux, ou quand viendra l'hiver, une capote hermétique et de belle facture vous offre le confort et la protection d'une voiture fermée. Le changement s'effectue rapidement et facilement.

Voyez ces nouveaux automobiles Ford dans les salles d'exposition de nos dépositaires—notez leurs superbes couleurs, leur riche capitonnage, la perfection de leur traitement extérieur. Le chic de leur apparence et leur impeccable performance durant des milliers de milles vous inspireront une légitime fierté.

LE NOUVEAU SEDAN CONVERTIBLE FORD



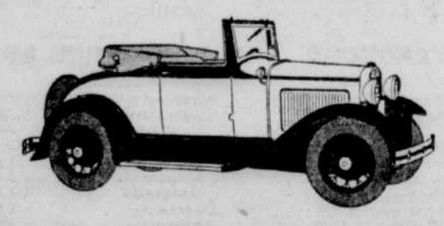


Carrosserie Ford entièrement nouvelle, d'une élégance et d'un charme frappants. La fabrication de sa robuste et solide capote est l'objet de soins particuliers. Quatre crampons suffisent à la maintenir en place—deux au châssis du pare-brise et un sur chacune des armatures latérales de la caisse arrière. Le cadre rigide des glaces triangulaires arrière et de celles des portières est une caractéristique distinctive. Les coussins des sièges et les dossiers sont en cuir véritable. La banquette arrière est munie d'appuis-bras. Le siège du chauffeur est réglable à volonté. L'équipement standard comprend un porte-pneu de rechange pratiqué dans le garde-boue avant. Choix de couleurs de luxe pour la carrosserie. Le pare-brise oblique est fait de verre biseauté inéclatable.

$765

F.A.B. East Windsor, Ontario, taxes en plus. Pare-chocs et pneu de rechange moyennant un modeste supplément.

(Un supplément très raisonnable permet de munir toutes les portières et fenêtres de glaces inéclatables.)



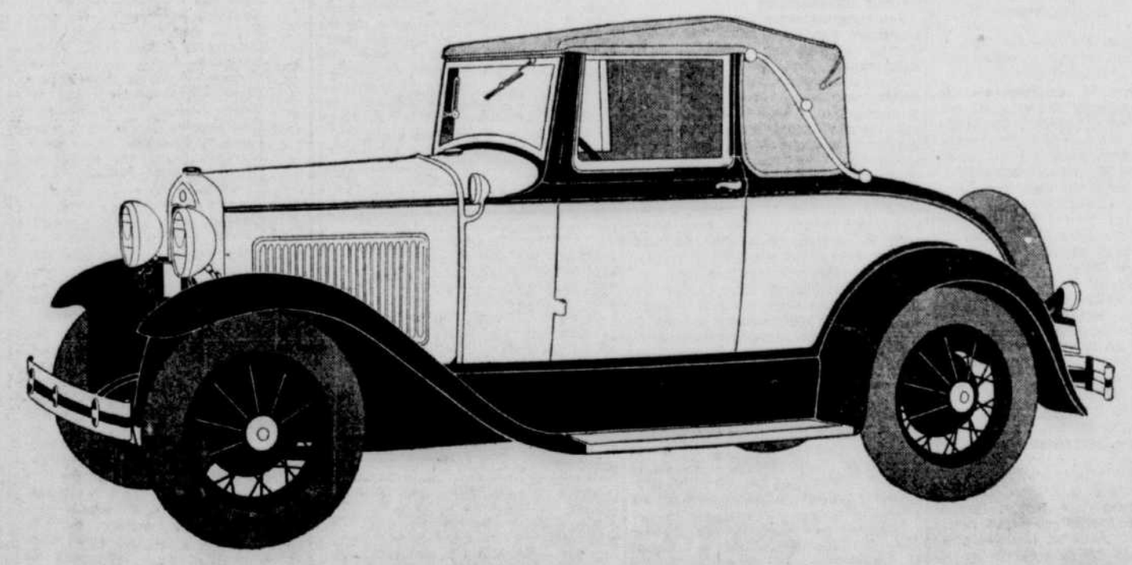
Le superbe et nouveau Cabriolet Convertible Ford, avec son pare-brise oblique et sa capote-soufflet déclive, est à la fois utile et élégant. Il est si facile de le transformer de routière en coupé, et vice versa, qu'il constitue vraiment deux automobiles en un. Choix de plusieurs couleurs, riches et attrayantes, pour le traitement de la carrosserie. La calandre du radiateur, les phares avant et les autres parties métalliques brillantes, exposées à l'air, sont en Acier Inoxydable. Le siège du chauffeur, réglable à volonté, peut être capitonné en tissu Bedford de haute qualité. Le pare-brise oblique est en verre biseauté inéclatable. Le tissu de la capote est irrétrécissable, sa couleur est inaltérable, et sa large lunette arrière se ferme par un glissoir métallique. L'équipement standard du Cabriolet Convertible Ford comprend un siège Dickey, large et confortable.

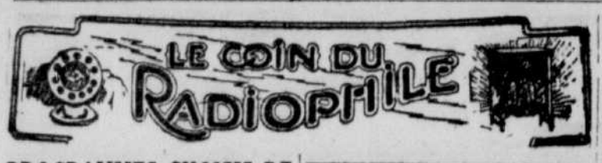
$710

F.A.B. East Windsor, Ontario, taxes en plus. Pare-chocs et pneu de rechange moyennant un modeste supplément.

(Un supplément très raisonnable permet de munir toutes les portières et fenêtres de glaces inéclatables.)

LE NOUVEAU CABRIOLET CONVERTIBLE FORD





PROGRAMMES CHOISIS DE VENDREDI

6 h. 15 p.m.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Programme de l'orchestre "Black and Gold"
The Beggar Student ..... Milloecker
Dutch Riddles ..... Trankaus
The Brook ..... Curtis
Cachucha Andalus ..... Hosmer
Sur Le Tombeau de Couperin ..... Ravel
(a) Prélude
(b) Menuet
(c) Rigaudon

7 h. 45 p.m.
CHRC, Quebec, 465—645 k.
Programme français des Soupes Clark.

8.00 heures p.m.
CKAC Montreal, 411 730 k
Heure Provinciale.
Directeur de l'Heure Provinciale: M. Edouard Montpetit
Directeur artistique et annonceur: M. Henri Letondal
"L'Hygiène mentale", Docteur Antonio Barbeau, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal.
2—Ouverture
"La Flûte Enchantée" ..... Mozart
3—Chant
Quatre mélodies de Schumann
a) "O Chanson douce et tendre
b) "L'Aube"
c) "Mes yeux pleuraient en rêve"
d) "En songe"
Mlle Anna Malenfant
4—Réminiscences
"Tristan et Yseult" ..... Wagner
5—Chant
"Notre amour" ..... Gabriel Fauré
Mlle Anna Malenfant
6—Sketch (dialogue)
8—Chant: "Le temps des Lilas"
Mlle Anna Malenfant
9—"Nuit Etoilée"
Mélodie pour clarinette et cordes ..... Schumann
10—"Tarentelle" ..... Charles Gounod

8.00 HEURES P. M.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Concert par l'orchestre Cities Service et les Cavaliers.
The King's Horses ..... Graham
Orchestre et Cavaliers
Cuban Rose
Orchestre
The Road to Paradise, de "Maytime" ..... Romberg
Soprano, Jessica Dragonette
The Hour of Parting ..... Spoliansky
Cavaliers
When My Baby Smiles at Me ..... Munro
Orchestre
The Things We Meant to Do ..... Lang
Ténor, Leo O'Rourke
Sélections de "Show Boat" ..... Kern
Orchestre, Jessica Dragonette, Cavaliers
Amina ..... Lincke
Orchestre
High and Low, de "The Band Wagon" ..... Schartz
Soprano et ténor, Jessica Dragonette et Henry Shoppe
Three o'Clock in the Morning ..... Robledo
Orchestre
Medley of Songs of Not So Long Ago
Cavaliers
Medley of Current Tunes
Piano, Frank Banta et Milton Rettenberg
Star-Eyes ..... Speaks
Soprano, Jessica Dragonette
"Hit" of the Day
Orchestre
I'll See You in My Dreams ..... Jones
Orchestre, Jessica Dragonette, Cavaliers

9.00 HEURES P. M.
OWR, Newark, 423—710 k.
Petite Symphonie Bamberger
Musique de "Songe d'une nuit d'été" ..... Mendelssohn
Ouverture
Nocturne
Scherzo
Violon Concerto ..... Conus
Scènes Napolitaines ..... Massenet
La Danse
La Fête
Danse perse (Khovanchtchina) ..... Moussorgs y

9.30 HEURES P. M.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Programme Armour.
Sélection de "Sweet Adeline" ..... Kern
Why Was I Born?
Here Am I
Don't Ever Leave Me
'Twas Not So Long Ago
Orchestre
Sweetheart, de "Maytime" ..... Romberg
Soprano et ténor
Who Is Sylvia? ..... Schubert
Ensemble
Joshua Fit de Battle of Jericho
Quatuor
Song of the Flame ..... Gershwin
Ensemble
Fiesta ..... Samuels
Gold and Silver Waltz ..... Lehar
Orchestre
Forgotten ..... Cowlen
Baryton
Kitten on the Keys ..... Confrey
Duo de piano
Avalon ..... Rose
Quatuor

11.00 HEURES P. M.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Musique Slumber.
Ouverture de "Fra Diavolo" ..... Auber
Gondoliers ..... Mozkowski
Nachtschwaermer ..... Ziehrer
Rêverie ..... Schutt

Port-Alfred

Séance générale du Conseil de ville

A une séance générale du Conseil de ville de Port-Alfred, tenue en la salle de l'hôtel de ville, lundi dernier, à 7 h. p. m., à laquelle sont présents Son Honneur le maire, M. Georges Martin, MM. les échevins Nap. Bouchard, Albert Lalancette, Onésime Lévesque, Joseph Fortier, J.-B. Paradis et Paul Gagnon.

Lu les minutes des séances suivantes qui sont unanimement approuvées : séance générale du 1er juin 1931 et séances de comités du 11 et 25 juin 1931. Lu avis de convocation de la présente séance et rapport d'icelle.

Lu le rapport des élections pour échevins des quartiers centre et sud, siège No 2 du 10 juin et rapport de l'officier rapporteur de la proclamation des candidats suivants élus aux sièges respectifs suivants : M. J.-B. Paradis, quartier sud, siège No 2 ; M. Paul Gagnon, quartier Centre, siège No 2.

Lu assermentation de MM. J.-B. Paradis et Paul Gagnon, aux charges d'échevins.

Résolution

Il est proposé par Paul Gagnon, secondé par J.-B. Paradis et résolu unanimement :

Qu'en garantie additionnel des dettes et responsabilités de cette municipalité envers la banque Canadienne Nationale, à raison des avances qui lui ont été concentrées ou qui lui seront concentrées, la municipalité de la ville de Port-Alfred transporte à la dite Banque, une somme égale aux avances concentrées sur les taxes de Port-Alfred Pulp Paper Corporation, pour l'année 1931-1932. Qu'un transport soit en conséquence signé par le maire et le secrétaire-trésorier et que Port-Alfred Pulp & Paper Corporation soit prié de recevoir ce transport et de s'y conformer en versant à la dite Banque le montant ainsi transporté.

Lu lettres du ministère des affaires municipales.

Lu lettre de l'Association des marchands détaillants.

Lu lettre de la Commission scolaire de Port-Alfred, re : entrée en ciment du couvent.

Résolution

Il est proposé par Joseph Fortier, secondé par J.-B. Paradis et résolu unanimement : que M. Georges Martin, marie de la corporation et M. Ph. Menier, secrétaire-trésorier, soient et sont par les présentes autorisés à acheter pour et au nom de la dite corporation de la ville de Port-Alfred de MM. Joseph Tremblay, Alexis et J.-A. Villeneuve, tous deux négociants de Chicoutimi, savoir : un terrain tel que décrit sur blanc de contrat, tel que lu à cette séance aux conditions stipulées sur le dit contrat ; Que les dits Martin et Menier devront s'assurer des titres du dit terrain.

Que les dits Martin et Menier sont autorisés à signer pour et au nom de la dite corporation de la ville de Port-Alfred, tout contrat nécessaires pour donner effet aux présentes, ainsi que le billet promissoire qui sera donné aux vendeurs.

Résolution

Il est proposé par Joseph Fortier, secondé par Napoléon Bouchard et résolu unanimement : Que le cheval de J.-H. Bouchard soit et est engagé par la ville de Port-Alfred depuis le 1er juin 1931 à raison de $3.00 par mois.

Lu une lettre de Alphonse Jannelle, re : menaces de procédures

Lu rapport de l'inspecteur Eudore Beaulieu, de l'Unité Sanitaire, re : propreté des laitiers de la ville.

Lu état de compte de Alphonse Aubin, re : Stanislas Simard. Le secrétaire est chargé d'aviser la compagnie d'assurance.

Résolution

Il est proposé par A. Lalancette, secondé par Joseph Fortier et résolu unanimement : Que la requête de la ville de Kénogami, re : Route projetée soit adoptée.

Lu lettre de Watson Jock & Co. Ltd, re : Octrois de la province pour amélioration des systèmes d'incendies.

Résolution

Il est proposé par J.-B. Paradis, secondé par Paul Gagnon et résolu unanimement : Que le conseil de la ville de Port-Alfred offre ses plus sincères sympathies à la famille éprouvée de M. Simard, par la mort accidentelle de leur fils Stanislas.

Les comptes ont été approuvés pour paiement sur proposition de Joseph Fortier, secondé par J.-B. Paradis.

Résolution

Il est proposé par J.-B. Paradis, secondé par Joseph Fortier et résolu unanimement : Que le conseil de la ville de Port-Alfred demande au ministère de la Voirie de la province, de faire commencer immédiatement le chargement en pierre des rues de la ville de Port-Alfred. Que Son Honneur le maire et M. Onésime Lévesque soient et sont chargés de se rendre pour et au nom de la ville de Port-Alfred, auprès du ministère Perreault, de Québec, pour cette question.

Sur même proposition : Que la ville de Port-Alfred demande à M. Robertson, ministre des travaux publics du Canada, un montant de $25,000.00 en chômage ou secours directs pour aider les chômeurs de la ville.

Résolution

Il est proposé par Nap. Bouchard, secondé par J.-B. Paradis et résolu unanimement :

Que la ville de Port-Alfred règle le compte de R.-E. Jean, I. C., de la cité de Chicoutimi, par un billet promissoire payable à quatre mois du 1er juillet 1931.

Que le maire et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer le dit billet et ses renouvellements, pour et au nom de la ville de Port-Alfred.

Lu une lettre de Canada Power & Paper Corp., signée par M. C.-Eug. Bergeron : re : possibilité d'émettre un débenture de $42,000, qui payerait la dette flottante de la ville et empêcherait le taux de la taxe foncière d'être prélevé.

Résolution

Il est proposé par J.-B. Paradis, seconde par Joseph Fortier et résolue unanimement :

Que la séance soit ajournée au 14 juillet 1931. Re : Homologation de la revision du rôle d'évaluation et de la taxe foncière pour l'année 1931-1932.

Nouvelles par Radio



De 1 h. à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

Vendredi, 17 juillet

7 h. 00 p.m.
WEAF, NEW-YORK, 455—660 k.
Famille du Jmaor Bowes.
WJZ, NEW-YORK, 395—760 k.
Amos-Andy.
WABC, NEW-YORK, 349—860 k.
Kate Smith & Swanee Music.

7 h. 30 p.m.
WJZ, NEW-YORK, 395—760 k.
Phil Cook.

8 h. 00 p.m.
WLW, CINCINNATI, 428—700 k.
Fanfare et orchestre.
WOR, NEWARK, 423—710 k.
Features.
WEAF, NEW-YORK, 455—660 k.
Orchestre de concert et Cavaliers.
WJZ, NEW-YORK, 395—760 k.
Artistes invités et orchestre.
WABC, NEW-YORK, 395—760 k.
Fanfare d'Arthur Pryor.
CKGW, TORONTO, 434—690 k.
Orchestre de concert.

8 h. 30 p.m.
WBZ, SPRINGFIELD, 303—990 k.
Tango Troubadours.
WJZ, NEW-YORK, 395—760 k.
Negro dramatic sketch.
WABC, NEW-YORK, 340—860 k.
Chants et drames.

9 h. 00 p.m.
WLW, CINCINNATI, 428—700 k.
Castilian Nights—Chants.
WOR, NEWARK, 423—710 k.
Petite Symphonie.
WEAF, NEW-YORK, 455—660 k.
Artiste invité et orchestre.
WJZ, NEW-YORK, 395—760 k.
Billy Joens et Hernie Hare.
WABC, NEW-YORK, 349—860 k.
Sketches et orchestre.

9 h. 30 p.m.
WEAF, NEW-YORK, 455—660 k.
Musique de danse.
WJZ, NEW-YORK, 395—760 k.
Chœur et orchestre.

10 h. 00 p.m.
WLW, CINCINNATI, 428—700 k.
Whiteman's painters.
WEAF, NEW-YORK, 455—660 k.
Chant et orchestre.
CKGW, TORONTO, 434—690 k.
Programme musical—Orchestre.

10 h. 30 p.m.
WLW, CINCINNATI, 428—700 k.
Clara, Lu & Em.
WEAF, NEW-YORK, 455—660 k.
Théâtre de l'air.

11 h. 00 p.m.
WLW, CINCINNATI, 428—700 k.
Sonnetees—Variété.
WOR, NEWARK, 423—710 k.
Orchestre.
WEAF, NEW-YORK, 455—660 k.
Vincent Lopez et orchestre.
WJZ, NEW-YORK, 395—760 k.
Musique Slumber.
WABC, NEW-YORK, 349—860 k.
Orchestres.

11 h. 30 p.m.
WOR, NEWARK, 423—710 k.
Moonbeams.

12 h. 00 p.m.
WLW, CINCINNATI, 428—700 k.
Orchestres.
WEAF, NEW-YORK, 455—660 k.
Paul Whiteman et orchestre.
WABC, NEW-YORK, 349—860 k.
Orchestres—Nocturne.
KMOX, ST-LOUIS, 275.1—1090 k.
Orchestre— Baryton et orgue.

Pas de Sédiment !



Preuve de qualité

Tournez sens dessus dessous la bouteille de Vin de Porto CONVIDO. Vous n'y trouverez pas de sédiment. C'est là un signe de parfaite qualité et de bonne maturation 30 ans en fût de bois.

En bouteilles seulement. Jamais vendu à la mesure. Demandez le Convido.

1

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

MAUVAISE HIER SOIR

Fournie par C. Robitaille Enr. Québec

CKAC

Vendredi, 17:

12.40 à 1.15 p.m.—Récital d'orgue de la maison Jas-A. Ogilvy.
3.45 p.m.—Clôture de la bourse.
4.00 à 4.15 p.m.—Transmission des nouvelles du Nord.
5.00 à 5.45 p.m.—Orchestre Ritz-Carlton.
5.45 à 6.00 p.m.—Température, Bourse. Sommaire des émissions pour la soirée.
6.00 à 6.15 p.m.—Canadian Opera Co.
6.15 à 6.45 p.m.—Orchestre du Queen's.
6.45 à 7.00 p.m.—Variétés Rusco.
7.00 à 7.30 p.m.—Orchestre Symphonique Philco (disques). Résultats du baseball.
7.30 à 7.45 p.m.—Orchestre de danse du Windsor.
7.45 à 8.00 p.m.—Programme Clark.
8.00 à 9.00 p.m.—Heure provinciale.
9.00 à 10.00 p.m.—Le "Canada en Parade".
10.00 à 11.00 p.m.—L'heure de musique du Canadien Pacifique.
11.00 p.m.—Questionnaire Montrose.
11.00 à 1.30 p.m.—Orchestre de danse, Jack Denny.

PROGRAMMES CHOISIS DE SAMEDI

11.00 HEURES A. M.
CHRC, Québec, 465—645 k.
Programme des Magasins Guy.

MIDI A DEUX HEURES P. M.
CHRC, Québec, 465—645 k.
Programmes musicaux sous les auspices de diverses maisons de commerce dont C. Robitaille Enr.

1.00 A 1.30 HEURES P. M.
CKCI, Le Soleil", 455—645 k.
Cotations de la bourse, service des signaux, nouvelles et l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

6.00 HEURES P. M.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Programme de l'orchestre "Black and Gold"
Ouverture de "Gazza Ladra" ..... Rossini
Caltneric ..... Ferraris
Autumn Twilight ..... Wellesley
Chopiniana, Grand Fantasia ..... Hosmer
Silhouette ..... Kramer
Preludium ..... Jarnefelt
Menuet Guilleret ..... Filippucci
Waltz—Scherzo ..... Straus
From the Countryside Suite ..... Coates

7.30 HEURES P. M.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Récital par Mathilde Harding, pianiste et Arcadie Birkenholz
Sonate en do Mineur ..... Beethoven
Allegro Con Brio
Rondino

7 h. 45 p.m.
CHRC, Québec, 465—645 k.
Programme français des Soupes Clark.

9 h. 00 p.m.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Programme de la General Electric.
Pomp and Circumstance ..... Elgar
La Capricieuse ..... Elgar
Country Gardens ..... Grainger
Old Londonderry Air ..... Arr. Grainger
The Bluebells of Scotland.

9 h. 30 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
L'orchestre Domino.
Tierra Espana ..... Sentis
You're the Cream in my Coffee.
Don't Hold Everything ..... Henderson
Valse de "Dollar Princess" ..... Fall
One More Time ..... Henderson
Orchestre.
I Love Louisa ..... Schwartz
Ensemble.
Adios Muchachos.
Some Day I'll Find You ..... Coward
Danza de las Manigas ..... Lecuona
Orchestre.
Canadian Capers ..... Chandler
Piano.
Chants populaires espagnols.
Orchestre.

10.45 HEURES P. M.
WJZ, New-York, 395—76 k.
Concert du Kremlin Art Quintet.
Chœur de
The Sorceress Quintet" Tschaikowsky
The Beetle and the Rose ..... Feist
Quintette
The Prince and the Miller, de
The Mermaid" ..... Dargomijski
Ténor et baryton Iva Velikanov et Ivan Mashihin
Polka ..... Salama
Quintette

11.00 HEURES P. M.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Musique Slumber.
Ouverture de "Phedre" ..... Massenet
Prélude de l'Acte 4, de Heriodiade" ..... Massenet
Vienna Folksongs ..... Komzak
Saeterjentens Sondag ..... Ole Bull

St-Gilles

Baptême

M. et Mme Edmond-H. Lafleur (née Marie-Delorette Demers), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée par l'abbé Joseph Lafleur, oncle de l'enfant, sous les prénoms de Marie-Félicité-Marthe. Parrain et marraine M. et Mme Eugène Marchand, de Québec. Porteuse, Mlle Eugénie Demers, tante de l'enfant.

Va-et-vient

— M. Aurèle Grondin, sa sœur, Mlle Hortense Grondin et Mlle Adrienne Baillargeon étaient dernièrement de passage à Ste-Hénédine, en visite chez des amis.

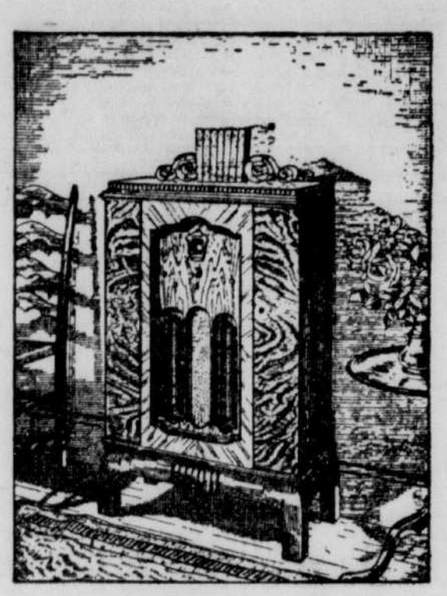
— Mme Henriette Masson, de Québec, est de passage pour un séjour de quelques semaines chez M. Jean Dubosq, J.-B. Hamel et Félix Dubosq.

— M. et Mme Wilfrid Hamel et leur fils Delphis et leurs deux fillettes, de Berlin, N.-H., chez M. J.-B. Hamel.

— M. Hector Hamel, M. Patrice Aubé, de Château-Richer, chez leurs parents.

— Mlle Rose-Alma Hamel, de Québec, passe les vacances chez son père, M. J.-B. Hamel.

premier en Performance *en* Valeur - *en* Apparence *et dans les* VENTES



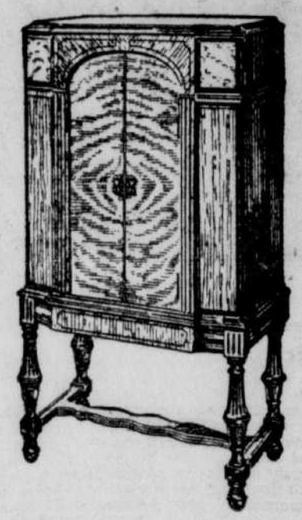
DES le début, la suprématie du Philco en *Performance*, en *Valeur* et en *Apparence* fut tellement remarquable que sa suprématie dans les ventes se produisit comme un résultat naturel. Les nouveaux modèles Superhétérodynes Equillbrés de Philco ont tellement accru cette suprématie sous les quatre rapports que nous venons de mentionner, qu'ils occupent aujourd'hui une classe toute particulière.

Grâce à une construction excellente, la performance du nouveau-Philco est d'une suprériorité étonnante. Grâce à une production qui excelle de beaucoup celle de tout autre manufacturier de radios, et grâce aussi à une incomparable efficacité de fabrication, les prix de Philco sont plus bas— beaucoup plus bas— que jamais auparavant.

Et Philco ayant pris la ferme détermination d'éclipser la beauté de tous les autres radios, Norman Bel Geddes, un dessinateur dont la réputation est faite dans l'univers entier, a été royalement payé pour dessiner les nouveaux cabinets Philco.

RESULTAT.—*Les ventes de Philco dépassent par milliers tous les records antérieurs—et elles augmentent de jour en jour.*

Visitez votre plus proche dépositaire Philco AUJOURD;HUI. Peu importe ce que vous avez l'intention de payer—peu ou beaucoup— il y a un Philco à 7, 9 ou 11 lampes pour répondre exactement à vos exigences, et cela, à meilleur marché que vous le pensiez. Vous avez le choix de dix modèles merveilleux—depuis le Baby Grand à 7 lampes, à $79.50 jusqu'au magnifique Radio-Phonographe à 11 lampes, marqué à $395.00. Tous les prix sont pour appareils complets avec lampes. Conditions faciles lorsque vous achetez.



Highboy à 9 Lampes

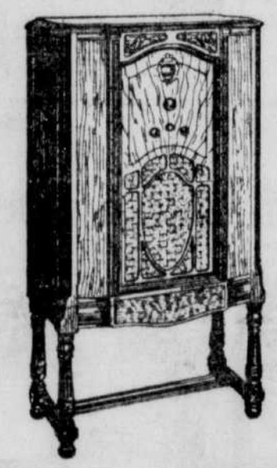
Un appareil d'une beauté remarquable en noyer noir américain et noyer de bout, avec arche en bois oriental assorti en "V". Pilastres en noyer à fines rayures et décorations en érable piqué. Fini poli à la main. Contrôle de son à 4 points. Nouveau Haut-parleur Electro-Dynamique (25% plus efficace). Cadran Index de Postes illuminé Prix, ... **$159.50**

COMPLET AVEC LES LAMPES

Lowboy à 11 Lampes

Conçu par Norman Bel Geddes, fameux dessinateur de beaux meubles. Il est exécuté en noyer américain à fines rayures et en noyer de bout assorti. Fini poli à la main ; panneau d'instruments en noyer noir à ramage, encadré de bois oriental assorti en "V". Contrôle de son à 4 points—Contrôle de volume automatique—Haut-parleur Electro-Dynamique de dimension exceptionnelle—Cadran Index de Postes—Commutateur pour les grandes distances. Sans contredit le meilleur radio jamais construit. Prix **$199.50**

COMPLET AVEC LES LAMPES



Highboy à 7 Lampes

Un des appareils les plus populaires jamais produits, avec cabinet en noyer américain à ramages et en érable piqué. Contrôle du Son et Haut-parleur Electro-Dynamique amélioré. Cadran Index de Postes Illuminé. Sa performance surpassera celle de bien des récepteurs coûtant deux fois son prix. **$99.50**

COMPLET AVEC LES LAMPES



A gauche—Radio ordinaire — son distors, postes superposés, *A droite* — Radio Philco — son *non* distors, séparation nette des postes.

PHILCO PRODUCTS LIMITED OF CANADA

·PHILCO·

RADIO FAIT AU CANADA

Superhétérodyne Equilibré

DISTRIBUTEURS EN GROS

John Millen & Son Limited

QUEBEC ET MONTREAL

VENDEURS AUTORISES POUR LA VILLE DE QUEBEC

Cantin, J.-W.,	444 rue St-Joseph	Québec	Legaré Ltée, P.-T.,	142 rue St-Joseph	Québec
Duclos Limitée, Henri	68 de la Couronne	Québec	Legaré Ltée P.-T.	273 rue St-Paul	Québec
Gaulin-Tanguay Limitée	371 rue St-Jseph	Québec	Quebec Heating Regd,(L.-A.Gaucher)	395 rue St-Jean	Qué.
Adelard Giroux	91 6e Rue	Limoilou	National Radio & Phonograph Regd.,	38 avenue Bégin,	Lévis

VENDEURS AUTORISES POUR LE DISTRICT DE QUECEC

Alain, Herménégilde,	St-Raymond,	Portneuf	Hudon, J.-C.,	Métabetchouan,	Lac St-Jean
Baron, Albert,	St-Agapit,	Lotbinière	Jacques, Emile,	St-Basile,	Portneuf
Baleine, Cecil,	Cap Cove,	Gaspé	Jobin, J.-W.,	Scott Jct.,	Beauce
Baril, L.-P.,	St-Georges,	Beauce	Julien & Fils, Jos.,	Pont-Rouge,	Portneuf
Bastien, Bernardin,	Cap-Rouge,	Québec	Lamontagne, Alonzo,	St-Narcisse,	Lotbinière
Beattie, R.-W.,	Inverness,	Mégantic	Landry, J.-B.	Ste-Hélène,	Kamouraska
Bégin, Adrien,	St-Octave,	Matane	Larochelle Enr., J.-S.,	St-Ferdinand d'Halifax	Mégantic
Bélanger, J.-E.,	St-Anselme,	Dorchester	LeBrun, Conrad,	St-Evariste Station,	Frontenac
Bernard, J.-E.,	Ste-Croix,	Lotbinière	Leclerc, Alphonse,	Sillery,	Québec, P.Q.
Bishop, P. Sons Limited,	Portneuf,	Portneuf	Le Comptoir Pratique,	Loretteville,	Québec
Blier, Chas.-Eug.,	Cap-St-Ignace,	Montmagny	Legaré, Ltée, P.-T.,	Rimouski,	Rimouski
Blier, J.-A.,	St-Alexandre,	Kamouraska	LeMarquand, Jos., & Boudreau	Chandler,	Gaspé
Bourdages, P.-P.,	Bonaventure-Est,	Bonaventure	Lemieux, J.-E.,	Charlesbourg,	Québec
Boutin, Eusèbe,	St-Caille,	Bellechasse	Lévesque, Jos.,	St-Pacôme,	Kamouraska
Bureau, Z.,	Lambton,	Frontenac	Lévesque, & Cie., C.,	Mont-Joli,	Matane
Brochu, Mme J.-E.,	Estcourt,	Témiscouata	Lindsay Felix	Dolbeau	Lac-St-Jean
Brochu, W.-E.,	Roberval,	Lac St-Jean	Maheux, Florian,	St-Odilon,	Dorchester
Bruneau, Arsène,	Rivière Bleue,	Témiscouata	Mathieu, Ernest,	St-Ephrem,	Beauce
Cadrin, D.,	St-Vallier,	Bellechasse	Métivier, J.-Edm.,	Ste-Hénédine,	Dorchester
Caron, G.-H.,	Dosquet	Lotbinière	Montmigny, J.-A.,	St-Gilles,	Lotbinière
Carrier, A.,	Plessisville,	Mégantic	Morais, J.-E.,	Amqui,	Matane
Casault, Arthur,	Ste-Anne de Beaupré,	Montmorency	Morin, Jos.,	Ste-Claire,	Dorchester
Chouinard, Josaphat,	St-Jean-Port-Joli,	L'Islet	Morisset, G.-E.,	Donnacona	Portneuf
Cie Electrique Lac Etchemin,	Ste-Germaine (Village),	Dorchester	Nadeau, Ed.,	Lourdes,	Mégantic
Cliche, J.-L.,	Valley, Jct.,	Beauce	Nicole, Jos.,	St-Simon,	Rimouski
Côté, Gérard,	St-Flavien,	Lotbinière	Noel, Elisée,	Armagh	Bellechasse
Côté, J.-E.,	Ste-Julie, Station,	Beauce	Normand, J.-L.-A.,	Montmagny,	Montmagny
Davis Co., Ltd., John-F.	Gaspé,	Gaspé	Parent, Ant.,	Bic,	Rimouski
Deschênes, Edmond,	Hébertville Station	Lac St-Jean	Fisher, Dominique,	St-Marc-des-Carrières,	Portneuf
Drouin, J.-A.,	Ste-Malachie Station,	Dorchester	Pelletier, Eug.,	Cabano	Témiscouata
Dussault, Benoit,	Beauceville,	Beauce	Pelletier, J.-A.,	St-Roch-des-Aulnaies,	L'Islet
Faucher, Albert,	Ste-Famille, I.-O.,	Montmorency	Pelletier, Antonio,	Matane,	Matane
Fortin, J.-L.-de-G.,	Ste-Anne-de-la-Pocatière,	Kamouraska	Pelletier, W.-T.,	St-David,	Lévis
Gagné, Enr., E.	St-Joseph,	Beauce	Poulin, J.-T.,	St-Edouard,	Lotbinière
Gagné, Lauréat,	East-Broughton,	Beauce	Prévost, O.,	St-Charles,	Bellechasse
Garage Lebœuf,	St-Jean Deschaillons,	Lotbinière	Pulp & Paper Mills Supply,	Chicoutimi,	Chicoutimi
Garage Murray Bay,	La Malbaie,	Charlevoix	Roy, J.-Ernest,	Port Daniel Est,	Bonaventure
Gaudreau, Emile,	Notre-Dame du Rosaire,	Montmagny	Sauvageau, Jos.,	St-Casimir,	Portneuf
Glasson Automobile,	L'Islet Station,	L'Islet	Smith, C.-H.,	New-Carlisle,	Gaspé
Gosselin, Ed	Breakeyville,	Lévis	Sirois, Jos.,	Ste-Justine,	Dorchester
Guay, L.-G.,	St-Michel,	Bellechasse	Têtu, Robert,	Rivière-du-Loup,	Témiscouata
Guay, Joseph-L.,	St-Isidore,	Dorchester	Thetford Motors, Ltd.,	Thetford-Mines,	Mégantic
Hardy, Louis,	St-Ubald,	Portneuf	Thibault, J.-C.,	St-Augustin,	Portneuf
Hébert, Pierre,	St-Siméon,	Charlevoix	Tremblay & Fils, Edm.,	St-Félicien,	Lac-St-Jean
Killier & Mongrain,	La Tuque	Champlain	Ainsi que toutes les succursales de la Cie P. T. Legaré Ltée		

UNE REUNION AGRICOLE



Photographie prise lors d'une récente réunion agricole à Ste-Marie de Beauce. (Cliché Fournier)

Les Ecureuils

Service solennel

Le 24 du mois dernier, en notre église, magnifiquement décorée, a été chanté le service solennel pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Rouleau.

Un grand nombre de paroissiens se sont fait un devoir de rendre un dernier hommage au très regretté cardinal.

Nouveaux commissaires

A une assemblée tenue lundi le 6, MM. Aldéric Trépanier et André Anger, agv. ont été élus commissaires pour la muinicipalité scolaire "Les Ecureuils", en remplacement de MM. O. Fiset et Alph. Trépanier sr., sortant de charge.

Merci sincère aux premiers pour les services rendus, et félicitations aux nouveaux élus.

Vie sociale

M. et Mme Damien Pleau sont de retour enchantés d'une promenade à la Rivière-Ouelle.

—M. et Mme France Matte, de Shawinigan, en visite chez des parents.

—M. et Mme Antoine Poulin, de Montréal, sont venus passer quelques jours au milieu de nous.

—M. et Mme Benoit Dussault et leur jeune fille, Mlle Madeleine, de Beauceville, ainsi que M. Donat Dussault et Mlle Hortense Dussault sont allés à Montréal, la semaine dernière. Ils ont fait le voyage en auto.

—Mlle Yolande Dussault, de Beauceville, est en vacance ici.

—M. et Mme Antonio Germain et leurs enfants, de Québec, ont passé la semaine au milieu de nous.

—M. et Mme Gaudias Vincent, Mlles Gabrielle et Yvette Vincent et Mlle Cimon au presbytère.

—Mlle Célestine Dumas est de retour d'une promenade à Québec.

—M. et Mme Léon Dussault et leurs fillettes, Françoise et Marie-Paule, de Québec, sont arrivés au milieu de nous pour y passer leurs vacances.

M. et Mme Léopold Martel, de Loretteville, et leurs enfants, Marguerite, Jean-Jacques et Raymond, chez Mlle Hélène Dussault.

—M. et Mme Herménégilde Trépanier, de Québec, chez des parents.

Albertville

Obsèques de Mme Potvin

Le 10 juillet avaient lieu à Albertville les funérailles de Madame Hector Potvin (née Rose-Délima Levesque), décédée à l'âge de 66 ans et 6 mois. Un grand nombre de parents et amis avaient tenu à rendre un dernier hommage à celle qui avait su s'attirer l'estime de tous.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Lavoie, vicaire à Amqui, et le service fut chanté par M. l'abbé Pierre Sirois, curé, assisté de M. l'abbé Jean-Baptiste Beaupré comme diacre et de M. l'abbé F. Lavoie, comme sous-diacre.

Les porteurs étaient ses neveux : MM. J.-Willie, Charles, Ludovic Potvin et Jules Bélanger, son beau-fils. Alfred Potvin portait la croix.

Conduisaient le deuil, son frère M. Ephrem Lévesque, du Sacré-Coeur; ses nièces, Mlle Levesque et Madame Gagnon, de Rimouski; son neveu, M. Alcide Levesque, d'Amqui; sa belle-soeur, Mme Emile Potvin; sa nièce, Mlle Hélène Gagné, et son neveu, M. Emile Gagné, d'Amqui; ses petits-fils, Georges, Hector, Gilbert Potvin, Joseph Potvin, de Chandler, Alfred Durand; ses petites-filles, Maud, M.-Paule et Jeanne Potvin, Cécile Potvin, de Chandler; ses nièces, Mme Martin, Mme Gallant, Mme Poulin, Mlles Fernande, Antoinette, Eugénie Potvin; son neveu, Eugène Potvin; sa nièce, Mme Pierre D'Anjou, Mme Ludovic Potvin, Mme Jules Bélanger. On remarquait dans l'assistance : M. et Mme J.-M. Bouchard, M. et Mme Henri Garon, M. et Mme Jos. Garon, M. Henri Garon, fils, M. et Mme Nazaire d'Anjou, M. et Mme Aquilas Hepell, M. et Mme Achille Tremblay, Mme Vve Charles Grenon, Mme J.-M. Pépin, M. Félix Boudreault, M. Emile Hepell, M. Albert Lepage, M. et Mme Ludger Tremblay, M. et Mme Cléophas Paré, M. Euclide Martel, M. Dawrence, M. et Mme Zénon Moreault, Mme Charles Potvin, M. et Mme Alfred Morin, M. et Mme Daniel Grenon, M. et Mme Elzéar Ménard, M. et Mme Willie Grenon, M. Ludger Dufour, M. Dimitrius Hudon, M. et Mme Narcisse Bélanger, M. Philippe Bélanger, M. Charles-Henri Bélanger, M. et Mme Joseph Demeule, M. et Mme Etienne Demeule, M. Hilaire Demeule, Mlles Antoinette et Gabrielle Tremblay, Mlle Gilberte Menard, Mlle Catherine Benoit, de St-Fabien; Mme Alfred Demeule, Mlle Marie-Anne et Marie-Ange Dufour, M. Joseph Hamel, M. Rodolphe Plante, M. L.-L. Frève, gérant banque Causapscal.

Son époux si bien connu et estimé a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

La récolte des pommes de terre dans les provinces des Prairies en 1930 a été presque le double de la production de 1929.

LE COIN DU RADIOPHILE

PROGRAMMES CHOISIS DE DIMANCHE

11.00 HEURES P. M.
CHYC, Montréal, 411—730 k.
Eglise Emmanuel.

MIDI A UNE HEURE P. M.
CHRC, Québec, 465—645 k.
Programmes des pharmacies Couture.

7.30 HEURES P. M.
CHYC, Montréal, 411—730 k.
Office de l'Eglise Emmanuel.

7.45 HEURES P. M.
WPR, Newark, 423—710 k.
Concert par le quatuor Eddy Brown.
Quartet (1er et 2e mouvements) ..... Borodin
Allegro Assai (Posthuman) ..... Schubert
Suite ..... Purcell

8.00 HEURES P. M.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Programme Chase and Sanborn.
Prélude
Rubinoff et orchestre
Monte Carlo Overture
Rubinoff et orchestre
Waltz Huguette
Elizabeth Lennox
I've Got Five Dollars
Rubinoff et orchestre
Solo de violon
Rubinoff
When Yuba Plays the Rumba on the Tuba
Rubinoff et orchestre
I'll See You Again
Elizabeth Again
O Donna Clara
Rubinoff et orchestre
Dancing in the Dark
Rubinoff et orchestre
Allah's Holiday
Elizabeth Lennox
Roll On, Mississippi, Roll On
Rubinoff et orchestre
Souvenir (violon)
Rubinoff
When the Roses Bloom Again in Normandie
Rubinoff et orchestre
Stampede
Rubinoff et orchestre
Closing theme
Rubinoff et orchestre

9.00 HEURES P. M.
CHYC, Montréal, 411—730 k.
Demi-heure de l'hôtel Ritz-Carlton.

9.00 HEURES P. M.
WOR, Newark, 423—710 k.
Choeur Invisible.
Phyllis has such charming graces ..... Wilson
Beau Soir ..... Debussy
Lamp in the West ..... Penn
Ma il'l bateau ..... Strickland
The fourleaf clover ..... Brownell
The Blessed Damozel ..... Debussy
Nocturne ..... Curran
To a wild rose ..... MacDowell
Lundi dal caro bene ..... Secchi
Fêtes Romaines ..... Foundrain
Après un rêve ..... Faure
Abendsegen ..... Humperdinck
At Twilight ..... Friml
Indian Summer ..... Herbert
When I awake ..... Wright
Hymn ..... James

10 h. 30 à 11 h. 30 p.m.
CFCF, Montréal, 291.5—1030 k.
Concert du chemin de fer National du Canada.
Artistes: Wishart Campbell, baryton; Herbert Hargeaves, ténor; Mlle Virginia Fair, pianiste.
Orchestre de concert de Jasper Park Lodge, psousla direction de Irvin Plumm.
PROGRAMME
Orchestre: Extraits de La Bohémienne. de Blafe
Baryton: Invictus ..... Huhn
Orchestre: Badinage ..... Herbert
Piano: Mother O'Mine ..... Tours
Chant: Sigh No More Ladies ..... Aitkin
Ténor: The Rose of Tralee.
Orchestre: One night When Sorrow Burdened ..... Smith
Baryton: A Farewell ..... Liddle
Orchestre: Suite de ballet de Coppelia. ..... Delibes

11 h. 30 p.m.
WOR, NEWARK, 423—710 k.
Moonbeams.
Theme: Slumber Boat ..... Gaynor
Toyland ..... Herbert
Chant sans paroles ..... Tschaikoesky
Where Drowsy Waters Steal ..... Lieurance
Theme: Slumber Boat ..... Gaynor
Venetia ..... Xamenikc
When You and I Were Young, Maggie ..... Ol dSong
Pagan Love Song ..... Brown
Theme: Blanket Bay ..... von Tilzer

Samedi, 18 juillet

7 h. 30 p.m.
WABC, NEW-YORK, 349—860 k.
Reis & Dunn—M. Downey.

8 h. 00 p.m.
WLW, CINCINNATI, 428—700 k.
Théâtre de l'Air.
WOR, NEWARK, 423—710 k.
Orchestres.
WEAF, NEW-YORK, 455—660 k.
Peasant band.
WJZ, NEW-YORK, 395—760 k.
Ruddy Vallée et orchestre.
WABC, NEW-YORK, 349—860 k.
Fanfare Arthur Pryor.

8 h. 30 p.m.
WLW, CINCINNATI, 428—700 k.
Pop. Concerts.
WEAF, NEW-YORK, 455—660 k.
Silver Flute.
WABC, NEW-YORK, 349—860 k.
Orchestre—Gloomy Chas.
CKGW, TORONTO, 434.8—690 k.
Concert par la symphonie de Boston.

9 h. 00 p.m.
WEAF, NEW-YORK, 455—660 k.
Orchestre et Floyd Gibbons.
WABC, NEW-YORK, 349—860 k.
Trio instrumental.

9 h. 30 p.m.
WLW, CINCINNATI, 428—700 k.
Orchestre et fanfare.
WJZ, NEW-YORK, 395—760 k.
Orchestre.
WABC, NEW-YORK, 349—860 k.
Stadium Concert.

10 h. 00 p.m.
WEAF, NEW-YORK, 455—660 k.
Orchestre B. A. Rolfe.
WJZ, NEW-YORK, 395—760 k.
Cuckoo.
WABC, NEW-YORK, 349—860 k.
Show Boat.

10 h. 30 p.m.
WLW, CINCINNATI, 428—700 k.
Clara, Lu & Em.

11 h. 00 p.m.
WJZ, NEW-YORK, 395—760 k.
Musique Slumber.

11 h. 30 p.m.
WABC, NEW-YORK, 349—860 k.
Musique de danse—Nocturne.

12 h. 00 p.m.
WGY, SCHENECTADY, 380—790 k.
Orchestres.

AU PARLEMENT DE L'ESPAGNE

Madrid, 16. (Spéiale)—L'assemblée constituante d'Espagne s'est réunie pour la première fois mardi au milieu d'un immense concours de peuple. Une foule estimée à des centaines de nille personnes se tenait aux abords du palais des Cortès et dans les rues qui y aboutissent. Le discours d'ouverture fut prononcé par le président provisoire Alcala Zamora, l'orateur le plus éloquent d'Espagne, qui parla 25 minutes durant. Sa parole, saisie par le microphone, était répercutée au dehors pour tout le pays. Il fut applaudi chaleureusement à la fin de son effort oratoire.

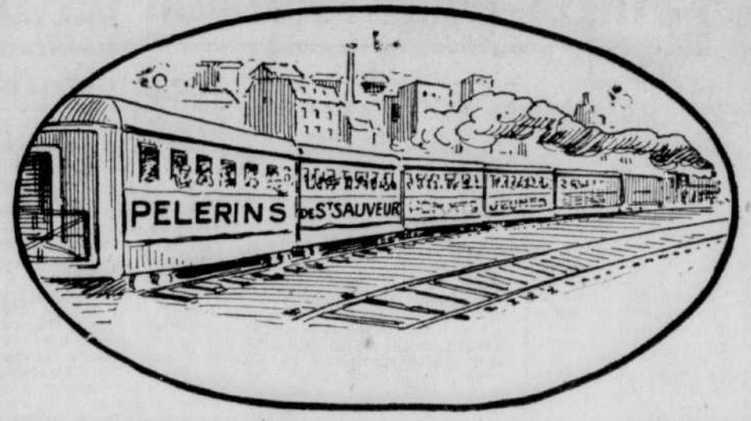
Parmi les 470 députés assemblés pour donner une nouvelle constitution à l'Espagne 14 seulement firent partie de parlements précédents. L'Assemblée dans sa presque totalité est donc composée de nouveaux venus. Six prêtres élus par les provinces basques sont parmi eux. ainsi que deux femmes, les premières à siéger dans un parlement espagnol. Celui qui siège présentement ne compte pas moins de 22 partis.

Saxophone octette.

11 h. 30 p.m.
WEAF, NEW-YORK, 455—660 k.
Chœur russe Cathedral.
WJZ, NEW-YORK, 395—760 k.
Tango Orchestra.

12 h. 00 p.m.
WABC, NEW-YORK, 349—860 k.
Quiet Harmonies.
WEAF, NEW-YORK, 455—660 k.
South Sea Islanders.
WJZ, NEW-YORK, 395—760 k.
Reminiscences.

ALLONS AU CAP-DE-LA-MADELEINE



Un dernier appel est fait auprès des familles de St-Sauveur et aussi de toute la région de Québec en faveur du pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine organisé par les PP. Oblats AU PROFIT DES CONFERENCES DE ST-VINCENT DE PAUL POUR LE SOUTIEN DE LEURS PAUVRES. Qu'on y aille pour prier, honorer la T. Sainte Vierge et obtenir de nouvelles faveurs. Soyons nombreux sur les deux convois du Pacifique qui laisseront la gare du Palais, le 19 juillet, à 6.00 heures et 7.15 heures du matin. On peut augmenter les recettes de ce pèlerinage en achetant des billets ou en faisant des offrandes. Qu'on achète ses billets d'avance ! Veuillez adresser une offrande si vous ne venez pas en chars au pèlerinage, ou si vous tenez absolument à vous y rendre en automobile. Les prix de passage sont les suivants : Adultes, $2.70, enfants, $1.35. Insignes, 0.10. — Pour toutes communications, etc., s'adresser au R. P. Pelletier, O.M.I., presbytère St-Sauveur.

FATALE IMPRUDENCE

Pawtucket, 16. — Mlle Annie Mitchell, âgée de 51 ans, est morte des suites de brûlures qu'elle s'était infligées en cuisant son souper, quand le feu prit à sa robe et lui brûla tout le corps.

Mlle Mitchell, qui demeure seule depuis 16 ans, fut trouvée par des voisins, étendue sur le plancher de la cuisine.

Une voisine, Mlle Lilian Dupra, alla visiter Mlle Mitchell, et trouva la porte barrée. La victime se trainant sur le plancher, réussit à se rendre à la porte et à la débarrer, et ensuite s'évanouit.

La vérité est la partie essentielle du caractère de l'homme : aussi la formation de la véracité est un point capital de l'éducation.

GRATIS

ENCORE DEMAIN

Il vous reste encore toute la journée de demain pour profiter de l'offre gratuite d'une jolie balle de caoutchouc avec tout achat au comptant pour une valeur de $1.00 ou plus.

Si l'on en juge par l'activité qui règne depuis hier matin à nos magasins, où c'est une véritable procession ininterrompue de clients venant présenter leurs factures d'achat et réclamer une balle, c'est tout juste si les 45 grosses (6480 balles) que nous nous sommes procurées pour les trois jours suffiront.

Il faut avouer aussi que nos prix durant cette Vente de Progrès et d'Inauguration sont les plus bas qui se soient vus depuis longtemps, surtout à cette époque-ci de l'année. Profitez-en encore demain, et tout en économisant sur vos achats, obtenez une jolie balle gratis pour votre enfant.

GRATIS

Myrand & Pouliot LIMITÉE

215 rue Saint-Joseph -- 70 rue De la Couronne



...Vous attendez un Bargain? véritable

Pour vous procurer un radio voilà l'occasion que vous attendiez

Ces prix extraordinairement bas sont les plus attrayants jamais faits dans une annonce de radios à Québec.

CETTE OFFRE N'EST BONNE que pour **3 JOURS** Seulement ! **SAMEDI --- LUNDI** jusqu'à **MARDI SOIR** à 6 heures

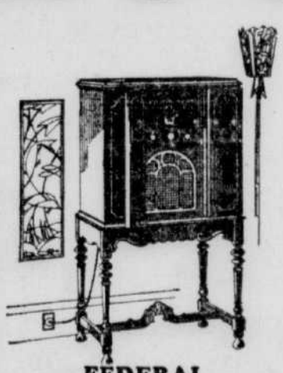
Termes Faciles si désiré

ROGERS

MARCONI
COMBINE
Superbe instrument, valeur 450.00 pour.....
$149

ROGERS
Joli modèle de table, 6 lampes, jolie table avec haut parleur à l'intérieur, valeur 250.00 pour.....
$49

FEDERAL
Joli cabinet noyer, haut parleur dynamique, etc., absolument neuf. 175.00 pour. .
$79



FEDERAL
Joli modèle de table, haut parleur dynamique absolument neuf, 115.00 pour **$59**

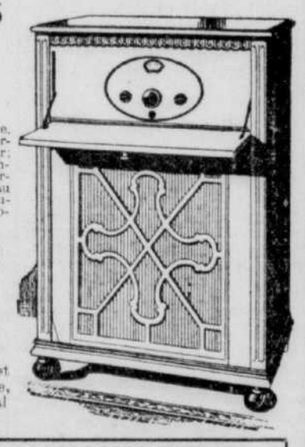
SILVER MARSHALL
Superbe cabinet moderne, circuit bi grille haut parleur dynamique, absolument neuf, 270.00 pour .. **$149**

PHILCO Combiné
Combiné, cabinet très riche, haut parleur dynamique, compartiment pour records, etc. absolument neuf 425.00 pr **$169**

ROGERS Combiné
Radio et phonographe en parfaite condition, joli cabinet noyer. Valeur originale de 325.00 pour $99

ROGERS, Modèle 595
(à gauche)
Prix original $275
Pour **$90**
Highboy avec portes d'assemblage, moulure en creux à l'intérieur des portes et moulure en relief à l'extérieur; moulure en creux sur les deux panneaux latéraux; pieds cannelés; traverse sculptée reliant les quatre pieds au bas. Huit lampes A. C., garanties, super-sensibilité, véritable parleur électro-dynamique. Prix original $275

ROGERS, Modèle 200
(à droite)
Prix original $420
Pour **$75**
Superbe modèle Rogers, cabinet noyer haut-parleur symphonique, absolument garanti Prix original $420.00.



MAJESTIC
A. C. Electrique
Modèle 72
Prix original de $295
Pour **$95**
Les RADIOS MAJESTIC — cabinets, parleurs dynamiques, unités de puissance, tout—
ELECTRIQUE C. A., sept lampes et lampe Rectificatrice (complètement blindé) Contrôle Simple Cadran, Haut parleur de puissance Super Dynamique. Cabinets en noyer et de $50 à $100 meilleur marché *que tout autre appareil similaire vendu au Canada.*



Un bon nombre de ces instruments ont servi comme démonstrateurs, d'autres sont absolument neufs. Tous sont garantis

J.-ROMEO CROTEAU

37 ST-JOSEPH :·: QUEBEC

LA MAISON OU L'ON DONNE DU SERVICE

WALL STREET A CLOTURE SUR UN TON GENERALEMENT FERME. -- RECUL DANS LES LEADERS A MONTREAL

LES LEADERS ONT BAISSE; ACTIVITE TRES PEU ELEVEE

Montréal, 17. — (P.C.) — Fermeture. — Les valeurs inscrites à la Bourse de Montréal ont été peu actives et elles n'ont guère bougé au cours de l'après-midi. Quelques uns des leaders ont de nouveau fléchi et les pertes fractionnaires qui apparaissaient au tableau vers midi furent quelque peu accrues. Montreal Power, International Nickel et Brazilian Traction se trouvaient en tête du groupe qui a réagi vers la baisse.

Consolidated Smelters et Steel of Canada ont continué à monter. Smelters a avancé à 99, son maximum du jour, pour revenir ensuite à 97 1-4, son point de fermeture, et compter 2 1-2 d'appréciation. Steel progressa jusqu'à 29 pour enregistrer une avance de 1 1-4. Dominion Bridge se hissa à 33, avec 1 1-2 point de gain. Power Corporation, Bell Telephone et quelques autres ont enregistré des avances fractionnaires.

La faiblesse la plus marquée s'est manifestée parmi les leaders. Brazilian a fermé à 20 1-2 avec 3-4 de recul; tandis que Montreal Power clôturait à 44 avec 1-2 point de baisse. Nickel garda un déclin de 3-8 pour fermer à 14 1-8. International Power privilégié apparut au tableau pour la première fois vers la fin de la séance et clôtura avec 2 points de recul à 69.

FERMETURE – MONTREAL

(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

— LE 17 JUILLET —

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Abitibi	4½	4½	3⅞	3⅞
Bell Telephone	139½	139½	139½	139½
Brazilian Traction	21¼	21¼	20½	20½
B. C. Power "A"	38¾	37	36¾	37
Canadian Bronze	32	32	32	32
Canada Cement	19½	19½	19½	19½
Can. Cement, priv.	89	89	89	89
Can. Steamship, priv.	50	50	50	50
Canadian Car	11	11	11	11
Canadian Pacific	26¾	26¾	26	26¼
Cons. Smelting	98	100	96	97
Dom. Bridge	32	33	31½	33
Dom. Glass	100	100	100	100
Dom. Steel & C. 'B'	70	70	69¼	70
Fraser	1¼	1¼	1¼	1¼
Gypsum	8½	8½	8½	8½
Hamilton Bridge	8	8	8	8
Hollinger	6	6	6	6
Intern. Nickel	14½	14½	14	14⅛
Int. Power, priv.	69	69	69	69
McColl-Frontenac	12½	12½	12½	12½
Montreal Power	44½	44½	44	44
Nat. Breweries	27½	27½	27½	27½
Nat. Steel Car	20	20	20	20
Ottawa Power	110	110	110	110
Penmans, Limited	40	40	40	40
Power Corporation	45	45½	45	45
Quebec Power	33½	33½	33½	33½
Shawinigan	42½	42½	42	42
Steel of Canada	28½	29	28½	29
Steel of Can. Priv.	33	33	33	33
Twin City	8	8	8	8
Vlau Biscuit	14	14	14	14
Wabasso Cotton	20	20	20	20
Winnipeg Electric	12¼	13¼	12¼	12¼
BANQUES				
Commerce	210	210	209	209
Montreal	263	266	263	266
Nova Scotia	314	314	312	313
Royale	247	247½	247	246

NOUVELLES BREVES

(Sommaire du "Wall Street Journal" de ce matin, fourni par McDougall & Cowans).

Le cabinet français a tenu une conférence de 3 heures, jeudi. Le premier ministre Laval dit que la situation allemande a été examinée; il expose aussi les moyens d'action que la France va prendre dans le but de restaurer la confiance et le crédit en Europe. On a parlé des garanties financières et des mesures de pacification politique qui devraient les accompagner. Les experts internationaux commencent leur conférence sur le plan Hoover ce matin.

Durant les six mois finissant le 30 juin, U. S. Realty a gagné $637,882 en recettes nettes après les charges et les sub-dividendes.

Au cours des six mois finissant le 30 juin, DuPont a gagné l'équivalent de $2.23 par action ordinaire contre $2.86 pour la première moitié de 1930; pour le trimestre de juin, l'équivalent est de $1.22 contre $1.33 pour le trimestre de juin 1930.

Freeport Texas a gagné $1.62 par action ordinaire durant les six mois finissant le 30 juin contre $2.30 pour la même période de 1930.

La Bourse de Paris a ouvert ferme et les valeurs les plus en vue ont accusé de bons gains. Les denrées ont été vigoureuses, en particulier l'étain, qui monta fortement.

La Chambre du Texas autorise le grocureur-général à faire une investigation sur les lois contre les monopoles qu'on dit avoir été violées par des compagnies pétrolières.

Le total de prêts aux courtiers se trouve maintenant de $1,430,000,000, après avoir décliné de $25,000,000 durant la semaine finissant mercredi.

Les cours ont eu tendance à monter ce matin à la Bourse de Londres.

Le gouvernement hongrois a décidé de restreindre les retraits des banques s'occupant de changes étrangers aujourd'hui. Cette restriction vaudra pour une semaine.

Moyennes de Dow-Jones: 30 industrielles 141.99, gain de 4.-3 ; 20 ferroviaires 77.47, gain de .14.

LA PARAMOUNT-PUBLIX GAGNE 70c EN 3 MOIS

New-York, 17. — (P. C.) — Au cours du trimestre qui a pris fin le 30 juin 1931, Paramount Publix a gagné l'équivalent de 70 cents par action au lieu de $1.12 par action durant le premier trimestre de 1931 et de $1.21 par action durant le trimestre correspondant de 1930. Les profits nets de la Corporation durant le deuxième trimestre de 1931 ont été de $2,225,000 au lieu de $3,515,000 durant le premier trimestre de 1931 et de $3,606,000 durant le deuxième trimestre de 1930.

Ex-Dividendes hier

Montréal, 17. — Les stocks suivants étaient ex-dividende hier : Can. Dredge & Dock, 75c par action ; Can. Dredge & Dock, priv., 1¾ p. c.

POTINS de la Bourse

L'OPINION DES AUTRES

Il est toujours intéressant de connaître l'opinion des autres sur nos valeurs vu qu'étant trop près d'elles, nous sommes portés à ne pas apprécier toujours à leur juste valeur les opportunités qui s'offrent dans le marché de chez nous.

Standard Statistics, la plus grosse organisation américaine du genre, émet l'opinion que le groupe de valeurs suivant devrait se ressentir avant tout autre d'une amélioration dans les affaires en général: B.C. Power "A"; Dominion Stores, International Nickel; Lake Shore; McIntyre Procupine; National Breweries; Page-Hersey Tubes; Power Corporation; Shawinigan Water & Power et Teck Hughes. D'après Standard Statistics, ces stocks possèdent suffisamment de possibilités, quant à l'appréciation susceptible d'être enregistrée d'ici douze mois environ, pour qu'ils puissent être insérés dans tout portefeuille bien assorti. On recommande particulièrement l'achat de ces valeurs durant les périodes de faiblesse générale du marché. Standard Statistics ajoute :

"Les caractéristiques qui permettent d'envisager une progression de longue haleine du Dominion justifient l'inclusion de plusieurs autres valeurs solides destinées à être gardées pendant quelques années. Nous recommandons l'achat de ces titres, soit sur la constatation d'une nouvelle baisse assez importante dans les prix, soit sur l'évidence tangible d'une amélioration dans les affaires. Parmi ces titres, citons British American Oil Consolidated Smelters; Dominion Bridge; Ford of Canada; Imperial Oil; Montreal Power et Steel Company of Canada. Pour ceux qui désirent avant tout un revenu stable, nous recommandons l'achat en quantité modérée de Bell Telephone et Montreal Tramways sur les baisses à venir.

MONTREAL POWER

"Cette compagnie fournit ses consommateurs à des taux très bas, mais elle a su maintenir un record de recettes satisfaisant. Toutefois, elle doit payer de fortes taxes et elle tente actuellement d'en obtenir la diminution. Malgré les méthodes très conservatives employées dans sa comptabilité, les actions ordinaires sont encore amplement évaluées, à notre avis. Nous ne recommandons pas de nouveaux achats de cette valeur en dehors des réactions importantes dont elle pourrait être l'objet plus tard.

SHAWINIGAN

"Vendant l'énergie électrique en gros et en détail, cette organisation dessert plus de 400 villes ou villages du Canada et diverses industries importantes. On s'attend à ce que les recettes de cette année se maintiennent relativement bien et à ce qu'elles puissent augmenter encore à la longue. Ce stock, qui cote autour de 40, est modérément attrayant comme placement à long terme et nous recommandons de garder les actions de ce nom actuellement en mains.

POWER CORPORATION

"Un portefeuille bien diversifié dénote la nature conservatrice des opérations de cette firme. Les dividendes courants sont entièrement payés à même les revenus perçus. A son prix actuel, nous considérons que ce stock possède un certain mérite comme placement. Une quantité modérée de ces actions est, à notre avis, justifiée dans une liste de placement bien diversifiée.

STEEL OF CANADA

"Comme facteur dominant dans l'industrie canadienne de l'acier et avec une forte position financière, Steel of Canada offre beaucoup d'attraits comme placement à long terme. Toutefois, nous attendrions les indices d'une amélioration dans le pouvoir de gain et ou une baisse des actions avant de faire de nouveaux achats".

(Standard Statistics)

BOURSES FERMEES

Budapest, Hongrie, 17. (P.A.)—La Bourse de Budapest et les banques de Hongrie vont rester fermées jusqu'à la fin de cette semaine, a-t-on annoncé aujourd'hui.

NEW-YORK CURB

GEOFFRION & CIE

105 côte de la Montagne

— LE 17 JUILLET —

Valeurs	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	124	125
Am. Gas and Elec.	65½	66⅞
Am. Investors 'B'	5½	5½
Am. Superpower	11¼	11⅝
Ass. Gas and El. 'A'	12	12¼
Brazilian	20¾	21
Can. Marconi	2⅛	2⅜—
Cities Service	105⅛	104⅝
Cons. Gas of Balt.	22½	88½
Cord	8¼	8⅝
Durant Motors of Det.	11½	11⅝—
Elec. Bonds and S.	39½	39¾
Ford of Can. 'A'	17	17
Ford of Can. 'B'	30	34—
Ford of France	7	8—
Fox Theatre 'A'	2½	2½
Gulf Oil	55	57—
Imperial Oil	12⅛	12⅛
Int. Util. 'A'	33	33—
Int. Util. 'B'	7¾	7⅞
Memphis Gas	9	9
Middlewest Util.	17⅛	17⅜—
Mountain Prod.	3½	3⅝—
Nat. Pub. Serv. 'A'	16¾	18—
Nat'l F. and Gas	18	19⅛
Niagara and Hudson	11	11⅜
Penn. W. and P.	59	61—
Schulte United	¾	⅞—
S. O. of Indiana	26⅞	26⅞
St. Regis Paper	13⅛	13¼
Stutz Motors	12¾	13—
Taggart Corp.	8½	9—
United L. and P.	20½	20⅝
U. S. Dry Docks	1⅞	2—

— Offert
— Demandé

LES FERROVIAIRES ONT AVANCE DE 2 A 5 PTS AU MOINS

New-York, 17 (Par Claude-A. Jaggar, rédacteur financier de la Presse Associée.) — Fermeture — Le marché a tenté des efforts plutôt vagues pour se relever aujourd'hui et il a fermé sur un ton généralement ferme. Deux reprises, l'une dans la matinée et l'autre dans l'après-midi, ont été passablement moins effectives qu'elles le devaient à cause des ventes qu'elles ont suscitées. Toutefois, la liste entière s'est montrée terne durant toute la journée et le total des virements est tombé en bas de 1,500,000 actions.

Les ferrovaires ont été remarquablement vigoureuses et des titres comme Atchisan, New-Haven, Missouri Pacific, Southern Pacific et Union Pacific ont progressé d'environ 2 à 5 points.

Dans l'ensemble les marchés financiers ont manifesté une attitude pleine d'espoir à l'égard de la crise financière européenne, mais le brusque ralliement du début a été de courte durée à New-York, malgré qu'on eut enregistré de bonnes avances à Londres et Paris. L'activité devint extrêmement relâchée et les prix ne firent plus que dériver. Parmi les obligations, on constata un ton modérément ferme et les changes étrangers ont manifesté un semblant de stabilité.

Quelques spécialités parmi les actions enregistrèrent des gains passables variant de 2 à 3 points à venir jusqu'au commencement de l'après-midi.

Le rapport hébdomadaire du Reichsbank pour la période finissant le 15 juillet, montre bien jusqu'à quel point ses ressources ont été drainées. Ce rapport accuse une perte de $75,000,000 environ dans les changes étrangers et l'or en mains pour la semaine, et une baisse du pourcentage de la réserve, qui se trouve à seulement 35.8%.

Comme la réserve légale se trouve réduite de 40 à 30%, il ne reste pas une marge de protection très importante. On comprend, toutefois, qu'avec les mesures radicales prises dans le but d'arrêter l'éloignement du capital, la Banque allemande ait aussi à accumuler graduellement les devises étrangères et renforcie ses positions.

FERMETURE – NEW-YORK

(Fourni par Greenshields & Co.)

Le 17 juillet	Ouv.	Mx.	Min.	2.45
Abitibi	4¼			4⅛
Adams Express	15	15⅝	15	15⅝
Alleghany Corp	7⅛			7⅛
Allied Chemical	119¾	119¾	116⅝	119¾
Allis Chalmers	23⅝	24	23¾	24
A.-M. Byers	32	32	32	32
Am. Can	104¾	106	104	106
Am. &For Pow	29⅞	30⅛	29⅛	30⅛
Am. Loco	17⅛			17⅛
Am. Mach. & F.	32¾			32¾
Am. Radiator	13¾	13¾	13¼	13⅝
Am. Smelting	34¾	35	34	35
Am. Tel. & Tel.	176⅝	177⅛	176¼	176⅝
Am. Tob. "B"	123½	123¾	122½	123½
Am. Waterwrks	47¾	47½	47	47½
Anaconda Cop.	25⅝	26½	25⅜	26⅛
Atchison R'y	160⅛	160½	160¼	160½
Atl. Refining	15			15
Auburn Auto	168½	171¼	168½	170½
Baldwin Loco	13½			13½
Balt & Ohio	56¼	56¾	55¾	56¼
Barnsdall Crp.	8			8
Bethlem Stl.	45½	45½	44¾	45¾
Borg Warner	19	19¼	19	19¼
Briggs Mfg.	12½	12½	12¼	12½
Brooklyn M. Tr.	60¾	61	60¾	61
Canada Dry	39½	40¼	39¼	40⅜
Can Pacific	26¼	26¾	26¼	26⅜
Case Threshing	74⅝	75⅛	73½	73⅝
Cerro de Pasco	16⅛	18	16½	17⅜
Chesap. & Ohio	34½	35	34¼	35
Chrysler	22½	23¼	22½	22⅝
Coca-Cola	142½			142½
Columbian Carb	74½	75¼	74½	75⅜
Columbia Gas	31½	31⅞	31¼	31⅜
Col. Graph.	8⅞	8⅞	8⅝	9¼
Comm. Solvents	16⅞	17¼	16½	17⅛
Comm. Power	8¾	8⅝	8½	8⅝
Congoleum	11¾	12	11¾	11¾
Cons. Gas	93¼	94½	92¾	94½
Cont. Can.	51	51⅝	50¾	51⅝
Cont. Oil of D.	8½	8½	8¼	8¼
Corn Products	66	66¾	63⅝	66
Curtiss Wright	3¼			3⅜
Davison Chem.	12¾	12½	12¼	12½
Dom. Stores	21½	22½	21½	22½
Dupont de Nem.	88	89	87	88⅜
Eastman Kodak	147	147½	146¼	147½
Elec. Auto-Lite	40½	40½	39¾	40⅜
Elec. P. & Light	39¼	39½	38½	39½
Eng. Pub. Serv.	34			34
Erié Railroad	21½			21½
Fox Film	16⅜	16¾	16⅛	16⅜
Freeport Texas	26⅛	27	26⅛	27
Gen. Electric	41¾	42¼	41¾	42
Gen. G. & El. A	4¼	4¼	4¼	4¼
Gen. Motors	37½	37¾	37	37½
Gill. Safety	20¾	22	20¾	22
Goodyear	40½	40½	39½	40¾
Gris. Grumow	3¾	3¾	3¼	3¼
Houston Oil	40½	40½	40¼	40¼
Huds. Mot.	13			13
Hupp Motors	7¼	7¼	7¼	7¼
Int. Comb.	2	2	1⅞	1⅞
Int. Harvester	42¾	42¾	42¼	42½
Int. Hydro	24⅝			24⅝
Int. Nickel	14½	14⅝	14½	14⅝
Int. Tel. & Tel.	31⅛	32⅛	31⅛	32⅛
Johns-Manville	52⅝	53⅛	52⅛	52⅝
Kennecott Cop.	18¾	19½	18¾	19⅛
Kreuger & Toll	20½	20½	20	20¼
Louisiana Oil	2½			2⅝
Loews Theatre	43½	44¾	43¾	44¼
Loose Wiles	4⅝			47¾
Lorillard	20½	20⅝	19¾	20
Mack Trucks	30½	31¼	30½	31⅛
Miami Copper	6⅜			6½
Miss. Kan & T.	14⅝	15¾	14¾	15⅛
Missouri Pac.	23½			23⅞
Montg. Ward.	19¾	20¾	19¾	20¾
Nash Motors	28⅜	28⅝	27½	28⅝
Nat. Biscuit	59¼	59¼	58¾	58¾
Nat. Cash Reg.	5	25¼	24¾	25⅛
Nat. Dairy Prod	34½	34¾	34½	34¾
Nat. Pow. & L.	25¾	26	25¾	26
Nat. Supply	27½			27½
Nevada	9½	10¼	9¾	10¼
New-Haven	71			71
N.-Y. Central	84¼	85¾	83½	85¾
North Am. Co.	68¾	70	68½	70
Noranda Mines	18¾	19	18¾	19
Pac. Gas & El.	47½			47½
Packard Motor	7¾	7¾	7	7
Paramount	24½	24¾	23¾	24¾
Penick & Ford	42	42	40¾	40¾
Pennsylvania Ry	47	47	46¾	47
Phillips Pete	7⅛			7⅛
Pressed Steel	3⅞	3⅞	3¾	3¾
Public S. of N.-J.	80	80¼	79¾	80
Pullman	36½	37¾	36¾	37¾
Pure Oil	7⅛			7⅛
Radio Corp'n	17⅝	18¾	17⅝	18¾
Radio-Keith	14½	14¾	14¼	14¾
Rem-Rand	9¼	9¾	9¼	9¾
Rep. I. & Steel	14¼	14¾	14¼	14⅝
Royal Dutch	29¾	30	29¾	30
St-Jos Lead	19	19	18	18
Sears Roebuck	54¾	56	54¾	56
Shell Union	6¾			6⅞
Simmons Bed.	16¼	16⅞	16¼	16⅞
Sinclair Oil	10¾	10¾	10	10⅝
South Pacific	78¾	81	78¾	81
South Porto R.	14¾	14¾	14¾	14¾
Stand Brands	18	18	17⅞	18
Stan Gas & Elec.	63	64	62¾	64
Stand Oil N.J.	37¾	37⅞	37¼	37⅜
Stand Oil N.Y.	16¾	17⅛	16¾	17⅛
Stewart Warner	10¾	11	10⅞	11
Studebaker	17	17	16¾	17⅛
Stone Webster	31	31¾	30¾	31¾
Tex Gulf Sulp.	35½			35⅝
Timken Rol B	38¾	38¾	38¼	38¾
Tobacco Prod.	3¾	3¾	3¾	3¾
Underwood Ell	47¾			47¾
Union Carbide	50	50¾	49	50¾
Union Pacific	161			161
United Aircraft	27¾	28¼	27¼	28¼
United Cigar.	4¾			4⅞
United Corp.	22	23¼	22¼	23⅛
U.S.C.I. Pipe	22½			22½
U.S. Ind. Alco.	29			29
U.S. Rubber	14⅝			14⅝
U.S. Steel	95¾	96¾	94¼	96¾
Vanadium	31⅞	32¼	31¾	32⅝
Warner Bros.	7	7⅜	6⅞	6¾
Western Union	117½			117½
Westing. Elec.	66¾	67¾	66	67¾
Woolworth	68½	68¾	67¾	68
Worthington P.	49¾	49¾	48¾	49¾
Yellow Truck	8¾	8¾	8½	8¾
Diversified Trustee Shares C	4¼			
Total ventes à 2 h. 30 1,000,000.				

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

(Fourni par Greenshields & Co.)

Le "Wall Street Mirror" dit : La manière d'agir du marché aujourd'hui va nous indiquer si les achats constatés jeudi étaient basés sur des informations confidentielles, des informations relatives à la situation internationale ou simplement l'effet d'un relèvement technique causé par la survente du marché.

Un autre facteur dans la situation c'est que ceux qui ont le plus vendu à découvert ne devraient pas aimer à voir leur nom inscrit sur la liste des vendeurs à découvert que la Bourse demande aujourd'hui à ses membres.

Ceux qui sont le plus portés au pessimisme déclarent maintenant que même un relèvement saisonnier des affaires, lequel devrait commencer très prochainement, se trouvera contrebalancé par la situation en Allemagne. Pour faire pendant à cet argument, on rapporte que certaines lignes d'industrie domestiques commencent à s'améliorer un peu et que d'autres les imiteront avant longtemps.

En plusieurs occasions, depuis deux semaines, nous avons suggéré l'achat des stocks ce mois-ci en vue d'une reprise, basée sur un relèvement des affaires, devant se manifester en août. Ne rechercher pas les stocks, mais achetez lorsqu'ils déclinent. Les titres de magasins en série sont encore très recherchés en certains milieux.

(Copyright par Standard Statistics)

Moyennes:	50 Indus.	20 Ferr.	20 Util.	50 Total
Hier	107.8	73.7	153.4	112.3
Mercredi	104.9	73.3	158.9	109.6
Sem. passée	110.1	76.8	167.7	113.1
Mois passé	102.8	76.1	158.2	108.8
1930	166.8	124.0	226.7	170.6
1929	238.2	157.8	266.0	227.5
1928	156.8	118.4	145.3	148.5
Max. 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Min. 1931	92.7	64.5	141.1	96.9
Max. 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Min. 1930	112.9	86.4	146.5	114.7
Max. 1929	252.8	167.8	358.1	253.5
Min. 1929	141.3	117.7	158.3	140.2

Ventes totales hier: 1,500,000 parts environ.

Mouvements comparatifs:

	Jeudi	Merc
Nombre de gains	324	59
Nombre de reculs	108	518
Stocks n'ayant pas bougé	113	121
Total des stocks négociés	545	693

OBLIGATIONS

(Fonds d'Etats Etrangers à New-York)

(LE 16 JUILLET 1931)

		Off.	Dem.
	Argentine 6's, 1961	80½	82
15,000	Australie 5's, 1955	66½	69
55,000	Belgique 6½'s, 1949	108½	109
	Do. 7's, 1955	102½	103
	Bolivie 7's, 1958	18½	20
50,000	Bordeaux 6's, 1934	104¾	105
57,000	Brésil 6½'s 1957	50	51½
	Do. 7's, 1952	48	52
2,000	Bue. Aires 6's, 1961	53	55
14,000	Chili 6's, 1961	43	
6,000	Colombie 6's, 1961	50½	64½
19,000	Cund'ca 6½'s, 1959	54	57
3,000	Canada 5's, 1952	106¾	107½
22,000	France 7½'s, 1941	124¾	124½
18,000	Do. 7's, 1949	118	118¾
521,000	Allemagne 5½'s,1965.	64	64½
	Haiti 6's 1952	90	92
121,000	Italie 7's, 1951..	99½	100
79,000	Lyon 6's, 1934	104¾	105
28,000	Marseille 6's, 1934	104¾	105
2,000	Medellin 6's½, 1954..	48	53½
47,000	Milan 6½'s, 1952	86¾	87
	P. L. & M. 7's, 1958..	105½	
10,000	Do. 6's, 1958	102¾	103½
5,000	Pérou, 6's, 1960	18	20
1,000	Pologne 6's, 1940	64	67
	Do. 7's, 1947	60	69
1,000	Rio Jan. 6½'s 1959	32½	35
	Do. 6½'s, 1953	35	38¾
24,000	Rio G. do S. 6's,1960..	31¾	32½
48,000	Rome 6½'s, 1952	87½	87¾
2,000	Seine 7's, 1942	106¾	106½
	Soissons 6's, 1936	103	103½
10,000	Roy.-Uni 5's, 1937	107	107¾
39,000	Varsovie 7's, 1958	50	51

(Obligations canadiennes à Montréal)

$2,000	C.P. & P. Debs, L.S.	7	7½
1,000	Mont. Tram. A		
7,000	Victoire, 1933	104.30	104.55
2,700	Do. 1937	110.60	111.12
1,000	Remb., 1948	106.25	106.60
2,500	Do. 1946	101.75	102.00
1,000	Conversion 1956	101.80	102.00
1,000	Do. 1958	104.05	104.20

RECETTES DU C. N. R.

Montréal, 17.—Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 14 juillet 1931 se sont élevées à $3,376,180 contre $4,292,310 durant la semaine correspondante de 1930, une diminution de $902,474.

MOINS DE CUIVRE PRODUIT EN JUIN DE PAR LE MONDE

New-York, 17. (P. C.) — La production des haut-fourneaux à cuivre du monde a accusé une diminution le mois dernier, d'après ce que démontrent les statistiques de l'American Bureau of Metal.

En juin, ils ont produit 126,722 tonnes, comparativement à 130,486 en mai et à 150,697 en juin de l'an dernier.

Des demandes meilleures pour le cuivre se font sentir sur le marché domestique, mais les achats sont encore peu nombreux. Plusieurs ventes ont été faites à 7 3-4 cts la livre, livré, par des fondeurs sur commandes.

IRREGULARITE DES MINES APRES UNE OUVERTURE FERME

Toronto, 17. — (P. C.)—Midi.—Le Standard Stock & Mining Exchange est devenu irrégulier aujourd'hui après avoir débuté avec fermeté et l'activité a encore été restreinte.

International Nickel et Noranda ont accusé des gains légers en commençant, mais elles n'ont pas été fortement négociées, Ventures, McLeod et San Antonio se sont également améliorées.

Les aurifères, qui avaient été vigoureuses au début, devinrent vulnérables par la suite. Eldorado déclina de .04 durant la matinée, Wright Hargreaves de .04, Moss de .01-2 et Kirkland Lake de .01. Hollinger, Dame, Howey, Siscoe s'améliorèrent un peu. McIntyre et Granada Rouyn restèrent stationnaires.

Les huiles ont été fermes sans être actives.

FERMETURE – MINES

(Fourni par Barry & McManamy)

	Ouv.	Ferm.
Le 17 juillet		
Abana	.05	.05
Acme Oil	.16	.16
Aconda	.01½	.01½
Ajax Oil	1.18	1.18
Amity	.01	.01
Amulet	.15	.15
Area	.01½	.01½
Arno	.02¼	.02¼
Baltac	.03	.03
B. A. Oil	10¼	10¼
Barry Holl	.10	.10
Base Metals	1.05	1.05
Pidgeod	.05	.05
Big Missouri	.26	.27
Calumario	.05½	.05½
Can. Manitoba	.10	.10
Chemical Research	1.91	1.91
Dommonw. Pete	16½	16½
Cons. Smelters	96.00	99.00
Dome Mines	12.00	12.00
Falconbridge	1.15	1.15
Graham Bousquet	.01	.01
Hollinger	6.00	6.05
Home Oil	.55	.56½
Howey Gold	.27	.27
Hudson Bay	4.15	4.15
Imperial Oil	.12	12⅛
Int. Nickel	14½	14⅝
Int. Petroleum	11¼	11⅜
Kirkland Lake	.80	.80
Lake Shore	26.00	26.00
Mandy	.07	.07
McIntyre	21.00	21.00
Portland Oil	.07	.07
Mining Corp.	1.71	1.71
Moss	.35½	.35½
Newbec	.03½	.03½
Nipissing	1.10	1.10
Noranda	17.65	18.65
Pend Oreille	.70	.70
Pioneer	.08	.08
Premier	.65	.65
Sherritt Gordon	.58	.60
Sylvanite	.67	.67
Teck Hughes	6.50	6.50
Thomson Cad'e	.02	.02
Towagmac	.31	.31
Ventures	.40	.41
Vipond	.72	.72
Wright Har	2.73	2.73

VIREMENTS BANCAIRES

Les compensations bancaires de la ville de Québec se sont élevées durant la semaine finissant le 16 juillet 1931 à la somme de $6,095,518 comparativement à $7,293,493 durant la semaine correspondante de l'an dernier.

New-York, 17. — (P. C.) — L'argent en barre est à la baisse avec 3-8c de perte à 27 7-8c l'once.

Londres, 17. — (P. A.) — On cote 13 pence l'once pour l'argent en barre.

Re: LA CORPORATION D'AQUEDUC DE ST-PIERRE LES BECQUETS

AVIS

aux détenteurs d'obligations de La CORPORATION D'AQUEDUC DE ST-PIERRE LES BECQUETS (en défaut).

La SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE, agissant en vertu des pouvoirs à elle donnés par l'acte de fiducie reçu devant Mtre Aimé Plamondon, Notaire à Québec, en date du 12 octobre 1928, pour le compte des détenteurs d'obligations, et en possession de tout l'actif mobilier et immobilier de la dite corporation, convoque par les présentes une assemblée générale des détenteurs d'obligations.

Cette assemblée sera tenue au bureau de Société d'Administration et de Fiducie, (Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien) 72 Côte de la Montagne, Québec, vendredi, le 31 juillet 1931, à 9.30 heures A. M. (Heure avancée).

OBJET

(a) examiner une proposition d'achat de tout l'actif de cette compagnie, et autoriser le fiduciaire à vendre s'il y a lieu;

(b) adopter toutes résolutions extraordinaires dans l'intérêt des obligataires.

Peuvent assister à l'assemblée, personnellement ou par mondataires :

1o—Les personnes inscrites, dans le registre tenu à cet effet, comme propriétaires d'obligations immatriculées;

2o—Les propriétaires d'obligations au porteur, sur exhibition de leurs titres;

3o—Les personnes exhibant le certificat d'une banque à l'effet qu'elles sont propriétaires d'obligations au porteur, que la banque est dépositaire de ces obligations et qu'elle les gardera ainsi en dépôt aussi longtemps que le certificat ne lui aura pas été remis.

Ce certificat indiquera, sous peine d'être ignoré et rejeté, le numéro d'ordre et la dénomination des obligations qui en feront l'objet;

L'écrit par lequel une personne se substitue un mandataire pour la représenter à l'assemblée des obligataires doit, sous peine d'être ignoré et rejeté, indiquer le numéro d'ordre et la dénomination des obligations détenues par cette personne et être déposé entre les mains du fiduciaire quarante-huit heures avant l'assemblée.

Pour toutes informations s'adresser à

SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

Fiduciaire pour les porteurs d'obligations de LA CORPORATION D'A

PAGE FEMININE

SOUVENIRS SUR ALEXANDRE DUMAS

Né au début du siècle dernier, en 1803, parti de ce monde en 1870, Alexandre Dumas était l'homme le plus agréable à connaître. Bon, obligeant, loyal, gai, doué magnifiquement par la nature, il fut historien, poète, auteur dramatique, romancier; en tout il montra un incomparable talent. Son imagination débordante, subtile, fit la joie de ceux qui eurent le moyen de lire ses histoires. Il savait charmer l'esprit, capter l'attention, faire oublier les heures, consoler les souffrants, à qui la distraction d'une lecture aide à supporter le mal.

Fils du général Dumas né à Saint-Domingue, il naquit à Villers-Cotterêts. Il avait le teint brun, les cheveux abondants, un peu crépus, l'aspect robuste, le sourire facile et des yeux parlants. Quand il habitait avenue de Villiers, vers le milieu de sa vie, tous les matins, par n'importe quel temps, il ouvrait sa fenêtre, attirant la vue des passants par sa chemise rouge, ses mains blanches, soignées, ses mains qu'il aimait, appuyées sur le balcon. Il levait le front vers le ciel pour examiner le temps au-dessus des arbres, puis il l'abaissait pour voir dans l'avenue, peu agitée à cette heure, en face de lui, les visages joyeux des fillettes du vicomte de Montigny qui lui envoyaient un salut amical.

Il rentrait ensuite pour s'occuper des mille choses qu'il avait à faire, car nul homme n'accomplit, en ses soixante-sept ans de vie, un travail aussi formidable. Et portant, il n'avait pas l'air pressé, ni surmené, sa mémoire prodigieuse devait emmagasiner vite et garder la science sans efforts. L'histoire universelle, la géographie de la terre, la littérature lui étaient familières. Il entreprit de longs voyages qu'il a contés avec humour. Il savait voir, apprécier les gens et les choses, saisir le côté comique, citer à propos une anecdote, tandis que le même sujet, le même voyage, exprimé par un autre est souvent ennuyeux, sans charme. Son style coloré, simple, animé, prend l'attention et la retient.

Il avait la riposte facile, l'à-propos. Une fois, accompagné de son fils, il voyageait en Suisse. Arrivé à Lucerne, il s'aperçoit avoir oublié sa valise à l'Hôtel du Righi d'où ils venaient. Il s'écria :

— Voilà que nous avons laissé cette valise du diable là-haut, sommes-nous bêtes !

— Tu n'est pas aimable, observe Alexandre fils, tu ferais mieux de parler au singulier.

— Volontiers, rétorqua le père : "Es-tu bête !"

Un autre jour, après un dîner chez des amis, une de ses admiratrices lui demanda la permission de lui réciter des vers composés par elle en son honneur. L'écrivain, installé dans un fauteuil, n'aimait pas beaucoup les coups d'encensoir, mais il était poli et se préparait à écouter patiemment. Les assistants l'imitaient. La dame émue se lève et commence : "O Alexandre, dont le nom bril... le nom bril..." Dumas agacé l'interrompt par cette saillie : "Ne louez donc pas, madame, ce que vous ne connaissez pas."

On rit à l'entour et la poétesse interloquée, sans bien comprendre, retourne à sa place.

Le romancier, qui savait conter comme personne, remplaça son éloge par une de ces histoires passionnantes, qu'il inventait sur le moment même, où les personnages vibraient, agissaient, s'enchevêtraient, sans que jamais leur auteur s'embrouillât parmi eux.

Il avait une fille, Mme Olinde Pétel. Elle avait dû se séparer de son mari qui lui rendait la vie impossible, si bien qu'elle demande à son père la permission de venir habiter avec lui, ce qui le ravit de bonheur.

Leur ménage était charmant, elle avait repris son nom de jeune fille : Marie-Alexandre Dumas. Leur entente était délicieuse.

Très recherché dans le monde, où cependant il allait peu, préférant son travail au calme en compagnie de ses héros. Il savait inventer à la minute, mettre sur un album où on le suppliait de signer un mot juste. Lorsqu'on lui apprit la naissance de Clémentine, le troisième enfant de la princesse de Metternich, il envoya à sa mère ce joli quatrain tracé de sa belle écriture claire :

Je vois des vengeances étranges
Au ciel contre vous s'amasser !
Si on lui prend tous ses anges,
Dieu finira par se lasser.

On sait que les "deux Dumas" étaient positivement le jour et la nuit. Autant l'auteur des Trois Mousquetaires voyait la vie belle, le côté noble des gens, les femmes attrayantes, autant son fils voyait le revers du bien et le monde plus laid qu'il ne l'est.

Le père, grâce à son excellente nature, savait se tirer toujours des mauvais pas, des difficultés que l'on rencontre fréquemment en voyage. Il arrive un soir dans une petite ville où, par suite d'une fête locale, il n'y avait de chambre libre nulle part dans les hôtels.

— Pas le moindre cabinet à louer, explique l'aubergiste désolé. Monsieur, le dernier voyageur venu couche sur le billard.

— Avez-vous une salle de bains ? demande le romancier.

— Oui, monsieur; mais à cette heure, il n'y a plus d'eau chaude, on ne peut donner de bain.

— Tant mieux. Trouvez-moi une oreiller et deux couvertures, je coucherai dans la baignoire.

Et il dormit à merveille.

Le lendemain — la salle de bains était près de la cuisine — il sentit l'odeur du café, s'habilla sommairement et alla joindre la cuisinière :

— Belle Gothon, laissez-moi préparer mon café, je vous en prie.

— Pourquoi, monsieur ? ce n'est pas l'usage.

— Je m'en doute, seulement je me méfie du mélange. Je parie que vous y mettez de la chicorée.

— Bien sûr, monsieur, sans cela il en faudrait trop.

— Attendez, pour ajouter l'abondance, que je me sois servi. Après je vous aiderai.

La cuisinière se laissa convaincre. Alexandre, qui était un fin cuisinier amateur, prépara lui-même un excellent déjeuner, si bien que les hôtes s'étonnèrent d'avoir une omelette succulente, juste cuite à point, roulée sur un morceau de beurre frais mis à la dernière minute et seulement fondu. Ensuite il fit sauter un poulet aux échalotes et les autres plats non moins exquis que l'hôtelier, croyant avoir chez lui le chef d'une cuisine royale, ne savait comment le remercier. Dumas partit en riant :

— Moi, voyez-vous, je suis bon à toutes les sauces. Mon ami, au revoir.

Il était aussi grand chasseur. Il avait commencé bien jeune à manier un fusil. Elevé par sa mère dénuée de fortune, qui tenait un petit commerce à Villers-Cotterêts, il avait rarement quelque argent dans sa poche. Seulement, c'était un débrouillard. Pour aller à Paris, une fois qu'il voulait absolument voir une pièce de théâtre, il s'arrangea avec un ami pour faire la route à pied. Tous les deux n'avaient guère que seize ans, les kilomètres ne leur faisaient pas peur. Ni l'un ni l'autre ne possédait d'autre fortune que sa gaité, sa santé, sa volonté d'arriver. Voici comment ils s'y prirent :

Au lieu d'aller par la grande route de Soissons à Paris qui traverse la forêt de Retz, ils suivirent les sentiers où pas mal de gibier leur tombait sous la main. C'était bien un peu braconner, mais il y avait tant de lapins !

Les jeunes gens se faisaient héberger dans les hostelleries grâce à ce moyen qui leur permit un voyage charmant.

RENEE D'ANJOU.

GRAPHOLOGIE

On doit envoyer trois ou quatre pages d'écriture sur du papier non réglé (pas de la copie) avec un coupon graphologie et 50 sous en timbres pour une étude dans le journal sous un pseudonyme. Si l'on désire une analyse plus complète, l'on devra envoyer $1.00 et une adresse à Claude Ceyla, "Le Soleil". Les réponses paraîtront le vendredi en page féminine.

ALBERTE.—L'esprit est précis, clair et sensé. Elle a peu d'imagination: elle observe finement et elle raisonne juste. Beaucoup de nervosité, peut-être accidentelle, est indiquée dans ces pages; l'humeur est variable, la gaieté et la tristesse se succèdent rapidement et sans cause. Elle est expansive, elle a besoin de confiance et d'affection et la sensibilité est vive. L'activité est capricieuse comme l'humeur et lui est d'ailleurs subordonnée.

Bien plus timide qu'elle ne le paraît, une ombre suffit à la faire reculer, se taire, et à arrêter ses meilleurs élans.

La volonté est ardente, impulsive, autoritaire, et devant l'opposition, cette volonté devient dure et cassante.

Faite pour être pratique, elle ne l'est pas et elle manque d'ordre totalement, quoiqu'elle aime bien qu'on le fasse autour d'elle.

Bonne et généreuse, elle n'a pas d'égoïsme et elle sait se dévouer mais son dévouement n'est pas constant.

Puisqu'elle est malade dans le moment il y a, dans l'écriture, des signes qui dénotent des états accidentels et qui ne donnent pas la note juste sur bien des points.

MARIETTE.—Délicate, gaie, animée, elle est aimante et très délicatement sensible. Elle apporte de l'attention et du soin à son travail et le sens pratique est en train de se développer.

Ses goûts sont délicats et élevés. L'imagination est vive et favorise la rêverie qu'elle aime.

Elle est généreuse et bonne, elle aime à faire plaisir et à rendre service.

Beaucoup d'orgueil susceptible. Petites vanités de jeune fille.

Elle est habituellement obstinée, et, chez elle, la résistance est plus forte que l'initiative.

Elle a du bon sens, un esprit de justice accentué. L'humeur est variable, et quand elle est de mauvaise humeur, elle est brusque, contredit pour rien et s'entête comme une mule.

Mais, généralement, elle est rieuse et aimable et ses maussaderies ne sont jamais de longue durée.

GRAPHOLOGIE
de
CLAUDE CEYLA
1) juillet, Joindre à la lettre specimen avec 50 sous en timbres

Savez-vous que

les Flocons de Maïs de Kellogg ont un paquetage spécial qui diffère de tous les autres

un sac intérieur, WAXTITE (ciré étanche) perfectionné et breveté par Kellogg?

un sac WAXTITE qui est réellement SCELLE contre les odeurs, l'humidité et la contamination ?

qui apporte les Flocons de Kellogg comme FRAIS SORTANT DU FOUR et PARFAITS DE SAVEUR à votre table ?

C'est là tout bonnement une autre raison pourquoi il est profitable de spécifier le nom de Kellogg en achetant des Flocons de maïs. Un des aliments les plus économiques et les plus commodes.

Délicieux avec du lait ou de la crème pour déjeuner ; extra bienvenus pour le goûter avec des fruits ou du miel ; excellents pour le souper des enfants ou comme collation tard le soir.

Faciles à digérer. Toujours prêts à servir Sans tracas. Ni travail. Avec une "merveilleuse saveur qu'il est impossible d'égaler.

Cherchez des yeux le paquetage rouge-et-vert chez votre épicier. Il veut dire les véritables Kellogg les Flocons de Maïs d'origine — la céréale prête-à-manger la plus populaire au monde !



Flocons de Maïs

Kellogg's

CORN FLAKES

Votre $ est très forte chez Schulte

La puissance d'achat est plus forte qu'ailleurs chez Schulte. Notre dernière vente de la Journée à un Dollar l'a prouvé à nombre de nos estimés clients — qui ont appris que faire des achats là où les prix sont bas c'est effectuer des économies. Depuis lors — il y a eu des demandes répétées pour avoir plus de spéciaux à un dollar. En conséquence nous annonçons pour demain

tel que demandé par les nombreux acheteurs et acheteuses économes une autre journée de Vente à un

Dollar

Sur demande -- Une autre

Journée à un Dollar!

Super-Valeur Spéciale

Bas de Soie

3 paires

$1

Fin tricot — fini mat — nuances d'été — dit la jeune femme exigeante. Et voilà justement ce qu'elle a dans ces excellents Bas en Rayon Délustré — talons et bouts de pied mercerisés — variations favorisées des nuances Tan-Soleil et Chair. *Est-ce là une occasion ? Nous vous le demandons!*

New-York a créé ces

Robes d'Eté

Voiles --- Imprimées --- Broadcloths

$1

Regarnissez votre garde-robes d'été à des prix excessivement bon marché — dans cet assortiment de 15 styles tailleurs et légers. Charmants dessins de fleurs et "modernes". Jolis empiècements avec tuyautés de blanc — ou empiècements en organdi plissés. Longueur au coude et manches cape. Styles à ceinture. Matériaux rétrécis d'avance, de couleur indélébile. Grandeurs 16 à 44. Valeur *"une fois dans une vie".*

CHANDAILS
Pour Dames
Couleurs Pâles. Très Spécial
$1.00

Cravates pour Garçons et pour hommes. Bien faites. Chacune.....
15c

Pantalons de Travail pour Hommes

Spécialement choisis pour cet Evénement à un Dollar. Pantalons de travail en tweeds de coton assortis. Toutes les grandeurs. Exceptionnellement bien faits. 5 poches. Passants pour la ceinture. Une acquisition à...
$1.00

Jolis chapeaux
MI-SAISON
PAILLES - FEUTRE

Styles nouveaux! Nouveaux tissés en faveur! Un chapeau pour vos besoins de la mi-été *Un prix spécial pour la Journée à un Dolar*
$1.00

SOULIERS POUR DAMES

Lignes de SOULIERS désassorties dans les couleurs et modèles les plus récents. Pointures 2 1-2, 7
$1.97

400 paires de SOULIERS blancs pour dames, talon haut ou bas, modèle escarpin ou un oeillet. Pointures 2 1-2, 7 Ce modèle en demande cette saison.
$1.97

Robes de Fillettes

Grandeurs 6 à 14

Robes de voile—en charmants patrons juvéniles. Grande variété de styles. Prix de la Journée à un Dollar.....
$1

Pantalettes en Rayon Indéfilable

Garnis de Dentelle

Couleurs : Chair, Pêche, Corail, Nil, Blanc, *Jamais offertes auparavant à si bon marché.*

4 paires pour $1

Chemises en Broadcloth pour Hommes

Super-Qualité à Prix de Super-Economie

BLANC
BLEU
SABLE
CREME
HAVANE

$1

GRIS
VERT
Aussi
PATRONS
RAYES

Ce que vous exigez en premier lieu des chemises c'est qu'elles paraissent bien. *Ces chemises le paraissent* ! En second lieu—qu'elles soient en matériel irrétrécissable. *Ce fin broadcloth est rétréci d'avance.* En troisième lieu—que le brillant de la couleur et le dessin soient retenus durant toute la durée de la chemise. *Ces chemises sont garanties teintes dans la cuve . . .* Et à ce bas prix—*quel homme a besoin de laisser baisser sa provision de chemises?*

Collet à même --- un ou deux faux cols séparés

Au Rayon des Robes rabais de $1

Toutes les acheteuses à notre rayon des Robes plus chères recevront un escompte de $1 sur les vêtements à $6.97 et plus. Dans ce rayon il y a des Robes en Chiffon, des Ensembles en Crêpe Imprimé et des Robes en Crêpe se vendant régulièrement de $6.97 à $10.97

Prix pour la Journée à un Dollar

$5.97 à $9.97

Ouvert de 9 à 6 h.
Samedi jusqu'à 10 h.

SCHULTE-UNITED LIMITED

226-228 RUE ST-JEAN
QUEBEC

DEGLANE AURA UN DUR ADVERSAIRE DANS LA PERSONNE DE GEO. McLEOD

LE MONDE DU SPORT

AU QUEBEC GOLF CLUB

Voici les résultats du field qui a été tenu hier matin sur les links du Quebec Golf Club, field day organisé par la section féminine du club et ouvert à tous les golfeuses du district :

Mme Goodday, meilleur "gross score".

Mme Bradley, meilleur score net.

Mme Dobell, meilleur "gross score" pour le premier neuf.

Mme Gibaut meilleur "gross score" pour le deuxième neuf.

Mlle H. Price, meilleur score net pour le premier neuf.

Mme C. Davis, meilleur score net pour le deuxième neuf.

Mlle Donohue et Mlle Sewell ont partagé les honneurs des "sealed holes".

SCHMELING CHEZ LUI

Berlin, 17 — Une foule de 8,000 personnes a reçu le champion Max Schmeling a bras ouvert lors de son arrivée à l'aéroport Tempiehof de Bremen juste dix jours après son triomphe sur William Stribling.

La mère du champion l'attendait et plusieurs officiels sportifs ont porté la parole louangeant leur boxeur comme un exemple du sport-manship de l'Allemangne.

UN BOXEUR DISQUALIFIE

Buenos Ayres, 17 — Antonio Castrovieja, champion boxeur de la classe des poids-plume, a été le gagnant dans la quatrième ronde d'un combat de 12 assauts qui eut lieu hier soir. Armando Schackels, l'adversaire a été disqualifié.

IL NE PUT ENTRER

Philadelphie, 17 — Le maire Harry-A. Mackey, un loyal partisan des Athletics, a laissé son travail hier après-midi pour aller voir jouer les champions contre les Senateurs, mais il n'a pas vu la partie.

Le maire arriva après la première partie et vit une foule plus nombreuse que lors des séries mondiales. Il avait un bon billet, mais il trouva toutes les portes fermées à clef et ne put pas entrer. Après quelques moments, le maire retourna à son travail sans avoir été capable d'entrer.

CHAMPIONNAT DE NATATION

Baltimore, 17 — Le championnat national amateur de natation pour les femmes sera décidé le 22 août a annoncé Ed Tollman, président de l'association South Atlantic.

DECISION A NICHOLS

Boston, 17 — George Nichols a gagne la décision sur Léo Larivée, de Waterbury, Conn., dans un combat de dix assauts qui eut lieu hier soir au Braves Field Nichols a envoyé Larivée au plancher pour le compte de neuf dans la huitième, mais Larivée est revenu à l'attaque et a donné une dure lutte à son adversaire.

Ce fut au dire des journalistes l'un des plus rudes combats qu'on ait vu à Boston depuis très longtemps.

PEARCE RENDU CHEZ LUI

Toronto, 17. — Bobby Pearce, deux fois vainqueur du championnat olympique des courses à la rame, et détenteur actuel des Diamond Sculls, est arrivé ici hier matin pour se rendre chez lui à Hamilton, Ont. Il a déclaré qu'il ne participera pas aux régates américaines à Philadelphie.

Toutefois il concourra contre Joe Wright Jr. au Canadian Henley.

"Je ne ramerai pas aux Etats-Unis, cet été", a-t-il ajouté.

Philadelphie, 16. — Bien que Pearce ait annoncé qu'il ne prendrait pas part aux régates nationales ici les 24 et 25 juillet, l'Association Nationale des rameurs amateurs a reçu, ces jours derniers, son inscription et sa contribution, et le président, après avoir envoyé à Pearce une longue lettre, a ajouté que si Pearce ne ramait pas ici il lui retournerait sa contribution.

EN TOURNEE AU CANADA

Londres, Ang., 177.—Les membres féminins de l'équipe de tennis de la coupe Wightman, qui sont parties samedi, à bord de l'Aquitania, visiteront le Canada. Des arrangements ont été conclus pour leur itinéraire qui comprendra Montréal, Ottawa et Toronto. Après un match aux Etats-Unis, le groupe reviendra à Montréal, le 30 août.

Ce groupe comprend Shepperd-Barron, (en charge), Mme Barron, Betty Nuthall, Mme Fearnly, Whittnigstall, Mlle P.-E. Maiford et Mlle D.-E. Bound.

GEO. McLEOD SERA L'ADVERSAIRE DE HENRI DEGLANE MERCREDI SOIR

Le promoteur Asselin est revenu à Québec hier matin, d'un voyage à Boston où il est allé jeter les bases de ses prochains programmes de lutte qui ne seront sûrement pas d'un calibre inférieur à ceux que nous avons eus jusqu'ici s'il faut en juger par celui qu'il donnera mercredi soir.

Asselin nous a annoncé hier soir un changement important à son programme et une nouvelle qui fera plaisir à tous les amateurs, c'est-à-dire, une réduction de 50 cents dans le ring-side. Bien que ce sera pour une rencontre de championnat mondial et qu'il y aura quatre forts matchs au programme, les billets du ring-side ne se vendront que $2.00 au lieu de $2.50 comme lorsque Deglane est venu défendre son titre le 24 juin dernier.

C'est Einar-K. Johannessen qui devait être l'adversaire de Deglane mercredi soir. Asselin venait à peine d'arriver de Montréal, après avoir assisté à la séance de lutte de lundi soir à Boston, lorsqu'il reçut un message du lutteur norvégien que pour certaines raisons il ne voulait plus rencontrer le champion Deglane, même avec son titre en jeu. Asselin a téléphoné à Boston à 4 heures hier après-midi et a réussi à retenir les services du fameux George McLeod, qui a défait si facilement le français Al Baffert le soir de la St-Jean-Baptiste.

Ce changement est certainement en mieux, et personne n'aura à regretter l'absence de Johannessen car le vide sera bien comblé par le scientifique George McLeod.

La semi-finale sera également un match de deux dans trois à finir entre le Canadien-français Alfred Mercier et le grec Harry Mammos. Le match Stanley Stasiack vs Georges Vassell sera d'une chute, limité à 20 minutes.

Une rencontre qui sussitera sûrement un intérêt considérable est celle de Nick Lutze, l'ancienne étoile de rugby de l'université Notre-Dame et le Dr Freddy Myers, le dentiste de Chicago.

Les billets réservés seront mis en vente dès aujourd'hui chez Edgar Laglois, tabaconiste, Oscar Light Lunch et chez Nap. Côté. Il y aura des sièges à partir de 50cts, c'est-à-dire à la portée de toutes les bourses.

PRATIQUE DU BEAUPORT

Le Club de baseball Beauport pratiquera ce soir au terrain de l'exposition avec le club Brasserie Champlain afin d'être en forme de recevoir dimanche les New-York Colored Giants.

JOS. NOLIN DEFAIT LE VOLTIGEUR

Le club de softball J. N. C., a su encore une fois faire honneur à ses couleurs et au nom qu'il porte, car hier soir il a défait le fameux Voltigeur par un score de 10 à 4.

Le J. N. C., a gagné hier soir sa dix-septième partie consécutive Malgré que le Voltigeur ait pris une avance de 3 points dans la première manche, car quelques joueurs jouèrent avec un peu de nervosité au commencement de la joute, mais cela ne dura pas, car n'étant habitués à jouer contre un club senior, quelques joueurs s'énervèrent mais cela ne dura pas longtemps et à la 3e manche, M. Jos. Jobin frappa un trois buts avec 3 hommes sur les buts et scora lui-même sur une erreur du 2e but qui lança mal la balle et depuis cette manche, le J. N. C. garda le devant jusqu'à la fin de la joute. M. P.-E. Métivier, court-arrêt du J. N. C., fit des arrêts sensationnels et contribua beaucoup à la victoire. Jos. Jobin, le panier du club fit des catchs sensationnels dans le champ centre et fut très effectif au bâton, car ce joueur a été l'étoile de la joute de même que Dupuis et Derose les deux autres fielders ne laissèrent rien passer. Pour le Voltigeur, A. Lapointe, Plante et Laperrière jouèrent une brillante partie.

Pour la semaine prochaine, soit lundi ou mercredi, le Jos. Nolin sera prêt à rencontrer n'importe quel club de la ligue senior pour jouer sur le terrain du J. N. C., à Stadacona. Pour informations, téléphonez à A. Métivier, No 3-0118 ou répondre par la voie des journaux.

LES PINGOS LE SAVENT

Le populaire club de balle-molle Les Pingos de Québec, semble traverser une ère d'activité intense qui fait grand honneur à son esprit combatif qui est devenu proverbial à Québec. Pour peu que le feu sacré du combat soit entretenu, le Ramona aura peut-être la chance d'obtenir sa revanche qu'il demande depuis longtemps. Où et quand cette partie aura-t-elle lieu, seuls, comme nous le disons plus haut, les Pingos le savent.

Depuis près de trois semaines, nos défis sont ignorés et on nous declare aimablement que l'on n'est pas prêt à nous rencontrer. Cependant plusieurs Pingos quittaient leur royaume la semaine dernière, pour se rendre à Stadacona et y assister à une partie entre le Garage Charlesbourg et le Ramona. Dimanche dernier, on les vit à l'Ancienne-Lorette, où ils applaudirent à outrance, la victoire du Notre-Dame contre le Ramona qui perdait la second partie après être assuré la première.

Pour la troisième fois en trois semaines, le Ramona lance donc un défi aux Pingos, pour une rencontre prochaine, au sujet de laquelle ils sont priés de communiquer avec Roméo Beaulieu, 82 rue Arago, téléphone 3- 460.

Si, dans nos défis il se trouvait un défaut de forme ou de procédure, veuillent ces messieurs passe outre et nous faire l'honneur d'une rencontre. Une partie Pingos-Ramona serait populaire chez les amateurs qui se demandent en vain quand les Pingos donneront au Ramona la revanche qu'ils ont promise, il y a déjà plusieurs couchers de soleil.

Communiqué

A L'ANCIENNE-LORETTE

C'est dimanche le 19 juillet prochain que le Notre-Dame recevra la visie du Pingos de Québec.

Les amateurs de l'Ancienne Lorette se rendront nombreux pour voir ces deux joutes qui seront intéressantes au plus haut degré. Ces deux joutes auront lieu sur le terrain de la Côte St-Paul et la première commencera à 2 hrs précises. Entre les deux joutes il y aura partie de Bingo (Bravo) et tout le monde s'amusera.

Le géran Gagnon fait part à tous les clubs de la ville qui voudraient venir les visiter de prendre arrangement une semaine d'avance en communiquant avec lui au numéro 2-4780 sonnez 22.

Comme le site est très beau à la Côte St-Paul les clubs qui aimeraient faire un pique-nique et se baigner n'auraient qu'à le laisser savoir au gérant qui prendrait les mesures nécessaires pour accommoder les clubs visiteurs.

Tous les clubs qui sont venus visiter le Notre-Dame cette année ont été très bien reçus et tous ceux qui viendront le seront de même. Le losange du Notre-Dame vaut la peine d'être vu et il y a un plaisir à jouer sur ce terrain étant donné qu'il est très vaste. Le St-Fidèle serait le bienvenu dimanche le 26 juillet prochain, prière de répondre par téléphone au gérant Gagnon. Suit l'alignement du Notre-Dame: lanceur Joanette; receveur Lucien Joanette; 1er but L. Blondeau; 2ème but H. Gagnon; c. arrêt Laperrière, 3ème but G. Joanette; champs Chouinard, Fiset, Bédard, Poirier, Dufour et Matte.

LE JEUNE ST-VALIER

Le jeune St-Valier a battu le jeune Arago par le score de 14 à 7.

GRAND TIREUR



Le lieutenant BURKE, qui gagna le prix du Roi, le trophée convoité par tous les tireurs de l'Empire, est parti pour Bisley où il prendra encore part au concours de tir.

Si vous perdez quelque chose nos PETITES ANNONCES CLASSIFIEES vous aideront à le retrouver.

LA LUTTE A QUEBEC



Le Dr FRED MYERS, fameux lutteur de Chicago, qui sera l'adversaire de Nick Lutze, au prochain programme de lutte de Jos. Asselin.

BASEBALL

LIGUE AMERICAINE

		R	H	E
Cleveland	100 330 020	8	11	1
N. - Y.	001 201 220	8	13	2

Brown Harder et Myatt; Ruffing, Pipgras, Rhodes, Wells et Dickey.

		R	H	E
Detroit	003 000 000	3	10	0
Philadel	000 131 00x	5	9	1

Sorrell et Hayworth ; Hahaffey et Cochrane.

St-Louis	001 010 000	2	5	1
Boston	000 100 000	1	8	2

Gray et Young ; Lisenbee, Moore et Berry.

Chicago	000 100 210	4	8	3
Washing	100 010 003	5	10	4

Thomas, Caraway et Grube. Tate ; Marberry, Hadley et Spencer.

LIGUE NATIONALE

		R	H	E
N. - Y.	010 100 00	2	9	2
Chicago	010 003 10x	5	11	1

Mitchell et O'Farrell ; Root et Hemsley.

Brooklyn	000 000 000	0	7	2
St-Louis	201 100 01x	5	8	1

Phelps, Day et Lpez ; Halahan et Mancuso.

Boston	000 001 100	2	8	0
Cincinnati	000 000 000	0	5	1

Cunningham et Spohrer ; Benton, Frey et Asbjornson, Styles.

Philad.	040 004 000	8	11	3
Pittsburg	400 400 31x	12	17	3

Watt, Fallenstein, Bolen et McCurdy ; Osborn, Swetonic, Brame et Grace.

LIGUE INTERNATIONALE

		R.	H.	E.
Reading	000 010 001	2	6	0
Toronto	010 001 07x	9	14	0

Van Alstyne, Mulroney et Legett; Allen et O'Neill.

		R.	H.	E.
Baltimore	000 040 200	6	9	3
Rochester	001 330 00x	7	11	3

Weaver, Smythe, Hopkins et Kenna; Judd, Littlejohn et Florence.

		R.	H.	E.
Jersey C.	000 200 001	3	11	1
Montreal	000 000 001	1	2	2

Nekola et Munn; Claset, Long et Head.

L'ASS. AMERICAINE

	R.	H.	E.
Loui ville	4	10	3
St-Paul	5	13	1

Weinert, Wilkenson, Delerry et Thompson, Shea; Murphy et Snyder.

	R.	H.	E
Indianapolis	9	13	2
Minneapolis	5	7	0

Burwell et Angley; Ensick, Wilson et Hargrave.

	R.	H.	E.
Columbus	10	16	1
Milwaukee	9	15	0

Grabowski, Wetherell, Parmalee et Desautels; Knott, Caldwell et Manion.

	R.	H.	E.
Toledo	2	3	2
Kansas City	7	9	1

Ryan et Devormer; Swift et Padden.

LE VICTORIA JUNIOR

Le Victoria Junior de la ligue Junior de Québec, a défait le Viking sur l'Esplanade hier soir. Le score fut de 6 à 5 en faveur du Victoria Junior La neuvième manche finie, le score était égal, après 3 manches supplémentaires Roméo Roy frappa un trois-buts pour faire entrer Arthur Blais et compter le point qui donnait la victoire.

UN AUTRE DEFI

Le club de softball "Taverne Carani" lance un défi à tout club amateur et particulièrement aux clubs suivants : Jos. Côté No 5, Taverne Eldorado, Omer Bisson. Le match devant avoir lieu dimanche prochain, à 10 heures a.m. au terrain des Usines de St-Malo.

Communiquer avec A. Lachance, entre 7 et 10 heures p.m. à 441 rue St-Joseph, tél. : 4-0481.

UNE SERIE ELIMINATOIRE POUR LA COUPE DAVIS

Paris, 17. — (Presse Associée) — Sur un terrain neutre, c'est-à-dire au stade Roland Garros, au Bois de Boulogne, à Paris, l'Angleterre et les Etats-Unis commenceront aujourd'hui une série finale d'élimination internationale dont le gagnant rencontrera la France pour la possession de l'historique coupe Davis pour une autre année.

La France détient le trophée depuis 1927 envers et contre tous les meilleurs tennismen du monde entier. Un orage a considérablement détrempé les magnifiques courts entourés de fleurs du stade Garros, mais pas avant que les joueurs des deux équipes aient terminé leur pratique finale, pendant que les officiels des trois nations procédaient au tirage.

Sidney-B. Wood, le nouveau champion de Wimbledon, et Henry-W. Austin, d'Angleterre, furent les premiers à "sortir du sac". Ils joueront à 2 heures (8 heures a.m. à notre heure). Ensuite, Frank-X. Shields rencontrera Fred Perry.

Demain, en doubles, George Lott et Johnny Van Ryn se mesureront à Perry et George-P. Hughes.

Dimanche, Wood rencontrera Perry et Shields aura Austin comme adversaire. L'équipe gagnant 3 des cinq matchs aura le droit de jouer contre la France.

LIGUE QUEBEC DISTRICT

Les supporteurs du Canadien se donneront rendez-vous, dimanche, au terrain de la rue St-Ambroise, pour voir leur club favori aux prises avec une populaire et forte équipe, celle de la Brasserie Champlain, qui est pilotée par Alphonse Glode. Ces deux clubs joueront une partie simple qui commencera à 2 heures 30 précises, selon la cédule de la ligue Québec-District.

La Brasserie Champlain sera au grand complet pour l'occasion, avec quelques nouveaux joueurs dont Burnett, Munchelez, Marrow, Muffett et Desjardins. Avec ces nouveaux équipiers, Alphonse Glode espère bien remporter une victoire maintenant que ses hommes ont reçu le "baptême de feu" dans le circuit Pouliot.

VICTCOIRE DU CLUB NAPOLEON

Le Napoléon a défait les N. Y. Colored Giants par 8 à 7, en présence d'une assez bonne assistance, au parc de la rue Fraser.

Vincent Gauthier, bien connu des amateurs de hockey qui suivirent les activités du Notre-Dame des Terrains de Jeux Loycla il y a deux ans, était dans la boîte pour le Napoléon. Vincent a fait si bonne figure que Joncas l'a enga é immédiatement.

Il sera dans la boîte ce soir contre le National Whistle qui jouera une exhibition avec le Napoléon.

Dimanche après-midi, Vincent Gauthier lancera contre le Donnacona, dans une partie régulière de la ligue Québec-District. Vincent a pris du poids et possède un bras de fer qui lui permet de lancer d'excellentes balles.

LE J.-B. BEAULIEU

Le club de soft ball J.-B. Beaulieu a défait hier soir les pompiers de la station No 8 par un score de 17 à 6. Le club J.-B. Beaulieu lance un défi à tous les amateurs de la ville. Pour information s'adresser à L.-P. Bolduc, tél.: 6720.

EXHIBITION DU CLUB CANADIEN

Le Canadien jouera ce soir sur son terrain de la rue St-Ambroise, une partie d'exhibition contre un "All Stars" formé des meilleurs joueurs des différents clubs de la ville. La joute commencera à 6 h. 45 et sera des plus contestées, d'après ce que l'on peut prévoir. Le Canadien, dont l'équipe sera au complet, pour la circonstance, compte sur une bonne assistance de la part de ses nombreux supporteurs. Nous donnons plus bas l'alignement des deux clubs :

Canadien : G. Cabana, Alf. Bernard, J. Beaupré, Viger, Therriault, E. Bernard, J. Labbé, V. Bernard et A. St-Pierre.

"All Stars": C. Gagnon, M. Verret, P. Bissonnette, J. Morency, A. Whittom, Art Carpentier, R. Latulippe, Art Bilodeau, H. Michel, A. Whittom, G. Bernard, M. Laliberté.

ST-PAMPHILE VS ST-PERPETUE

Dimanche, le 5 juillet, le club de balle au champ de St-Pamphile lança un défi au club de Ste-Perpétue, défi qui fut accepté avec grand plaisir.

Tout alla bien lorsque le temps de la lutte arriva. Cependant le capitaine du club St-Pamphile arrêta la joute à la huitième manche donnant pour raison des décisions erronnées de l'arbitre. La victoire souriait alors au club Ste-Perpétue.

CHEVALIER DE SILLERY

La Garde Chevaliers de Sillery, vient de ormer une équipe de softball et serait prête à rencontrer toutes les gardes. Pour renseignements, s'adresser au gérant M. S. Santerre, ave. Maguire, Sillery. Tél. 8236 entre 6 et 7 heures le soir.

EXPOSITION CANINE
(pour Québec et District)
SAMEDI, LE 5 SEPTEMBRE 1931
Au Nouveau PALAIS DE L'AGRICULTURE durant
L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC
avec la coopération du
Quebec Kennell Club
Nombreux prix pour les différentes races. Les inscriptions pour ces concours doivent être faites avant le lundi, 10 août 1931. Pour formules d'inscription et renseignements, s'adresser à
M. J.-A. BILODEAU
surintendant,
23, de Mazenod, Québec
EXPOSITION PROVINCIALE
Hôtel de Ville
Québec

"La Naissance du Canada"
LES PAGEANTS : 1000 FIGURANTS
3 - 12 SEPTEMBRE 1931
EXPOSITION PROVINCIALE QUÉBEC

Pour avoir un Cocktail Parfait



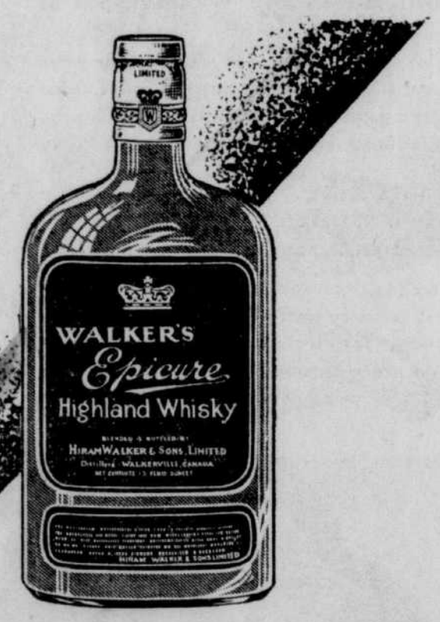
"RIN-TIN-GIN" avant le Dîner

Placez plusieurs cubes de glace dans un mélangeur, ajoutez 1 pleine cuillerée à thé de sucre en poudre, 2 filets d'amers (bitters) Angostura, 2 onces de Dry Gin de Hills & Underwood. Brassez bien; filtrez dans un verre à cocktail, tordez un morceau d'écorce de citron sur le sommet de façon à ce que le jus en apparaisse à la surface.

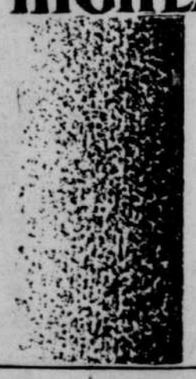
"Le Gin que vous redemanderez!"

HILLS and UNDERWOOD LONDON DRY GIN

Flask, 13 onces
$1.60
26 onces: $3.00



WALKER'S Epicure
HIGHLAND WHISKY



Enfin -- on peut se procurer en flask un vieux whisky authentique des Hautes Terres d'Ecosse.

.... Le produit d'un distillateur dont les whiskies sont célèbres par tout l'univers.

HIRAM WALKER & SONS LIMITED
DISTILLERIE ET BUREAU CHEF : WALKERVILLE, CANADA
ETABLIE 1858

MAX SCHMELING EN ALLEMAGNE---LE TOURNOI BOURGET COMMENCE A LEVIS AUJOURD'HUI

LA LIGUE SENIOR DE SOFTBALL

Ce soir, à 7 h. 45, la 57e Batterie jouera contre le Voltigeur, dans une partie reprise de la ligue senior de softball. L'admission ne sera que de 15 cents au lieu de 25.

Immédiatement après, la Brasserie Champlain jouera contre le Whistle dans une partie d'exhibition où les deux clubs essaieront certainement de gagner!

— o —

Après avoir compté 5 points dans les trois premières manches et tenu ses adversaires en respect jusqu'à la fin de la quatrième, le Bell Telephone a soudainement fléchi hier soir contre le Maple Leaf, et un "aggregate" de cinq points à la "lucky seventh" a assuré la victoire des Leafs, ainsi que la première position du circuit Kirkwood qu'ils détiennent avec une partie en avant du Chronicle-Telegraph. Voici le score par manches:

Maple Leaf...	000	020	521	10	11	2
Bell Tel.....	212	000	010	6	9	3

Dans la seconde partie les Royal Rifles ont imposé une humiliante défaite au Victoria qui a perdu par 9 à 1 grâce à une avalanche de sept points à la 5e manche. Voici le détail de la partie:

Royal Rifles..	001	070	100	9	11	3
Victoria.....	000	001	000	1	6	4

Les arbitres Roach et Paquet avaient charge des parties qui ont été disputées en présence d'une foule considérable.

N.-Y. GIANTS A BEAUPORT

Pour la première fois depuis l'existence du baseball dans Beauport, les amateurs auront le plaisir de voir jouer une équipe de noirs les New York Giants Colored une équipe qui peut faire face à toute équipe et qui ne connait pas la défaite. Elle sera dimanche après-midi sur le terrain du Beauport situé sur le plateau Lockwell pour donner une des plus belles exhibitions jamais vues à Beauport ni même sur la côte de Beaupré. Espérons que les amateurs comprendront le risque financier que les organisateurs prennent en faisant venir une équipe de ce calibre. Le club Beauport sera au grand complet et sera renforci à plusieurs points faibles afin de ne pas désappointer ses partisans. La partie commencera à 2 heures.

ARMOUR ET SA COUPE



Voici le "SARO CLOUD", propriété de W.-G.-R. Holt, de Montréal, l'une des vedettes du "pageant" Trans-Canada. Il fut lancé avec succès à l'aéroport Vickers. Il est le plus large spécimen d'hydroplane au Canada et s'est acquis un surcroit de renommée à Southampton, lorsque le Prince de Galles en prit la direction pour aller faire l'inspection du Do-X avant que celui-ci s'envolât au-dessus de l'Océan.

SPORTS AUX TR. RIVIERES

BEAURIVAGE ET TAILLEFER ANNULENT

Une fin enlevante après un début plutôt terne voilà en deux mots le combat de Beaurivage et de Taillefer qui se termina par un verdict nul. Les juges n'ayant pu s'entendre l'arbitre Gagnon rendit lui-même une décision de combat nul. Il se commit alors une légère erreur. En allant chercher Taillefer dans son coin pour l'amener au centre de l'arène avec Beaurivage, celui-ci se trouva à lever la main et la foule qui lui était très sympathique crut que la victoire lui appartenait.

Au cours des premières rondes Beaurivage et Taillefer ne firent pas grand bruit à l'attaque car ils boxèrent prudemment se tenant constamment sur leurs gardes et ne voulant pas prendre de risque. Taillefer réussit quelques bons coups au commencement et au cours des premières rondes il eut un avantage marqué sur son adversaire qui ne put presque pas placer un bon coup. Il ne pouvait faire plus que de l'agacer avec des petits coups à la figure.

Mais quand ils se furent bien étudiés les deux boxeurs donnèrent une belle exhibition de boxe prudente. Ils ne laissèrent que très peu d'ouverture et tous deux ont montré un beau style défensif. Taillefer semble avoir eu l'avantage au début mais la tenue de Beaurivage à partir de la cinquième vint effacer cet avantage.

La foule encore toute prise par les émotions subies au cours du combat Gagnon-Wills réclama de l'action au début de la rencontre lorsque les deux boxeurs s'étudiaient et se montraient très prudents. Mais à la fin elle applaudit longuement les deux athlètes lorsqu'ils se retirèrent de l'arène.

Beaurivage et Taillefer sont deux beaux boxeurs. Très actifs ils sont prudents et ne courrent pas après la fessée mais ils essaient de l'éviter. Leur exhibition d'hier soir a été appréciée de la foule. Taillefer semblait plus populaire que son adversaire. Beaurivage pesait 145 livres et Taillefer 148.

LA LUTTE

Le programme de lutte du promoteur Raymond Lamontagne de Montréal qui alignait quatre poids-mit ourds a semblé pâlir énormément à la foule qui a applaudit longuemenles lutteurs et ne leur a pas ménagé ses appréciations de toutes sorte pendant leurs combats.

Nous avons eu un programme e lutte excellent qui a été très appr cié de la foule. Les lutteurs se sont battus avec courage du commenc ment à la fin. Les amateurs ont é très désappointés de la défaite u champion mi-lourd canadien Cal Van Wurden qui s'était acquis leu sympathie par ses manières loyales ce qui ne fut pas le cas de Hadley qui ne manqua pas une occasion d'affaiblir son adversaire.

Hadley est un lutteur très rude qui a un pencant pour le flying tackle. Il ne put en réussir aucun hier car Van Wurden se tenait sur ses gardes et ne lui laissait pas d'ouverture. Il ne perdit aucune chance et à peine si son adversaire avait le temps de sortir d'une prise qu'il essayait à lui en prendre une autre plus souffrante. En plusieurs circonstances il s'attira les huées de la foule à cause de ses tactiques plutôt rudes.

Wurden est un lutteur très sport et très habile. Il concédait quelques livres à son adversaire hier et cela l'a beaucoup handicapé. Il a une très grande facilité à se retirer des prises les plus difficiles. Plusieurs fois on crut qu'il était fini mais il parvenait à faire lâcher prise à son adversaire tandis qu'il le torturait à son tour. La chute la plus populaire fut celle prise par Wurden qui se servit d'un airplane spin pour terrasser son adversaire en 14 minutes et 5 secondes pour prendre la deuxième chute. Il avait perdu la première par un ciseau de pieds en 18 minutes et 45 secondes. La troisième et dernière chute prit tout le monde par surprise et 9 minutes et 45 secondes. Wurden était venu à bout de reprendre Hadley et de lui appliquer la fameuse prise airplane spin. En le lançant à terre avec violence pour essayer de lui coller les épaules il vit Hadley tomber dessus lui et lui appliquer aussitôt un body slam pour prendre la dernière chute e gagner deux dans trois. Wurden pesait 180 et Hadley 185.

Dans une préliminaire de 30 minutes, Alex. Keslock de Montréal a triomphé de Cyclone Hart 21 minutes et 14 secondes après leur entrée dans l'arène

Hart se fit battre facilement par son adversaire moins pesant que lui en dépit des taloches qu'il lui donnait pour s'en débarrasser. Hart a la manie de tirer les cheveux de son adversaire, quand il est mal prit. Un body Slam donna la victoire à Keslock qui pesait 170 livres soit 10 livres de moins que Vyclone.

Saint-Casimir

Va-et-vient

— M. l'abbé A. Papillon, vicaire de Beauceville, passe quelques jours en visite chez M. J.-A. Proulx.

— M. l'abbé Marcoux est de retour d'une promenade au Lac-Noir, chez ses parents.

— M. et Mme Wilson Baribeau et leur fils, Ovila, sont allés à St-Félicien, Lac-St-Jean, ces jours derniers.

— M. Rosaire Chalifour, avocat, de Cap-Santé, était de passage ici, dimanche.

FINALE AU J.-CARTIER

La finale du tournoi double féminin du club Jacques-Cartier aura lieu cet après-midi à 5 heures, sur le court numéro 5, en face de l'estrade.

Cette finale mettra aux prises mesdemoiselles Fernande Richard et May Terreau contre mesdemoiselles Annette Richard et Aymée Plante. Le match sera certainement intéressant.

Ce soir, à 8 heures 15, tirage pour le tournoi simple féminin du club.

TOURNOI DE GOLF CHEZ LES EMPLOYES CIVILS

Le premier tournoi annuel de l'Association de Golf des Employés du Service Civil de la province de Québec aura lieu demain à Boischâtel. Grâce à la courtoisie de M. Léon des Rivières, président, et des autres officiers du Québec Golf Club, les employés civils auront les privilèges du club pour ce tournoi et ils leur en sont très reconnaissants. Il est à souhaiter que la température soit clémente car au cas de pluie ce sera partie remise.

Le tournoi sera de 36 trous "medal play handicap". Il y aura cependant une attraction principale dans le tournoi et ceci sera le championnat de l'association pour lequel l'on ne tiendra compte que des points 'gross, des concurrents et l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre, a offert un magnifique trophée pour cet événement.

Les autres prix iront : meilleurs 36 trous "best", coupe offerte par l'hon. J.-N. Francoeur; 2e prix, "gross", coupe offerte par l'hon. Hector LaFerté, 2e prix "nett" coupe offerte par M. R.-A. Benoit président de l'association.

Les vainqueurs de coupes pourront les garder pour un an. D'autres prix seront aussi d stribués, ainsi: le meilleur 36 trous "gross" pour joueurs de 40 ans et plus meilleur "nett" pour joueurs de 40 ans et plus pour meilleurs gross et nett pour les rondes de l'avant-midi et de l'après-midi, ce qui fait un total de dix prix. Il est possible qu'un ou deux autres prix soien ajoutés à ceux-ci.

Il est à noter que l'on ne devra concéder aucun "putt". Ceci est de règle formelle et devra être suivi par tous les joueurs. Toute infraction à cette règle comportera équalification.

Plus de 25 membres ont déc dé de prendre part au tournoi en assurant ainsi le succès et ce fa t encourage le distingué président M. Benoît et son exécutif qui ont travaillé bien ardemment à sa réussite.

Les officiers de l'association sont les suivants:

Président honoraire: hon M. L.-A. Taschereau, premier ministre;
Vice-présidents honoraires: Hon. M. J.-N. Francœur et hon. M. H. LaFerté.
Président: M. R.-A. Benoît.
Vice-président: M. J.-E. Samson
Secrétaire: M. Henri Talbot
Trésorier: M. Chs-M. Piché
Capitaine: M. Adj. Dussault
Vice-capitaine: M. J.-E. Roy.
Comité: MM. L.-A. Richard, Willie Amyot, H. Kieffer, J.-E. Bellisle, M. Héthot, A.-P.-B. Williams, J.-L. Boulanger, Emile Joncas, O. Houghton, G. Fortier, J. Guérard.

LA 5e EQUIPE



Wilfrid Bernier, qui, avec Lionel Colin, forme la cinquième équipe inscrite au marathon Peter Dawson de 500 milles pour une bourse de $10,000. Ces deux coureurs ont déjà pris part à deux marathons à longues distances et sont considérés comme dangereux et sont considérés comme fert aux équipes canadiennes.

— M. et Mme T. Laflamme, des Trois-Rivières, ainsi que M. J. Joyal, agronome, de Nicolet, étaient les hôtes de M. et Mme Dominique Trottier à leur chalet du Lac-Blanc, dimanche.

NATIONAL WHISTLE CONTRE LE NAPOLEON

Ce soir, à 6 h. 45, le club National Whistle rendra visite au club Napoléon de la ligne Québec-District. Le National-Whistle a déjà subi une défaite contre le Napoléon mais après la partie contre le Canadien au score de 5 à 4, les joueurs du National-Whistle prétendent montrer aux lévisiens qu'ils ont beaucoup amélioré leur jeu et le public qui se rendra à cette partie verra certainement une bonne exhibition. A date, le National Whistle a 31 parties de jouées, 22 gagnées 8 de perdues et 1 de nulle. Avec un tel record, le National-Whistle est considéré comme un des plus forts clubs de Québec. L'admission sur le terrain du Napoléon sera gratuite mais une collecte sera faite et le public devrait grandement encourager ces clubs. La devise du National-Whistle est "Toujours souriant et toujours joyeux" qui veut dire: "Toujours jouer, ne jamais arrêter, bon perdant et bon gagnant". Les musiciens Langlois, Louis et Léo accompagneront le club à Lévis. Dimanche, le 19, le National-Whistle rendra visite au St-Joseph de Beauce.

(Communiqué)

OUVERTURE DU TOURNOI BOURGET AUJOURD'HUI

Le tournoi pour la coupe Bourget commencera cet après-midi à Lévis avec trente entrées comprenant un fort groupe de joueurs lévisiens ainsi que trois des meilleurs joueurs du club Jacques-Cartier. Edouard Dion est la seule vedette du Québec dont le nom apparaisse sur le tableau des inscriptions.

Les quelques joutes qui ne pourront être "liquidées" aujourd'hui seront jouées samedi, à bonne heure. Un joueur aura 20 minutes de délai pour se rapporter, après l'heure de la cédule. A défaut de ce faire, et à moins de raisons valables données par téléphone (569-j) une heure avant le match, il sera déclaré perdu par défaut.

Dr O. Frenette, Alphonse Gingras, Lactance Roberge, J.-M. Desbiens, Paul Dumont, J.-E. Beaudin, Edouard Dion, Eugène Cantin, Marc Lemieux, Paul Lemieux, Alphée Hallé, Dr Baribeau, Adrien Baribeau, Henri Maranda, R. Hallé, J.-Ls Létourneau, J.-M. Dumont, U. Marchesseault, L. Patry, J.-D. Bogger, M. Bourget, G.-H. Lemieux, Dr Gagnon, Frs Lemieux, Armand Carrier, J. Adams, Léo Turcotte, Ed. Laurin, Lauréat Cantin, Camille Laliberté.

Cédule pour vendredi le 17.
Court No 2 à 3 heures:
U. Marchesseault vs L Patry
Court No 2 à 4 heures:
Eugène Cantin vs Marc Lemieux.
Court No 2 à 5 heures:
J. Adams vs Léo Turcotte.
Court No 2, à 6 heures:
Dr Roméo Baribeau vs Adrien Baribeau.
Court No 2, à 7 heures:
J.-M. Desbiens vs Paul Dumont.
Court No 1 à 3 heures:
Eugène Cantin vs Marc Lemieux.
Court No 1 à 4 heures:
J.-E. Beaudin vs Ed Dion.
Court No 1 à 5 heures:
Ed. Laurin, vs Lauréat Cantin.
Court No 1 à 6 heures:
Alph. Gingras vs Lactance Roberge.
Court No 1 à 7 heures:
J.-Ls Létourneau vs J.-M. Dumont.



DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE

Il est l'hôte le plus populaire à plusieurs milles à la ronde . . . Il ne saurait discuter avec une logique profonde sur la présente situation économique . . . Il ne saurait émettre sur les choses en général des idées stupéfiantes. Mais il *peut* vous mettre à l'aise . . . et il le fait; observez simplement la façon dont il vous verse un verre de

JOHNNIE WALKER

Born 1820 - Still going Strong



99.1% Nette de Carbone

LA NOUVELLE HUILE A MOTEUR

VEEDOL

ANTI-CARBONE

Faites le plein de VEEDOL Nouvelle . . . Parce qu'elle est 99.1% nette de carbone. Elle garde votre moteur propre. Arrête la perte de force. Accélère la performance.

Faites le plein de VEEDOL Nouvelle . . . Parce que $2,000,000 dépensés pour l'installation d'une nouvelle raffinerie la rendent si transparente et pure qu'on peut lire un journal à travers.

Faites le plein de VEEDOL Nouvelle . . . Parce qu'elle est faite 100% de Pennsylvanie 100% meilleure à tous les points vitaux.

Faites le plein de VEEDOL Nouvelle . . . Parce qu'elle résiste aux chaleurs plus hautes du moteur. De plus haut que le point d'ébullition jusqu'en bas du point de congélation, elle garde votre moteur en sûreté.

Faites le plein de VEEDOL Nouvelle . . . Parce qu'elle vous donne une performance plus veloutée, super-protection, double valeur . . sans vous coûter plus cher pour tout cela.

QUATRE AUTRES AVANTAGES ET SANS COUTER PLUS CHER

1 ANTI-CARBONE . . . 99.1% nette de carbone.
2 ENDURANCE . . . Longue durée. La plus grande économie. Le plus long parcours.
3 LIBRE ECOULEMENT . . . Coule à zéro. Lubrifie à 30o sous zéro.
4 PURETE . . . Si transparente qu'on peut lire un journal à travers !

100% FAITE DE PENNSYLVANIE 100% MEILLEURE

Eastern Oil Limited
QUEBEC

Distributeurs pour la . . . TIDE WATER OIL COMPANY OF CANADA, LTD.

CHAMBRES ET PENSION : POUR LOUER PROMPTEMENT ET BIEN VOS CHAMBRES PUBLIEZ UNE PETITE ANNONCE DANS LE "SOLEIL"

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (Ltée). — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

Un CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gros seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces peuvent être données aux succursales dont nous publions la liste ci-bas ou au bureau du Soleil et elles sont strictement payables d'avance.

50 SUCCURSALES

A QUEBEC ou vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 3e rue. Tél. 4-0581
BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc. Tél. 6050
BERNIER HUGUES, pharmacien, 271 1re St-Joseph. Tél. 3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél. 4-0249
BLOUIN L., 196 2ème Avenue. Tél. 4-3272
BOIVIN J.-B., restaurateur, 221 de la Couronne. Tél. 4-0182
BROUSSEAU J.-EDGAR, 786 rue St-Vallier. Tél. 4-0422
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Beauchamp, St-Pro-d'Assise. Tél. 4-4559
CLOUTIER MILLE R.-A., 1131 rue St-Vallier. Tél. 7840
JOS COTE (Ltée) Succursale No 1, 179 rue St-Joseph. Tél. 4-0294
Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél. 2-1134
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél. 3-3130
Succursale No 4, 17 rue Buade. Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél. 4-0592
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél. 4-0431
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél. 4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél. 2-4116
Succursale No 10, 95 rue St-Paul. Tél. 2-790
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél. 2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél. 4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél. 2-1606s31
DION RENE, 786 St-Vallier. Tél. 6-0473
DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél. 4-3423
DUBUC F.-X.-LEON, 114 1ère rue. Tel. 4-1962
FORTIN Mme E., 74 4ème Ave. Québec-Ouest. Tél. 3-4790s11
FRANCOEUR L.-A. pharmacien 357 1-2 St-Jean. Tél. 3-1791
GAGNON J.-ALBERT, épicier, 884 Chemin Ste-Foy. Tél. 5862
GARNEAU L.-P., 470 rue St-François. Tél. 3-0032
GAUVIN Mme W., 1251B rue St-Vallier. Tél. 4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél. 3-0738
357 rue St-Joseph. Tél. 4-0362
GINGRAS ARTHUR ave Royale Beauport
GIROUX ADELARD, 91 6e rue. Tél. 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Canardière. Tél. 4-1320
LALIBERTE EMILE, restaurateur, 129 Montmagny. Tél. 4-0302
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue Francois 1er, Stadacona. Tél. 3-0021
LEVESQUE J.-A., 1461 3ème rue. Tél. 4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Lorette-ville B. Tél. 129 112
MARTEL L.-E. Pharmacien 171 rue Hermine. Tél. 3-3038
PAGEAU J., 393 de la Canardière. Tél. 4-0350
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. 158
ROGER RENE, 297 1-2 1e Avenue. Tél. 4-0134
ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél. 6041
ROYER L., épicier, 117 rue Victoria. Tél. 3-3083
SOUCY PAUL-H., pharmacien, 81 Avenue Cartier (coin St-Cyrille). Tél. 6768
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU SOLEIL. Tél. 7131

AGENTS

AGENTS PORTRAITS. Ecrivez pour catalogue et prix. United Art Ltd., 162, John, Toronto. 11mai-40fs-1b

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS STE-FOY avenue Murray et chemin Ste-Foy, appartement 5 chambres plus chambre bain en tuile, chauffé, eau chaude à l'année, plancher bois dur, améliorations modernes. Clair neige et vidanges. Aussi autre logement de 12 chambres plus chambre de bain et buanderie. Fini season. C. Fournier 35, des Remparts, tél. 2-4062, pour visiter Mlle Thibeault, appt. 20, 3 avenue Murray. 6jli-12fs-5r

APPARTEMENTS de trois grandes pièces, comprenant boudoir, chambre à coucher et cuisinette, très confortable, entrée privée. S'adresser à 10, Collins. 15jli-3fs-5r

APPARTEMENT à louer, 3 chambres et chambre à toilette. S'adresser 138, rue St-Jean, téléphone 2-5909. 16jli-6fs-5b

APPARTEMENT BATTLEFIELD.— Grands appartements 10 chambres comprenant 2 chambres bain en tuile, frigidaire, garage chauffé. Pour informations S'adresser Fs. Jobin, 88, chemin St-Louis, tél. 3-1651. 20jn-26fs-5f

APPARTEMENTS de Salaberry, Turnbull, Rita à louer immédiatement, des plus modernes, de toutes les grandeurs, meublés, ou non. Aussi pour possession immédiate, $30.00 par mois et plus. S'adresser au concierge. 15jli-26fs-5f

RUE ST-JEAN, No 5744½, magnifiques petits logements, 4 pièces meublé s ou non, très modernes. Conviendraient pour jeune. Aussi logement de 9 pièces, chauffé, M. Robitaille, No 574, rue St-Jean, tél.: 5311. -5f

APPARTEMENTS BERUBE LIMOILOU, suite 2-3 appartements meublés avec gaz, électricité, près 2e Rue et 3e Avenue et pont Dorchester. S'adresser 30, 3e Avenue, tél.: 4-4350. 14-15-17-18jli-5f

APPARTEMENTS de 4 et 5 chambres, aussi chambre seule, réfrigérateur électrique aux appartements Lincoln, 14, rue St-Denis. S'adresser au concierge ou 263 rue St-Paul, tél.: 2-6403. 14jli-6fs-5r

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque et autres garanties, en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Fiche, notaire, 7A avenue Turnbull, Québec, téléphone 3-1161 17jn-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque au taux de 6%. S'adresser à J.-A. Beaulot, notaire, 26, avenue des Oblats, tél. 3-0375. 18jn-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur première hypothèque sur propriétés situées dans les limites de la ville. S'adresser au gérant, Dépt. Assurance-Vie, Tessier, Pages & Cie, 71, St-Pierre, tél.: 2-1662, 2-1663. 22jn-26fs-7r

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur hypothèque. Administration de succession. S'adresser J.-C. Picher, notaire, 473, rue St-Jean, bureau, jour, le soir 7 h. 30 à 8 h. 30 p. m., tél.: bureau 2-7550M, résidence 3-2459 14jli-26fs-7f

ARGENT à prêter sur première hypothèque à 6%, taux selon les garanties. Vente de propriétés. Robert Trudel, notaire, 255, rue St-Joseph, Québec, tél.: 5950. 14jli-6fs-7f

ARGENT A PRETER sur billets. Chaque transaction devra être accompagnée d'un endosseur solvable. S'adresser à Gosselin, Lajeunesse & Cie, chambres 31 et 32, No 189, rue St-Jean, Québec. 7jli-26fs-7r

ARGENT à prêter, Montants de $2,000.00 à $22,000.00 sur propriétés à Québec seulement. Paul Samson Notaire, 6 Côte d'Abraham. 15jli6fs-r

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N. P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, rés. 2-3926 soir. 2. 4jli-26fs-7r

ARTICLES DE MENAGE

MOBILIER de salle à manger, un ameublement neuf à coûté $300. A vendre pour $100.00. Téléphoner 3-4120, 286, rue Fraser. 11jli-6fs-9b

PIANO A vendre marque Standerg, prix $100.00, Radiola No 33, 6 lampes électrique avec haut-parleur ayant coûté $110.00 à vendre pour $50.00 pratiquement neuf. Aussi ameublement de bureau. S'adresser tél.: 2-6482. 16jli-6fs-9b

CAISSE ENREGISTREUSE Nationale électrique 3 tiroirs, aussi 2 poêles. S'adresser Magasin Sam's coin St-Anselme et St-Joseph. 15jli-3fs-9f

SET DE chesterfield en bonne condition à vendre à un marché. S'adresser Enchère Marceau, 1 boulevard des Fossés. 15jli-4fs-9r

DESIRE acheter grand tapis 4x5 ou plus. Tél.: 2-0166J. 16jli-2fs-9b

J'ACHETE, VENDS, ECHANGE poêles, meubles, tout article de ménage neufs, usagés à mes deux magasins, 105 du Pont et 563½, St-François. Réparation de toutes marques de poêles. Aussi quantité de bois de construction, Beaverboard usagés à bon marché. Voir articles usagées. Tél.: 3-1985, J.-W. Bolduc, 105 du Pont et 563½, St-François. 14jli-26fs-9r

PIANO $50, show-cases de comptoir, balance, bassinette d'enfant, piano antique, vitrine d'argenterie, secrétaire (roll top), radio, couchette, bureaux, table de salle, habits, robes de toilette, Mme Denis, 156, côte d'Abraham, tél.: 2-0026. 17jli-2fs-9r

PIERRE DENIS—Meubles à vendre, harmonium, tapis, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, valises, set salon, poêles-fournaises, gramophones, habits, pardessus, bicycle de fille, piano automatique, etc. Achetons à domicile. Haut prix payé. 188, du Pont, tél.: 4-0761. 3jn-26fs-9r

AUTOMOBILES A VENDRE

REFAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées pour toute marque de char, pneus, batteries, tubes, etc. Nous achetons toute marque de chars usagés. S'adresser à National Auto Parts, 1264, St-Vallier, tél.: 4-1006. 23jn-26fs-11f

A QUI LA CHANCE—Automobile Chevrolet fermé, 4 portes avec licence, à vendre à très bon marché à prompt acheteur. S'adresser à 4544½, St-Joseph, Québec. Montrera à conduire à l'acheteur. 17jli-2fs-11b

SPECIALITE—Parties de toutes sortes et marques d'automobiles, usagées. Batteries, pneus, tubes. S'adresser Ludger Ferland Enr., No 84, 13ème rue, ou au bureau No 105, 1ère Avenue, tél.: 4-2920. 9jli-26fs-11f

SPECIAL CAMION usagé à vendre, modèle 1928, Reo 1½ tonne, freins hydrauliques, pneus neufs. Vendra à bas prix. S'adresser E. Langlois, 57, côte Ste-Geneviève. 13jli-6fs-11b

POUR VOS vitres de portes d'auto et pour châssis, adressez-vous Jos Faucher, 175, Laliberté, tél.: 8249. 13jli-6fs-11b

AUTO A VENDRE Ford Tudor en parfaite condition, 5 pneus neufs avec licence. Un vrai bargain. S'adresser A. Thivierg, 368, St-Joseph, tél.: 8194. 11jli-6fs-11f

A PROMPT ACHETEUR Chevrolet coach modèle 1927, en très bon ordre, pneus neufs, license comprise $225, cause décès. S'adresser à 281, Grande-Allée, tél.: 4-3187 14jli-4fs-11b

2 AUTOS, Magnifique Packard sédan, 7 passagers, dernier style, comme neuf Truck Ford 1½ tonne (panel body) modèle 1929, comme neuf. Téléphone 2-7351. 14jli-6fs-11r

AUTO STUDEBAKER sedan, à vendre $50. S'adresser à J. Paradis, 56, rue St-Laurent, Lévis. 16jli-2fs-11b

FORD roadster modèle 1929 en bon ordre, très bons pneus, très propre. Licence 1931. Très bon marché. Prendra vieux char en échange. S'adresser à Ernest Gagné, 116, Latourelle. 16jli-3fs-11r

AUTO A VENDRE Essex coach 1929 en excellente condition. A vendre bon marché, cause de départ. S'adresser W. Langlois, 176, 1ère Avenue, tél.: 4-3861 ou 3-2051 16jli-3fs-11b

CHARS USAGES

CHANDLER 6 cylindres sedan 1 5 Chrysler sedan 4 et 6 cylindres, 2 DeSoto coach 6 cylindres, 2 Dodge sedan coupé 4 et 6 cyindres, 3 Durant sedan coach 6 cylindres, 2 G. M. C. trucks 1½ tonne, 1 Graham Paige sedan 6 cylindres, 1 Hudson coach, 3 Studebaker sedan, 1 sedan Peerless 6 cylindres 5 places, Pontiac, Willys Knight. Avons autos à partir de $75.00. Tous ces chars sont en bon état. Conditions de paiements faciles si désiré. Couture Motor Sales, 12, rue de la Couronne, tél.: 7163-64. 11jli-26fs-11r

FORD TUDOR modèle 1930, a fait 5,000 milles seulement. S'adresser entre 6 à 8 h. p.m. à 193, rue Hermine. 14jli-4fs-11b

MAGNIFIQUE PONTIAC sedan modèle 1930 propre et comme neuf, vrai bargain à $475.00 il faut vendre vite. Appeler 4-4527. 17jli-4fs-11f

FORD MODELE 1926 avec licence à vendre très bon marché, aucune offre raisonnable refusée, vente cause de maladie. S'adresser à 77, rue Dollard. 17jli-3fs-11f

CHRYSLER 58 en parfait ordre, 4 portes. Bon marché pour prompt acheteur. Tél.: 3-4212-ou 120, St-Ambroise. 17jli-2fs-11b

STUDEBAKER SEDAN 5 PASS. (ontiac coach et sedan, Chandler sedan, 7 passagers, Erskine sedan, Hupanobile coach, Nash advance sic, 5 passagers, Franklin sedan 5 passagers, Plymouth sedan 1929, Truck Ford 1½ tonne 1929, Trailer coach sur roues, quelques autres chars de $75 et plus. Termes faciles. Motors Limited, 19, de la Couronne, Québec, téléphone 6185. 11jli-6fs-11f

BUREAUX A LOUER

MAGNIFIQUE bureau à louer, nettoyé, chauffé, éclairé avec partie de voûte, situé à édifice Cimon, 2 côte d'Abraham, tél.: 5169. 15jli-6fs-17r

BUREAUX A LOUER dans l'édifice "Lambert" 37 rue de la Couronne. Visible de 9 heures le matin à 6 h. p. m. S'adresser J.-A.-T. Lambert, 85, Notre-Dame-des-Anges, tél.: 8102. 15jli-26fs-17f

BUREAUX, entrepôt, magasins 3,000 pieds carrés, 1er plan her, et autres différentes grandeurs à partir de $18.00, entretenus, service d'ascenseur, édifice Séguin, coin St-Roch et boulevard des Fossés. S'adresser à Nicolas Carette, 34, côte abraham, tél.: 2-6621W. 15jli-26fs-17b

CAMPS DEMANDES

CAMP.—On demande à louer, pour une semaine, un camp situé sur un lac ou une rivière, où on peut se baigner et faire un peu de pêche. Pour une famille de 5 personnes, dont 3 enfants. S'adresser à Casier 540, "Le Soleil". 17jli-6fs-21b

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes, près de la rue du Pont. S'adresser 1101 Ste-Marguerite. 29ao-1jn.o -23b

118, ST-AUGUSTIN. Vous trouverez pension à la semaine, bas prix, tél. 2-6313W 17jli-3fs-23r

FLAT A LOUER meublé, éclairé, bon chez-soi, aussi chambre double et simple, avec eau courante, passage du téléphone, pension si désirée. S'adresser 44, Ste-Famille. 14-15-17-18jli-23r

CHAMBRES ET PENSIONS

REPAS VOUS seront donnés à prix modique dans une maison privée, aussi chambre et pension pour un monsieur, devra coucher deux dans la même chambre. S'adresser au No 117½, avenue Cartier, Québec. 11jli-6fs-23b

CHAMBRES ET PENSION pour saison d'été, hôtel Maple Inn. Pour tous renseignements s'adresser au propriétaire, Neuville, comté Portneuf. 15jli-3fs-23b

CHAMBRES A LOUER

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambres de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désirée, 333, du Roi, tél.: 9711. 24sept-1jn.o -24b

CHAMBRE sur la rue, pour jeune fille honnête, $2.50 par semaine, dans famille pas d'enfant, usage du boudoir, téléphone, bain, cuisine, pension si désiré. S'adresser No 69½, St-Olivier. 17jli-2fs-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer avec usage du bain et du téléphone, pour monsieur seulement. S'adresser à 23, rue St-Gabriel, ou tél.: 2-1548. 14sept-1jn.o -24b

CHAMBRE à louer avec tout confort possible. S'adresser 29 avenue Ste-Geneviève, tél.: 2-2504W 15jli-6fs-24r

GRANDE CHAMBRE à louer avec 2 gardes-robes dans paroisse St-Dominique. Conviendrait pour 2 personnes, famille privée, anglaise. Usage du téléphone et du bain. S'adresser 119, Aberdeen. 15jli-3fs-24b

BELLE GRANDE chambre à louer, usage du bain et téléphone, sortie sur grande galerie, prix modéré. S'adresser 134, Latourelle. 14jli-6fs-24b

A LOUER rue Couillard, petit flat de 3 chambres meublées, aussi chambres double et simple. Possession immédiate. S'adresser à 18, Hébert, P. Dalgle. 14jli-4fs-24r

CHAMBRE A LOUER, meublée, dans famille anglaise. Bain à eau chaude. Prix raisonnable à la journée, à la semaine ou au mois. S'adresser 4, rue des Franciscains ou téléphoner 3-2811. 16jli-6fs-24b

BELLES GRANDES CHAMBRES à louer, confort du chez-soi, dans famille privée. S'adresser 317, rue St-Joseph. 16jli-3fs-24f

A LOUER deux personnes sous-louerait 2 ou 3 chambres maison isolée, belle galerie, un bas, tramway au billard arrêtent à la porte, rue idéal de santé, autres détails sur les lieux 164, rue de la Ronde, St-Pascal-de-Baylon, tél.: 3-3687 16jli-3fs-24b

TRES BELLE CHAMBRE avec divanette, poêle à gaz, chauffée à l'eau chaude. Usage du bain. S'adresser Félix Plante 158, Ste-Hélène. 16jli-3fs-24f

BELLE GRANDE chambre à louer sur la rue St-Joseph, meublée à neuf, avec usage chambre de bain, téléphone, complètement privée. S'adresser 71, St-Joseph, tél.: 4-3782. 15jli-4fs-24r

11 DES REMPARTS à louer grande chambre avec gaz près de la chambre de bain, une autre chambre, belle vue sur le fleuve. S'adresser sur les lieux. 16jli-3fs-24b

CHAMBRE DOUBLE et simple avec pension, dans une famille privée, sans enfants. Usage du bain et téléphone. Aussi repas à la semaine si désiré. S'adresser 62, Ste-Hélène. 16jli-6fs-23r

CHAMBRES à louer avec usage du bain et téléphone. S'adresser téléphone à 7051. 15jli-3fs-24b

BELLE GRANDE chambre sur la rue, pour une ou deux personnes, sur l'étage du bain. Bon chez soi. Aussi pension à la semaine. S'adresser 68, Ste-Julie, tél.: 2-6777J. 17jli-2fs-24r

CHAMBRE A LOUER avec poêle à gaz, l'eau chaude et froide, plancher bois dur, garde-robe, $5.00 par semaine. S'adresser 10, Ste-Famille. -24r

BELLES CHAMBRES grandes et petites, 2e plancher, eau courante, dans la chambre, usage téléphone, conviendraient pour une, deux personnes, clientèle choisie. S'adresser sur les lieux 18, Ste-Ursule, tél.: 2-1672W. 17jli-6fs-24r

VOUS TROUVEREZ petite et grande chambre avec gaz, étage du bain, très ensoleillées, propres et maison tranquille. S'adresser 22, St-Flavien. 17jli-2fs-24r

BELLE CHAMBRE meublée très propre, avec grand g rde-robes, étage du bain, toutes les améliorations modernes, prix modéré. S'adresser 253, rue Richelieu, tél. 6672 15jli-2fs-24f

CHAMBRE à louer dans une bonne famille, avec usage du téléphone, grand garde-robes, prix $2.00, $2.50 et $3.00. S'adresser 171, rue St-Vallier, tél.: 2-7158 17jli-2fs-24r

BELLE CHAMBRE à louer avec poêle à gaz dans la chambre, place idéale, en face de l'église Jacques-Cartier. S'adresser 325, St-Joseph, tél.: 3-4460. 17jli-2fs-24f

CHAMBRE A LOUER 45 St-François $3.00 et $4.00 par semaine. 14-17-18jli-24b

GRANDE ET PETITE chambres $3.00 en montant, fenêtre en avant, eau courante, meublée en neuf, gaz, si désiré, téléphone, maison tranquille, propriétaire nouveau, 6 St-Stanislas. 13-15-17jli-24b

CHAMBRE avec pension, dans une famille privée. Pour messieurs. S'adresser 366, de la Reine. 13-15-17jli-23f

CHAMBRE double à louer pour demoiselle ou monsieur ou couple avec ou sans enfant. Usage bain, téléphone et gaz. S'adresser 69, d'Abraham, app. 1. 17jli-3fs-24b

CHAMBRES à louer, bien propres, ensoleillées, avec usage du bain et du téléphone, bien éclairées. S'adresser à 190, rue du Pont. 17jli-2fs-24r

CHAMBRE à louer. S'adresser 77, rue des Fossés. 17jli-4fs-24b

CHAMBRE simple et double à louer, aussi chambre avec cuisinette. S'adresser 549, St-Jean. 17jli-2fs-24b

CHAMBRE à louer dans famille privée, usage bain, téléphone, fenêtre sur la rue. Pour informations s'adresser 154, St-François, téléphone 4-1278. 17jli-2fs-24b

MAGNIFIQUE GRANDE chambre, 3 fenêtres sur la rue, très confortable, étage de la chambre de bain, conviendrait parfaitement pour deux personnes. S'adresser 10, Collins. 15jli-3fs-24r

CHAMBRE boudoir et petite chambre, bien bon marché. S'adresser 35, rue Richelieu, 2e étage. 14jli-4fs-24b

GRANDE chambre à louer, 2 châssis sur la rue, avec pension si désirée. Usage du bain et du téléphone. S'adresser à 90, rue Scott, tél.: 2-7359F. 11jli-6fs-24b

DEUX GRANDES CHAMBRES chauffées, donnant sur la rue, pouvant servir de chambre boudoir et cuisine. Usage bain, téléphone, gaz, eau dans l'appartement. S'adresser 125, Cartier, tél.: 5350. 11jli-7fs-24b

BELLE CHAMBRE salon, aussi chambre simple, garde-robes, dans chaque chambre, usage bain et téléphone, dans famille sans enfant, prix modéré. S'adresser 192, Ste-Marguerite, près rue de l'Eglise. 23jn-26fs-24r

CHAMBRE DOUBLE à louer et chambre cuisinette, 1er plancher, sur la rue, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser à 39½, rue St-Joseph, tél.: 2-0453. 11jli-6fs-24r

BELLE grande chambre à louer sur le 1er étage, avec eau courante, garde-robe, près du téléphone, usage du bain, pour 1 ou 2 personnes, dans famille privée et à prix modéré. S'adresser à 40, côte Ste-Geneviève. 4jli-1jn.o -24b

SUITE DE 3 CHAMBRES à louer, non meublé, dans famille sans enfants. S'adresser Mlle E. Huot, 119, rue Prince-Edouard. 11jli-6fs-24b

Chevaux, voitures, harnais

CHEVAL à vendre avec harnais, express et berlot. S'adresser 1 rue Ste-Thérèse. 13jli-6fs-27f

CHEVAUX—J'ai reçu un char de chevaux pesant de 1200 à 1500 lbs, quelques-uns âgés de 3 ans. Tous bien domptés à vendre très bon marché. S'adresser L.-N. Houde, 43, rue Bonaventure, Québec. 15jli-4fs-27b

JE VIENS de recevoir un char de bons chevaux, pesanteur 1200 à 1500 plusieurs belles juments pour cultivateurs, un cheval pour selle, prix défiant toute compétition. F.-M. Bernier, 1055, St-Vallier. 14jli-6fs-27f

BOIS, CHARBON

CHAUFFAGE sec tout scié, fendu, hangaré à l'abri, croûtes bois franc 4 pieds ½ corde $5.50, voyage $3.00. Slab de bouleau, voyage $2.75. Epinette $2.50, 1ère qualité. Erable 2 pds scié fendu $7.90 la corde. Téléphone 9829, côte Bell, Québec, Edouard Ruel Limitée. 8jli-26fs-30f

FAITES VOTRE ACHAT de bois à la Cour à Bois Union, téléphone 5915. Vous y trouverez de l'argent. Slabs de bouleau ou épinette $2.50 la corde, slabs de merisier $3.00 la corde, bois franc scié, fendu, $4.50 le voyage, préparé pour longueur de poêle. 175, Ste-Thérèse. 28mai-26fs-30f

BOIS DE CHAUFFAGE à vendre, merisier, érable, 2, 2½, 3 pieds, croûtes merisier, 5 pieds, slabs de bouleau, bois mou, scié fendu et Charbon de toutes sortes. P. Savard, No 55, rue Marie-Louise, 1089, St-Vallier, tél.: 5787, 4-1452 3jli-26fs-30f

CROUTES bois mou, slabs bouleau, érable, merisier de toutes sortes. Cour à Bois Limoilou Enr., 2, 3ème Rue, tél.: 4-3831. 19-22-25-27-29jn 2-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27-29-4jli 3-5-7-10-12-14-17ao -30

BOIS DE LA saison d'été belles slabs de tamarac scié à 12 pcs $2.50 le voyage de tomberau, aussi slabs de bois franc à $3.00 le voyage, bois franc scié et fendu $3.50 le voyage. Cour à Bois Union, 175, rue Ste-Thérèse, tél. 5915. 2-5-6-9-12-13-16-19-20-23-26-27-30jn 3-4-7-10-11-14-17-18-21-24li -30f

SI VOUS VOULEZ vous chauffer à bon marché, achetez grosses poches de Stove Nut, Chestnut 80c et Cook 40c la poche, 3 poches pour $1.00. Charbon à la tonne $15.50. Aussi bois de chauffage de toutes sortes, prix du voyage $2.25 en montant. J. Racine, 299, Canardière, téléphone. 4-4026. 16jli-26fs-30f

BON MARCHE bois franc, scié fendu $2.75 le voyage. Grosses croûtes érable et merisier $3.00. Déliguures bon marché $3.25. Déliguures bon franc 25c la poche, 10 poches pour $2.00. Erable 2, 2½ pieds scié, fendu. Cyrill Bussière, 49, rue St-Bernard, tél.: 6827. 4jli-26fs-30f

COMMERCE A VENDRE

MAGNIFIQUE poste de commerce, établi depuis 30 ans, très bonne clientèle. Conditions faciles. Omer Turgeon, commerçant de chevaux, 23, rue Montmagny, Québec, tél.: 6302 2jli-26fs-31f

COMMERCE A VENDRE—Une personne désirant acheter un petit commerce payant du 100% exigeant quelques $100.00 pour un produit nouveau. Se vend au magasin, dépôts de gazoline, aux automobilistes, par les maisons. Chance exceptionnelle pour jeune homme. Pas de compétition. Ecrire Casier 539, "Le Soleil". 17jli-2fs-31b

ETAL DE BOUCHER à vendre, outillage complet, glacière, le tout en parfait ordre. A vendre à bonnes conditions S'adresser à Mme Keroulle, 1776, Dorchester. 16jli-6fs-31f

A VENDRE cour à bois établie depuis plusieurs années. Très bien outillée. Aussi moteur et engin à gazoline. Cause vente départ de la ville. Pour informations s'adresser Cour à Bois, 103, 2e Rue, tél.: 4-2172. 6jli-26fs-31f

COMMERCE A VENDRE—Commerce de fruits et bonbons. Restaurant, établi depuis plusieurs années, rapportant de gros bénéfices. Le magasin est situé rue St-Joseph, à vendre à bonnes conditions. Pour informations écrire à Casier 505, "Le Soleil". 4jli-26fs-31f

DIVERS A VENDRE

A VENDRE à moitié prix, 40 belles cages à lapins, portatives, tout équipées, en bloc ou séparément. S'adresser à W. Laframboise, 421, 1ère Avenue. -30in-15fs-37b

LIVRES A VENDRE. Livres classiques, romans, etc. Aussi bon choix livres canadiens, aussi bibliothèque à rayon. S'adresser entre 5-6 h. p. m. chambre 309, 37, la Couronne, tél.: 9010. 17jli-3fs-37b

FRAMBOISES à vendre à très bon marché. S'adresser à 49, rue Octave-ou par téléphone 2-2878F 17jli-3fs-37b

CASH REGISTER National, balance calculante, fontaine Orangeade, vitrine pâtisserie, table de restaurant, bloc de boucher, etc., à très bon marché à prompt acheteur, S'adresser 454½ St-Joseph, Québec. 17jli-2fs-37b

MACHINE A COUDRE de seconde main à vendre en très bon ordre. Spécialité réparations de machines à coudre de toutes sortes. W. Bessette, 785, St-Vallier, tél.: 3-0011. 17-18-24-25jli-37f

A DONNACONA—MUSEE plus 250 spécimens oiseaux montés, têtes chevreuils, orignal, poissons, peaux, etc. Un couple de chiens policiers avec certificats d'enregistrement du gouvernement et propriété 225x364 pieds avec bâtisses. Omer Pleau, Donacona. 17jli-3fs-37b

A BAS prix, grampophones, radio, glacières, 1 jacket-heater, 1 laveuse électrique, poêles électriques, brûleurs d'huile "Rumford", vieux poêles et bric-à-brac pour fournaise 3 soufflets à charbon Buckwheat, poêle à charbon Happy Thought, J.-A.-Y. Bouchard Limitée, 27, St-Jean 30jn-26fs-37

A VENDRE 1 motocyclette Indian en parfait ordre $100.00 pour prompt acheteur, aussi 1 chien, 1 chienne Setter anglais, enregistré. S'adresser par téléphone 2-4120 sonner 13. 15jli-3fs-37b

500 PAIRES de patins à roulette à vendre à bon marché. Enchères Marceau, 1 boulevard des Fossés, coin St-Roch. 15jli-4fs-37r

ACCESSOIRES de bureau. Une machine à additionner "Burroughs". Une grande filière à correspondance classeur de neuf tiroirs; 2 clavigraphes "Underwood". S'adresser par téléphone 2-7351. 14jli-6fs-37r

A SACRIFICE machine à coudre Singer électrique, avec table en bonne condition, aussi une autre $9.00. S'adresser à 17, rue Victoria. 16jli-3fs-37b

5,000 CARTES postales illustrées de tout pays à vendre. S'adresser entre 5-6 h. p.m. à chambre 309, 37 la Couronne. 11jli-3fs-37b

DIVERS

HOPITAL de la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories: salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections. Avantages religieux, aumônier, chapelle). Discrétion absolue. S'adresser Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 23in-26fs-38f

MATERNITE privée, licenciée, soins de garde-malade, chambre seule, discrétion, confort et avantage de se placer avant-terme gratuitement, tous renseignements vous seront donnés avec empressement en vous adressant en tout temps à 182, boulevard des Fossés, tél.: 6201 17jli-26fs-38r

MATERNITE licenciée, place disponible, soins de garde-malade, chambre seule, discrétion, confort et avantage de se placer avant-terme gratuitement, tous renseignements vous seront donnés avec empressement en vous adressant en tout temps à 182, boulevard des Fossés, tél.: 6201. 10jli-6fs-38r

POUR VOS CORS

ONGUENT CORNO—Si vous souffrez de cors, durillons, callosités, etc., faites l'essai de ce merveilleux produit qu'est l'onguent Corno et vous serez surpris du résultat obtenu. Prix de la boîte, 50c. Nous expédions partout. Adressez vos commandes à Produit Corno, 126, St-Patrice ou 67½, 9ème Rue, Québec, P.Q. 13in-26fs-34r

MATERNITE privée licenciée, chez madame L. Lessard, No 92, rue St-Joseph. Médecin au choix de la personne. Soins de garde-malade. Chambre seule. Repas servis dans leur chambre. Prix modéré 14jli-8fs-38r

ELEVES DEMANDES

LECONS de piano. Une jeune fille accepterait trois ou quatre jeunes élèves pour leur apprendre les éléments de la musique. S'adresser par téléphone 2-7497. 31jan-1jn.o -30b

ANGLAIS, Conversation anglaise, sténographie, dactylographie, comptabilité, etc. Cours le jour et le soir. Cours individuels ou d'ensemble. Bart School, No 353, rue St-Jean. Tél.: 2-5889, ou 603 s. 6, Letellier. 17jli-26fs-39

ELEVES DEMANDES

VOIES urinaires, Syphilis, cœur et poumons, médecine générale. Docteur L.-G. Perrin, 24, du Pont, tél.: 4-4871. 26jn-26fs-38r

LECONS DE MUSIQUE. Mademoiselle Irène Rochette, médaille d'or de l'Académie de Musique, donne des leçons de piano à domicile et chez elle. S'adresser 70, avenue Maisonneuve. 13déc-1jn.o -39b

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, latin par professeur, 15 ans d'expérience. Prépare aussi au Séminaire et collège Jésuites. Succès garanti. Cours de vacances. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, en résidence chez M. Alexandre Lacasse, 86, Scott. 28jn-26fs-39b

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial, complet, classiques, préparation pour brevets et tous les examens de la province. Cours d'été. 8jli-26fs-4sr

Emplois demandés, hommes

JEUNE HOMME de 25 ans ayant expérience dans comptabilité de Banque et chemin de fer, pouvant fournir références, demande position. Ecrire Casier 533, "Le Soleil". 14jli-3fs-40b

HOMME D'AGE moyen, expérimenté dans la vente à commission de marchandises générales et spécialités, serait disposé à accepter agences. Peut fournir excellentes références. Ecrire à Casier 534 "Le Soleil". 15jli-6fs-40b

PREMIER BOULANGER, ayant plusieurs années d'expérience, demande emploi à la ville ou à la campagne. Fournira bonnes références. S'adresser par téléphone à 4-1589. 13jli-4fs-40b

MILL RIGHT (homme marié) dans les machines avec beaucoup d'expérience et pouvant fournir les meilleures références, demande position. Prendrait aussi place de gardien en attendant. S'adresser S. V. 166, 1ère Avenue, tél.: 4-3293. 14jli-6fs-40r

JEUNE HOMME instruit ayant une bonne expérience dans comptabilité, de garage et magasin, pourrait fournir de très bonnes références, demande, position. Ecrire Casier 434, "Le Soleil". 8jli-12fs-40b

Emplois demandés, femmes

UNE COUTURIERE d'expérience dans les robes, costumes, manteaux, hardes d'hommes, et la fourrure, demande de l'ouvrage dans un atelier ou famille privé. S'adresser à 129, 3ème Rue, Limoilou. 17jli-3fs-41b

UNE DAME distinguée demande

IMMEUBLES

RUE DE LA REINE, 5 logements 4-6 pièces, grande cour, garage, revenu $1,380. Occasion prompt acheteur.
RUE ST-VALLIER, construction de pierre, 2 logements 5-11 pièces, garages. Règlements succession. Bargain.
ST-FRANCOIS, 2 logements 5-9 pièces, fournaises, eau chaude, garage. Conditions faciles.
RUE KIROUAC, trois logements 4-5 pièces, entrée de cour, prix de sacrifice.
PLUSIEURS AUTRES maisons de 1 à 3 logements dans toutes les parties de St-François-d'Assise, maisons neuves. Limoilou, St-Fidèle, St-Pascal, coin de rues et ruelles, à partir de $500.00 comptant et plus. Balance conditions faciles.
POSTE D'EPICERIE, licencié ou non dans St-François-d'Assise.
PLUSIEURS terrains, différentes grandeurs. Aussi logements à louer 5 et 6 pièces, très moderne.

E. BOULET
128, de la Canardière, tél.: 4-2782.
11jll-6fs-100f

MAISONS A VENDRE
162, CREMAZIE, à construction neuve, revenu $180.00 par mois, système de chauffage Buck Wheat.
166, CREMAZIE, poste de commerce et logement privé.
RUE ST-PATRICE, brique solide, revenu $100.00 par mois chauffé, une autre bois et brique, solage de pierre, revenu $90.00 par mois, avec système de chauffage, poste de commerce et logement privé.
LORETTEVILLE, 3 maisons comprenant poste de commerce et loyer privé, grand terrain et remise, situés centre de Loretteville.
TERRAINS A VENDRE
Coin des rues Bourlamaque et St-Laurent, voisin de la nouvelle église Notre-Dame-du-Chemin.

R. DROLET
194, avenue des Erables. Tél.: 3-4217
14jl .26fs-100f

RUE DU ROI. Maison solide en brique, 2 logements, garage, hangar 2 étages, grande cour, vrai bargain, règlement de succession.
12e RUE, $1,000.00 comptant, balance $300.00 par année, maison de trois logements de six chambres, chambre de bain, revenu $1,164.
RUE ST-VALLIER. Maison trois logements, 4 et 5 chambres,terrain 37 x 80.
BOULEVARD DES FOSSES, entre Grant et rue du Pont, côté sud, maison deux logements, vrai bargain.
RUE STE-MARGUERITE. Maison seule 10 chambres, grand terrain, vrai bargain pour prompt acheteur.
10e RUE, $600.00 comptant, maison de deux logements, coin de ruelle.
RUE DU ROI. Maison de 5 logements, revenu $1,454.00, bonnes conditions.

PAUL-EMILE BEDARD
Assurances et immeubles
187, rue du Roi, tél.: 3-1634. Rés. 4-2381
14jll-6fs-100r

MAISONS A VENDRE

AVENUE LEVIS, 3 logements, maison neuve.
AVENUE PARK, 3 logements.
SAUNDERS, 5 logements.
PLACE MONTCALM, 2 logements.
RUE STE-URSULE, 14 chambres, 4 chambres de bain.
N.-D.-DES-ANGES, 3 logements.
STE-ANSELME, 4 logements.
DE SALABERRY, 2 ou 3 logements.
GRANDE-ALLEE, 2 et 3 logements, maison neuve.
AVENUE LAURENTIDE, 3 logements.
RUE ST-JOACHIM, 7 logements.
RUE ST-FRANCOIS, 4 logements.
RUE RICHARDSON, 4 logements.
AVENUE CARTIER, 3 logements.
CASOT, 3 logements.
DES ERABLES, 3 logements.
FRASER, 3 logements.
3ème AVENUE, 3 logements.
POSTE POUR UN médecin à la campagne, bonne clientèle, dans un centre très progressif, jolie propriété à prix très avantageux.
MAISONS DE CAMPAGNE, Lac Beauport, Everell, Giffard, Château-d'Eau, Lac St-Charles, Lac Sergent, Lac St-Joseph, Lorretteville et autres.
LOTS A BATIR
TERRAINS dans tous les quartiers de la ville à prix et conditions avantageux.

GEO. PAQUET
Immeuble et assurances, 5½, rue St-Joseph.
Tél.: 4-4221. Rés. 6678. 15jll-6fs-100r

RUE COUILLARD, 2 logements.
RUE McMAHON, 10 pièces.
RUE ST-CYRILLE, 3 logements.
RUE SAUNDERS, 11 pièces.
CHEMIN ST-LOUIS, près du pont de Québec, 3 logements.
COTE D'ABRAHAM, 2 garages et 4 magasins.
RUE NELSON, 3 logements.
RUE RICHARDSON, 6 logements.
RUE MONTMAGNY, maison avec 3 terrains.
4ème AVENUE QUEBEC-OUEST, 4 pièces.
RUE JEANNE-MANCE, maisons et construction, bon marché.
DE LA CANARDIERE, boucherie.
RESTAURANT, épiceries, hôtels, salle de pool, et ameublements de chambres.
TERRAINS dans St-François-d'Assise et St-Sacrement. Prix $75.00 et plus.
TERRES. Beau choix convenant à toutes les bourses.
AUSSI AUTRES MAISONS ET TERRAINS, situés dans les différentes parties de la ville.

H. P. CIMON
Immeuble en général, édifice Cimon 6, côte d'Abraham, tél.: 5169.
16jll-6fs-100r

Lisez chaque jour les
PETITES ANNONCES

VUES ANIMEES

VUES ANIMEES—Machines de vues animées ainsi que films à vendre. S'adresser au théâtre Rialto, 6, 4ème Rue, Limoilou, Québec. 23h-26fs-99f

NON CLASSIFIEES

MAUVAISE GRIPPE

PROTEGEZ-VOUS et protégez les vôtres contre la grippe en ayant toujours sous la main une bouteille de l'Oxynol à l'Eucalyptus, une préparation efficace pour soulager en peu de temps les affections de la gorge et de la poitrine. Les enfants l'aiment particulièrement parce qu'il est inoffensif. En vente partout à 50 sous. Sept-j.n.o-4b

MENAGERE BONNE éducation économe, références presbytère, expérience tenue maison, demande emploi pour prendre charge maison pour monsieur veuf. Ville ou campagne. Ecrire Casier 536, "Le Soleil". 17jll.18jll-4b

H. G-FIXO—Tiendra vos cheveux peignés. Ne contient pas d'huile, ni graisse. Vendu par les barbiers, pharmaciens. Bouteilles 2 onces 25c, 6 onces 50c. H. Noreau, tél.: 2-5588. 15jll-6fs-4r

ON ACCEPTERAIT une ou deux personnes, distinguées, qui désireraient aller en villégiature, en automobile et paieraient la moitié de la gazoline. Pour plus d'informations tél.: 4-2777 le jour. 14jll-6fs-4b

CHAMBRE ET cuisine à louer. Aussi chambres doubles meublées, chauffées, éclairées et poêle à gaz, bain. A vendre beau poêle à gaz, 7 feux. S'adresser 51, du Pont. 13jll-6fs-4r

L.-P. THIBAULT
L.-P. THIBAULT ENR. Assortiment complet de fourrures de cou, aussi manteaux de toutes sortes, à des très bas prix. Confectionnons ou remodelons manteaux sur mesure. Une visite est sollicitée. 282, rue St-Jean, Québec.
15jll-26fs-4r

FEU F.-H. HEBERT

Sherbrooke, 17.—Un homme qui remplit une carrière admirée, dans la vie politique de cette région, vient de mourir. Dans l'arène municipale de notre cité, il fut le collaborateur de M. D.-O.-E. Denault et de Daniel McManamy et il y joua un rôle de premier plan.

Celui dont la mort vient de survenir est M. F.-H. Hébert, ancien maire de Sherbrooke. Le défunt, qui était des plus estimés, ici, et dans toute la contrée environnante, était âgé de 69 ans.

Echevin, en 1897-98-99, il représenta alors le Quartier-Est. Il est un des fondateurs de ce quartier, ainsi que de la paroisse St-Jean-Baptiste dont il fut un des premiers marguilliers. En 1912, il était élu maire de Sherbrooke et il remplit les fonctions de premier magistrat de notre cité, pendant un terme.

MARIAGE



M. et madame IRENEE BERNIER (Blanche Marquis), dont le mariage a été célébré le 8 juillet dernier, en l'église Saint-Roch.

NAISSANCES

ALARIE.—M. Jean-Baptiste Alarie et Mme Alarie, née Léa Guillemette, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 11 juillet et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Jean-Paul-Eugène.
Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Guillemette grand oncle et grand tante de l'enfant. Porteuse, Mme Vve Eugène Alarie, grand'mère de l'enfant. -b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS.—La famille de M. Joseph Chabot, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Léon Chabot, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -f

REMERCIEMENTS.—Mme Vve Laurent Drouin et son fils Majella, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Vve Télesphore Courteau, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -f

REMERCIEMENTS.—La famille Joseph Lachance de Limoilou, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Vve Alfred Lachance (Adélaïde DeCroisselles), soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS.—La famille Louis Noel remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Louis Noel, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS.—M. et Mme Arthur-Elzéar Paradis, de Charlesbourg, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort si tragique de leur fillette Jacqueline. Ils remercient spécialement M. et Mme Henri Drolet dont les soins et les services ne sauront être assez appréciés. Merci aussi à tous ceux qui par tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS.—La famille Pion remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Vve Elzéar Pion, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -f

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN.—Lundi le 20 juillet 1931, à 9 heures a. m., en la Basilique Notre-Dame de Québec sera chanté le service anniversaire de Dame Léa Guy, épouse de Pierre Gosselin. 17-jlt-2fs-b

MARQUIS.—Samedi le 18 juillet, à 8 heures en l'église St-Roch,sera chanté le service anniversaire de M. Ulric-C. Marquis voyageur de la maison J.-H. Larochelle & Fils Ltée, époux de Dame Bernadette Doré. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BOISVERT.—A Bienville, le 14 juillet 1931, à l'âge de 78 ans est décédée Mme Marie Drouin, épouse de feu William Boisvert, ancien arrimeur de Lévis.
Les funérailles auront lieu samedi matin le 18 à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez son gendre M. Louis-Georges Boulanger, 49, rue Wolfe à 8 heures 40 pour l'église de Bienville et de là au cimetière Mont-Marie. 16jlt-2fs

CANTIN.—A St-Jean-Baptiste, le 17 juillet 1931, est décédée Dame Marie Zoé Faguy, épouse de J.-A. Cantin, inspecteur de district, gaz et électricité, Gouvernement Fédéral.
Les funérailles auront lieu lundi matin à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 546¾, rue St-Jean à 9 heures 45 pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 17jlt-2fs-b

CLOUTIER.—A l'Hôpital du Sacré-Coeur, le 16 juillet 1931, à l'âge de 51 ans 5 mois est décédé M. Eudore Cloutier, fils de feu Georges Cloutier et feu Amelia Bouchard.
Les funérailles auront lieu à l'Hôpital du Sacré-Coeur samedi le 18, à 7 heures 20 (heure avancée) et de là au cimetière St-Charles. 16jlt-2fs-b

GAGNON.—A St-Romuald, le 15 juillet 1931, à l'âge de 51 ans et 8 mois est décédée Madame Henriette Roberge, épouse de feu Paul Gagnon.
Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures à l'église de St-Romuald.
Elle était des Dames de Ste-Anne, Tiers Ordres, l'Union de Prière, Rosaire vivant et Chemin de la Croix. 16jlt-2fs

LETOURNEAU.—A Ste-Famille, I. O., le 15 courant, est décédé Gaetan Létourneau, à l'âge de 6 ans.
Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.
Il était le fils de M. et madame Alphonse Létourneau.
Prière à "La Presse" de reproduire.

ROULEAU.—Chez les Soeurs de la Charité à Québec, le 16 juillet 1931, à l'âge de 89 ans est décédée Dame Philomène Fhavront, épouse de feu Prospère Rouleau.
Les funérailles auront lieu chez les Soeurs de la Charité samedi matin à 6 heures (heure avancée), et de là au cimetième Belmont. -b

CHEZ M. HORATIO WALKER, ILE D'ORLEANS



Notre vignette montre un groupe de professeurs et d'élèves de l'école des Beaux-Arts et quelques amis, lors de leur visite, l'an dernier, à l'Ile d'Orléans, chez M. Horatio Walker, peintre canadien de grande renommée et directeur honoraire de l'Ecole des Beaux-Arts.

TASCHEREAU.—A Plessisville, le 15 juillet 1931, à l'âge de 76 ans est décédé M. Louis Taschereau, époux de Dame Demerise Nadeau.
Les funérailles auront lieu le 18 courant à 9 heures. -b

FUNERAILLES DE Mlle ESTELLE LACROIX

Samedi, le 4 juillet, avaient lieu en l'église de St-Malo, les funérailles de mademoiselle Estelle Lacroix, fille bien-aimée de M. et Mme Joseph Lacroix.



Le convoi funèbre quitta la maison mortuaire, 258 rue Bagot, à 8 hrs 35, au milieu d'une foule de parents et amis.

Les porteuses d'honneurs étaient mesdemoiselles Germaine Chouinard, Adrienne Vachon, Rena Laliberté, Cécile Faucher.

Conduisaient le deuil : son père, M. Joseph Lacroix ; ses frères, MM. Maurice, Marcel, Jean-Paul, Roland et Clément Lacroix.

Ses oncles, MM. F.-X. Lacroix, Léopold Lacroix, Jos. Chouinard, Emile Marier, J.-N. Stever, Narcisse Descombes, P. Hamel, H. Bourassa, P. Boulanger, T. Boulanger ; ses cousins, MM. F.-X. Lacroix, Hector Lacroix, P. Chouinard, G. Chouinard, L. Chouinard, P.-E. Rochette, M. Rochette, J. Rochette, A. Rochette, R. Rochette, F. Marier, E. Marier, E. Lessard, L. Hamel, Alb. Carpentier, H. Hamel, N. Descombes, O. Descombes, G. Descombes, A. Bernard, J.-M. Lessard.

Dans le nombreux cortège, on remarquait : Dr Eudore Parent, MM. Omer Bisson, manufacturier de chaussures, Paul Giguère, M. St-Michel, R. Carani, P. Boucher, V. Leger, J. Giguère, J. Rousseau, C. Blouin, L. Beausoleil, Albert Lachance, David Clavet, R. Pagé, François Proteau, Rosaire Langlois, G.-T. Garant, Edgar Turcotte, L. Plante, J. Godin, Gaudias Bédard, F. Auclair, Arthur Cloutier, J. Boutet, L. Paquet, D. Bolduc, E. Jean, E. Miller, J. Royer, M. Talbot, J. Gauthier, S. Jullen, P. Roberge, A. Martel, E. Caron, G. St-Hilaire, G. Gagnon, A. Fortin, E. Sansfaçon, J. Boutin, D. Richard, J.-L. Giguère, R. Leclerc, Paul Thivierge et une foule d'autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles.

"Le Soleil", réitère à la famille ses plus sincères sympathies.

AVIS DE LA POLICE

Les autorités de la police sont bien décidés de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser une coutume pendant la saison d'été qui n'est pas de nature à nous faire la meilleure réclame aux yeux des étrangers qui nous visitent. Des jeunes gens, dans la plupart des cas, des jeunesses à peine âgées de 15 ans, font métier de solliciter les touristes et de se faire passer pour des guides historiques, quand ce n'est pas pour solliciter leur patronage en faveur de tel hôtel, maison de pension surtout, ou restaurant.

La police va sévir à l'avenir, a déclaré hier le sous-chef A.-S. Bigaouette. Des plaintes nombreuses sont faites aux autorités par des visiteurs qui ont été importunés par des gamins qui avaient tôt fait de sauter sur le marche-pied de leur automobile sans qu'ils leur fut facile de s'en débarrasser.

La police donne un sage avis qu'à l'avenir, tous ceux qui seront pris en défaut, seront conduits devant le Recorder.

Déjà, hier, deux jeunes gens qui avaient ainsi sollicité des touristes, l'un sur la rue Buade et l'autre sur la rue St-Joachim, ont été arrêtés et recevront leur sentence aujourd'hui.

A L'EXPOSITION

L'Exposition Provinciale qui aura lieu du 3 au 12 septembre offrira cette année encore des spectacles vraiment extraordinaires. M. Lehr Knowles, qui aura la direction artistique des Pageants, sera à Québec le 27 juillet prochain. Il nous arrivera des Etats-Unis en automobile et commencera immédiatement les exercices, assisté de Mme Arthur Duquet et de M. Joseph Dussault.

Le sécrétaire-administrateur de l'Exposition, M. Georges Morisset, vient de recevoir une lettre de M. Knowles, annonçant son arrivée. Le directeur artistique des Pageants qui possède une grande expérience dans ce genre d'organisation, se dit très heureux de revenir à Québec, où il a rencontré parmi les figurants de l'année dernière beaucoup d'aptitudes et de bonne volonté.

"Je m'efforcerai, dit-il, avec l'aide d'historiens et d'écrivains de renom, de donner aux pageants de 1931, la reproduction la plus exacte des plus beaux exploits de l'histoire canadienne."

Une autre attraction nouvelle que l'on verra cette année à Québec, au début de septembre, sera l'exposition canine. La Commission de l'Exposition vient d'ajouter cet intéressant complément à son programme et à la suite de l'invitation de M. Morisset, le Québec Kennel Club, coopérera à l'organisation de cette exposition. Déjà plusieurs entrées ont été faites et on s'attend à en avoir plusieurs autres d'ici un mois.

Ajoutons en terminant, au sujet des Pageants, que M. Ludger Faguy, de Québec, vient d'accepter de personnifier Henri IV au cours des grands spectacles historiques.

L'honorable M. Maurice Dupré, Solliciteur Général du Canada, vient d'écrire à M. Georges Morisset, secrétaire administrateur de l'Exposition provinciale, qu'il acceptait avec plaisir d'être l'un des patrons de la prochaine exposition provinciale, à laquelle il se fera un devoir d'y faire une visite.

L'hon. M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture a fait également savoir qu'il appréciait l'honneur que S. H. le Maire Lavigueur lui faisait en l'invitant à patroniser les démonstrations agricoles de la prochaine Exposition Provinciale et à assister à l'inauguration officielle du Palais de l'Agriculture lors de l'Exposition Régionale.

Boker-Brooks, N.-B.

Première messe

M. l'abbé Hilaire Daigle, ordonné à St-Léonard par Sa Grandeur Monseigneur P.-A. Chiasson, évêque de Chatham a dit sa première messe dans l'église de sa paroisse natale.

Ce fut un véritable jour de fête pour la paroisse et l'église était remplie à sa pleine capacité, tous voulaient contempler cet enfant de la paroisse élevé à la dignité si grande de prêtre.

Au chœur un nombreux clergé assistait ; les abbés C.-E. Michaud, de clair, A. Godboud, de St-Hiliare, Camille Albert de Negnac; N. Michaud, d'Edmundston; Léon Gagnon, de Petit-Rocher, les séminaristes Patrice Cyr et Irénée Bouchard, du Lac-Baker, Lionel Daigle et A. Marquis, de Baker-Brook.

Le nouveau prêtre fut assisté du curé W.-J. Conway, d'Edmundston; comme archi-prêtre, du curé M. L. Richard, du Lac-Baker et T. Lambert, curé de St-François, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de la paroisse sous la direction de T. Daigle exécuta un beau programme de chant. Un solo de violon fut exécuté à l'offertoire par l'abbé Lionel Daigle.

C'est le Revérend Père Jean-Baptiste, franciscain qui fit le sermon de circonstance. Il s'appliqua à démontrer la sublimité du Sacerdoce et sa récompense éternelle.

Après la messe un délicieux banquet fut servi chez le frère du nouvel ordonné, M. Firmin Daigle. Le père, les frère et sœur ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis avaient été invités. Après le banquet M. Ernest Hébert d'Edmundston lut une magnifique adresse au jeune prêtre et une belle bourse lui fut présentée. Les abbés W.-J. Conway, A. Comeau et T. Lambert ainsi que le Père Jean-Baptiste adressèrent la parole et c'est avec des mots émus que l'abbé Daigle remercia.

La raison agit avec lenteur et avec tant de vues et de principes différents qu'elle doit avoir toujours présents qu'à toute heure elle s'assoupit ou elle s'égare, faute de les voir tous à la fois.

FEU Mlle M.-A. LEMIEUX

La famille de M. Edmond Lemieux vient d'être cruellement éprouvée par la mort accidentelle de leur fille bien-aimée,



Marie-Ange Lemieux, décédée le 4 juillet, âgée de 25 ans et 11 mois. Les funérailles eurent lieu le 8 juillet à St-Raphael au milieu d'une foule de parents et amis qui se sont rendus à ce dernier hommage de sympathie. Le service était chanté diacre et sous-diacre et l'église était revêtue de ses plus beaux ornements de deuil.

Les porteurs étaient : Armand Théberge, Armand Labrecque, Adélard Brochu, François Simard, Paul Simard, Alexandre Picard, Jean Lemieux.

Suivaient le cortège funèbre, son père, M. Edmond Lemieux ; son frère, M. Lauréat Lemieux, de Boston ; ses sœurs, Mme Pierre Lacroix, Danbuy, Jeanne, Marie-Louise Lemieux ; son beau-frère, M. Pierre Lacroix, Danbuy ; ses oncles et tantes, M. et Mme Welly Lemieux, St-Raphael, M. et Mme Georges Lemieux, Boston, M. et Mme Elzéar Breton, Québec, M. et Mme Alfred Labrecque, M. et Mme André Labrecque, M. et Mme Joseph Théberge, M. et Mme Joseph Dallaire ; ses cousins et cousines, Jeanne, Henry et Maurice Lemieux, M. et Mme Georges Boutin, M. et Mme Albert Jetté, M. et Mme Elzéar Bolduc, M. et Mme Albert Nadeau, M. et Mme Antonio Breton, M. et Mme Victor Dorion, Irénée, Jeanne-d'Arc, Rita, Thérèse Breton, Eva, Jeanne, Marie-Ange, Léopold et Fernand Labrecque, Albéa, Armand, Irma, Gertrude, Lauréat Labrecque, Angeline, Eugène, Alphonse Théberge, M. Anatole Roy, Mme Sempha Théberge, Armand Dallaire, M. Louis Tanguay et beaucoup d'autres cousins et amis. M. et Mme Adrien Paquin, M. et Mme Réal Bibeau, M. et Mme Léger Bibeau, M. et Mme Harry St-Pierre, M. Delphis Bibeau, Mlle Lucienne Bibeau, M. Alexandre Picard, M. Adélard Brochu, Daubuy, M. et Mme Paul Legendre, M. Joseph et Leatitia Legendre, St-Flavien, M. et Mme Joseph Turgeon, Charles-Auguste, Fernande, Gemma Turgeon, Mme Jean Lacroix, M. Paul et Irène Lacroix, MM. Antoine, Alphondor, Alexandre, Gérard Labrecque, Mlle M.-Marthe Labrecque, M. et Mme Oscar Bélanger, M. Adélard Dallaire, M. et Mme Edgar Dallaire, MM. Jos., Armand, Aline Cadrin, M. et Mme Eugène Dion, M. et Mme Jean Racine, MM. Welly Leclerc, Antonin Leclerc, MM. Louis Jean Lemieux, Louis, Marie-Anne, Joseph, Parmela, Lionel Goupil, M. et Mme Philippe Théberge, Marie-Ange Théberge, M. et Mme Gédéon Lapierre, Mlle Jeanne Lapierre, M. et Mme Ferdinand Roy, Ernest, Joseph, Rosa Roy, M. et Mme Omer Bouffard, M. et Mme Joseph Picard, M. et Mme Alphonse Picard, M. et Mme Emile Picard, M. Albert Picard, M. et Mme Hermidas Brochu, M. Joseph Bélanger, M. et Mme Udger Lemelin, Léopold, Mme Albert Bolduc, M. Joseph Goupil, Mlles Fernande, Blanche Boutin, M. France Simard, Welly, Célestine Simard, Mme Philibert Rabby, Armand, Blanche Rabby, Louis, Gilberte, Béatrice, Alice Corriveau, M. Léon Lemieux, Corinne Fradette, M. et Mme Joseph Fradette, Ernest, Alvina Parker, M. Léo Gaumond, M. Auguste, Albert, Jeanne, Marie-Ange Laflamme, M. et Mme Auguste Blanchette, M. Ernest Guillemette, Mlle Blanche Boutin, M. Hector Corriveau, Louis, Yvette Lavoie, Mme Georges Bernard, Welly Bernard, Mme Alfred Bernard, Jean, Antoine, Anna Rabby, M. Rémi, Marie Lemieux, Octave, Oliva Laflamme, M. et Mme Philéas Deschamps, Lauréat, Albert Deschamps, M. et Mme Alphonse Laflamme, M. et Mme Joseph Laflamme, M. Arthur Garant, M. et Mme John Denault, M. et Mme Donat Roy, M. et Mme Joseph Dallaire, M. Amédée Boutin, Wilfrid, Clara, Angéline Lapierre, M. Raoul Blouin, M. et Mme Pierre Blais, M. et Mme Welly Fleury, Mlles Diana Godbout, Mila Bernard, Lucien Langlois et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent.

Télégrammes : The Mae Fur Company, M. Louis Bélanger, Welly Leclerc, M. et Mme Percy Fuller, Danbuy Com.

Bouquets spirituels et cartes de sympathie : M. et Mme Lauréat Lemieux, M. et Mme Georges Lemieux, M. Freddy Lapierre, Cécile Brodeur, Boston, M. et Mme Pierre Lacroix, Mlle Jeanne Lemieux, M. Alexandre Picard, M. Adélard Brochu, M. et Mme Albert Benoît, M. et Mme Alfred Marquis, M. et Mme Philippe Bolduc, M. Alfred Grosleau, M. et Mme Réal Bibeau, M. et Mme Léger Bibeau, Mlle Lucienne Bibeau, M. et Mme Harvey St-Pierre, M. et Mme Ferdinand Roy, Mlle Marie-Anne Roy, M. et Mme Tofee Owen, Mme Dora Permereus, Mme Anna Hamel, tous de Danbuy, Conn., M. et Mme Joseph Latulippe, Mlle Régina Latulippe, Notre-Dame du Rossire, Mme Georgianna Lemieux, Palmer, Mass., M. et Mme Proculus Blanchette, Andover, Mme Anna Brochu, Mlle Ida Brochu, Henry Brochu, Mlle Marie-Ange Roy, Florence Deshaies, Lawrence, Mass., M. et Mme Elzéar Breton, M. et Mme Albert Nadeau, M. Irénée Breton, Mlle Marie-Laure Breton, M. et Mme J.-A. Dysroches, M. et Mme Henry Bélanger, M. Alfréd Maheux, tous de Québec, Mlles Léa et Marie-Anne Bélanger, Montréal, M. et Mme Edgar Dallaire, M. et Mme Adélard Dallaire, M. et Mme Wellie Leclerc, Alphondor Labrecque M. et Mme J.-P. Gosselin, St-Raphaël, M. et Mme Paul Legendre, St-Flavien, Lotbinière.

Elle laisse pour pleurer sa perte, ses parents, M. et Mme Edmond Lemieux, de St-Raphael, son frère, Lauréat Lemieux, de Boston et trois sœurs, Mme Pierre Lacroix, Jeanne Lemieux, de Danbuy, Marie-Louise Lemieux St-Raphael.

La famille remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoignés des marques de sympathies à l'occasion de la mort de la mort de leur fille bien-aimée Marie-Ange Lemieux, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes, lettres, tributs floraux, visites, assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

AU PETIT CAP

Il y a eu, mercredi dernier, à la résidence d'été des messieurs du Séminaire de Québec, au Petit Cap, de belles cérémonies religieuses à l'occasion de la fête de Saint-Louis de Gonzague. Le matin, il y eut une grand'messe chantée par l'abbé Chas-Omer Garant qui avait comme diacre, l'abbé Alfred Simard et sous diacre, l'abbé Chas-Henri Paradis. L'abbé Ferdinand Vandry a prononcé l'allocution de circonstance; il parla du bonheur que donne Saint-Louis de Gonzague et des conditions qu'il faut remplir pour en profiter.

A 7 heures, le soir, il y eut salut du Saint Sacrement présidé par l'abbé Georges Savard, puis interprétation par les élèves d'une comédie du moyen-âge : "L'avocat Patelin" qui eut beaucoup de succès.

On remarquait parmi ceux qui ont assisté à ces fêtes : Mgr C.-N. Gariépy, de Québec; M. le chanoine N.-A. Gariépy, de (La Patrie), Cherbrooke; les RR. PP. Boissonneau et Leblanc, C. SS. R.; MM. les abbés Gilbert Lemieux, curé de St-Joachim; Ludger Picher, curé de L'Ange-Gardien; Ernest Nadeau, du Séminaire; Arthur Gauthier, curé de Giffard ; J.-N.-N. Raymond, de St-Hyacintre; J.-B.-E. Grandbois, Oscar Bergeron, Odilon Gauthier, Réal Thomassin, Eugène Mathieu, Joseph Lacroix, Eminand Vandry, Georges Savard, Ferdinand Vandry, Beorges Savard, St-Georges Bergeron, tous du Séminaire, etc.

Bon nombre de laïques, la plupart, des professeurs et des anciens élèves, étaient aussi dans l'assistance.

Hier, seize juillet, l'on a fêté le 151ème anniversaire de l'érection de la chapelle du Petit-Cap.

LE SENATEUR D. RAYMOND A TEMOIGNE

(Suite)

—"Pourquoi n'avez-vous pas souscrit en votre nom?

—"Parce que j'étais prêt à risquer mon argent mais non pas mon nom. J'ai donc souscrit par l'entremise du Crédit Général du Canada."

Un peu plus loin, le sénateur Raymond déclara que ses 800 actions achetées étaient devenues 1,600 Cela lui donnait le droit d'en souscrire encore autant et il les fit souscrire par M. L.-R. Lefebvre, qui souscrivit en son nom. Il avait donc en tout 3,200 actions, mais il en vendit 2000 à M. Jos. Simard, entrepreneur de Montréal et en garda 1,200. "Je réalisai ainsi", expliqua-t-il, un profit net de $476,950. Mais j'ai recheté 350 actions du syndicat à $550, car je considère qu'étant originaire de Beauharnois, le comté étant représenté par mon frère, je devais garder des intérêts dans ce développement, dans l'intérêt du comté de Beauharnois et de la province de Québec."

Questionné par M. White, le sénateur affirma qu'il savait qu'il y avait bataille à Ottawa pour obtenir l'approbation de l'application de la Beauharnois, mais qu'il a toujours refusé de se servir de son influence pour aider la compagnie dans laquelle il avait placé de l'argent.

Par M. White :

—"Vous persistez à dire que vous n'avez jamais sollicité qui que ce soit pour aider à la compagnie ?

—"Oui, monsieur. Je n'ai sollicité personne car j'ai cru que je ne devais pas le faire."

Le président et les deux commissaires remercièrent sincèrement l'honorable sénateur Raymond du témoignage qu'il venait de rendre.

Le dernier témoin fut un courtier de Montréal, M. Robert Dodd, qui espérait obtenir la vente de toute l'émission de 30 millions d'obligations. Il n'en a obtenu que pour $22,000. M. Dodd avait fait préparer à ce sujet une circulaire dans laquelle il disait que la Beauharnois prendrait une valeur inouie. "J'ai confiance dans ce projet", dit-il, "et je prends la responsabilité de mes allégations."

Après plusieurs autres interpellations entre les différents intéressés, à la demande du président Gordon, le comité s'ajourna à aujourd'hui.

A LOUER
THEATRE
EMPIRE
A LOUER
S'ADRESSER A
Louis-D. HUDON
Chambre 501
Clerk et M Donald Currie & Co.
Edifice Banque Can. Nationale
71 St-Pierre
Tél.: 2-1942

VALEURS SPECIALES
de la
VENTE DE JUILLET



ENSEMBLES
ENSEMBLES de crêpe blanc et couleurs pâles nouveaux modèles de valeurs spéciales prix $5.98 $7.95 et $9.95

PANTALONS
Nouveaux PANTALONS de duck blanc, longs, pour dames pour la plage. Valeur spéciale à $2.25

BAS
300 paires de BAS de soie blancs et couleurs pour dames, grandeur 8 1-2 seulement. Valeur $2.00 pour $1.25

CORSETS
Lot de CORSETS lacés en avant grandeurs 22, 23 et 24. Valeur $3.50 pour $1.98

SOULIERS
Lot de SOULIERS noirs et couleurs pour dames styles nouveaux à courroies ou escarpins,grandeurs 2 1-2 à 6 1-2. Valeurs $4.95 à $6.50 pour $2.95

CORSELETTES
Lot de corselettes grandeurs 40, 44 et 48. Valeur $3.50 pour $1.79

ESCOMPTE
Des BONS d'escompte de 10 p.c. valables en lot de $20.00 ou plus sur achat de manteaux, robes, chapeaux ainsi que sur complets pour hommes et garçons, vous seront donnés sur tous vos achats à partir de demain.

ROBES
ROBES de crêpe uni et fantaisie un peu démodées. Valant jusqu'à $25.00 pour $2.98

FAGUY LEPINAY & FILS
254-264 St-Jean - Tél.: 2-8300

UN MARIAGE MILITAIRE



Le mariage du sergent GERARD CHOUINARD, de la Garde Jacques-Cartier, avec Mlle YVETTE GAGNON, de Québec, a été célébré récemment en l'église St-François d'Assise. — On voit les nouveaux mariés sortant de l'église après la cérémonie.

VENEZ VOIR LES NOUVEAUX MODELES
Victor & DeForest Crosley
1932
Vous serez enchantés de constater 4 points importants:
Beauté - Qualité - Prix - Tonalité
CONDITIONS DU CLIENT
C. Robitaille
LA MAISON DU "SERVICE" & "QUALITE"

E. GIROUX EST TROUVE COUPABLE DE PARJURE ET IRA EN PRISON

LES AVIATEURS HONGROIS ONT MANQUE DE QUATORZE MILLES SEULEMENT LE BUT DE LEUR LONGUE RANDONNEE, BUDAPEST

FATAL ACCIDENT

Rome, 17.—(P.A.)— Un mécanicien d'avion a été tué et son pilote blessé aujourd'hui à udépart d'un groupe de 37 avions pour un vol au-dessus de l'Italie. La machine tomba à Capo di Chino, quelques instants après le départ.

Le premier ministre Mussolini s'était levé à l'aube pour souhaiter bon voyage aux aviateurs.

Grande joie en Hongrie — Les fameux aviateurs se proposent de revenir dans un mois aux Etats-Unis par voie aérienne en survolant l'Afrique et l'Amérique du Sud — Le manque d'essence les a forcés d'atterrir à Bicske, un petit village.

Budapest, 17.— (A.P.) — Le voyage heureux d'Endres et Magyar est la 12e traversée réussie de l'Atlantique-nord et la troisième cet été. Les deux Hongrois avaient été précédés ces semaines dernières par Post et Gatty et par Hoiriis et Hillig, ces deux derniers allant au Danemark.

Les autorités en aviation ici sont enthousiasmées de l'exploit de pilotage et de navigation constitué par la traversée d'hier. On prétend que, depuis le voyage de Lindberg à Paris et la visite de retour des aviateurs Coste et Bellonte, on ne vit pas d'avions transatlantiques arriver si près de leur objectif. L'emploi de la radio, le vol à l'aveugle bien conduit et une judicieuse économie du carburant permirent ce succès.

L'avion "Justice pour la Hongrie" manqua Budapest de 14 milles seulement, faute d'essence. A 7 h. 40 hier soir 11 h. 40 de laprès-midi EST), après avoir parcouru 3,239 milles depuis le Hâvre de Grâce en 26 heures et 22 minutes depuis mercredi, il dut atterrir près du village de Bicske, ses réservoirs complètement à sec. L'atterrissage eut lieu à côté de la voie ferrée. L'hélice et une aile de l'avion furent endommagés, mais les deux as n'eurent pas de mal.

Aussitôt qu'ils le purent ils téléphonèrent à l'aérodrome de Matyasfold la nouvelle de leur arrivée, et un avion vint les cueillir sans tarder. Vu leur retard à arriver, la foule qui les attendait avait considérablement diminué. Les deux as furent conduits chez le premier ministre, comte Bethlen, qui les félicita chaleureusement ainsi que les membres de son cabinet. Plus tard ils racontèrent qu'ils n'avaient presque rien vu de l'océan, tant celui-ci était couvert de nuages. Vers minuit mercredi soir une tempête éclata qui les secoua trois heures durant.

Détroit, Mic., 17.—(A.P.) — Franz Prattinger, secrétaire du comité sous les auspices de qui eut lieu le vol de New-York à Budapest, a fait connaitre hier soir le projet des deux as hongrois, de revenir aux Etats-Unis par l'Atlantique du sud. Prattinger, qui dirige le journal "Hungarian News", dit que le voyage de retour s'opérera par l'Afrique et l'Amérique du sud. Les deux aviateurs doivent passer un mois en Hongrie, où leur avion sera complètement remis en état.

Vienne, 17. (A. P.) — Les capitaines Alexandre Magyar et Georges Endres vont recevoir le prix de $10,000 offert par lord Rothermere d'Angleterre, pour le premier vol effectué des Etats-Unis en Hongrie. Le grand éditeur anglais a télégraphié aujourd'hui de Baden-Baden ses félicitations aux deux as hongrois, et aussi au premier ministre comte Bethlen, pour lui demander de leur remettre le chèque de $10,000. Celui-ci a accepté avec plaisir, et la présentation du prix va avoir lieu avec la solennité qui convient.

TASCHEREAU RECOIT UNE DELEGATION

Dirigés par le gouverneur de l'Etat de l'Illinois, M. F. Sterling, plusieurs délégués de cet état sont venus saluer le Premier Ministre avant de s'embarquer pour l'Europe.

L'honorable Alexandre Taschereau, premier ministre de la province, a reçu, ce matin, à ses bureaux du Parlement, une importante délégation de l'état de l'Illinois. Cette délégation avait à sa tête le gouverneur de l'Etat, Son Honneur M. Fred Sterling. Les délégués font partie d'une commission officielle qui a entrepris une tournée de six semaines au Canada et en Europe dans le but de se rendre compte de l'administration des prisons et d'obtenir des détails sur les différents systèmes en usage dans les maisons de détention.

Les délégués arrivaient de Montréal et ils quitteront Québec demain après-midi à bord de l'"Empress of Britain" pour l'Angleterre. On remarquait parmi les délégués, en plus du gouverneur Sterling, MM. les sénateurs Richard Barr, John Broderick, Arthur Huesch, Harry Wright, E.-M. Overland, M. Fahy, M. Igor, R. Robbins, F. Gordon Childers, le juge en chef H.-M. Fisher, de la Cour Criminelle du comté de Cook, le juge Denis Sullivan.

Le premier ministre a déclaré aux délégués américains qu'il était enchanté de les recevoir dans la province de Québec et il leur a conseillé de demander les détails qu'ils désirent au département de la justice à Ottawa. Au cours d'une entrevue accordée aux journalistes, le juge en chef Fisher a déclaré que la vague de crimes qui déferle sur les Etats-Unis est surtout dûe à la prohibition.

Après leur visite au premier ministre, les délégués ont visité les bâtisses du Parlement avec M. Willie Amyot, C.R., substitut du procureur général. Dans le cours de la journée ils visiteront la ville de Québec et, probablement, la prison de Québec.

UNE COLLISION

Un tramway et un camion qui transportait des liqueurs sont venus en collision dans la côte d'Abraham, ce midi. Une forte quantité de bouteilles de liqueurs ont été renversées sur la chaussée.

VOL SACRILEGE

St-Damien de Bellechasse, 17. — Des vols d'une grande audace ont été commis en notre paroisse dans la nuit d'hier et les troncs de l'église paroissiale ont été défoncés et pillés. Dans la même nuit le magasin de M. Henri Breton fut enfoncé et la caisse fut vidée. Elle contenait environ une quarantaine de piastres.

Les troncs de l'église paroissiale avaient été vidée quelques jours auparavant de sorte que le voleur n'a pas dû faire fortune. Le ou les voleurs se sont introduit par une fenêtre dans l'église et chez M. Breton. ils passèrent par un soupirail de la cave.

Des citoyens ont vu un homme aux allures louches quitter St-Damien à bonne heure hier matin et d'actives recherches sont commencées pour le retracer. On croit que c'est le voleur qui a commis des déprédations à l'église et au magasin Breton.

Sydney, N.-B., 17.—(P. C.)—Les autorités municipales ont autorisé hier soir l'inhumation à Sydney ce matin, avec les honneurs de la marine française, d'un électricien noir du croiseur "Aldebaran" nommé François Coicu, décédé sur ce navire en rade de Sydney mercredi soir, quatre heures après qu'on l'eût trouvé sans connaissance dans ses quartiers. Le capitaine de l'Aldebaran a formellement déclaré hier que le conseil de guerre tenu à bord ce même jour n'avait pu déterminer si Coicu s'était suicidé ou était mort accidentellement, mais qu'il avait été établi à la satisfaction de tous que ce garçon n'avait été victime d'aucun traquenard.

BUREAUX A LOUER

Grands et petits bureaux, confortables et bien éclairés; convenant particulièrement pour Compagnies d'Assurances, Agences et pour Salles d'Echantillons. Situés dans l'Edifice du "Soleil".

S'adresser au

Bureau d'Information
Le "SOLEIL"

CHUTE D'UN AVION

Détroit, Mic., 17.—(P.C.)— Harold Palmer, pilote, 28 ans et son passager, Charles Riddels, 25 ans, ont été tués hier soir lorsque leur avion est tombé dans un verger de la propriété de campagne de Henry Ford, près de Plymouth. L'avion prit fe uen touchant terre et les cadavres ne purent être retirés des débris que longtemps après la destruction de la machine.

Les deux hommes habitaient Détroit.

DELEGATION DE LA CITE AU FEDERAL

Le maire, des échevins et des commissaires du port se rendront à Ottawa pour solliciter un octroi de quatre millions pour notre ville — Trois millions demandés pour le port de Québec.

Maintenant que la date de l'entrevue des autorités municipales avec le premier ministre du Canada et les membres de son cabinet, au sujet des demandes de la ville, pour un octroi de un million de dollars pour le chômage est officiellement fixée à mardi, le 21 comme nous l'avons annoncé hier, l'on se prépare à l'hôtel de ville à faire le voyage. Le maire Lavigueur sera accompagné de plusieurs de ses collègues du Conseil.

Les commissaires du port de Québec se joindront à la délégation, d'abord pour soumettre leurs demandes au gouvernement en faveur de certains travaux, et ensuite appuyer celles de la ville en rapport avec le projet de construction d'un grand canal d'égouts collecteur dans la rivières St-Charles, projet dont nous avons déjà parlé.

Les commissaires du port vont demander aux autorités fédérales trois millions de dollars à eux seuls dont $1,100,000 pour la construction d'un grand hangar à fret sur les nouveaux quais de l'Anse-au-Foulon où accostent aujourd'hui, les bateaux du Pacifique-Canadien. Ce hangar serait à l'usage des autres compagnies. La balance des trois millions servirait à la construction d'un quai neuf à la Pointe à Carey et d'un entrepôt pour remplacer celui incendié il y a déjà assez longtemps, puis à la réparation ou la réfection d'une partie de la jetée Louise où accostaient autrefois les Empress et la reconstruction du pont à bascule reliant le bassin à la jetée Louise.

Si ces demandes, non seulement celles de la Commission du Port, mais celles de la ville étaient accordées, l'on serait assuré d'avoir pour quatre millions de travaux l'hiver prochain, ce qui, avec ce que la ville va dépenser pour la construction du réservoir dont le contrat doit être donné mardi, procurerait du travail à toute la classe ouvrière durant l'hiver prochain et permettrait de solutionner le problème du chomage.

Au sujet de l'idée lancée ces jours derniers de faire baisser les salaires sur les chantiers de la ville afin de donner plus d'ouvrage aux ouvriers avec les montants dont elle dispose l'échevin Bertrand que nous n'avions pas vu à l'hôtel de ville depuis plusieurs jours, a fait ce matin, la déclaration suivante :

"J'étais absent de la ville, dit monsieur Bertrand, et n'ai pu assister à l'entrevue avec les chômeurs. Mais je tiens à déclarer que je suis absolument opposé à toute idée de réduire les salaires des travailleurs. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'avoir recours à une pareille mesure pour résoudre la question du chômage. Je me suis battu et j'ai obtenu un minimum de 40 sous de l'heure pour les journaliers et je ferai tout ce qui dépendra de moi pour que l'échelle de salaires en vigueur pour la cité soit maintenue. Je crois qu'avec la bonne volonté de tous, il sera possible de trouver du travail pour tous les ouvriers de Québec sans avoir à toucher à l'échelle des salaires."

Comme nous l'avons dit ailleurs, dans notre journal, il y aura, ce soir séance du comité administratif et du conseil. Le maire Lavigueur était à son bureau, ce midi, et comme nous lui demandions ce qu'il pensait de la réduction des taux de l'électricité annoncée par le Quebec Power, hier, il nous a répondu qu'il avait appris la chose avec plaisir, ajoutant: "C'est un bon pas, un très bon pas de fait et qui justifie l'attitude que j'ai prise dans cette question, en demandant d'attendre quelque temps. Seulement, je regrette que ça n'ait pas été fait plus tôt, comme je l'avais propo é...

A N.-D. DU CHEMIN

De grandes manifestations religieuses se dérouleront, avant la fin de la présente année, dans la paroisse de Notre-Dame du Chemin. Le nouveau temple, en cette paroisse, sera terminé, en effet, au début du prochain hiver, et, s'il n'y a pas de contretemps, l'inauguration en pourra être faite, le 8 décembre de cette année. L'extérieur de la nouvelle église sera terminé, ces jours-ci, et les travaux de l'intérieur vont bon train.

Mgr Laflamme, vicaire capitulaire, vient de nommer vicaire de Notre-Dame du Chemin M. l'abbé Jules Rancourt, qui était vicaire, au Sacré-Coeur de Québec.

L'HON. M. GARIEPY

Montréal, 17. — (D. N. C.) — L'honorable Wilfrid Gariépy, candidat libéral dans l'élection complémentaire de Trois-Rivières, est venu rendre visite aux bureaux de l'organisation libérale hier, après-midi. Il a eu une longue conversation avec M. Jules Desmarais, C. R., organisateur pour le district.

M. Gariépy est en excellente santé et est décidé de livrer une lutte sans merci au gouvernement Bennett. Affable et sympathique, il a serré la main de tous ceux qui se trouvaient là. L'activité la plus grande règne dans les milieux libéraux. La date des élections générales n'est, certes, pas encore connue, mais elle trouvera sûrement l'organisation libérale prête. D'ici quelque temps, dit-on, plusieurs conventions seront tenues dans le district de Montréal.

FEU L. TASCHEREAU

Plessisville 17. — Après une longue maladie soufferte avec résignation et muni des sacrements de notre mère la Ste-Eglise est décédé mercredi le 15 courant, M. Louis Taschereau, rentier.

Il laisse dans le deuil, son épouse née Démérise Nadeau, six fils: Louis employé au Parlement à Québec; Félix, imprimeur à Québec; Cyrille et Ovila, manufacturiers à St-Ferdinand; Edmond, manufacturier à Plessisville; Eugène, voyageur de St-Louis-de-Courville et deux filles: Mlle Aurore, modiste à Plessisville et Mme Georges Desrochers (Elise) de St-Etienne de Lauzon.

UN RETARD

Roosevelt Field, N.-Y., 17. — (P. C.) — Hugh Herndon jr. et Clyde Pangborn n'ont pu décoller pour leur vol autour du monde à 6 h. 30 est, ce matin. Leur avion lourdement chargé parcourut la piste entière de 4,800 pieds, passa par-dessus un remblai dans Roosevelt Field No 2, mais ne lâcha pas le sol avant que les deux aviateurs l'eussent allégé de 600 gallons d'essence sur les 850 qu'il contenait.

Ainsi allégé, l'avion prit l'air, rasant de près un hangar et plusieurs arbres et poteaux d'électricité, survola en rond le terrain d'atterrissage, puis se posa sur la piste où il roula comme un taxi jusqu'à son point de départ.

Le juge Fitzpatrick a rendu jugement aujourd'hui dans une cause qui avait suscité un vif intérêt — — L'accusé Emile Giroux, coupable de s'être parjuré au cours d'un procès, est condamné à dix-huit mois de prison — — Un jugement très élaboré.

Emile Giroux, de Beauport, a été trouvé, aujourd'hui, coupable de parjure.

Le jugement fut prononcé, en cour des Sessions de la Paix, par M. le juge Arthur Fitzpatrick.

C'était un jugement, qu'il tardait d'entendre à une assistance considérable accourue pour cela au Palais de Justice.

—"J'ai donné toute la latitude possible à la Couronne et à la Défense, j'ai étudié, avec le plus grand soin, toute la preuve, volumineuse, qui m'a été soumise", dit M. le juge Fitzpatrick", et je ne puis arriver à d'autre conclusion qu'à celle de la culpabilité de l'accusé."

Emile Giroux était debout, au pied du tribunal, pendant ce jugement dont la lecture dura assez longtemps.

Au moment de prononcer la sentence, M. le juge Fitzpatrick, s'adressant à Emile Giroux — : "Vous vous êtes rendu coupable", lui représenta-t-il, "d'une offense excessivement grave. Je n'ai pas besoin de peser, là-dessus, longuement, devant vous. C'est terrible, vous savez, les conséquences que peuvent entraîner l'acte de tromper la justice : c'est vouloir démolir toute notre organisation judiciaire, faire condamner des innocents, etc."

Les débuts du jugement de M. le juge Fitzpatrick furent l'historique de cette cause du Roi contre Emile Giroux dont la naissance fut et restera un sensationnel épisode, dans l'ensemble des activités des tribunaux locaux, en l'année 1931.

Le 27 février 1931, témoignant, lors d'une enquête préliminaire, dans la cause Joseph Paradis, inspecteur de la Commission des Liqueurs de Québec, contre Azarie Piuze, cause No 4876 des dossiers de la Cour locale des Sessions de la Paix, Emile Giroux, sans être interrogé, là dessus, spontanément, — c'est l'accusation portée contre lui, se rendit coupable de parjure. Il déclara (a) être allé, le ou vers le 25 juillet 1930, livrer des liqueurs alcooliques au Club de Réforme de Québec et sous les yeux du major Braun Langelier, assistant-chef du Service de Surveillance de la Commission des Liqueurs de Québec ; (b) d'avoir livré ainsi cette boisson, sous les regards complaisants du major Langelier et de n'avoir pas été inquiété, le moins du monde, par ce dernier.

M. le major Langelier fit, le lendemain même ou Giroux rendit ce témoignage, c'est-à-dire le 28 février 1931, arrêter le même Giroux pour parjure.

Sur cette accusation de parjure, Emile Giroux subit son enquête préliminaire, le 19 mars 1931, et, le même jour, il fut condamné à subir son procès aux Assises Criminelles. Le 15 avril 1931, il demanda et obtint un procès expéditif qui se déroula, le 15 juin dernier. Le 19 juin dernier, M. le juge Fitzpatrick entendit les plaidoiries des avocats

Aujourd'hui, c'était le jugement.

Emile Giroux était accusé de parjure, sous les articles 170 et suivants du Code pénal du Canada. Ses avocats objectèrent que Giroux ne pouvait être incriminé, parce que la déclaration qu'on lui reprochait, Giroux l'avait faite dans un témoignage illégalement rendu.

"Emile Giroux", alléguaient-ils, N'était pas obligé de témoigner, comme la Couronne le lui demandait, contre un Azarie Piuze qui, selon la Couronne, était un de ses co-conspirateurs". Cette objection a été renvoyée par MM. les juges Hugues Fortier et Arthur Fitzpatrick.

En rendant son jugement, ce matin, M. le juge Arthur Fitzpatrick dit : "Il me reste à décider une simple question de fait : Emile Giroux a-t-il dit vrai ou non, lorsqu'il a fait la déclaration pour laquelle il est accusé de parjure?"

La jurisprudence exige dans un cas comme celui-là que soient mises, devant le jury des Assises criminelles ou devant le juge présidant le procès expéditif toutes les dépositions, afin que l'accusé puisse s'en servir pour se défendre et la Couronne, pour étayer, le mieux qu'elle peut, sa preuve, pour qu'enfin la Cour puisse bien voir s'il y eut, chez le témoin, de la bonne ou de la mauvaise, de l'impartialité ou de la partialité ou animus.

L'accusation portée par Emile Giroux contre le major Braun Langelier est une accusation grave. Elle attaque, non seulement le plaignant, mais aussi l'administration de la Justice, en créant, dans le public, l'impression qu'un important officier de la Justice, le major Langelier, était le complice de gens qui conspiraient pour frauder les gouvernements de Québec et d'Ottawa.

Emile Giroux a été condamné à dix-huit mois de détention, dans la prison commune du district de Québec.

M. FRANCOEUR A ST-HENEDINE

Comme le "Soleil" l'a annoncé la semaine dernière, la convention pour choisir le candidat du parti libéral dans le comté de Dorchester a lieu le 22 à Ste-Hénédine.

L'honorable M. Francoeur, ministre des Travaux Publics y assistera en compagnie de M. Robert Taschereau, M.P.P., député de Bellechasse à l'Assemblée Législative, Chs-G. Power et O.-A. Bériau, organisateurs libéraux.

Le Dr Piuze, président de la Fédération des clubs libéraux de Dorchester, présidera la convention, et le Dr Rouillard, de Ste-Claire, secrétaire de la Fédération, agira comme secrétaire de la convention.

Après la convention sera tenue une assemblée politique au cours de laquelle l'honorable M. Francoeur, M. Robert Taschereau, M. Power et autres adresseront la parole.

LA FETE DE JEANNE D'ARC

Un grand banquet sera donné lundi prochain, le 20 juillet, 7 h 45, à l'hôtel St-Roch, par la Société de Bienfaisance Française, pour commémorer la fête nationale des Français. Les invités d'honneur à ces agapes patriotiques seront: M. Edouard Carteron, consul général de France au Canada le commandant et les officiers de l'aviso 'Ville d'Ys" qui sont attendus à Québec demain soir. Tous les amis de la France, messieurs et dames sont cordialement invités à se joindre aux membres de la colonie française à cette occasion. Le banquet sera suivi d'une soirée récréative qui ne manquera pas d'intérêt.

On peut se procurer des cartes, au prix de $3.00 par personne ou de $5.00 par couple en s'adressant à l'hôtel St-Roch, à M. Jean Thomas, 25 rue St-Stanislas, où à M. de St-Victor, agent consulaire de France à Québec, édifice Lindsay.

UN CADAVRE REPECHE

Trois-Rivières, 17 — (D.N.C.) — Le corps de Jean-Charles Bouliane, célibataire, âgé de 20 ans, fils de M. William Bouliane, ingénieur-en-chef d'un remorqueur de la Baie Ste-Catherine, comté de Saguenay, a été repêché, ici, hier soir. Bouliane était disparu depuis dimanche dernier alors qu'il était de passage aux Trois-Rivières avec son père et son frère. Le cadavre a été identifié par son père. Jean-Charles Bouliane n'avait pas été vu depuis dimanche soir alors qu'il avait quitté son frère au boulevard Turcotte, près du port. Les circonstances de sa mort restent mystérieuses, personne n'a pu fournir le moindre renseignement. Un verdict de mort accidentelle a été rendu à l'enquête du coroner cet avant-midi.

LE PRINCE DECORE UN VETERAN



On voit ici le Prince de Galles présentant au colonel C.-J. Johnstone, commissaire des scouts de Moreyshire, le loup d'argent, qui est la plus grande décoration accordée à un scout.

L'ANARCHIE REGNE EN MAITRESSE EN ALLEMAGNE ET PLUSIEURS PERSONNES ONT ETE TUEES A COUPS DE PIERRES

LE DESARMEMENT

Genève, 17 (P.A.) — Le secrétariat de la S.D.N. a publié hier un état des armements de la Belgique. "D'abord avec l'exemple donné par les Etats-Unis, dit la note d'introduction de Paul Hymans, ministre des affaires étrangères, le gouvernement belge prie le sécrétariat de donner pleine publicité aux chiffres qu'il lui communique. Il se réserve le droit de fournir plus tard tout autres renseignements susceptibles de faciliter la préparation d'une conférence générale du désarmement."

ON LIBERE J. DIAMOND A NEW-YORK

Le gangster est trouvé non coupable de voies de fait sur la personne de Grover Parks — Un jury est condamné à $25 d'amende pour n'avoir pas répondu à l'appel de son nom lorsque sa présence était requise.

Troy, N.-Y., 17. — Jack "Legs" Diamond, chef de bandits, a été acquitté des accusations portées contre lui à la suite du meurtre du conducteur de camion de Catskill, Grover Park.

Parks a été battu et torturé, rapporte-on parce qu'il refusa de dévoiler le site d'un alambic et il blâma Diamond et sa bande.

Le procureur général et ses aides, surpris du jugement rendu, ont tenu une courte conférence avec John-T. Cahill et un député de la cour les avisa que l'Etat remettait à plus tard, soit à la session du quinze septembre, le procès en règle des accusations d'enlèvement, de contrainte et de port d'une arme à feu sans permis.

Diamond a été relâché sous caution.

Le procureur général John-J. Bennett et ses assistants, choisis par le gouverneur Roosevelt pour s'enquérir des activités du gangster dans le comté Greene, se basèrent uniquement sur le récit de la victime, George Parks. Ils essayèrent d'appuyer l'histoire de Parks par le témoignage de James Duncan, qui était avec lui le soir de l'attaque, et celui de son épouse et de cinq hommes qui ont affirmé qu'ils avaient vu Diamond tout près de là le même soir.

Parks raconta encore une fois comment le soir du quinze avril conduisant un camion dans une route déserte, il avait été arrêté par Diamond, son chauffeur, Jim Dalton, et une femme. Quand il eut refusé de leur dire où se trouvait un certain alambic, il fut brûlé à la plante des pieds avec du papier enflammé.

Il déclara que Diamond le traita de "dur-à-cuir" et ajouta qu'il devrait être jeté à la rivière.

Les enquêteurs de l'Etat ont indentifié la femme comme étant Marion Roberts, ancienne actrice de New-York. Elle est recherchée pour répondre aux accusations de voies de fait par rapport à la torture en question.

Huit témoins ont affirmé qu'il avaient vu Diamond dans un hôtel à Albany à 1 h. 15 a. m., soit à l'heure où Parks fut attaqué par la bande de Diamond.

Troy, N.-Y., 15. — Harold Cluett, fils d'un manufacturier de faux cols et un des riches citoyens de Troy, n'ayant pas répondu à sa sommation de servir sur le jury qui entendit le procès de Diamond, a comparu en Cour supérieure devant le juge James C. Cropsey, qui le condamna à une amende de $25.00 pour contumace.

Cluett avait déclaré à la cour auparavant que l'avocat de la défense Abbot Jones, lui avait appris qu'il avait été excusé de servir sur le jury.

Le juge Cropsey fit mander Jones après qu'il eut fini de Cluett et le reprimanda vertement.

ON NE FAIT RIEN POUR LES CHOMEURS

Montréal, 17. — "On dépense des millions à Montréal, tout passe en expropriation. On ne fait absolument rien pour les chômeurs", déclarait hier un des directeurs de la ligue des propriétaires, M. Anthime Desjardins, à une séance du conseil de la ligue où étaient invités plusieurs associations, pour discuter de la question des marchés.

L'échevin Savignac est arrivé vers la fin de la réunion et déclara que la commission technique n'est pas de taille.

Finalement une résolution recommandant que le marché central soit bâti dans l'est à l'angle Frontenac-Sherbrooke fut adopté à l'unanimité.

AVIATEURS ATTENDUS

Montréal, 17. (D.N.C.)—Deux aviateurs des Etats-Unis, le Dr John Brock et le Colonel Ruby Garnett qui font actuellement, à bord de leur avion, le tour des capitales des différents états de la grande république voisine ont l'intention de comprendre dans leur voyage plusieurs villes du Canada. Ils atteindront successivement à Montréal, Québec, Ottawa et Toronto. Ils sont attendus à Montréal dans l'après-midi du 21 juillet soit mardi prochain à 4 h. 30.

Les premiers coups de feu partent de la région de la Ruhr — A Gelsenkirchen, à Darmstadt, à Dusseldorf, les émeutiers se battent avec la police et tentent d'élever des barricades — On enlève les pavés des rues —Pas de séance spéciale du Reichstag.

Berlin, 17—(par Wade Werner, de l'Ass'd Press) — Des coups de feu partis des barricades dressées dans la Ruhr ont souligné aujourd'hui le sérieux de la situation financière qui pousse les gouvernants du Reich à prendre ce soir le train pour Paris. Tandis que MM. Bruening et Curtius prenaient quelques heures de sommeil en prévision de la rude fin-de-semaine qui les attend, l'émeute éclatait dans Gelsenkirchen, où la police disputait aux communistes la possession des rues. Vers le même temps un communiste était tué et deux autres blessés dans une rixe avec les fascistes à Darmstadt.

A Gelsenkirchen 40 boutiques furent mises à sac, des fenêtres brisées, des lumières éteintes par les projectiles, et les pavés enlevés des rues. Les émeutiers y dressèrent des barricades dans trois grandes rues et repoussèrent la police qui voulait les en déloger. Des échauffourées similaires se produisirent à Dusseldorf et à Coblenz. Dans cette dernière ville le feu des agents de police empêcha les communistes d'ériger des barricades de pavés. A Dusseldorf les agents assaillis à coups de pierres, ripostèrent par des coups de feu.

Berlin, 17 (A.P.)—La décision du conseil des anciens de ne pas convoquer le Reichstag en session spéciale fut prise après que Paul Lœbe président de la Chambre, eût donné au Conseil lecture d'une lettre de M. Bruening disant :

"Vu la gravité de la situation au sujet de laquelle je n'entrerai pas dans les détails je crois, dans l'intérêt de la patrie, demander au Conseil de rejeter la demande d'une session du Reichstag. Une session extraordinaire à cette heure ne pourrait que causer un tort sérieux".

Les trois partis d'opposition ayant proposé que le Conseil se réunisse encore jeudi prochain pour envisager la convocation d'une session à une date ultérieure, cette proposition fut acceptée.

Vienne, 17 (A.P.)—Le gouvernement hongrois a décrété aujourd'hui qu'il ne serait pas permis de retirer des banques plus de 1,000 pengoes ($179) et que toutes les opérations de change seraient suspendues. Cet ordre vaudra jusqu'au 23 juillet courant.

Mme J.-A. CANTIN DECEDEE CE MATIN

Une femme de bien vient de disparaître dans la personne de Mme J.-A. Cantin, née Zoé Faguy. Mme Cantin, est décédée ce matin à sa résidence, 546 3-4 St-Jean, à trois heures et demie.

Mme Cantin était une femme charitable qui s'est toujours dévouée pour les pauvres de la ville. Les communautés religieuses à la tête d'oeuvres de charité connaissaient bien la résidence de Mme Cantin et étaient toujours sûres d'être accueillies avec la plus grande cordialité lorsqu'elles frappaient à sa porte. La défunte donnait sans compter et s'occupait même activement des différentes organisations de charité, ou d'hospitalisation, telles que la Crèche, et autres. Aussi est-ce avec chagrin que les nombreuses connaissances de Mme Cantin la voient partir.

Personne très pieuse, elle faisait partie du Tiers-Ordre, de l'Union de Prières et de la Congrégation des Dames de Ste-Anne.

Mme Cantin était la belle-mère de Mme J.-E. Boudreau et de Mlle Léonie et Annette Cantin; elle était aussi la soeur de feu Mgr François Faguy, curé de Notre-Dame de Québec; la belle-soeur de Mme Edouard Côté, du Dr Geo. Watters, de M. et Mme Ferdinand Rochette, de cette ville, de Mme Albert Labbé, Mme Onésime Masse et Mme Alfred Côté, de Montréal.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 10 heures dans l'église de St-Jean Baptiste, Départ de la maison mortuaire à neuf heures et quarante-cinq.

Le "Soleil" prie la famille éprouvée de bien vouloir accepter ses sincères condoléances.

UNE AUTRE ENVOLEE

Roosevelt Field, N.Y., 17 (P.C.)—Clyd Pangborn et Hugh Herndon, qui l'ont échappé belle en essayant de décoller ce matin, annoncent qu'ils partiront pour le Havre de Grâce vers minuit et de Terre-Neuve ensuite pour Moscou. Ils veulent battre le record du tour du monde établi par Post et Gatty.

DEUX DENTS AVALEES LE FONT MOURIR

Transporté en toute hâte à Washington par avion-ambulance, le soldat Olaf Nelson meurt après cinq tentatives infructueuses pour lui enlever deux dents dans son gosier.

Washington, 17.—Exténué de fatigue causée par une douleur constante, un voyage aérien à travers le pays et par les efforts des médecins pour l'opérer, le soldat Olaf Nelson est mort avec deux dents artificielles dans son oesophage.

Il avala les dents ces jours derniers à Fort Bliss, El Paso. On le transporta en toute hâte à Washington dans un avion-ambulance de l'armée et cinq tentatives infructueuses furent faites à l'hôpital Walter Reed pour enlever les dents. Il mourut suffoqué à sept heures, le lendemain.

Le chirurgien général Patterson et le Dr James-F. Mitchell, chirurgien à Washington, craignaient une pneumonie septique ou une infection générale et après la cinquième tentative, ordonnèrent qu'il se reposât pour regagner ses forces perdues.

Les dents glissèrent dans la gorge de Nelson pendant son déjeuner. Il essaya de les retirer mais il les poussa encore plus loin, et elles se logèrent près de la quatrième vertèbre, retenues par les quatre crochets d'or du ratelier. Une opération extérieure, selon les médecins, aurait été très dangereuse, mais si les dents s'étaient glissées jusque dans l'estomac une simple opération l'aurait soulagé.

Le chirurgien général Patterson déclara que c'était "un cas extraordinaire.

Les dents furent enlevées de son corps au cours du post-mortem, dont quatre médecins furent témoins. Ceci confirma l'opinion du médecin que les efforts pour les enlever au cours de l'opération avaient été infructueux.

"C'est la même chose", expliqua-t-on.. "que s'il avait avalé quatre hameçons".

Un examen aux rayons X indiqua que les crochets d'or du ratelier s'étaient logés dans le gosier, deux à travers le fond et les deux autres à travers la paroi antérieure.

FEU L.-P. LANDRY

La population de Sainte-Hénédine de Dorchester voit disparaître, avec chagrin, un excellent citoyen de cet endroit, M. Louis-Philippe Landry, décédé mercredi matin.

Bien qu'âgé de 82 ans, feu M. Landry, était de santé robuste et ne ressentit les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter que mardi après-midi. Il décéda, douze heures après avoir été frappé de ce mal, entouré des membres de sa famille et muni des secours de la religion. Il laisse son fils, M. Jean Landry, rentier, du village de Sainte-Hénédine et deux filles adoptives: Mlle Prévost et madame Jean Landry, l'épouse de son fils.

Feu M. Louis-Philippe Landry était né, à Sainte-Marguerite de Dorchester. Il vint de bonne heure, s'établir à Sainte-Hénédine, où il dirigea, pendant près d'un demi-siècle, une hôtellerie bien connue dans toute la région. Il y a quinze ans, il se retirait des affaires pour goûter un repos bien mérité. L'affabilité du défunt était proverbiale et sa mort cause des regrets universels, dans la région.

Les funérailles de M. Landry auront lieu à 9 heures (solaire) samedi matin, en l'église paroissiale de Sainte-Hénédine.

"Le Soleil" prie la famille en deuil d'agréer ses condoléances les plus respectueuses.

Saveur unique!



Enveloppe hermétique en aluminium

'Frais des Plantations'

P. 121